LE RETRAIT

DE LA

CANDIDATURE HOHENZOLLERN

I

Quoique nos quatre négociations se soient poursuivies con-mporainement, il importe de les isoler afin de les mieux ivre dans leur enchaînement logique, et, comme l'action des binets amis est, en quelque sorte, le cadre dans lequel se uvent les interventions particulières à Madrid, Ems et Sig-ringen, c'est elle que j'exposerai la première.

Les puissances avaient répondu à notre demande, chacune à manière. Gortchakof justifia mal l'espérance que l'Empe-r avait mise dans la Russie; il persifla nos susceptibilités. Lorsqu'un autre prince de Hohenzollern s'est fait proclamer les Roumains, malgré l'opposition de la Russie, avec l'appui la France, vous vous êtes bornés, dit-il, à des remontrances, et accepté le fait accompli. Faites-en autant. Vous nous demandez re concours, mais la France est débitrice envers la Russie; serait nécessaire qu'elle donnât des gages de conciliation sur terrain d'Orient. Non qu'il s'agisse d'une revision du traité miliant de 1856 que la Russie subit avec douleur; elle com-nd que la France n'est pas seule et qu'elle ne peut agir que concert avec l'Angleterre. » Plus tard, avec Fournier, l'attaché

à la légation de Pétersbourg. Gortchakof convint de la malveillance de ses sentimens : « La France, dit-il, avait besoin d'une leçon. » Le Tsar, au contraire, se montra touché de la confiance de Napoléon III. Il chargea Fleury de lui faire savoir qu'il avait de fortes raisons de croire que cette trame ourdie par le maréchal Prim n'aboutirait pas (1). Il écrivit au roi Guillaume des conseils de modération et d'abstention. Quoique Guillaume lui eût répondu qu'il n'était pour rien dans l'offre faite au prince de Hohenzollern et que son gouvernement était étranger à cette négociation, il envoya encore une dépêche qu'il lut à Fleury, où il priait instamment son oncle de donner l'ordre au prince de se désister : « Par cet ordre, le Roi se désintéresserait de cette candidature, qui deviendrait alors purement espagnole, et ne tarderait pas à disparaître dans les discordes devant l'abandon par toute l'Europe. » — « La guerre serait une calamité européenne, dont la Révolution aurait tout le bénéfice, ajouta le Tsar. Je ferai tout ce que je pourrai, dites-le à votre gouvernement, pour l'empêcher dans la limite de mes conseils et de mon influence. Mon bon vouloir pour l'Empereur ne saurait être mis en doute : dernièrement le Duc d'Aumale et quelques-uns des siens avaient le projet de venir visiter le grand-duc Constantin et de parcourir la Russie ; j'ai fait dire aux princes d'Orléans qu'après le récent vote de la Chambre, leur voyage en Russie me paraissait inopportun (2). »

Beust ne nous refusait jamais ses paroles. Il écrivit à son ambassadeur à Berlin : « La nation française a refoulé les sentimens qu'avait fait naître en elle l'agrandissement de la Prusse en Allemagne ; mais cette méfiance à peine surmontée non seulement serait réveillée, mais s'élèverait jusqu'à une inquiétude sérieuse si une tentative était faite de gagner l'Espagne à l'influence prussienne en mettant sur le trône un membre de la famille royale de Prusse. Votre Excellence ne cachera pas aux hommes d'État de la Prusse que nous voyons le danger de véritables perturbations dans la candidature du prince Léo-

(1) Fleury à Gramont, 9 juillet. Voir *la France et la Russie en* 1870. Comte Fleury.

(2) Fleury à Gramont, 12 juillet. Cette conversation démontre combien il est inexact que l'entente sur la candidature Hohenzollern se soit établie à Ems entre le Tsar et le roi Guillaume. Il n'aurait pas conseillé de retirer une candidature à laquelle il aurait consenti.

pold, et elle exprimera le ferme désir que l'amour de la paix et la haute intelligence du Roi empêcheront qu'il ne fasse entrer dans la politique européenne un élément de discorde si plein de périls (1). »

Visconti-Venosta, beaucoup plus circonspect, exprima les mêmes désirs à Berlin et insista davantage à Madrid, bien qu'avec réserve encore. Il enjoignit à son représentant, Cerutti, de faire remarquer que, jusqu'à la décision des Cortès, tous les conseils pouvaient se produire : il était donc permis aux gouvernemens amis de l'Espagne d'appeler son attention sur l'extrême gravité d'une situation dont le dénouement pacifique dépendait uniquement de la sagesse et de l'esprit politique de ses représentans. Le ministre d'Italie devait insister sur la responsabilité redoutable qu'assumeraient les Cortès en élevant au trône un prince dont l'avènement serait le signal d'une guerre européenne; il exprimerait au nom de son gouvernement la crainte qu'une monarchie, fondée sous de pareils auspices, loin de donner à l'Espagne la stabilité et le repos auxquels elle aspire, ne l'exposât à de nouvelles épreuves et à de nouveaux dangers (2). Il était même autorisé à appuyer l'ambassadeur anglais et à rechercher jusqu'à quel point une action commune pourrait être combinée entre les deux diplomaties.

Les États allemands du Sud ne nous accordèrent pas l'assistance que Gramont attendait d'eux. Ils démontrèrent une fois de plus combien était aveugle la politique qui faisait un dogme de leur défense, et ils commencèrent dès lors à nous tourner le dos. La girouette du Wurtemberg, Varnbühler, dont Saint-Vallier partageait trop docilement les impressions, commença à tourner. Quoique hors d'état de juger des motifs impérieux de notre déclaration du 6, il se permit de regretter « que le sentiment de notre bon droit ne nous eût pas conseillé plus de modération dans la forme, » et il feignit d'en éprouver un sentiment de stupeur et d'effroi. Bray, avec un sans-façon plus sincère, n'était pas plus encourageant. Il dit à Cadore : « Si la guerre éclatait entre la France et la Prusse, notre position serait très embarrassante, car, si d'une part il est certain que la question n'intéresse en aucune façon la Bavière, nous ne saurions d'autre part rester impassibles à l'invasion d'une armée française sur le ter-

(1) Beust à de Munch, 6 juillet.
(2) Malaret à Gramont; Layard à Granville; Paget à Granville, 9 juillet.

ritoire allemand, sous le prétexte que l'Espagne a appelé un prince prussien pour la gouverner. Je vous avoue franchement que j'aurais préféré que la guerre éclatât sur une autre question. La Prusse décline toute participation à la candidature; elle dit que cette affaire ne la regarde pas, et on commence à croire que si vous ne vous contentez pas de cette affirmation, c'est que votre gouvernement veut profiter de cette occasion pour revenir sur les événemens de 1866. La ligne de conduite suivie par votre gouvernement et le langage violent de ses journaux donnent quelque vraisemblance à ces suppositions; vous rendez notre situation fort difficile. J'ai toujours soutenu que les traités d'alliance avaient un caractère défensif; si la Prusse pouvait, avec quelque apparence de raison, vous accuser d'être les agresseurs, et que vos armées pénétrassent les premières sur le sol allemand, nous serions obligés de marcher contre vous, ce que je regretterais vivement, car la Bavière n'a jamais eu qu'à se louer de la France, et, de tous les États allemands, c'est celui où le sentiment public vous est le plus favorable (13 juillet). »

Le Cabinet anglais ne vit pas l'influence décisive qu'il pouvait exercer. D'un mot, s'il l'eût voulu, il aurait arrêté la guerre. Il n'avait qu'à dire : « Une règle internationale, créée par nous en Belgique et subie par nous en Grèce, a interdit à toute grande puissance de placer un de ses membres sur un trône étranger, sans un accord européen préalable. Nous croyons qu'il y a lieu, dans les circonstances qui menacent la paix du monde, de réunir une conférence pour examiner la valeur de cette règle et apprécier l'application qu'il convient d'en faire à la candidature posée en Espagne. »

Cette proposition qui, venue de nous, aurait échoué devant un refus sec de la Prusse et de l'Espagne, était au contraire assurée de la réussite si l'Angleterre en avait pris l'initiative. Notre adhésion eût été immédiate, celle de l'Autriche et de l'Italie n'eût pas tardé, non plus que celle de la Russie. Bismarck eût grommelé, mais son roi ne l'aurait pas écouté : la conférence eût eu lieu et elle aurait arrangé le conflit. Le Cabinet anglais ne sut ni approuver, ni blâmer, ni s'abstenir; sa conduite fut équivoque, mesquine, poltronne; il nous soutint comme si nous avions raison et il parut contester notre droit comme s'il ne nous avait pas soutenus. Granville accueillit d'un air froid et embarrassé l'appel de Gramont à son concours : il

se rendait compte de l'émotion qu'avait dû exciter en France une nouvelle qui ne l'avait pas médiocrement surpris lui-même; il croyait toutefois que nous avions peut-être un peu trop pris à cœur un fait dont les conséquences ne lui semblaient pas avoir la gravité que le gouvernement impérial lui attribuait; il regrettait que Gramont eût tenu à Werther un langage aussi énergique; il se demandait si l'attitude que nous avions cru devoir prendre n'était pas faite pour créer précisément des complications plus sérieuses que celles qui résulteraient de l'incident lui-même. Cependant, allant « au plus pressé, » il déclara « qu'il était prêt à user de toute son influence auprès de l'Espagne et de la Prusse, non pour leur dicter des résolutions, mais pour les prier instamment de prendre en sérieuse considération tous les côtés graves de la question qui se posait (7 juillet). » Singulier langage! Si les questions dynastiques avaient été de si peu de conséquence en Espagne, pourquoi Palmerston menaça-t-il Louis-Philippe de la guerre dans le cas où le Duc d'Aumale deviendrait le mari de la Reine, et manifesta-t-il tant de courroux quand Montpensier fut devenu celui de l'Infante? Granville lui-même serait-il resté insensible et muet si on était venu lui annoncer que le prince Napoléon allait être élu roi d'Espagne (1)?

Gladstone, à qui La Valette exprima son regret de l'attitude peu empressée de Granville, répondit : « Il faut commencer froidement. Nous ne savions rien de l'affaire dont il s'agit, et nous n'en connaissons pas encore les détails. » Ils commencèrent, en effet, très froidement, avec force circonlocutions et réserves. Ils chargèrent leurs ambassadeurs à Berlin et à Madrid de donner des conseils de prudence, en évitant de discuter le droit de l'Espagne de choisir son souverain et de paraître exercer une pression sur l'Allemagne, ou d'admettre que l'avènement d'un Hohenzollern justifiât le recours immédiat aux armes dont menaçait la France. « Le gouvernement de Sa Majesté, écrivait Granville à Loftus, a certainement l'espoir que ce projet qu'il avait ignoré jusque-là n'a reçu aucune sanction du Roi. Il pensait que le Roi découragerait ce projet rempli de dangers pour la péninsule. Le Roi, dont le règne a procuré un agrandissement si grand à son pays, a maintenant une occasion signalée d'exercer une magnanimité sage et désintéressée, qui aura l'effet cer-

(1) Granville à Loftus, 6 juillet.

tain de rendre un service inestimable à l'Europe pour le maintien de la paix (1). » Il invita son ambassadeur à Madrid, Layard, « en s'abstenant d'employer un langage de nature à offenser le gouvernement espagnol, à user de toute pression sur lui afin qu'il abandonnât le projet de conférer le trône au prince Léopold (2). »

Ces conseils, en réalité, étaient donnés dans l'intérêt de la Prusse plus que dans le nôtre. Granville, quoique personnellement incliné vers la France, subissait l'influence des prédilections allemandes de la Reine. Quant à Gladstone, ses sentimens étaient absolument prussiens. L'un et l'autre considéraient la grandeur de la Prusse comme un intérêt britannique. Ils redoutaient la guerre par un sentiment de philanthropie sincère, mais aussi parce qu'ils craignaient qu'elle ne nous fût trop favorable. C'est ce que confirme le témoignage de l'ambassadeur prussien Bernstorff (3) : « Lorsque le vote plébiscitaire eut donné sa majorité à l'Empire, on considéra à Londres, qu'à l'intérieur sa situation était consolidée pour longtemps. Bernstorff et son épouse eurent l'occasion d'entendre dire de nouveau, dans les cercles anglais les plus aristocratiques et les plus influens, que, tout en accordant beaucoup d'estime au génie et à l'habileté de Bismarck, ainsi qu'à la valeur de l'armée prussienne, les capacités de Napoléon comme homme d'État et la valeur de l'armée française devaient être prisées bien davantage. »

Une argumentation risquée de Gramont faillit arrêter cette intervention anglaise. Il avait dit à Lyons que nous avions commencé des préparatifs de guerre, quoiqu'en réalité, nous n'en eussions fait aucun : il espérait ainsi exciter les craintes du Cabinet anglais et rendre plus vive son action. Le résultat contraire fut sur le point de se produire. « Le Conseil se demanda s'il était utile de continuer à chercher une solution amicale, alors que les faits parlaient plus haut que l'exhortation pacifique et s'il ne fallait pas attendre un peu plus de calme pour que la voix des amis pût se faire entendre. » Les explications de La Valette firent disparaître cette hésitation.

(1) Granville à Layard, télégramme du 7 juillet.
(2) *Im Kampfen für Preussens Ehre*, p. 618.
(3) La Valette, 9 juillet 1870.

II

Les démarches de la diplomatie amie n'eurent aucune espèce de succès à Berlin. Thile persista dans son mutisme gouailleur et commença, par ses télégrammes à ses agens, la série cynique des impostures prussiennes : « La Prusse ne s'était jamais mêlée du choix d'un monarque en Espagne ; toute discussion confidentielle et détaillée avec la France avait été empêchée par le ton que le ministre français avait pris en parlant publiquement devant les Chambres. » Deux mensonges accolés l'un à l'autre : le ministre français avait parlé devant les Chambres le 6, et la discussion confidentielle et détaillée avait été refusée le 4.

La diplomatie européenne n'eut pas meilleure fortune à Madrid. L'habileté avec laquelle nous avions évité de froisser le sentiment espagnol avait placé Prim dans une situation difficile. Ni Serrano ni Sagasta n'avaient été initiés à sa trame, Sagasta avait même donné de bonne foi sa parole à Mercier qu'il n'y avait eu aucune lettre échangée entre Prim et Bismarck. Prim, ne pouvant leur révéler sa vilaine action, s'établit définitivement dans la berquinade qu'il avait esquissée avec Mercier. Il se donna un rôle d'innocent, surpris de l'émotion qu'il avait produite, consterné des nouvelles reçues de Paris : il n'avait eu aucune mauvaise intention contre la France et contre son Empereur ; il n'avait pas soupçonné que l'un ou l'autre pût s'alarmer d'une combinaison inspirée seulement par l'urgence de sortir d'un intérim désastreux ; le secret n'avait été gardé que pour éviter une discussion prématurée qui eût empêché la solution ; il avait eu si peu l'intention de froisser l'Empereur qu'il comptait, en allant à Vichy, obtenir son adhésion, en même temps que le prince Léopold informerait directement Napoléon III de sa candidature. Il donnait une apparence de sérieux à ces faussetés criantes, mais non encore démasquées en ce moment, en feignant de nous aider à sortir de l'embarras où il nous avait plongés « sans le savoir. » — « Comment nous tirer de là? dit-il à Mercier. Je ne vois qu'un moyen : que le prince me dise rencontrer des obstacles au consentement du Roi; alors moi, je lui faciliterai la retraite. — Prenez l'initiative,... » fait Mercier.

Comment l'aurait-il prise? Il savait le consentement du Roi accordé, et il ne songeait guère à en obtenir la révocation. Il répondit qu'il ne pouvait et il pria de ne pas divulguer qu'il nous avait ouvert cette issue. Du reste, aucune modification ne se produisit dans sa conduite officielle. Sagasta et lui reçurent amicalement les représentations bénévoles de Layard et des autres agens; ils répétèrent, autant qu'on le voulut, que le ministère espagnol n'avait jamais eu l'idée de contracter une alliance avec la Prusse, ni de rien faire d'hostile à la France et qu'il était on ne peut plus désireux de sortir de la difficulté où il était tombé sans s'en douter. Mais ils ne firent pas même pressentir l'abandon de la candidature; ils s'en tinrent aux échappatoires et ne reculèrent pas d'un jour la convocation des Cortès, toujours fixée au 20 juillet. Ils ne secondèrent pas non plus les bonnes intentions qui se manifestaient en Portugal. Le 9 juillet, Saldanha, non moins amical qu'Olozaga, proposa à dom Fernand de revenir sur ses refus et d'écarter ainsi, par sa candidature, la candidature Hohenzollern (1). Del Rios, le ministre d'Espagne, fidèle interprète de la pensée traîtresse de Prim, déclara « que la candidature Hohenzollern étant debout, et à côté d'elle l'honneur de l'Espagne et la parole de Prim, il s'abstiendrait de toute ingérence et se contenterait de suivre la négociation (2). »

Prim et ses acolytes eurent même la haute fantaisie de s'amuser encore une fois de nous, en nous endormant par des assurances illusoires. « Pourquoi, dirent-ils à Mercier, tant vous préoccuper de cette date du 20 juillet? Laissez tranquillement couler les jours sans nous tourmenter et sans vous agiter. L'état des esprits s'est bien modifié; au début, la candidature Hohenzollern paraissait sûre de l'unanimité; aujourd'hui, il est douteux qu'elle obtienne la majorité; notre armée ne voudra pas se battre pour un prince allemand petit-fils de Murat; ne vous opposez pas à la libre manifestation de la volonté nationale. Il n'y a pas de moyen plus sûr de vous débarrasser du prince Léopold. » Mercier par politique parut dupe de ces bourdes.

(1) Le Roi s'associa à cette idée. Dom Fernand résista : « il ne lui appartenait pas, dit-il, d'empêcher sa fille, la princesse Antonia, femme de Léopold, d'obtenir un trône. » Néanmoins, comme on le pressait beaucoup, il parut céder; mais il subordonna son acceptation à deux conditions impossibles, l'insistance des puissances et l'élection par plébiscite, ce qui était incompatible avec le récent décret des Cortès.

(2) *Ma Mision*, p. 360.

« Mon rôle, qui n'est pas facile, écrit-il à Gramont, est, tout en agissant de mon mieux sur l'opinion, de faciliter aux individus les moyens de se retourner. Veuillez donc, je vous prie, ne pas imputer à faiblesse ce que je pourrai faire dans ce but. Certains ménagemens n'ôteront rien à la fermeté de mon attitude et de mon langage. Je suis défiant autant que je le dois, croyez-le bien (1). » Gramont ne prit pas davantage au sérieux ce qui était si peu sérieux et il ne s'y arrêta pas plus dans ses actes que le Cabinet et l'Empereur.

L'intervention des puissances avait donc échoué à Berlin et à Madrid. Au contraire, la négociation occulte et personnelle de l'Empereur avec Serrano réussit pleinement. Gramont, sachant que Mercier était initié au secret par Bartholdi, crut devoir confirmer, par ses instructions de chef officiel responsable, celles de l'Empereur. Dès le 9, lendemain de la rentrée du Régent à Madrid, il le pria d'aller le voir et de lui dire qu' « au point où en sont les choses, lui seul peut donner la paix à l'Europe en agissant auprès du roi de Prusse et du prince de Hohenzollern. Ajoutez que le France lui en sera reconnaissante avec le monde entier et que le gouvernement de l'Empereur n'oubliera jamais une action aussi magnanime (8 juillet). » Est-ce là le langage d'un ministre « dont l'intention arrêtée était de précipiter une rupture et de profiter de la querelle au lieu de l'éteindre? »

Bartholdi arriva à Madrid le 10 juillet au matin. Après avoir communiqué à Mercier ses instructions, il se rendit incontinent auprès de Serrano et lui exposa, avec une insistance habile, le désir de l'Empereur. Serrano, depuis qu'il n'avait pu tenir ses engagemens envers Montpensier, s'était désintéressé de la recherche du Roi et avait accepté le Hohenzollern sans objection. Les nouvelles de Paris l'avaient tiré de sa torpeur. Il eût bien voulu reculer, mais attentif à ne pas sortir de son rôle constitutionnel, ayant de plus donné son consentement, il n'osait pas suivre ses impulsions. Il prodiguait les paroles amicales à Mercier, lui donnait des assurances de son bon vouloir: il n'avait pas compris ce qu'il faisait. Il défendait Prim, répétait les sornettes que ce dernier lui avait contées; il niait même qu'il y eût eu une lettre échangée entre Prim et le prince. Puis, tout ceci dit, il ajoutait avec sa bonhomie avisée : « Répondre après cela

(1) Lettre particulière.

qu'il y soit pour rien, non, car on ment beaucoup dans ces sortes d'aventures (1). » La confiance que l'Empereur lui témoignait le toucha plus que tous les raisonnemens de Mercier, de Layard et des diplomates et le décida à oser ce qui était dans son sentiment personnel. Il promit à Bartholdi d'envoyer quelqu'un au prince Léopold; ni les ministres ni Olozaga ne devaient être instruits d'une mission à laquelle il se croyait obligé de maintenir un caractère mystérieux et tout privé. Il en informa seulement Prim. Ce complice hypocrite de Bismarck se garda bien de le décourager; il comptait sur la fermeté de Léopold, sur sa fidélité envers lui et Bismarck, et ne doutait pas que l'envoyé du Régent ne se heurtât à un refus invincible. Alors, se retournant vers Serrano, il lui aurait dit : « Puisque le prince veut aller jusqu'au bout, l'honneur du noble peuple espagnol nous oblige à le suivre. » Mais comme il ne voulait pas donner son assentiment à une tentative dont il souhaitait et prévoyait l'insuccès, il obtint qu'il serait censé l'avoir ignorée. Le 10, à neuf heures du soir, Serrano écrivait à Mercier : « Il est parti à cinq heures et demie. Silence ! » Le messager dont le départ était ainsi annoncé était le secrétaire et le neveu du Régent, le général Lopez Dominguez, officier d'une rare distinction. Il devait aller à Sigmaringen exposer au chef de famille les considérations puissantes qui rendaient nécessaire le retrait de la candidature. Il était en outre, si cela devenait nécessaire, accrédité auprès du roi de Prusse et de Bismarck.

Par ce fait d'accréditer son envoyé auprès du Roi et de Bismarck, aussi bien qu'auprès des Hohenzollern, Serrano confirmait lui aussi ce que nous apprenions de tous les côtés, que l'un et l'autre avaient participé au complot. Cette démarche du Régent était un acte considérable; elle ne deviendrait un acte décisif que si elle n'était pas contrariée par la volonté du roi de Prusse. La négociation que nous avions entreprise avec lui à Ems domine donc les autres faits diplomatiques.

III

L'idée d'une négociation à Ems admise, nous n'hésitâmes point sur le plénipotentiaire à y envoyer. L'opinion publique,

(1) De Mercier, 9 juillet.

dans son affolement furieux, s'attaquait à notre ambassadeur à Madrid comme à celui de Berlin. Il y eut même dans le seul journal qui fût officieux, *le Constitutionnel*, quelques reproches assez vifs contre Benedetti. On nous demandait son rappel et celui de Mercier : on leur reprochait à l'un et à l'autre de n'avoir pas pénétré le complot Hohenzollern, et à Benedetti particulièrement de nous avoir laissé ignorer les vues ambitieuses de la Prusse, et de n'avoir pas dénoncé son entente avec la Russie. Il était faux que Benedetti ne nous eût pas avertis des vues ambitieuses de Bismarck et du gouvernement prussien ; il l'avait fait souvent et, en particulier, dans sa belle dépêche de janvier 1870 que j'ai analysée en son temps, et il n'avait négligé aucune occasion de nous prévenir que l'entente avec la Russie était un des moyens d'action préparés par cette ambition. Mais, après nous l'avoir dénoncée, il nous avait trop rassurés dans ces derniers temps en nous la présentant comme différée et assoupie. Il était vrai qu'en 1869 il avait instruit son gouvernement de la candidature Hohenzollern ; il n'avait pas eu même grand mérite à cela puisque la plupart des feuilles allemandes étaient pleines de ce projet. Mais c'est en mars 1870 qu'il eût fallu pénétrer le complot ; or, non seulement Benedetti ne l'avait point fait, mais il s'était laissé tromper sur le motif de la présence à Berlin des princes de Hohenzollern quoiqu'il eût pu être mis en éveil par l'alerte de l'année précédente. Si nous avions obtempéré aux injonctions de l'opinion publique en lui jetant, comme boucs émissaires, les deux ambassadeurs, nous eussions, à l'applaudissement universel dégagé notre responsabilité propre. Nous n'en eûmes pas même la tentation. Pressés par les événemens, n'ayant pas le temps de faire une enquête sur la conduite de Mercier et de Benedetti, nous résolûmes le doute en leur faveur. Nous fîmes cesser les attaques dans *le Constitutionnel*, nous maintînmes Mercier à son poste et nous chargeâmes ce Benedetti, si conspué, d'aller à Ems négocier avec le roi Guillaume. N'était-ce pas le protéger et le couvrir plus efficacement que par une déclaration à la tribune ou dans la presse, dont nous n'avions pas les élémens et qui eût soulevé d'irritantes et inutiles contestations? Il a mal reconnu depuis cette générosité de notre part.

Quelqu'un présente-t-il une difformité physique, c'est la première chose qu'on remarque en lui. Léon XIII avait pour Maître

de chambre un Mgr Macchi orné d'un nez démesurément long; il disait : *Si vede un naso, poi Macchi*. On voit un nez et puis Macchi. Il en est de même des imperfections morales; celle qui frappait d'abord en Benedetti était une préoccupation du soi qui allait jusqu'à la férocité. « Quand il se contemple, disait Gramont, il est ébloui. » Était-il mêlé à une négociation heureuse, le succès n'était dû qu'à lui. La négociation ne réussissait-elle pas, la faute en revenait à quelque autre et il était inépuisable en roueries et en sophismes pour dénoncer cet autre. Il appartenait de plus à l'école du mandarin J. M. F. de son ami Rouher et tout avis, pourvu qu'il fût habilement soutenu, lui paraissait le préférable. Il m'avait dit un jour avec un petit sourire satisfait : « Thouvenel m'a demandé un rapport en faveur de la reconnaissance de l'Italie; j'en aurais fait tout aussi bien un autre en sens contraire. »

Les diplomates de race prétendaient qu'il lui manquait quelque chose, parce qu'il avait commencé sa carrière par les consulats. Quoi qu'il en soit, il avait vite acquis ce qu'on considérait alors comme la qualité la plus recommandable du diplomate : il savait faire la dépêche. Quand on avait dit : « Il fait la dépêche, » c'était le comble de l'éloge. Or, apprenez ce que c'est que faire la dépêche : c'est dire en dix pages ce qui pourrait l'être en dix lignes, allonger les petits faits jusqu'à les écarteler afin qu'ils atteignent à la longueur respectable, noyer les grands faits dans un flot de rhétorique monotone où ils perdent toute couleur et toute arête, se répandre en considérations prudhommesques vides sous un air de profondeur, à côté de l'opinion ou de la prévision exprimée dans la phrase principale, mettre dans une phrase incidente des *mais*, des *si*, des *car*, de façon que, quoi qu'il arrive, on se puisse vanter d'avoir été bon prophète. Chaque fois que, dans mes recherches aux Archives, je tombais sur une de ces interminables dépêches, écrites par malheur, non avec cette encre noire solide employée par nos vieux diplomates sur laquelle le temps n'a rien pu, mais d'une encre pâle déjà à peu près effacée, je poussais un petit soupir, et quand j'avais terminé ma lecture, je me disais : « Comme cette abondance aurait gagné à être réduite de moitié! » Et si après cela je tombais sur le récit d'un Talleyrand, d'un Fleury, d'un Mercier, ne sachant pas « faire la dépêche, » racontant rondement des faits ou des propos précis, quelle délectation !

Benedetti était sérieux, appliqué, laborieux, tout à son de-

voir, mais, à la façon aussi de la plupart des diplomates de ce temps-là, ne sachant pas que le premier soin d'un ambassadeur est d'apprendre, quand il l'ignore, la langue du pays où il va résider. A peine arrivé à Pétersbourg, Bismarck achetait une grammaire et se mettait à étudier le russe; il avait fait de même à Paris. Benedetti séjourna plusieurs années à Berlin sans s'imaginer qu'apprendre l'allemand lui serait utile et que les meilleures informations sont celles saisies dans la rue, dans une conversation surprise entre habitans du pays. Il excellait néanmoins à suppléer à ce qui lui manquait de ce côté par une aptitude toute particulière à épier, supposer, deviner; là encore il ne se garantissait pas assez d'un autre penchant que j'appellerais le défaut diplomatique : une crédulité naïve qui faisait succéder aux soupçons la confiance la plus illimitée. Au demeurant, homme distingué, d'une physionomie intelligente, claire, de manières aimables, sans trop d'empressement, d'une conversation captivante, sans fracas, d'un esprit délié, apte à se glisser entre les fissures des événemens, versé dans l'art d'exposer, d'argumenter, sachant au besoin dire des choses désagréables sans devenir désagréable lui-même, et, en résumé, bon diplomate auquel on pouvait en toute sécurité confier une mission difficile.

IV

Bismarck n'avait pas été troublé de l'explosion de la colère française; il l'avait prévue et désirée. Notre déclaration chatouilla un peu son amour-propre, mais ne le fit pas sortir de son immobilité. Il ne s'en plaignit pas, ne demanda aucune explication et attendit. Jusqu'à la réunion des Cortès du 20 juillet et à l'élection de Léopold, il ne comptait pas sortir de cette attente. L'envoi de Benedetti à Ems lui apporta sa première inquiétude. Le Roi, éloigné de lui et rapproché de son ennemie la reine Augusta en séjour à Coblentz, s'abandonnerait à son aversion pour la guerre : ses soixante-treize ans s'effrayeraient de compromettre les lauriers de 1866; il n'était entré qu'à regret dans l'aventure, il en ignorait les dessous... Ne se montrerait-il pas trop conciliant et ses condescendances n'allaient-elles pas détruire le plan si péniblement échafaudé? Il écrit aussitôt : « Je prie Votre Majesté de ne pas traiter avec Benedetti, et, s'il devient

pressant, de lui répondre : « Mon ministre des Affaires étrangères est à Varzin (1). »

En effet, l'affaire Hohenzollern tourmentait beaucoup le Roi. Il avait été fort contrarié de l'incident imprévu qui l'avait fait ébruiter trop tôt. Il écrivait à la Reine le 5 juillet : « La bombe espagnole a ainsi éclaté d'un seul coup, mais d'une tout autre façon qu'on ne l'avait dit. Nous n'avons pas eu un mot là-dessus du cousin. A Berlin, le chargé d'affaires français en a déjà parlé à Thile qui lui répondait naturellement que le gouvernement était complètement étranger à l'affaire, et que ce qui avait été négocié entre Prim et la famille Hohenzollern n'avait pas encore été communiqué ici. A Paris, le ministre a aussi questionné Werther qui a pu lui répondre, avec une conscience très nette, qu'il ne savait absolument rien de cela. »

Le 6 juillet, Guillaume écrit au prince Antoine, « qu'il ne peut pas comprendre que le général Prim ait communiqué à l'ambassadeur de France l'acceptation du prince héréditaire avant que les Cortès eussent été consultées. Je tiens pour possible que l'émotion produite en France puisse encore s'apaiser, mais *regrette cependant qu'on n'ait pas suivi l'avis exprimé d'abord par le prince de Hohenzollern, qu'on devait s'assurer l'assentiment de la France*. On ne l'a pas fait, parce que le général Prim a désiré le secret et que le comte Bismarck a fait valoir que chaque nation est libre de choisir son Roi sans consulter une autre nation (2). »

Notre déclaration produisit sur le Roi l'effet salutaire que nous en attendions; elle froissa, cela n'est pas douteux, ses susceptibilités, mais elle le mit en même temps en présence de la réalité et le convainquit que l'émotion publique en France ne se calmerait que par la retraite du prince Léopold. Les scrupules qui l'avaient arrêté avant de s'engager dans l'entreprise se réveillèrent; sa conscience qui était droite, lorsqu'on ne l'aveuglait point par de fallacieuses apparences, se rendit compte de l'action

(1) D'après Oncken, Bismarck dans sa colère aurait rédigé un premier télégramme. « Mobiliser immédiatement, déclarer la guerre et attaquer avant que la France soit prête. » Ce télégramme est considéré par la critique allemande comme une supposition non fondée. Il n'en faut pas plus tenir compte que des historiettes que l'on raconte sur l'étonnement et la colère de Bismarck à Varzin lorsqu'il lut la déclaration de Gramont dont il ne fut indigné que plus tard, lorsqu'elle eut produit son effet contre lui.

(2) *Mémoires du roi Charles de Roumanie*, 6 juillet 1870.

équivoque à laquelle il avait accordé le laissez-passer. Les observations du Tsar, de la reine Victoria accrurent ces scrupules et ces inquiétudes et, obéissant à ces divers mobiles, il résolut de faire ce qui serait en lui pour écarter cette candidature dont il voyait clairement les inévitables menaces.

Dans une lettre du 7 à sa femme, il nous approuve d'avoir refusé une interpellation et il explique son point de vue : il considérait la candidature comme purement espagnole; l'honneur de la France n'était pas intéressé; et il supputait les chances de l'élection aux Cortès : « Les Français dépenseront beaucoup de millions pour acheter des voix, nous ne dépenserons pas un thaler; mais leurs violens articles ont irrité l'opinion publique, ce qui aura pour effet de rendre le vote plus favorable au Hohenzollern. » Et cette perspective est loin de l'enchanter : « Entre nous soit dit, je verrais volontiers que Léopold ne soit pas élu. » D'un mot, il pouvait empêcher cette élection. Il lui suffisait de faire savoir au prince que, vu les circonstances, il ferait sagement de se désister; il eût été immédiatement obéi. Mais ce parti résolu répugnait à sa fierté, l'aurait compromis aux yeux de l'Allemagne, de l'Espagne, de sa propre famille et exaspéré Bismarck. Il essaya d'obtenir des princes de Hohenzollern qu'ils le tirassent d'embarras en prenant la responsabilité d'une renonciation. Il le leur insinua, leur fit envisager la gravité des circonstances, les engagea à bien réfléchir aux inconvéniens de l'obstination, et sans leur dire : Retirez-vous, il les assura que, s'ils s'y décidaient, ce serait avec plaisir qu'il donnerait à leur renonciation le consentement naguère accordé à l'acceptation. Mais pour les princes de Hohenzollern aussi les considérations de dignité se compliquaient d'une question d'honneur. En acceptant la candidature, ils s'étaient rendus félons envers l'empereur Napoléon, en la retirant ils le deviendraient vis-à-vis de Prim et de Bismarck avec lesquels ils s'étaient engagés. Ils esquivèrent la nécessité de répondre au Roi en paraissant ne pas comprendre son insinuation. Mais le Roi ne leur permit pas cette ambiguïté et il les pressa de s'expliquer.

Il attendait leur réponse lorsque arriva Benedetti le 8 juillet à onze heures du soir. Aussitôt il demande une audience. Le Roi la lui accorde pour le lendemain à trois heures, lui faisant savoir qu'il le retiendrait à dîner, et s'excusant avec bonne grâce, sur les soins de sa santé et sur l'arrivée attendue

de la Reine, de ne pouvoir le recevoir plus tôt. Les instructions à Benedetti étaient contenues dans une lettre officielle du 7 juillet et dans une lettre particulière du même jour à minuit. A Berlin et à Madrid on nous affirmait que le roi de Prusse n'avait pas donné son assentiment à la candidature. Nous étions convaincus du contraire, quoique nous n'en eussions pas les preuves. Gramont, obligé provisoirement, à titre d'hypothèse diplomatique, de prendre comme point de départ, l'affirmation de Thile, disait dans sa lettre officielle : « Si le chef de la famille des Hohenzollern a été jusqu'ici indifférent à cette affaire, nous lui demandons de ne plus l'être et nous le prions d'intervenir, *sinon par ses ordres, du moins par ses conseils*, auprès du prince et de faire disparaître, avec les projets fondés par le maréchal Prim sur cette candidature, les inquiétudes profondes qu'elle a partout suscitées. Nous verrions surtout, dans l'intervention du roi Guillaume pour mettre obstacle à la réalisation de ce projet, les services qu'elle rendrait à la cause de la paix et le gage de l'affermissement de nos bons rapports avec la Prusse. Le gouvernement de l'Empereur apprécierait un bon procédé, qui, l'on n'en saurait douter, recevrait en même temps l'approbation universelle. » Dans la lettre particulière, écrite le même jour, à minuit, Gramont est plus pressant parce qu'il a reçu des renseignemens nouveaux : « Nous savons par les aveux du prince lui-même qu'il a continué toute l'affaire avec le gouvernement prussien et nous ne pouvons pas accepter la réponse évasive avec laquelle M. de Thile cherche à sortir du dilemme qui lui a été posé; il faut absolument que vous obteniez une réponse catégorique suivie de ses conséquences naturelles. Or, voici la seule qui puisse nous satisfaire et empêcher la guerre : le gouvernement du Roi n'approuve pas l'acceptation du prince de Hohenzollern et lui donne l'ordre de revenir sur cette détermination prise sans sa permission. Il restera ensuite à me faire savoir si le prince, obéissant à cette injonction, renonce publiquement et officiellement à sa candidature. Nous sommes très pressés parce qu'il faut prendre les devans dans le cas d'une réponse non satisfaisante et, dès samedi, commencer les mouvemens de troupes pour entrer en campagne dans quinze jours. — J'insiste surtout sur la nécessité de ne pas laisser gagner du temps par des réponses évasives; il faut que nous sachions si nous avons la paix ou si une fin de non recevoir nous oblige à faire la

guerre. Si vous obtenez du Roi qu'il révoque l'acceptation du prince, ce sera un immense succès et un grand service. Le Roi aura de son côté assuré la paix de l'Europe; sinon, c'est la guerre. »

Certainement il y a plus de rudesse dans la lettre particulière que dans la lettre officielle. Dans ces lettres particulières, on ne se croit pas astreint aux circonlocutions diplomatiques et l'on révèle sa pensée sans ambages à ses agens afin qu'ils s'en inspirent; il ne s'ensuit pas que leur langage aura la même rudesse; il devra évidemment être enveloppé de formules de politesse et des atténuations de formes usitées nécessaires à toute négociation diplomatique, quelque serrée qu'on la veuille. Gramont n'avait pas à le dire à Benedetti, c'était sous-entendu. Dans la lettre particulière, on parle d'ordres et non de conseils : on a fait grand état de cette différence; en réalité, elle n'a aucune importance; le conseil n'était que la forme polie de l'ordre, car c'eût été un ordre qu'une lettre du Roi disant à ses cousins : « Je vous conseille de vous retirer. » En style vulgaire, les deux lettres de Gramont peuvent se résumer ainsi : Vous ferez savoir au Roi que nous ne tolérerons pas l'intronisation en Espagne du prince prussien Léopold de Hohenzollern, et comme ce prince prussien, membre de sa famille, sujet à son autorité, ne peut accepter une couronne sans son autorisation, nous lui demandons de ne pas accorder cette autorisation si elle n'a pas déjà été obtenue, et de la retirer, si elle est déjà un fait accompli (1).

Gramont fit connaître ses instructions à Lyons toujours tenu, presque heure par heure, au courant de nos démarches. Celui-ci paraissant craindre que la candidature ne fût qu'une entrée en matière, il lui précisa de nouveau ce que nous étions décidés à obtenir, ce que nous étions prêts à considérer comme suffisant. Lyons communique fidèlement ces déclarations à Granville :

(1) Il est incompréhensible qu'on ait pu admettre qu'il y ait eu un dissentiment entre l'instruction envoyée et la manière de l'exécuter. Benedetti, a-t-on dit, avait compris qu'il devait obtenir la renonciation, puis ensuite l'acquiescement du Roi, tandis que Gramont voulait que cette renonciation fût le résultat de l'ordre ou du conseil du Roi. Le non-sens de cette antithèse n'a pas besoin d'être démontré. Auprès de qui Benedetti devait-il négocier et de qui pouvait-il obtenir la renonciation, si ce n'est du Roi? Une renonciation en dehors du Roi pouvait être obtenue par d'autres que par lui, négociant soit à Madrid, soit à Sigmaringen, et alors se posait la question de l'acquiescement du Roi. Mais il était impossible d'admettre l'hypothèse d'une renonciation obtenue par Benedetti d'une autre personne que le Roi, puisque c'est avec lui seul qu'il négociait.

« Gramont m'a dit que je pouvais annoncer à Votre Seigneurie que si le prince de Hohenzollern, sur le conseil du roi de Prusse, consentait à retirer son acceptation de la couronne d'Espagne, toute l'affaire serait finie (1). »

V

Dans la matinée du 9, à Ems, Werther vint aux renseignemens auprès de Benedetti, afin que le Roi, instruit de ce que celui-ci allait lui demander, ne fût pas surpris. Notre ambassadeur lui fit connaître nos sentimens, nos prétentions, notre désir d'une solution immédiate. Werther ne dissimula pas que « Sa Majesté, ayant été consultée par le prince de Hohenzollern, n'avait pas cru pouvoir mettre obstacle à son désir d'accepter la couronne d'Espagne, et qu'il lui était maintenant bien difficile, sinon impossible, de l'inviter à y renoncer (2). » Benedetti alla ensuite exposer au Roi, avec beaucoup de tact et de respect, dans une forme très ferme et très mesurée, l'objet de sa mission, il fit appel à la sagesse et au cœur de Guillaume et le supplia de conseiller au prince Léopold de revenir sur son acceptation. Il lui décrivit l'émotion que cette candidature avait causée en France, émotion partagée dans d'autres pays, en Angleterre notamment, où les organes de la presse étaient unanimes à déplorer une combinaison également funeste au repos de l'Espagne et au maintien des bonnes relations entre les grandes puissances; il l'assura que le gouvernement de l'Empereur n'avait aucun autre désir que de mettre un terme à cette émotion; il conjura le Roi de donner à l'Europe un témoignage de ses sentimens généreux : le gouvernement de l'Empereur y verrait une garantie de la consolidation de ses bons rapports avec le gouvernement de Sa Majesté, et se féliciterait beaucoup de cette résolution qui serait accueillie partout avec non moins de gratitude que de satisfaction.

Le Roi développa, avec une décision calme et courtoise, le système très médité qu'il entendait opposer à nos réclamations et

(1) Lyons à Granville, 8 juillet.

(2) Il ne dit pas, comme l'affirme faussement Sybel, *que le Roi n'avait pas pu empêcher*, il dit *qu'il n'avait pas cru pouvoir empêcher*. Ce qui impliquait au contraire qu'il l'aurait pu.

dont il ne s'est jamais départi : le gouvernement prussien était resté étranger à la négociation; s'appropriant le langage de Thile, il n'admit pas qu'on interpellât le Cabinet de Berlin sur une affaire qu'il n'avait pas connue et dont il n'était pas plus responsable que tout autre Cabinet européen. Cependant il reconnut que son premier ministre avait été tenu au courant des divers incidens de la question. Son intervention personnelle ainsi avouée, il prétendit n'être intervenu que comme chef de famille, non comme souverain; même comme chef de famille, son rôle avait été en quelque sorte passif : il n'avait pas pris part à la négociation, il avait refusé de recevoir un envoyé du Cabinet espagnol porteur d'une lettre de Prim; il n'avait pas encouragé le prince Léopold à accepter les ouvertures espagnoles, il s'était contenté de ne pas le lui interdire lorsque le prince, décidé à acquiescer, avait sollicité son consentement, à son arrivée à Ems. Il jugeait incompatible avec sa dignité souveraine d'exiger du prince qu'il renonçât à la couronne après ne lui avoir pas interdit de l'accepter; si spontanément, le prince retirait sa candidature, il s'abstiendrait de l'en détourner : il entendait lui laisser, après comme avant son acceptation, la plus entière liberté; lui-même s'était mis en communication avec le prince Antoine qui se trouvait à Sigmaringen et l'avait interpellé pour savoir l'influence que l'émotion causée en France exercerait sur son esprit et sur celui de son fils; il subordonnerait ses résolutions à sa réponse; il croyait inutile jusque-là de continuer l'entretien; il espérait être renseigné bientôt; cependant, quelque temps serait nécessaire, car il ne pouvait faire usage du télégraphe, ne possédant pas à Ems un chiffre pour conférer par cette voie.

Puis il s'expliqua sur nos actes : il approuvait la première partie de notre déclaration, mais il avait vivement ressenti la seconde; partant de cette idée que la Prusse n'avait aucune part à cette candidature, il voyait une appréciation mal fondée, presque une provocation, dans nos paroles sur « les vues d'une puissance étrangère; » notre émotion ne lui paraissait pas justifiée; nous exagérions la portée qu'aurait l'établissement d'un prince de sa famille sur le trône d'Espagne, ce que pour sa part il n'avait jamais désiré; le gouvernement actuel de l'Espagne était souverain, reconnu par toutes les puissances, et il n'imaginait pas comment nous pouvions le mettre en tutelle et nous

opposer au choix d'un souverain librement élu par la représentation du pays; il n'y avait qu'à attendre la réunion des Cortès : « C'est à Madrid et non auprès de moi, dit-il, que vous devriez agir. Vous n'avez qu'à employer votre influence à décider le gouvernement du Régent à renoncer à son projet; l'honneur de la France n'a été ni ne saurait être atteint par la résolution du prince de Hohenzollern; elle a été précédée par des négociations que le Cabinet de Madrid a librement ouvertes, et auxquelles aucun gouvernement n'a pris part; il ne peut donc y avoir un sujet de dissentiment ni de conflit, et la guerre ne peut sortir d'un incident dans lequel nulle puissance n'est intervenue (1). »

En résumé, le Roi refusait de donner un ordre ou un conseil aux Hohenzollern : il les avait interrogés sur leurs intentions et attendait leur réponse. Il rendit compte à sa femme de l'audience : « Hier, après ton départ, Benedetti était chez moi; il était calme et tranquille, excepté en parlant des journaux « qui demandent sa tête et un tribunal pour le juger. » Le Roi reproduit alors en substance le système sur le droit des Espagnols, etc. Il raconte que Solms lui a écrit de Paris que Gramont avait dit à Olozaga : « L'Espagne reste pour la France tout en dehors du jeu, mais nous voulons la guerre avec la Prusse. » Ainsi Gramont a tout à fait découvert sa morgue autrichienne contre nous. » Encore une information de diplomate. En réalité, Olozaga trouvait tout naturel qu'on s'adressât à la Prusse et non à l'Espagne et Gramont disait à qui voulait l'entendre : « Nous ne voulons pas la guerre avec la Prusse et c'est pourquoi nous lui demandons de retirer la candidature qui nous obligerait à la lui faire. »

Le récit de cette audience, qui nous parvint le 10 juillet, ne diminua ni nos perplexités ni nos alarmes. Le Roi y avait fait des aveux significatifs prouvant sa participation, et cela même donnait plus d'importance à son refus de faire disparaître, par l'ordre ou par le conseil (l'un ou l'autre revenait au même), le projet qu'il avait connu et approuvé. Il reprenait, en lui donnant des développemens plus amples, la thèse inacceptable de

(1) Les documens prussiens donnent aux réponses du Roi une raideur qu'elles n'ont pas dans le rapport de Benedetti. La chronique du *Journal officiel* (9 juillet) dit : « L'ambassadeur de France près la Confédération, s'étant rendu de Wilbad à Ems, est reçu par le Roi, et prie Sa Majesté d'interdire au prince de Hohenzollern d'accepter la couronne d'Espagne, le Roi refuse. »

Thile que le gouvernement prussien aurait tout ignoré, quoique le Roi et Bismarck eussent tout su. Le gouvernement prussien était-ce Thile? n'était-ce pas Bismarck et le Roi? Supposez Louis XIII disant à un gouvernement étranger : Je savais, le cardinal de Richelieu était instruit, mais du reste l'affaire était inconnue à mon gouvernement? « N'était-ce pas une pensée trop subtile, a dit Scherr (1), que celle qui prêtait aux hommes en général, et aux Français en particulier, la naïveté de croire à cette « connaissance non officielle » que l'on avait de la candidature, et à la « non-connaissance officielle, » dans laquelle on restait à cet égard.

C'est précisément cette façon de jongler sur les mots qui devait contribuer à répandre, en France et ailleurs, l'opinion que la candidature Hohenzollern était, « depuis *a* jusqu'à *z*, une ruse inventée à dessein par le gouvernement prussien. » Cette ruse était particulièrement transparente en Prusse où Roi et État c'est tout un. Et c'est Bismarck qui nous l'a appris : « Vous contestez au Roi,. disait-il après la convention de Gastein, la possession de la moitié prussienne du duché de Lauenbourg en prétendant qu'elle appartient non pas au Roi mais à l'État. Le vice de cette prétention est de séparer le Roi de l'État, séparation impossible en Prusse au point de vue également du droit, des faits et de la politique (2). »

Roi et État, nous dit-on, sont en effet la même chose quand le Roi agit en qualité de roi. Mais dans le Roi il y a un chef de famille qui en est distinct, et quand c'est le chef de famille qui agit, l'État n'est pas identifié avec lui. Scherr, dont le livre sur la guerre n'est d'un bout à l'autre qu'un pamphlet furibond contre la France et contre l'Empire, convient qu'il « faut dire maintenant à l'honneur de la vérité que l'on ne peut savoir mauvais gré aux Français si la distinction entre le roi Guillaume comme chef de la maison Hohenzollern et le roi Guillaume comme roi de Prusse était trop fine, fine comme un cheveu, pour qu'ils y prissent garde (3). » L'Allemand se trompe; cela ne nous paraissait pas trop fin et nous comprenions la distinction, mais nous la jugions divertissante. Celà nous rappelait le maître Jacques de notre Molière, tantôt cuisinier, tantôt cocher, selon le costume

(1) Scherr, *1870-1871*, p. 114.
(2) Discours du 20 février 1866.
(3) Johannes Scherr, *1870-1871*, p. 110-111.

qu'il revêtait et disant à Harpagon : « Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre. — C'est à tous les deux, » répond Harpagon. Nous aussi nous disions au maître Jacques royal, tantôt chef de famille, tantôt roi : C'est à tous les deux que nous voulons parler. En effet, le Roi n'était chef de famille que parce qu'il était roi de Prusse. Mais ne considérât-on que le chef de famille, cela ne le soustrayait pas à notre action. Un chef de famille ne peut pas valablement donner à un prince, non subordonné, l'autorisation d'accepter une couronne, si lui-même n'y est pas autorisé par les grandes puissances. Et si cette autorisation n'a pas été obtenue, son devoir strict, en tant que membre de la grande famille européenne, est d'interdire au prince une brigue qui devient une cause de perturbation. C'est ce que nous demandions au roi de Prusse. Ottokar Lorenz ne conteste pas, comme l'avait fait à tort Sybel, que le Roi eût le pouvoir d'interdire, « mais, dit-il, il était impossible qu'une telle défense fût faite sur l'injonction d'une puissance étrangère (1). » Et pourquoi donc? Est-ce la première fois qu'il en serait ainsi advenu? N'était-ce pas sur l'injonction publique de l'Angleterre que Louis-Philippe avait refusé aux Belges son fils Nemours pour roi, et aux Espagnols son fils d'Aumale pour époux de leur reine? N'était-ce pas sur l'injonction de la Russie et de la France que la reine d'Angleterre avait décliné l'offre de la couronne de Grèce pour son fils Alfred? En quoi offense-t-on ou humilie-t-on quelqu'un en lui demandant de se soumettre à une règle générale de droit international, à laquelle avant lui tout le monde s'est soumis et qu'il a lui-même contribué à établir?

VI

Que devions-nous penser de la démarche du Roi auprès des princes de Hohenzollern? Était-elle sincère ou était-ce une ruse nouvelle? Nous étions bien embarrassés de le savoir en lisant les appréciations de Benedetti; elles nous troublaient par leurs louvoiemens : « Faut-il conclure du langage que m'a tenu le Roi qu'il est résolu de se conformer à nos vœux, en laissant au

(1) Page 254.

prince de Hohenzollern l'initiative au lieu de la lui conseiller, afin d'éviter de faire personnellement une concession qui pourrait être sévèrement appréciée en Allemagne? ou bien ne veut-il que gagner du temps pour prendre, avant nous, des dispositions militaires, et laisser en même temps approcher la convocation des Cortès, afin de soutenir ensuite qu'il convient d'attendre le vote de cette assemblée? En ne considérant que son attitude et ce que j'ai recueilli dans son entourage, j'inclinerais peut-être à apprécier comme plus vraisemblable la première de ces deux hypothèses, si nous n'étions autorisés à nous montrer incrédules ou au moins défians (1). » Dans une lettre particulière du même jour, il ajoutait : « Je ne sais ce qu'il faut attendre de la sagesse de Sa Majesté, et je ne puis vous cacher qu'il nous faut peut-être compter davantage avec son habileté et son habitude de recourir aux expédiens. »

Notre impression fut que le Roi nous amusait. Nous sentant au milieu de menteurs, craignant à chaque instant d'être surpris par une nouvelle perfidie, hantés par cette date du 20 juillet présente devant nos yeux comme un épouvantail, nous ne pouvions croire à la véracité d'aucune parole des auteurs du guet-apens que nous essayions de déjouer. Et cette démarche du Roi, qui était sincère et dont l'intention était certainement pacifique, nous parut un épisode de plus de la comédie de duplicité dont nous avions été enveloppés : la réponse des princes consultés serait qu'ils persistaient dans leur compétition, de telle sorte que le Roi ne s'adressait à eux que pour abriter sa responsabilité derrière la leur. Nous jugeâmes la négociation close virtuellement et toute espérance de paix évanouie. Je retrouve ce sentiment dans un petit billet de moi adressé à Gramont (9-10 juillet) après lecture de la dépêche de Benedetti qu'il m'avait communiquée : « Mon cher ami, je convoque tous nos collègues chez vous aujourd'hui à deux heures. La dépêche de Benedetti est fort claire; elle confirme tous mes pressentimens, et dès maintenant la guerre me paraît imposée : il n'y a plus qu'à s'y résoudre intrépidement et vivement. — A vous. »

Nos collègues jugèrent la situation comme nous et, en attendant les résolutions à adopter le lendemain, dans le Conseil, sous la présidence de l'Empereur, nous priâmes Gramont d'écrire et

(1) Télégramme du 9 juillet.

de télégraphier à Benedetti que nous étions de plus en plus débordés par l'opinion publique, que nous comptions les heures et qu'il fallait absolument insister pour obtenir une réponse du Roi, qu'il la fallait pour le lendemain. Le surlendemain serait trop tard (1).

L'Empereur, de son côté, arrêtait avec Le Bœuf une mesure très grave. Il envoya le colonel d'état-major Gresley à Alger, porter à Mac Mahon l'ordre d'embarquer le plus tôt possible les troupes d'Afrique destinées à opérer sur le continent, en lui annonçant qu'il était appelé à prendre le commandement d'une armée; les troupes les plus éloignées devaient être arrivées à Alger le 18 juillet. En outre, des généraux de l'artillerie et du génie furent chargés d'une inspection confidentielle, c'est-à-dire en habits bourgeois, dans les places du Nord-Est, afin d'être mis en mesure de suppléer aux manquans qui seraient signalés; tous les généraux de brigade reçurent l'ordre de vérifier si les bureaux de recrutement étaient en mesure d'expédier tout de suite les ordres de rappel; l'intendant général Blondeau, directeur de l'administration de la Guerre, fut autorisé à dépasser d'un million les crédits alloués pour les services administratifs.

VII

Le 10 juillet, on se croyait généralement placé, par les atermoiemens suspects du roi de Prusse, entre une résignation déshonorante et la bataille. Cette conviction inspira à Thiers une démarche grandement honorable. Il assistait aux séances de la Chambre, très attentif, mais silencieux, recommandant la prudence, sans cependant repousser l'hypothèse de la guerre, car il connaissait trop bien nos intérêts en Espagne pour admettre qu'on y laissât tranquillement s'introniser un prince prussien. Cette éventualité se rapprochant, il eut l'idée patriotique d'offrir son assistance à l'Empereur. Il aurait pu me confier cette bonne pensée et je l'aurais immédiatement introduit à Saint-Cloud. Mais cela lui eût paru trop compromettant. Il eut recours à un biais. Il se rendait tous les dimanches rue de Morny, chez Mme Roger, belle-sœur de Philippe de Massa, jeune officier d'un

(1) Télégramme de Gramont, 11 juillet, 1 heure du matin.

esprit brillant, d'une charmante distinction de manières et de caractère, écuyer de l'Empereur, bien vu aux Tuileries, en relations intimes avec le duc et la duchesse de Mouchy. Le dimanche 10 juillet, il envoya Massa chez la duchesse pour l'engager à faire savoir à l'Impératrice que, si on ne réussissait pas à éviter la guerre, l'Empereur pouvait compter sur son patriotisme : il appuierait à la tribune la demande des crédits militaires, afin qu'ils fussent, comme cela était désirable, votés à l'unanimité, et il s'associerait à tous les efforts du gouvernement. Ce n'était pas une demande formelle d'être reçu, mais une indication très claire qu'il serait bien aise qu'on l'appelât. Une telle démarche était des plus naturelles. C'est l'Empereur qui avait fait les premières avances en envoyant à Thiers par Le Bœuf la prière de défendre le contingent, et Thiers fort galamment offrait de compléter le service qu'on lui avait demandé par un service encore plus considérable qu'on ne lui demandait pas.

Massa se rendit boulevard de Courcelles, chez la duchesse de Mouchy. Elle estima qu'un pareil message devait être communiqué sans retard, et partit aussitôt pour Saint-Cloud. Au lieu de s'adresser à l'Impératrice, elle alla à l'Empereur qui, morne et préoccupé, se promenait dans le parc. Elle lui répéta ce qu'elle venait d'entendre. Et comme l'Empereur accueillait cette communication sans empressement, avec froideur même, elle insista, s'appuyant sur la force qu'un tel concours donnerait : « Sans doute, répondit Napoléon III, M. Thiers connaît très bien les questions militaires ; mais c'est un démolisseur, il a démoli tous ceux qui se sont confiés à lui. D'ailleurs, nous n'en sommes pas là, et ce n'est pas le moment de faire des changemens dans le gouvernement. Faites-lui répondre que, sur les bancs de l'opposition aussi bien qu'au ministère, l'Empereur compte sur le patriotisme de l'historien du *Consulat et de l'Empire*. La duchesse transmit ces paroles à Massa, qui vint la chercher chez elle à cinq heures. La réponse n'était pas heureuse. Ce n'était pas le cas de caractériser la conduite générale de Thiers : le seul de ses actes qu'il y avait lieu de se rappeler, c'était son discours du 30 juin, dans lequel il avait si admirablement défendu l'armée contre ses amis et rendu justice à la politique nouvelle de l'Empereur, discours pour lequel on lui devait une gratitude qu'on ne lui avait pas encore manifestée. Un compliment bien fait n'était pas l'accueil dû à cette bonne volonté. « Remerciez,

aurait dû dire l'Empereur, remerciez M. Thiers, et dites-lui que je serais enchanté de causer avec lui tel jour, à telle heure. » N'avoir pas appelé Thiers à ce moment est aussi incompréhensible que de n'avoir pas donné autrefois le portefeuille de l'Instruction publique à Victor Hugo. Une antipathie personnelle invincible peut seule expliquer cette faute d'un souverain si habituellement attentif à ne pas blesser. Je la lui eusse épargnée, s'il m'avait raconté le fait. Malheureusement il avait profondément gravée dans l'esprit la funeste recommandation de son oncle : « N'accordez complètement votre confiance à personne. » Il avait pourtant conservé le souvenir de cette ambassade de la duchesse de Mouchy lorsqu'en partant pour l'armée, il dit à Le Bœuf : « Thiers pourrait être votre successeur. » Thiers s'en souvint aussi, mais autrement.

Le 11, nous arrivâmes au Conseil avec l'intention de prendre des mesures militaires. Gramont lut deux télégrammes parvenus le matin qui modifièrent notre manière de voir. Dans l'un, Benedetti racontait que le Roi l'ayant rencontré la veille, à la fin de la promenade, l'avait abordé, lui avait dit qu'il n'avait aucune réponse du prince, et, sur sa prière, lui avait accordé une nouvelle audience. Dans un second télégramme, il disait : « Vous me permettrez d'ajouter qu'à mon sens, la guerre deviendrait inévitable, si nous commencions ostensiblement des préparatifs militaires. » Comme, tout en envisageant avec fermeté la possibilité d'une guerre, nous ne tenions nullement à la rendre inévitable, nous décidâmes d'ajourner toute mesure compromettante : nous ignorions celle prise par l'Empereur avec Le Bœuf et dont les effets auraient pu être sérieux si la négociation n'avait été terminée avant qu'elle fût exécutée. Nous n'autorisâmes que la création des 4es bataillons et le rappel des permissionnaires. L'amiral Rigault, qui, en général, assistait à nos délibérations sans mot dire, demanda alors l'autorisation de rappeler six mille marins. Le Conseil refusa, craignant de brusquer les événemens; alors l'amiral, prenant son portefeuille dans ses mains, dit : « C'est à prendre ou à laisser. » Et devant cet ultimatum nous revînmes de fort mauvaise grâce sur notre refus.

VIII

L'audience accordée par le Roi le 11 juillet à Benedetti eut encore un caractère dilatoire. Le Roi avait, en effet, reçu la veille une lettre du prince Antoine qui ne l'avait pas satisfait : « Le cousin, écrit le Roi, est très impressionné de la tournure que prennent les choses à Paris, mais il croit qu'il ne peut pas reculer, et que c'est moi qui dois rompre. J'ai répondu que je ne pouvais rien faire dans cette affaire, mais que j'approuverais une rupture de son côté (avec joie). » Il trouve les cousins bien durs à comprendre, et il envoie un second messager à Sigmaringen, le colonel Strantz, chargé d'une lettre qui disait : « Il est visible que la France veut la guerre, mais, dans le cas où le prince Antoine aurait décidé la renonciation du prince héréditaire à la candidature espagnole, le Roi, comme chef de la maison, serait d'accord avec lui, comme lorsqu'il avait exprimé quelques semaines auparavant son assentiment à l'acceptation. » Et le Roi écrivait encore à la Reine : « Dieu veuille que les Hohenzollern aient une bonne compréhension. » Inquiet de notre insistance comme nous l'étions nous-mêmes de ses ajournemens, il avait télégraphié à Roon rentré à Berlin : « Les nouvelles de Paris qui ont été communiquées à Votre Excellence par l'Office des Affaires étrangères exigent que vous prépariez les mesures nécessaires pour la sûreté de la province du Rhin, de Mayence et de Saarbrück. » Roon avait répondu, après avoir délibéré avec les ministres et les généraux présens, qu'aucune mesure spéciale n'était immédiatement nécessaire, que Saarbrück pouvait être mis en vingt-quatre heures, et Mayence en quarante-huit, en état de défense. Si la guerre paraissait indispensable, il conseillerait la mobilisation de l'armée d'un seul coup.

La seconde audience du 11 à midi n'améliora donc pas l'état des choses; elle l'empira plutôt. Le Roi, ne pouvant raconter ses pourparlers jusque-là inutiles avec les cousins de Sigmaringen, inventa une fable : « Le prince Léopold comptant que, selon le programme de Prim, les Cortès ne seraient convoquées que dans trois mois et qu'alors seulement la combinaison serait rendue publique, avait cru pouvoir s'éloigner sans inconvénient (1).

(1) Les dépêches envoyées par Salazar après le consentement du Roi et reproduites par le major Versen démentent cette affirmation et établissent que c'est

Mais il avait dû maintenant rejoindre son père et l'on pouvait espérer une réponse définitive de lui le soir ou le lendemain. » Il faut remarquer ici que ce que le Roi attend ce n'est pas la décision du père Antoine, au nom de son fils, c'est celle du prince lui-même. C'était le prince qui avait sollicité son assentiment et c'était lui et non son père qui devait renoncer s'il y avait lieu.

Benedetti lui disant qu'à Paris on ne croirait pas à l'absence du prince héritier, le Roi répondit : « Si vous dites la complète vérité comme je vous la dis, on doit vous croire, et si néanmoins on ne vous croit pas, c'est qu'on aurait un motif pour cela et je crois bien connaître ce motif par les déclarations de Gramont : c'est qu'il veut la guerre, et les armemens en France me sont bien connus. Je ne dois pas vous cacher que je prends moi-même mes précautions pour n'être pas surpris. » Il comprit aussitôt l'imprudence d'un tel aveu, et il essaya de le reprendre ou au moins de l'atténuer : « Il avait encore confiance dans le maintien de la paix : elle ne serait pas troublée si l'on voulait attendre à Paris qu'il fût en mesure d'y contribuer en lui laissant le temps nécessaire (1). » Toujours aimable, il invita encore Benedetti à dîner pour le lendemain.

Benedetti, de plus en plus pressant, fit part au Roi de l'impatience du Sénat et du Corps législatif, de l'obligation où se trouvait le gouvernement de l'Empereur d'y satisfaire et du péril de cet état de choses accru par chaque jour de retard. Et il rétorqua les argumens repris par le Roi sur la distinction entre le Roi et le chef de famille. Ce fut en vain. Le Roi demeura inébranlable dans son système : « Je n'ordonnerai ni ne conseillerai à mes parens, que j'ai autorisés à accepter, de revenir sur leur résolution, mais si, spontanément, ils y reviennent eux-mêmes, j'approuverai leur renonciation comme j'ai approuvé leur acceptation. » Et il demanda instamment de télégraphier en son nom, sans perdre un instant, qu'il croyait recevoir « ce soir ou demain

bien en juillet que l'affaire devait être enlevée et que ce voyage du prince n'est qu'une fiction.

(1) Pour la seconde audience comme pour la précédente les documens prussiens racontent les réponses du Roi sans aucune des atténuations de Benedetti. Voici en effet comment le *Journal officiel* donne cette seconde entrevue : « 11 juillet. Le comte Benedetti insiste auprès du Roi pour que Sa Majesté engage le prince de Hohenzollern à se désister de la candidature au trône ; le Roi repousse cette demande. »

une communication du prince Léopold. » Il s'empresserait alors de donner une réponse définitive.

Dans l'après-midi de ce même jour, le 11, nous étions nous-mêmes aux prises avec l'opposition intraitable de la Chambre. Quoique nous n'eussions rien à annoncer, nous crûmes ne pas devoir refuser quelques paroles aux exigences publiques. Gramont monta à la tribune et dit : « Le gouvernement comprend l'impatience de la Chambre et du pays, il partage ses préoccupations ; mais il lui est impossible de porter à leur connaissance un résultat définitif. Il attend la réponse d'où dépendent ses résolutions. Tous les Cabinets auxquels nous nous sommes adressés paraissent admettre la légitimité de nos griefs. J'espère être très prochainement en mesure d'éclairer la Chambre, mais aujourd'hui je fais appel à son patriotisme et au sens politique de chacun de ses membres pour les prier de se contenter pour le moment de ces informations incomplètes. »

Nonobstant cette invite, Emmanuel Arago, dominant de sa voix tonitruante tous les murmures, demanda « si les questions adressées à la Prusse n'ont trait qu'à l'incident spécial, qu'à l'offre faite par le maréchal Prim à un prince prussien ; s'il en est ainsi, dit-il, je crois qu'on doit espérer une réponse satisfaisante, une assurance de paix ; mais, si les questions sont complexes et de nature à soulever d'autres discussions que l'incident Hohenzollern, nous serions malheureusement obligés de les considérer comme offrant d'autres prétextes à une déclaration de guerre. »

Notre déclaration du 6 juillet, uniquement relative à l'incident spécial, *n'était donc pas une déclaration de guerre*, comme l'avait hurlé tout d'abord le même orateur. Gramont s'éleva dans l'intention d'affirmer que nous n'avions soulevé aucune question étrangère à la candidature espagnole et que nous n'en soulèverions aucune autre. Une tempête véritable, venue de la Droite, ne lui permit pas de proférer une parole, et il fut malgré lui condamné, par le vote de la clôture, à un silence dont triompha la mauvaise foi des opposans : « On tirera du silence du ministre telle conséquence que de raison, » dirent-ils. De telle sorte que les observateurs, peu au courant de la véritable réalité, purent, imputant à la volonté du gouvernement les manœuvres qui étaient la tactique de ses adversaires, écrire, comme le fit Waldersee, attaché militaire prussien : « La

situation est aussi grave que possible. D'après mon entière conviction, les Français veulent la guerre, que Hohenzollern se retire ou non. » Lyons, présent à la séance, tira de l'incident la seule conséquence qu'on en devait honnêtement tirer : « Il est vrai que le pays est excessivement impatient et que plus le temps marche, plus le parti de la guerre devient exigeant. Il a, en effet, déjà proclamé que le règlement de la question Hohenzollern n'était plus suffisant et que la France doit exiger une satisfaction au sujet du traité de Prague (1). »

Mon interprétation ne fut pas différente de celle de l'ambassadeur anglais. Au sortir de la séance, j'écrivis à l'Empereur à Saint-Cloud (11 juillet, 6 heures du soir) : « Sire, il se produit en ce moment au Corps législatif un mouvement qu'il importe que je signale à Votre Majesté. Lorsque, après la déclaration très bien accueillie de Gramont, Emmanuel Arago a demandé au ministère : « Avez-vous soulevé d'autres questions que celle du prince de Hohenzollern? » Gramont s'étant levé pour répondre, la Droite, avec une ardeur singulière, s'y est opposée. Cette attitude s'explique par le patriotisme, sans doute, mais aussi par les idées qui se manifestent dans les couloirs. La Droite déclare tout haut que l'affaire Hohenzollern ne doit être considérée que comme un incident, que, la solution fût-elle favorable, il faut ne pas s'arrêter, soulever la question du traité de Prague, et placer résolument la Prusse entre un Congrès accepté et la guerre. Ce langage était tenu à la fois par MM. Gambetta, Montpayroux dans la Gauche, Jérôme David et Pinard du côté de la Droite, et les uns et les autres annonçaient tout haut l'intention d'attaquer le Cabinet s'il s'arrêtait après le dénouement de l'affaire Hohenzollern. M. Thiers s'exprimait avec une extrême vivacité dans le sens contraire ; il estime que la reculade prussienne, à laquelle il croit plus que moi, serait une satisfaction dont il faudrait se contenter. »

IX

Cependant les excitations ne nous amenèrent pas à élargir le débat comme on nous le demandait et nous le maintînmes

(1) A Granville, 12 juillet 1870.

strictement dans les termes où nous l'avions engagé : la candidature Hohenzollern et rien au delà. Le Roi avait été satisfait du langage que nous avions tenu dans la séance du 11. Il écrivit à sa femme : « Le discours calme de Gramont est probablement la suite du télégramme de Benedetti après notre entretien d'hier à dix heures du matin, que je t'ai écrit. » Le Roi se méprenait : ce qui avait rendu calme Gramont, c'était notre décision personnelle de ne pas cesser de l'être, non le récit de la seconde audience de Benedetti qui, au contraire, nous avait fort peu rassurés. Nous ne pouvions nous décider à croire qu'en effet le prince avait entrepris un voyage dans le Tyrol, alors qu'à chaque instant une députation espagnole pouvait venir lui offrir la couronne. Cette invraisemblance nous faisait craindre que ce ne fût que pour gagner du temps et se rapprocher du 20 juillet que ce prétendu voyage avait été imaginé.

Gramont exprima à Benedetti la disposition d'esprit dans laquelle nous mettait la perpétuelle échappatoire du Roi : « Au point où nous en sommes, je ne dois pas vous laisser ignorer que votre langage ne répond plus comme fermeté à la position prise par le gouvernement de l'Empereur. Il faut aujourd'hui l'accentuer davantage. Nous ne pouvons pas admettre la distinction entre le Roi et son gouvernement qui vous a été exposée. Nous demandons que le Roi défende au prince de persister dans sa candidature. » Jusque-là, la négociation de Benedetti avec le Roi en était restée exactement au même point. Elle avait consisté à conjuguer le verbe attendre. « J'attends une lettre des princes, avait dit Guillaume. — Votre Majesté a-t-elle reçu la lettre qu'elle attend ? » C'est à quoi s'était réduit le dialogue entre l'ambassadeur et le Roi.

Benedetti écrivait à Gramont : « Je ne ménage ni mon temps ni ma peine et je me désole de ne pouvoir réussir. » Depuis, dans un écrit apologétique et sophistique contre Gramont, il a prétendu que s'il n'avait pas obtenu du Roi une intervention directe, par ordre ou par conseil, auprès des princes de Hohenzollern, il l'avait amené par son habileté à faire le sacrifice des vues politiques de ses conseillers et l'avait conduit à déclarer qu'il ne mettrait aucun obstacle à la renonciation de Léopold. Or, il résulte des lettres du Roi à la Reine et des messages envoyés à Sigmaringen qu'avant l'arrivée de Benedetti à Ems, Guillaume avait fait le sacrifice d'une candidature dont il n'avait

jamais été fort partisan; que, sans en ordonner ou en conseiller le retrait, il avait insinué, d'une manière transparente, qu'il serait enchanté que ses parens en prissent l'initiative et que, dans ce cas, il approuverait immédiatement leur résolution. Dès sa première audience, il avait informé Benedetti de son interrogation à Sigmaringen. Benedetti n'avait donc pas eu à gagner ce qui lui était concédé d'avance dans l'esprit du Roi. Cette vanterie inutile n'accroît pas le mérite de sa négociation, mérite, d'ailleurs, très réel.

Faire accepter, sans le blesser, des paroles dures, par un roi très chatouilleux, être ferme sans être obséquieux ou mou, c'est ce que Benedetti a su faire et, ne serait-ce que par là, il s'est montré à la hauteur des diplomates les plus remarquables. Mais il a eu d'autres mérites. Harcelés par l'opinion et par nos propres inquiétudes, nous l'avions éperonné, pressé d'être énergique, et il avait su résister à nos impatiences, ne compromettre par aucune imprudence le but qu'il poursuivait. Il avait ainsi obtenu d'abord de négocier, ce qui était considérable après la prohibition de Bismarck, puis avait arraché au Roi des aveux précieux. « S'il avait posé un ultimatum, il nous aurait fait perdre les avantages que nous assurait la conduite déloyale tenue à notre égard à Berlin et à Madrid (1). » Il ne se contenta pas de rester prudent lui-même, il nous mit en garde contre les entraînemens. Il sut non seulement exécuter avec tact ses instructions, mais aussi ne pas suivre celles qu'il jugeait imprudentes. Ainsi, Gramont lui en ayant envoyé de nouvelles sur les dispositions de Serrano, il avait pris sur lui de ne pas s'en servir et de redresser la distraction de son ministre : « Vous savez que le Roi prétend que nous sommes uniquement fondés à demander au gouvernement espagnol de revenir lui-même sur la combinaison qu'il a conçue, et Sa Majesté n'aurait pas manqué de prendre prétexte de ce que je lui aurais dit pour insister dans ce sens. »

Cette première partie de la négociation d'Ems restera comme une des bonnes pages de notre histoire diplomatique. Elle eut une conclusion fort désagréable pour Bismarck : l'envoi par le Roi de Werther à Paris. Le Roi, malgré les insistances de son ministre, avait traité avec Benedetti dans deux audiences; on

(1) Benedetti à Gramont, 12 juillet.

pouvait dire, en subtilisant, que c'était en sa qualité de chef de famille et non en celle de roi. En envoyant son ambassadeur s'expliquer avec nous, il agissait en Roi et non plus en chef de famille et faisait de la question une affaire d'État. Nous fûmes donc satisfaits de la résolution royale, d'autant plus que, le débat étant transporté à Paris, entre un ambassadeur et des ministres, il prenait une allure plus libre.

Dans une note que je laissai chez Gramont, le 11 au soir, je lui recommandai de ne plus garder avec Werther les atténuations auxquelles Benedetti avait été obligé envers le Roi, d'insister sur le double caractère de menace et d'offense qu'avait la candidature et sur la réparation qui nous était due, de presser Werther, d'opposer des ripostes résolues aux finasseries déjà percées à jour, de contraindre à sortir de l'équivoque que nous ne pouvions plus prolonger, à nous tirer enfin de la période des arguties et à nous mettre en présence d'un *oui* ou d'un *non*. Nous avions été assez joués : il était temps d'en perdre l'habitude.

X

Avant même que Gramont et Werther se fussent abouchés, un coup de théâtre subit renversait toutes les prévisions. La mission de Strat à Sigmaringen avait encore mieux réussi que celle de Bartholdi à Madrid et l'affaire prenait un aspect nouveau.

Strat s'était dirigé d'abord vers Dusseldorff, afin d'apprendre en quel lieu se trouvaient le prince Antoine et le prince Léopold. Il avait su par de vieux serviteurs, en familiarité avec lui, que le prince Antoine était en son château à Sigmaringen, et que le prince Léopold ne voyageait ni en Suisse, ni ailleurs, comme le roi Guillaume l'affirmait faussement, mais qu'il était caché aux environs, afin d'échapper aux obsessions qu'il avait prévues. Ainsi orienté, Strat se rendit à Sigmaringen (8 juillet) (1); il y trouva le prince Antoine, à la fois troublé et irrité de notre déclaration. Aux premières ouvertures de Strat il répondit par un refus emporté : son fils n'était plus maître de ses résolutions, il était engagé, il avait donné sa parole; il ne pouvait reculer

(1) Ce moment de l'arrivée de Strat est établi dans une lettre du Roi à la Reine du 12 : « Le train du général Strat ayant eu un accident, il n'a pu arriver qu'hier soir à Sigmaringen. »

sans déshonneur. D'ailleurs, à quoi servirait cette reculade déshonorante? L'Empereur ne cherchait qu'un prétexte de guerre; celui-ci écarté, il en ferait surgir un autre. Strat démontra que le prince se trompait sur les intentions de Napoléon III; ces arrière-pensées de guerre n'existaient pas, et le désir d'un arrangement pacifique était sérieux et sincère. Puis, sans se perdre en sentimentalités inutiles sur les malheurs de la guerre et la terrible responsabilité de celui qui en est cause, il alla droit aux argumens pratiques. Il peignit, sous les plus sombres couleurs, la situation dans laquelle le prince Léopold allait se précipiter; il aurait à se débattre contre les complots des Alphonsistes et des Carlistes favorisés par la France, contre les intrigues des compétiteurs évincés et surtout de Montpensier, contre les révoltes républicaines: à l'annonce de sa candidature, il y avait eu une immense majorité en sa faveur dans les Cortès, mais, chaque jour, sous l'action de la crainte ou de la haine, cette majorité s'affaiblissait, et le mieux qui pût survenir était qu'elle restât suffisante pour imposer le devoir d'arriver et insuffisante pour assurer la force de se maintenir. Il n'aurait probablement pas le temps de s'asseoir sur ce trône aux pieds boiteux; il serait culbuté en y montant; bien heureux s'il se tirait de l'aventure la vie sauve; on l'appelait à une catastrophe, non à un règne. Strat attira ensuite l'attention du prince sur la situation en Roumanie de son fils Charles objet de sa sollicitude: une conspiration redoutable était ourdie contre lui; les fils en étaient à Paris; il dépendait de l'Empereur de les couper ou de les faire mouvoir; il les couperait si Léopold renonçait; il les ferait mouvoir s'il s'obstinait; était-il sage de compromettre un trône assuré pour conquérir un trône problématique?

Nonobstant ces considérations, le prince ne se laissa pas fléchir. Mais la mère assistait à ces entretiens poignans : elle fut troublée, émue, terrifiée, convaincue. Alors, entraînée par sa double inquiétude maternelle, elle vint en aide à Strat, et elle s'employa à vaincre la résistance de son mari. Malgré ses larmes, elle n'y réussit pas pendant deux jours, et le prince répondit à la première lettre interrogative venue d'Ems qu'il était prêt à obéir, mais que volontairement il ne retirerait pas la candidature de son fils. La mère ne se laissa pas décourager. Le troisième jour enfin (11 juillet), elle l'emporta, et le père fit taire le Prussien et l'ambitieux. « Cette résolution, m'a répété plusieurs fois

énergiquement Strat, a été un acte vraiment spontané, le coup d'un cœur paternel, qu'aucune influence extérieure ne détermina. Personne avant moi n'avait conseillé ou demandé le retrait de la candidature, et pendant mon séjour au château de Hohenzollern, personne non plus n'est venu ni directement ni indirectement à mon aide. Le roi Guillaume a été véridique en affirmant maintes fois qu'il était resté complètement étranger à la renonciation ; qu'elle avait eu lieu en dehors de toute pression de sa part ; qu'il ne l'avait ni ordonnée ni conseillée ; j'ignorais même alors qu'il l'eût souhaitée. »

Lorsque le prince Antoine annonça sa résolution à son fils, celui-ci refusa de l'adopter : les mêmes scrupules honorables qui l'avaient fait hésiter si longtemps à accepter à cause de ses rapports avec Napoléon III le rendaient rétif à renoncer à cause de ses engagemens envers Prim et Bismarck. Sa femme ne pouvait se décider à rejeter de sa tête la belle couronne, objet de sa convoitise, qu'elle y sentait déjà posée. Ramener le prince eût demandé du temps et l'on était pressé. Strat obtint du père qu'il fît acte d'autorité et prît sur lui de renoncer au nom de son fils, sachant que Léopold n'oserait le démentir publiquement. Et voilà comment la renonciation, au lieu d'être faite comme l'acceptation, par Léopold, le fut par le prince Antoine. Le prince Antoine eût du moins voulu, avant d'informer les Espagnols et le public, avertir le chef de la famille conformément au statut familial, mais cette démarche exigeait encore du retard, et Strat, ignorant les vraies dispositions du Roi, redoutait que de là ne vînt quelque opposition. Il obtint que la publicité ne fût pas différée. Le prince Antoine y consentit d'autant plus volontiers, que connaissant, lui, les désirs secrets du Roi, il était certain que le chef de la famille ne lui en voudrait pas de cette infraction à la discipline familiale.

Strat, sans perdre une minute, expédia le soir même du 11 un télégramme chiffré à Olozaga lui annonçant l'heureux résultat, télégramme qui parvint à Paris tard dans cette soirée du 11. Ce télégramme venait de partir lorsque arriva l'envoyé du Roi, le colonel Strantz, retardé par un accident de voiture (1). Le prince

(1) On voit ce qu'il faut penser de la supposition fantaisiste, émise plus tard par Benedetti, dans un dessein d'exaltation personnelle que « cette transmission de la dépêche du prince Antoine avait été concertée entre Ems et Sigmaringen et que, le 12, le Roi avait entre les mains l'expédition de la dépêche que le prince Antoine adressait le même jour à Olozaga. »

Antoine le mit au courant, et celui-ci immédiatement télégraphia à son maître la résolution déjà communiquée à Olozaga. Le 12 au matin, trois télégrammes en clair furent expédiés par le prince Antoine. Le premier : « Au maréchal Prim, Madrid : — Vu la complication que paraît rencontrer la candidature de mon fils Léopold au trône d'Espagne, et la situation pénible que les derniers événemens ont créée au peuple espagnol, en le mettant dans une alternative où il ne saurait prendre conseil que du sentiment de son indépendance, convaincu qu'en pareilles circonstances, son suffrage ne saurait avoir la sincérité et la spontanéité sur lesquelles mon fils a compté en acceptant la candidature, je la retire en son nom. » Le second adressé à Olozaga : « A Monsieur l'ambassadeur d'Espagne à Paris : — Je crois de mon devoir de vous informer, comme représentant d'Espagne à Paris, que je viens d'expédier à Madrid, au maréchal Prim, le télégramme suivant (suivait le texte donné plus haut). » Le troisième télégramme était adressé aux principaux journaux de Berlin et d'Allemagne, notamment à la *Gazette d'Augsbourg*, à la *Gazette de Cologne* et aux agences télégraphiques allemandes : « Le prince héritier de Hohenzollern, pour rendre à l'Espagne la liberté de son initiative, renonce à la candidature au trône d'Espagne, fermement résolu à ne pas laisser sortir une question de guerre d'une question de famille, secondaire à ses yeux. — Par l'ordre du prince, le conseiller de la Chambre : LESSER. »

Le télégramme à Prim revint de Madrid à Paris le soir vers cinq heures. La dépêche à Olozaga arriva à Paris à 1 h. 40. Celle aux journaux allemands parvint dans l'après-midi, assez tôt pour que les agences pussent, avant le soir, en expédier la nouvelle à leurs correspondans, cercles, banquiers, journaux, etc. La *Gazette de Cologne*, la *Gazette d'Augsbourg*, et autres journaux l'insérèrent dans leur édition du soir. Ainsi la nouvelle ne parvint pas de Madrid à Paris : elle arriva simultanément à Paris et à Madrid et peu après, directement aussi, dans tous les centres importans d'Europe.

En même temps que les télégrammes volaient vers Paris et Madrid, Strat et le colonel Strantz quittaient Sigmaringen, l'un rentrant à Ems avec une lettre du prince Antoine expliquant les motifs de sa résolution spontanée, l'autre apportant à Olozaga l'original même de la renonciation.

Il restait encore à Sigmaringen un personnage qui, comme

tout le monde dans cette période, attendait. C'était l'amiral Polo de Bernabé. Depuis plusieurs jours déjà il était arrivé portant la lettre officielle de Prim, qui offrait la couronne au prince Léopold. Le prince Antoine, délibérant encore, lui avait dit, comme le roi de Prusse le disait à Benedetti, que le prince voyageait dans le Tyrol. Et l'amiral attendait son retour. La renonciation décidée, le prince Antoine l'en instruisit, lui disant que, maintenant, il devait considérer sa mission comme terminée et rentrer à Madrid. L'amiral lui objecta que, malgré cette assurance, sa mission ne prendrait fin que lorsque le pli dont il était porteur ayant été remis au prince Léopold, celui-ci lui aurait donné sa réponse officielle. Il fallait donc tirer le prince de sa cachette, l'exhiber à l'amiral espagnol et en obtenir une lettre de renonciation officielle. Le prince refusa (1). Alors se passèrent entre le père et le fils des scènes très violentes. Ces princes de Hohenzollern, sous des formes charmantes, cachaient un fond de dureté tyrannique; autour d'eux, tout pliait sous une discipline de fer. Le père alla jusqu'à menacer son fils de le faire enfermer dans une maison de fous s'il persistait à lui désobéir. Le jeune prince finit par se soumettre (2) et remit à l'amiral sa renonciation. Quand le général Lopez Dominguez survint, l'amiral lui fit savoir qu'il n'avait plus qu'à retourner avec lui à Madrid, que tout était terminé.

ÉMILE OLLIVIER.

(1) Lettres de l'amiral Polo de Bernabé à Emile Ollivier, du 12 juillet 1888 et du 2 août 1888.

(2) Sur les dispositions du prince Léopold, j'ai les témoignages conformes des deux envoyés espagnols. L'amiral Polo de Bernabé m'a écrit (2 août 1888) : « Creo tambien la contrarietad del hijo por esa resolucion de su Padre. » — Lopez Dominguez m'a écrit également : « Ordén que aun contrariendole mucho acatabe il archiduque (prince) (17 juillet 1888). »

PIERRE ET THÉRÈSE (1)

DEUXIÈME PARTIE (2)

Aaberg, 19 août.

« Votre lettre, ma chère Léonie, a refait à ma suite les étapes de notre voyage de noces. L'enveloppe mériterait qu'on l'exposât dans un musée postal : elle prouve, par les copieux renvois qui la décorent, la sollicitude internationale de l'administration. Hollande, Devonshire, Pays de Galles, Écosse, et enfin cette Norvège incomparable que nous quitterons seulement pour rentrer en France, à l'automne : tel fut l'itinéraire suivi, après nous, par les huit pages qui m'apportent jusqu'ici votre tendre cœur et votre charmant esprit.

« Dieu! que vous écrivez joliment, mon amie! Que n'avez-vous infusé naguère un peu de ce talent à votre élève Thérèse? Je m'appliquais bien, pourtant, et vous ne ménagiez pas votre peine, quand j'élaborais des *styles* sous votre patronage! Mais le don n'y était pas. J'écrivais « trop précis; » je ne savais pas remplir des pages avec de l'inutile aimable et pimpant, comme cette paresseuse de Suze.

« Ah! le bon temps où l'atelier était encore salle d'études, où miss nous gouvernait! J'y pense souvent, à ce temps-là...

(1) *Published, Avril fifteenth, nineteen hundred and nine. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third nineteen hundred and five, by* Alphonse Lemerre.

(2) Voyez la *Revue* du 1er avril.

« Pour l'aimer; pas pour le regretter.

« Car je suis toujours heureuse. Mais oui, chère Léonie, plus heureuse qu'à la veille de mon mariage. Vous doutiez alors qu'un tel bonheur fût durable, je le voyais bien; vous me mettiez en garde contre les désillusions du lendemain. Tant de fois, — disiez-vous, — vous aviez vu cette éclatante flambée des fiançailles retomber et s'éteindre après le « oui » réciproque, — s'éteindre dans l'ennui, simplement, tristement!... Ma chère miss, c'est que vos fiancées ne se doutaient pas de ce qu'est l'amour, pas plus que vous d'ailleurs qui n'y comprenez pas grand'chose. Mon bonheur d'aujourd'hui n'est ni moins intense, ni moins exalté qu'avant le « oui. » Il est seulement... comment dire? moins nerveux, plus conscient, plus stable. Plus profond aussi, justement parce que je le comprends mieux.

« A la veille de mon mariage, c'était une sorte de divination qui m'enchantait, d'impatience qui me grisait; je courais éperdument vers ce que je pressentais être le bonheur. Aujourd'hui, si je n'écoutais que mon désir et mon égoïsme, je voudrais arrêter le temps. D'accord avec Pierre, nous avons suspendu notre voyage; notre séjour est l'endroit le plus solitaire, le plus dénué de tout divertissement : le bord d'un de ces lacs qui couronnent la crête montagneuse, entre les deux pays scandinaves. Un hameau de pêcheurs et de forestiers, cinq cents habitans au plus, dont les trois quarts sont des femmes, des enfans ou des vieillards, car bon nombre d'hommes adultes naviguent au loin; — dans ce hameau, une très simple villa habitée naguère par un pasteur; comme serviteurs, Gertrude et deux filles du pays. Voilà où a abouti notre périple : au plus de silence, au plus d'isolement, au plus possible de vie en face l'un de l'autre, loin de tout.

« Et j'entends bien, mon amie, que vous me questionnez, de votre parole nette et de vos yeux pénétrans. Vous me demandez, comme à la veille de mon mariage : « Mais qu'est-ce donc que ce bonheur? » Et je devine encore que vous me dédaignez un peu, vous qui ne croyez qu'aux joies de l'esprit, aux ferveurs de l'amitié; vous à qui l'amour apparaît comme une sorte d'asservissement de la volonté, causé par une fièvre physique. Je fus comme vous. Aux derniers jours de mes fiançailles, j'avais par momens un peu de honte de ma fièvre! Eh bien! aujourd'hui (voilà la grande révolution accomplie en moi par le mariage), cette honte est abolie. Je suis fière de n'être pas une froide in-

telligence, une forme insensible, mais totalement *une femme*, qui reçoit et donne la joie absolue, qui prononce dans son sens complet, fervent et sain, le beau mot d'amour! Maintenant, chère amie, je comprends la pensée de Pascal, sur laquelle nous buttions toutes les deux, et qui nous irritait : « Ni ange, ni bête! » C'est par l'accord physique que nous tendons, Pierre et moi, vers l'union morale absolue. Elle n'est pas encore réalisée : nous sommes partis de trop loin. Mais chaque jour nous en approche, et cela aussi est enivrant.

« Souriez-vous encore dédaigneusement, chère amazone aux bonnes joues rouges? Murmurez-vous encore : « On m'a changé ma Thérèse? »

« Je vais regagner un peu de votre estime en ajoutant : Notre bonheur, qui est absolu, je le sens critiquable sur un point : il est égoïste. Faites-moi l'honneur de croire que je reste assez lucide pour condamner cet égoïsme. Si heureuse que je sois ici, je n'accepterais pas toute une vie de ce bonheur. Pierre, lui, l'accepterait, ou du moins il le croit présentement, et me le dit. Mais je me reprocherais de confisquer à mon seul profit la force intellectuelle, sociale, qu'il incarne; et moi-même, je suis trop votre élève, j'ai trop fait mienne votre discipline morale, si généreuse : à la longue, le remords d'une vie exclusivement orientée vers ma joie finirait par la troubler, par l'aigrir. Je ne veux pas attendre cette minute-là; nous quitterons Aaberg en plein bonheur. Je veux que l'abandon de cette solitude soit un arrachement. Je sais bien que je pleurerai en passant le seuil de notre petite maison, mais il le faut!...

« Nous avons fixé notre rentrée en France au 15 septembre. Pour ne pas risquer d'être lâche et de me raviser à la dernière heure, j'ai d'avance engagé beaucoup d'amis, outre mon père et Suzanne, à nous rejoindre à Roquefon, durant la saison des vendanges.

« Je veux que Pierre rentre franchement dans la vie sociale. Je ne veux pas en faire cette chose romanesque et inutile : un amant. Moi-même, j'entends redevenir une femme comme les autres femmes. Notre solitude d'époux est belle, saine, légitime; je l'adore; mais elle ne peut pas, elle ne doit pas durer.

« En arrêtant ici ma lettre, chère miss, je manquerais à notre pacte de sincérité. Il tient toujours, et vous me le prouvez,

vous, en me grondant pour ce que vous appelez ma « submersion dans l'amour conjugal. » Je serai loyale, à votre exemple. N'attribuez pas au seul dégoût de l'égoïsme ma résolution de retour. Il y a aussi une raison de raison, moins héroïque. Je suis heureuse : mais je ne suis pas guérie de cette vague anxiété dont je vous faisais part avant mon mariage. Le présent m'angoisse pour l'avenir. Le souvenir des embûches qu'on me tendit pendant nos fiançailles me travaille. Pourquoi tant d'hostilités confuses auraient-elles désarmé depuis que Pierre est absent? La lutte est si âpre, me dit-on, dans les entreprises modernes où de gros intérêts sont en jeu, que des concurrens évincés ou seulement menacés ne reculent pas devant les pires calomnies pour ruiner le crédit de l'adversaire. Que trame-t-on loin de nous aujourd'hui? Je n'ose interroger mon mari là-dessus, ce qui vous montre bien que cette union, cette fusion des âmes, vers laquelle nous tendons, n'est pas encore accomplie. Pierre est tellement plus haut que moi par l'esprit, par la force, par la hardiesse, que j'hésite à lui découvrir ma pusillanimité; je me tais. Je me plonge dans le présent délicieux. Pierre près de moi, je ne redoute rien. Mais les rares minutes où je me trouve seule sont assaillies par cette anxiété. « Que nous réserve l'avenir? » Angoisse bizarre, que rien ne justifie : rançon, peut-être, d'un bonheur trop intense. On redoute instinctivement la révolte de la destinée. D'autre part, Pierre est si calme! si sûr de lui! si robuste!... Quelles cabales prévaudront jamais contre cette énergie, qui, jusqu'à présent, a triomphé de tout? N'importe; quand j'aurai repris, avec lui, la vie de tout le monde, il sera mieux en mesure de déjouer les pièges. Je ne veux pas que des ennemis lilliputiens, mais peut-être redoutables par leur nombre, ligottent ce géant, pendant qu'il dort contre mon cœur...

« Voilà, ma chère Léonie. Vous connaissez à présent le fort et le faible de votre Thérèse. Ni ange, ni bête, hélas! Comme nous toutes, sauf comme vous, qui êtes décidément beaucoup plus ange que moi. Mais je sais que vous m'aimez assez pour aimer mon bonheur, même en ne le comprenant pas. Soyez certaine qu'il ne me fait pas oublier notre amitié. Après mon mari, il n'y a, dans ma plus proche famille, personne que je chérisse autant que vous, ni à qui je pense aussi souvent. Si je ne gardais pas votre affection, quelque chose manquerait à ma

joie. Écrivez-moi encore, au moins une fois avant que nous quittions Aaberg. C'est promis, n'est-ce pas?

« Pierre se met à vos pieds et je vous embrasse.

« Thérèse.

« P.-S. — Oui, chère miss, un post-scriptum, contrairement à toutes les règles de correspondance que vous m'avez enseignées. C'est que je m'aperçois, en relisant ma lettre, que je ne vous ai donné aucune nouvelle des êtres sur qui vous m'en demandez; aucun d'eux, pourtant, ne m'est indifférent. Donc, voici : mon père et Suzanne sont à Trouville, où le baron Moulier (qui me semble gagner du terrain auprès de ma jolie sœur) déploie son élégance. Mme Chrétien et Maxence habitent Roquefon. Maxence a été très souffrant après mon mariage. Vous allez me taquiner et prétendre que ce fut par désespoir de cœur; non, ma bonne Léonie, ce fut simplement par excès de travail, neurasthénie, etc. Les médecins lui ont imposé de quitter Paris, et Pierre a gentiment offert à la mère et au fils une ancienne habitation de régisseur, dans le parc de Roquefon. Il paraît que six semaines de Gasgogne ont déjà rétabli le malade.

« Les Hémery, après quelques façons que j'attribue à la discrétion, m'ont promis de venir nous rejoindre à Roquefon, aux vendanges. Archères, Pontmagne, sont invités aussi. Vous ne manquerez donc ni de bridgeurs, ni de courtisans.

« Encore un baiser.

« T. »

II

Roquefon, — le château, et le village du même nom auquel s'adosse le château, — couronnent une des plus hautes collines de l'Albret. Debout depuis le XIe siècle, le donjon domine toute la contrée; les dictons du lieu publient qu'on peut, de son faîte, compter cent clochers alentour. De la terrasse principale, beaucoup moins élevée, et qui date seulement du XVIe, le paysage, masqué vers le nord par les futaies du parc, s'ouvre, immense encore, vers le midi. D'abord, il ondule en coteaux sourians, chargés de maïs, de vergers et de vignes, entrecoupés de métairies et de boqueteaux; puis il s'abaisse avec douceur vers le sombre océan des pinèdes. Soulevées de pittoresques vagues,

(car ces landes de Gasgogne sont accidentées), les pinèdes semblent encercler tout le fond du paysage. Au-dessus de leur ligne la plus lointaine, au lever ou à la tombée du jour, quand le temps est instable, on voit surgir une formidable crête de pics neigeux ou noirs, de cimes dentelées, d'éclatans glaciers, — tantôt confus comme un lavis de sépia sur le ciel de turquoise, tantôt en net relief, comme si la distance était subitement abolie... Un jeu de lumière a tout à coup relevé et rapproché magiquement la barrière méridionale de la France : les Pyrénées.

Jadis, quand Pierre Hountacque, petit garçon mal surveillé et d'ailleurs âpre à contraindre, polissonnait librement autour du domaine paternel, que de fois il avait déniché des merles sur les arbres du parc de Roquefon, alors friche et forêt vierge, arraché l'écorce de suriers, croqué des fruits caillouteux aux pommiers affranchis! Intrépide et le cœur pourtant en alarmes, que de fois il avait escaladé le donjon désert, pénétré, au risque de se rompre le cou, dans les salles où les solives de chêne tenaient encore après tant de siècles, mais où, çà et là, par une fenêtre éventrée, faisaient irruption les branches d'un arbuste poussé entre deux corbeaux!... Au pied d'une des tours basses qui regardaient le nord, un gouffre s'ouvrait, dont la rumeur populaire faisait les oubliettes du château : l'indompté gamin avait un jour volé la longue échelle du charpentier de Roquefon pour y descendre... Les métayers du voisinage le connaissaient bien, le petit Hountacque, le petit monsieur de la Bordeneuve. Ils le craignaient un peu, tout en admirant sa gentillesse et sa hardiesse. Familier avec eux, sans jamais oublier qu'il était un petit seigneur, il lui arrivait, les matins d'été, de manger à leur table la soupe de fèves et de pois carrés, avant d'aller les aider au dépiquage du froment. Alors il leur disait : « Quand je serai grand, j'achèterai le château et je le ferai rebâtir. Puis je ferai replanter le parc. Et ce sera plus beau que du temps de La Hire. » Les métayers riaient... « Refaire le parc, moussu Pierre! rebâtir le château. Tout l'argent des banquiers d'Agen y contiendrait!... »

Et voilà que le petit Hountacque, après avoir, plus de vingt années durant, disparu de la contrée, y était revenu. Il avait acheté le château et les terres, restauré la ruine, retracé et re-

peuplé l'immense parc. La vie avait de nouveau palpité derrière les pierres mémorables, la vie moderne, avec l'électricité, l'eau à profusion, les automobiles, le téléphone. Et le village agonisant de Roquefon, accroché aux contreforts ouest du vieux château régénéré, était, lui aussi, ressuscité. L'argent gagné pendant la reconstruction y avait répandu l'aisance, qu'entretenaient les touristes depuis que Baedeker et Joanne conseillaient la visite de Roquefon, « l'un des spécimens les plus complets de l'architecture locale entre le XIe et le XVIIe siècle. »

Dans cette région heureuse de l'Albret, où toutes les saisons de l'année sont clémentes, la saison par excellence est la jeunesse de l'automne, le temps béni des vendanges. Alors se modère l'excessive ardeur du soleil; sa lumière, moins aveuglante, dispense plus de valeur aux détails des sites. Les vignes jaunissent, rougissent, bleuissent, selon les cépages, déroulent aux versans des coteaux les merveilleuses couleurs d'un tapis de prière. L'horizon vert foncé des landes, un peu confus quand vibrait au-dessus la splendeur de juillet, précise ses plans successifs sous une clarté dorée, singulière, vraiment spéciale à ce coin du monde. Et, presque chaque jour, la chaîne pyrénéenne se dessine au fond du paysage, achevant un ensemble pittoresque qui ne ressemble à aucun autre, — participant de la douceur toscane aux horizons prochains et, vers les lointains, de la majesté des montagnes.

C'est par un tel milieu de septembre que Pierre avait ramené sa jeune femme dans ce Roquefon où, pour la première fois, ils s'étaient rencontrés, où le destin les avait voués l'un à l'autre. Suzanne les y avait rejoints, bientôt suivie par le baron Moulier, dont elle semblait de plus en plus agréer les attentions. Puis étaient venus Hémery et sa femme. Mlle Bricart, pourvue d'un congé de plusieurs semaines, avait débarqué au château ainsi que Pontmagne, vers la fin de septembre. Enfin, au début d'octobre, comme les chars attelés de bœufs conjugués amenaient aux pressoirs les derniers chargemens de comportes pleines, arriva Ludovic Archères, le poète compositeur, ami des Dautremont, qui, tout l'hiver et tout le printemps, avait triomphé sur les scènes mondaines de Paris. Et l'on attendait M. Dautremont, venant de Prévannes.

La dernière journée de vendanges fut de celles où la qualité

de la lumière, en Gascogne, atteint à une sorte de splendeur calme, d'éclatante sérénité.

— ... La sérénité, voilà le caractère de ce pays en cette saison. Dès l'heure méridienne où nous sommes, le calme doré du soir commence son enchantement.

Ainsi parlait Archères au baron Moulier. Ils fumaient, assis sur des sièges rustiques, au pied de la terrasse Louis XIII. Un orme gigantesque, planté, disait la légende, par Marguerite de Valois, ombrageait cet angle sud du château. En face, d'autres ormes en quinconces rafraîchissaient les pelouses, et tant d'ombrage recommandait ce coin aux hôtes de Roquefon, après le repas de midi. On y servait le café pour ceux que le bridge ne retenait pas dans les salons. Aujourd'hui, Pierre Hountacque, M. Hémery, Pontmagne et Mlle Bricart avaient engagé une partie. En bas de la terrasse, sur la table en tresses de châtaignier d'où les tasses étaient enlevées déjà, les verres à liqueur demeuraient encore, avec les flacons. Des journaux traînaient, dépliés. Thérèse, en « tailleur » beige, brodait au bord de la table, son beau visage penché sur le carré de toile cirée. Suze, blonde et fine, l'air toujours parisien et paré, malgré sa simple robe de lingerie, feuilletait un magazine, côte à côte avec Mme Hémery, petite personne potelée, appétissante, à visage puéril encadré de bandeaux bruns, vêtue, elle aussi, de blanche lingerie. Les deux hommes contrastaient entre eux autant qu'il est possible, malgré leurs vêtemens presque identiques de léger drap gris, largement coupés à la mode américaine : Archères, haut et musclé, les cheveux abondans, un peu roux comme sa barbe carrée, quelque chose d'Henri IV dans le profil accentué et sensuel ; le baron beaucoup plus petit, mais de proportions justes dans sa taille médiocre, la figure charmante, déjà un peu fanée, bien qu'il n'eût pas trente ans. La délicatesse presque féminine de son front, de ses yeux clairs, de tous ses traits, sous des cheveux d'un blond délicat, était à peine virilisée par une moustache coupée au ras de la lèvre.

Suzanne laissa le magazine aux mains de Mme Hémery.

— Tu sais, Thérèse ? dit-elle. M. Archères est de mon avis. Il est indispensable que vous donniez une fête somptueuse pour votre installation avenue du Bois.

Sans lever les yeux de sa broderie, Thérèse répliqua :

— Tu te charges avec lui du programme artistique?

— Naturellement, répliqua Suze. Il n'y a que ça d'amusant. Nous jouerons la *Petite Fée*. M. Archères nous en a chanté quelques passages ce matin, au piano, à M[me] Hémery et à moi; c'est exquis... Des costumes régence, des pavanes, une musique spirituelle...

— Et un peu de poésie, j'espère, interrompit Archères.

— Naturellement. Vos vers sont même très jolis, Archères, et on les aimerait sans musique, si la musique n'était pas de vous.

— M. Archères est le plus grand poète moderne, déclara intrépidement M[me] Hémery.

Elle était célèbre, parmi ses relations, pour la gentille niaiserie de ses propos, toujours bienveillans d'intention, mais parfois imprudens.

Suze reprit :

— Monsieur Archères, redites-nous donc la fin de l'acte, vous savez? les stances sur les baisers?

— Oh! la jolie idée, s'exclama M[me] Hémery. Des stances sur les baisers! Comme il sait inventer des choses, ce monsieur Archères!

Archères déclama les stances qui finissaient sa pièce. La dernière exprimait : « que rien dans l'effort humain ne vaut cette furtive chose : un baiser. »

On applaudit beaucoup. M[me] Hémery déclara :

— Cela donnerait vraiment envie d'embrasser.

— Pas au baron Moulier, fit Suzanne, qui ne cessait de taquiner son prétendant. Regardez-le! Il fait la mine. — Les vers de M. Archères ne sont pas de votre goût, mon ami?

Le baron Moulier répliqua :

— Je ne fais pas de fausse pudeur, mais j'aimerais mieux que ces vers-là fussent déclamés en public par une autre interprète que M[lle] Suzanne Dautremont.

— Eh bien! fit gaîment Suzanne, on fera un béquet. Ce sera vous qui direz le couplet.

Le baron protesta :

— Oh! non, par exemple!

— Pourquoi non? C'est contre vos convictions, l'idée des stances? Il n'est pas vrai que le tendre rapprochement qu'elles célèbrent vaut mieux que tout l'effort humain?

Le baron hésitait à répondre.

— Suze, ne le taquine pas, voyons ! dit Thérèse.

— Ne vous défendez pas, cher ami, poursuivit Suze. Je suis de votre avis par avance. Tout ce que les poètes racontent de l'amour me semble très surfait, comme à vous.

— Mais je ne dis pas cela ! exclama Moulier.

— Thérèse, qu'en penses-tu ? dit Suze.

— Je pense, fit Thérèse, déposant son ouvrage, que les poètes et les romanciers disent sur l'amour des choses qui ne sont ni au-dessus ni au-dessous de la réalité. Ils disent des choses *à côté*, n'ayant qu'une réalité littéraire. L'amour vrai ne peut pas se raconter. Il n'y a donc ni convenance ni inconvenance à chanter les baisers, comme le fait si bien M. Archères : car ce qu'il chante n'est pas du réel. C'est comme de chanter les Muses et les Nymphes antiques ou les Iris du XVIIe siècle. Ce sont d'aimables variations sur du rêve.

— Alors, fit Suze, mordillant une minuscule branche d'ormeau tombée sur la table, il existe un amour qui n'est pas seulement de la littérature ?

— Certes, fit le baron Moulier. L'amour vrai existe. Et c'est pour cela qu'il faut le respecter, ne pas le galvauder à tort et à travers.

Il y eut un silence. Du haut de la terrasse, on entendit la voix de Pontmagne qui, dans le salon, prononçait :

— Sans atout !

Suze éclata d'un rire bref, et, jetant la brindille d'ormeau marquée de ses morsures, se renversa sur le dossier de sa chaise.

— Pourquoi riez-vous, mademoiselle ? demanda le baron, piqué.

— Pour rien, fit Suze. Parce que Pontmagne a dit : « Sans atout ! » comme s'il répondait, de là-haut, à votre belle phrase.

Un temps assez long, personne ne parla. Moulier boudait. Thérèse ne travaillait plus. Archères méditait, essayant de noter, par quelques vers pittoresque, la tonalité particulière qu'ont les pelouses sous l'ombre des arbres, et la couleur des morceaux de ciel qu'on entrevoyait à travers la puissante armature d'un groupe de chênes. Dans les veines de tous, s'insinuait la douceur voluptueuse de l'automne ; elle arrêtait les paroles, et faisait, pour ainsi dire, flotter les idées. Même l'âme de Mme Hémery, cette

âme légère, dont Archères disait avec son habituelle afféterie, « qu'elle devait être mauve, » s'emplissait d'une étrange félicité, devenait l'âme d'une personne.

Une voix fortement timbrée parla au-dessus d'eux, du haut de la terrasse :

— Qui de vous, dormeurs, veut aller excursionner, cette après-midi, au château de Biron ?

Tous levèrent la tête. Pierre, debout, sans chapeau, les mains appuyées sur la rampe, leur souriait. Son voyage l'avait un peu maigri, un peu bruni, et, dans l'ensemble, rajeuni.

— C'est étonnant comme mon beau-frère est en forme en ce moment, murmura Suzanne à Archères.

Puis, tout haut :

— Moi, je veux bien, fit-elle. Mais il n'y a qu'une auto ?

— Non ; la grande est réparée ; ce n'était rien : une fuite d'un tuyau de graissage.

— Eh bien !... Mais... moi aussi, dit Archères.

— Et le baron aussi, naturellement? reprit Pierre.

— Volontiers.

— Pas moi, Pierre, fit doucement Thérèse.

Depuis qu'il était apparu à l'angle de la terrasse, elle ne le quittait pas du regard. C'était comme une attraction d'aimant, qui forçait ses yeux à chercher son mari, partout où il était, et à ne s'en plus détacher.

— Pourquoi? fit Pierre.

— Mais, mon ami... Vous oubliez que papa arrive par le train de six heures !

— C'est juste, fit Pierre. Êtes-vous indispensable ?

— Oui... Pour la première fois qu'il vient ici.

— Vous avez donc fini votre partie, là-haut? questionna Archères en se levant.

— Non : je suis mort... Et, tenez ! voilà qu'on m'appelle : je revis.

Avec un regard à Thérèse et un signe de tête amical au groupe, il disparut.

— Je comprends, dit Suze, pourquoi Thérèse est si mélancolique aujourd'hui. C'est qu'elle va, pour une après-midi, se séparer de Pierre.

Thérèse haussa les épaules en souriant. A ce moment, vers l'extrémité de l'avenue qui, longeant le bas de la terrasse, allait

ensuite s'enfonçant vers le parc, deux silhouettes d'hommes passèrent. La distance était trop grande pour qu'on les distinguât nettement. Pourtant Archères les reconnut et demanda à Thérèse :

— Qu'est-ce donc, madame, que ces deux citoyens, l'un jeune et l'autre chenu, que j'ai déjà rencontrés ce matin, vers neuf heures, dans votre parc, et qui viennent de traverser, là-bas?

— Le jeune, dit Suze avant que Thérèse eût le temps de répondre, c'est l'amoureux de ma sœur.

Thérèse protesta.

— Cette petite est folle. Le jeune homme est le fils de notre gouvernante; il habite avec elle, en ce moment, un ancien logement de régisseur au bout du parc. L'autre est un homme du pays en visite chez lui, un ami de sa famille, son parrain, qui a été aussi son subrogé-tuteur après la mort de son père.

— Eh bien! chère madame, dit Archères, permettez-moi de vous déclarer que le tuteur a l'air d'un ivrogne et le pupille d'un anarchiste.

— Pourquoi dites-vous cela? fit Thérèse vivement. Le tuteur, je ne le connais pas, et peu m'importe qu'il se grise. Mais je connais Maxence Chrétien depuis l'enfance, et je le garantis.

Suze s'écria :

— Voyez comme elle le défend!... Quand je vous dis qu'elle a un penchant pour lui. D'ailleurs c'est elle qui l'a voulu ici, à sa portée, elle ne peut pas le nier.

Thérèse haussa les épaules :

— Ce pauvre garçon était souffrant et avait besoin de grand air. Pierre et moi nous avons simplement offert un abri à une femme qui m'a servie huit ans.

— Oh! vous êtes si bonne! fit Mme Hémery. Comme c'est touchant, cette histoire; n'est-ce pas, monsieur?

— Chère madame Hémery, insista Suzanne, c'est encore bien plus touchant que vous ne le pensez. Laissez-moi vous apprendre la complète vérité, que ma sœur ne vous dit pas. Après le mariage de Thérèse, l'amoureux Maxence était tombé malade de chagrin.

— Suze! fit Thérèse, mécontente.

— Quoi? Tu ne le contestes pas, je suppose? Maxence était devenu neurasthénique; il avait des migraines; il maigrissait; les médecins n'y comprenaient goutte. Alors Thérèse, qui est

pitoyable, l'a installé là, pas trop loin d'elle, avec sa maman, pour qu'il puisse l'apercevoir et lui parler de temps en temps.

Thérèse, désespérant d'arrêter sa sœur, avait repris sa broderie et s'appliquait à compter des points. Archères demanda :

— Cette potion sentimentale a guéri le malade?

— Il paraît, fit Suze. Chaque fois que je le rencontre, il me semble mal peigné, mais bien portant.

Thérèse répliqua :

— Ce n'est pas généreux, Suze, de railler Maxence, parce que le sort l'a fait moins riche et moins élégant que toi. Il a du talent et de l'honnêteté.

— Du talent, c'est possible, fit Moulier. Mais pour de l'honnêteté...

— Que voulez-vous dire? demanda vivement Thérèse. Maxence est le plus honnête garçon du monde!

— Je l'ai vu, de ma chambre, ce « plus honnête garçon du monde, » commettre un acte au moins répréhensible... Vous aviez travaillé toute la matinée, madame, à peindre ce sous-bois, cette allée qu'il vient précisément de traverser. Votre chevalet était resté là, avec tout votre attirail. J'ai vu votre jeune ami s'approcher de la toile, la contempler longtemps... puis, après avoir soigneusement observé si on ne le voyait pas, s'emparer d'un de vos pinceaux et l'emporter.

— Mon pinceau que j'ai tant cherché! s'écria Thérèse. Diable de Maxence! Il a pris le plus petit et je n'en avais qu'un de cette taille.

Mme Hémery se récria :

— Oh! ce jeune homme serait un voleur?

— Mais non! dit Suze. Vous ne comprenez donc pas que c'est de l'amour? Il a voulu posséder quelque chose que les doigts de Thérèse avaient touché. A l'heure qu'il est, il doit porter ce pinceau contre son cœur, et voilà sans doute pourquoi il a choisi le plus petit.

— Mais alors, c'est délicieux! dit Mme Hémery, réconciliée...

— Pauvre Maxence! murmura Thérèse.

— Moi, fit Moulier, je ne le trouve nullement excusable...

Il fut interrompu par l'irruption des bridgeurs, qui débouchaient sur la terrasse, puis descendaient, se partageant en couples, la double volée de l'escalier.

Hémery accompagnait Mlle Bricart, qui, roulée dans une toi-

lette blanche, rappelait les bonshommes de neige que fabriquent les enfans avec trois boules superposées. Le directeur du Crédit Colonial était un petit homme sec et fripé, qui de loin avait l'air extrêmement jeune, mais de près portait ses cinquante-trois ans, inscrits sur son visage finement ridé et ses cheveux teints. Cette peste de Suze disait de lui : « Il est bien conservé dans toute la force du terme, comme une conserve de marque. »

Pierre venait après eux, accompagnant Pontmagne, le substitut, grand garçon un peu voûté dont la figure sérieuse, sympathique, abondamment coiffée de cheveux bruns, rappelait les types de la Fronde, grâce au port de la moustache et de la mouche.

Hémery morigénait l'institutrice :

— Il ne fallait pas revenir à l'atout, lui disait-il. Vous saviez que Pontmagne avait la tierce à la dame d'atout, et un petit atout. Il fallait le faire couper à pique. Vous affranchissiez votre neuf d'atout.

Il s'était arrêté au pied de l'escalier, et Mlle Bricart avec lui. Il gesticulait fiévreusement; les veines de son front étroit se gonflaient.

Mlle Bricart répondit placidement :

— C'est vrai, j'ai joué comme une sotte. Mais en acceptant d'être votre partenaire, je ne vous avais pas promis des merveilles.

— Ma foi, répliqua Hémery, c'est bien vrai qu'on ne pouvait jouer plus sottement.

Les deux groupes se fondirent.

— Pourquoi, s'écria Thérèse, les gens les plus polis perdent-ils leur politesse au bridge? Voilà M. Hémery, l'homme le mieux élevé du monde. Il vient de manquer gravement de respect à Mlle Bricart en la traitant presque de sotte.

— Mademoiselle, je vous fais cent excuses, dit Hémery.

L'institutrice s'inclina en souriant. Archères suggéra :

— Le jeu révèle les véritables caractères, dissimulés sous la politesse ordinaire.

— Merci pour moi, fit Hémery.

— Et encore, reprit Pontmagne, le bridge n'est pas, à proprement parler, un jeu d'argent... Mais les gros jeux d'argent ! le baccarat ! le trente et quarante ! la roulette ! c'est là que se démasquent les natures ! Surtout les natures féminines. Je me sou-

viens de m'être trouvé à Monte-Carlo, une saison, avec un de mes amis et sa femme, laquelle était un être fin, tendre, irrésistible. Un soir, je la vois à la roulette : c'était une autre personne. On eût dit qu'elle avait ôté son masque : une volonté effrénée, une férocité implacable se lisait dans ses yeux fixes, dans la tension de ses traits. Deux ans plus tard, la petite dame essayait d'empoisonner son mari, avec l'aide d'un complice.

— Vous voyez où mène le jeu, dit Suze en riant. Veillez, madame Hémery !

— Oh! fit naïvement Mme Hémery, mon mari ne m'empoisonnera jamais. Il est bien trop indifférent!

Cette réplique fut saluée par la gaîté de tous. Pierre dit :

— Je demande un instant de silence. Chacun, ici, sauf Thérèse, fait l'excursion de Biron?

Les voix répondirent :

— Oui.

— Alors, rendez-vous, à trois heures précises, au perron de l'Ouest, où les deux autos nous attendront.

Tout le monde, maintenant, était debout. Archères, Pontmagne et le baron entouraient Suzanne ; Mme Hémery se faisait expliquer par Mlle Bricart l'histoire du château de Biron. Pierre prit le bras de sa femme. Ils s'isolèrent à petits pas dans l'allée au bout de laquelle, tout à l'heure, Maxence et son tuteur avaient fait une brève apparition.

— Cela me chagrine, fit Pierre, de rester loin de toi toute l'après-midi.

Leurs deux regards se prirent, se gardèrent un long moment avec tant de force et de joie qu'eux-mêmes s'arrêtèrent, demeurèrent immobiles, jusqu'à ce que leurs yeux eussent pu se déprendre. Ils firent silencieusement quelques pas, atteignirent le bout de l'allée, rebroussèrent chemin. Les invités, au pied de la terrasse, se séparaient, les uns gagnant le parc, les autres remontant l'escalier vers le château. Pierre dit à Thérèse :

— Je vais te charger d'une corvée.

— Quel bonheur! je peux t'en délivrer?

— Oui, tu le peux. Il s'agit de ce Couderc, qui est aujourd'hui chez les Chrétien. Laisse-moi te dire, d'abord, que je ne comprends pas les Chrétien de recevoir une pareille loque.

— C'est le parrain et l'ancien tuteur de Maxence! N'est-ce pas touchant de voir les Chrétien, qui sont pauvres, essayer de

faire pour ce malheureux ce que nous faisons pour eux? Mme Chrétien m'a dit qu'il n'est guère solide, et qu'ils lui ont payé le voyage pour qu'il puisse se réconforter un peu, dans ce pays qui est le sien.

— Maxence sait-il, au moins, quel impudent mendiant il héberge?

— Peut-être ne leur tend-il pas la main.

— Cela m'étonnerait. En tout cas, moi, il me comble. Depuis notre mariage je lui ai fait tenir plus de mille francs. L'argent n'est rien, tu sais mes idées là-dessus. Mais voilà qu'il m'a envoyé ce matin une lettre me demandant de le recevoir. Or, cela, je ne le veux pas.

— Dois-je le voir, moi?

Pierre eut un instant d'hésitation qui n'échappa point à sa femme.

— Peut-être cela vaudrait-il mieux. Fais lui comprendre qu'il peut m'écrire, mais que je ne le recevrai à aucun prix. Tu avertiras aussi ton ami Maxence que de tels hôtes me déplaisent chez moi.

Pierre, toujours si maître de lui, s'animait. L'angoisse qui tant de fois, au cours du voyage de noces, avait tourmenté Thérèse, lui pinça les entrailles. Elle pensa : « Mais qu'est-ce que je crains?... c'est absurde. » Elle eut hâte de clore l'entretien.

— Sois tranquille, fit-elle, je me charge de tout cela.

Ils étaient revenus auprès de l'orme géant, auprès des chaises maintenant vides, de la table abandonnée. Ils n'aperçurent pas, masqués par un bosquet de lauriers d'Espagne et de troënes, Suze qui conversait avec le baron, d'une voix discrète de marivaudage. Eux, la solitude les fit frémir, comme toujours, d'impatient désir : leurs lèvres se lièrent... Quand ils se désunirent, Pierre aperçut Suzanne, et en éprouva quelque ennui. Il entraîna sa femme vers l'escalier de la terrasse. Pendant qu'il montait les premières marches, Thérèse le suivit. Elle avait pris son bras et, le cœur anxieux, ne pouvait se résoudre à se séparer de lui, comme s'il l'eût laissée en péril.

Cependant Suze et le baron Moulier demeuraient toujours debout derrière le bosquet vert. Maintenant Suze n'apercevait plus sa sœur et son beau-frère. Silencieuse, elle égratignait machinalement le gravier avec la pointe de son ombrelle.

Le baron lui disait :

— Promettez-moi de vous asseoir auprès de moi, pendant le trajet en auto... Et quand nous serons arrivés à Biron, vous ne me lâcherez pas pour Archères... Si Archères doit vous courtiser comme il le fait, j'aime mieux m'en retourner à Paris.

— Tiens! vous êtes jaloux? demanda Suze.

— Je suis jaloux, tout au moins, de votre réputation

Suze fit la moue.

— Jaloux de ma réputation... C'est une phrase de mon père, ça... Est ce que vous avez l'intention, cher ami, de remplacer papa auprès de moi?

— Vous êtes exaspérante, répondit Moulier. Vous savez fort bien que je suis jaloux de toutes les façons.

Suze affecta la surprise :

— Alors... vous m'aimez... avec passion?

Interloqué, le baron répliqua :

— Mais oui... avec passion... naturellement.

Et le ton de sa voix signifiait tellement la surprise, le malaise, au lieu de la passion, que Suzanne éclata d'un rire joyeux. A ce moment, Thérèse, ayant quitté Pierre, redescendait l'escalier et revenait vers eux.

— Mademoiselle, fit le baron, piqué, j'ai bon caractère, mais je ne peux tout de même pas me laisser berner. Au revoir.

Il s'éloigna, croisa Thérèse, et remonta vers la terrasse.

Suzanne lui cria, riant toujours :

— A tout à l'heure!... Dans la petite auto!

Il ne répondit pas et disparut, sans s'être retourné.

— Que lui as-tu fait encore? demanda Thérèse à sa sœur, qu'elle rejoignait.

— Je me suis permis de rire parce qu'il m'a dit : « Je vous aime! » du ton dont il aurait dit : « Vous avez un joli chapeau. »

— Tu le taquines trop, dit l'aînée, avec une nuance de reproche. Tu finiras par le lasser.

— Voilà quelque chose qui m'est égal! répondit la jeune fille. Et puis, rien à craindre, va! Il est pris... autant qu'un homme correct et froid comme lui peut être pris. Ah! ce n'est pas un Pierre Hountacque, mon futur fiancé... Si tu l'avais entendu tout à l'heure. (Elle l'imita:) « Mais!... avec passion... naturellement! » Ah! non... ce n'est pas un Pierre Hountacque. Il est vrai, ajouta-t-elle après un silence d'un instant, que moi, je ne suis pas une Thérèse.

— Que veux-tu dire ?

Suze entraîna son aînée dans une allée étroite, sinueuse, ombragée par une voûte de charmes, qui s'éloignait d'abord du château, puis coupait la pelouse en écharpe et regagnait finalement l'autre côté de la façade.

— Écoute, Thérèse, lui dit-elle. Je ris, comme cela, mais au fond je ne suis guère contente. Quand je vous observe, Pierre et toi, je devine un bonheur que je ne ressentirai jamais. Je suis un peu envieuse de vous deux. Tout à l'heure... contre l'ormeau, je vous ai vus... oui... ce n'est pas la peine de rougir, Thérèse, tu as bien le droit d'embrasser ton mari ! Je vous ai vus. Je t'ai enviée. Comment suis-je donc faite, moi ? Le flirt m'amuse excessivement ; mais ce que vous appelez l'amour... cela me laisse tellement froide, que je ne sais même pas si cela ne me répugne pas un peu.

— Que tu es enfant ! fit Thérèse. Tout cela, ce sont des idées de petite fille. Marie-toi, et tu comprendras l'amour.

— Avec Moulier ?

— Avec lui, si tu l'aimes.

— C'est celui qui me déplaît le moins, dit-elle d'un ton piteux, assez comique.

— Alors, épouse-le.

Elles continuèrent quelque temps de marcher sous la charmille. L'allée se courbait, atteignait une région découverte, entre deux pelouses. Le grand soleil les effraya. Elles revinrent lentement vers le château.

— Toi, reprit Suze sans chercher de transition, tu étais amoureuse de Pierre avant de l'épouser. Cela se voyait : tu ne rêvais que d'être seule avec lui. Et le mariage n'a rien changé... Vous venez de passer trois mois en tête à tête, et vous n'êtes pas rassasiés, n'est-ce pas ?

— Nous ne serons jamais rassasiés, fit Thérèse.

— Comme tu l'aimes !

— Oui, reprit l'aînée pensivement, ralentissant encore son pas. A me demander si ma vie n'a pas commencé du jour où je l'ai connu. Les choses autour de moi, les gens, toi-même, Suze, je vois tout autrement qu'avant. La force, l'intelligence, la vie de Pierre, tout cela, peu à peu, devient moi, fait partie intégrante de moi. Et quand il m'enlace... comme tu nous as vus tout à l'heure, petite indiscrète, — eh bien ! ce n'est pas seule-

ment un attrait de nos sens, c'est... comment dire? le besoin tendre de hâter cette union absolue, cette pénétration réciproque de nos pensées, de nos volontés... Me comprends-tu?

— A peu près. Mais, hélas! je suis bien sûre d'une chose: c'est que le baron et la baronne Moulier ignoreront toujours ces grands sentimens et cette fusion totale. Surtout, si c'est moi la baronne.

Elle avait prononcé ces derniers mots avec une vague tristesse; subitement, elle fit une pirouette de pavane et éclata de rire:

— Bah! s'écria-t-elle: la vie est amusante tout de même, avec les sports, les chiffons et le flirt.

Puis, s'arrêtant:

— Regarde, fit-elle.

Thérèse releva le front. Elles étaient revenues à l'orée de l'allée, tout près de l'ormeau. Contre la table en tresses de châtaignier, Maxence Chrétien attendait, debout. Il était vêtu d'un complet brun clair étriqué, et coiffé d'un chapeau de paille à ruban bleu. D'une main, il s'appuyait sur une canne de cormier à bec recourbé. De l'autre, par un geste qui lui était familier, il tiraillait les bouts de sa maigre moustache. En apercevant les deux sœurs, il eut un soubresaut, et aussitôt son attitude, de vague et abandonnée qu'elle était, se fit gauchement apprêtée. Il ôta son chapeau, détourna les yeux, n'osa pas s'avancer. Suze dit à voix basse à sa sœur:

— Je rentre faire un bout de toilette: je n'ai rien à dire à ton amoureux. A ce soir!

Thérèse, la devançant, alla tendre la main au jeune homme.

— Est-ce moi que vous cherchez, Maxence?

— Oui... madame... ou plutôt... en passant, je me suis arrêté un instant ici. Mais je ne veux pas vous retenir.

— J'ai tout mon temps; je ne sors qu'à cinq heures.

Suzanne évita de s'approcher. Elle traversa à distance, gagnant l'escalier, et répondit par une légère inclination de tête au salut et au « bonjour, mademoiselle! » de Maxence.

— Asseyez-vous, Maxence, dit Thérèse.

III

Le jeune homme obéit. Il voulut déposer son chapeau sur la table, puis craignit soudain que ce ne fût incorrect et le plaça

par terre. Thérèse sentit qu'elle aggraverait son embarras en l'invitant à se couvrir. Elle dit simplement :

— Voilà quelques jours que je ne vous avais vu, Maxence. Mais j'ai eu de vos nouvelles par votre mère, et je sais que votre santé continue d'être bonne. Avez-vous pu recommencer à travailler?

— Oui, je bricole quelques petites choses. D'ailleurs, je ne vais plus m'attarder ici. Il faut que je rentre à Paris.

Il s'efforçait de parler délibérément, et ne réussissait qu'à parler sec, en bredouillant un peu.

— Pourquoi cela ? fit Thérèse. Profitez de ce beau temps pour rester à Roquefon. Rétablissez-vous tout à fait.

Maxence, les yeux à terre, murmura :

— Merci, vous êtes trop bonne.

Puis, comme s'il prenait un élan, il releva les yeux, regarda Thérèse d'un air presque menaçant, et dit :

— J'ai une requête à vous présenter... de la part de quelqu'un...

— Je crois que je suis au courant, interrompit Thérèse. Ce monsieur qui est chez vous, n'est-ce pas ? Monsieur...

— Couderc.

— M. Couderc voudrait parler à mon mari ?

— Oui, fit Maxence, assurant sa voix, qui prit aussitôt un ton d'hostilité, de dispute. Il a écrit hier à M. Pierre Hountacque et il est étonné de n'avoir reçu aucune réponse.

— Votre ami est bien formaliste, dit Thérèse en souriant, — et ce sourire involontaire fit rougir Maxence. — Je suis chargée par mon mari de lui donner verbalement la réponse qu'il sollicite.

Maxence pensa tout haut :

— M. Hountacque juge indigne de lui, sans doute, de parler à notre ami Couderc, parce que Couderc est un trop pauvre sire.

— Vous êtes absurde, Maxence, répliqua vivement Thérèse. Vous oubliez que Pierre me charge de recevoir votre ami.

— C'est juste, fit Maxence. J'ai dit une sottise. Pardonnez-moi.

Il regarda Thérèse ; sa timidité avait disparu, et maintenant il redevenait lui-même, à la fois tendre et violent, mais esclave de cette belle jeune femme qui le traitait avec une indulgente autorité.

— Vous savez d'ailleurs, reprit Thérèse, qu'on ne peut reprocher à Pierre d'être distant. Pierre s'est fait lui-même ; il n'oublie pas qu'il a jadis travaillé de ses mains. S'il a une fierté, c'est celle-là.

— Oh ! je ne me plains pas de M. Hountacque. J'aurais mauvaise grâce, — étant donné ce qu'il a fait pour nous.

— Alors de qui vous plaignez-vous ? De moi ?

Maxence eut un geste, tout de suite réprimé, comme pour saisir les mains de Thérèse.

— Oh ! vous... vous êtes unique !

Puis, rembruni :

— Avez-vous remarqué comme votre sœur me traite ? A peine si elle a répondu à mon salut, tout à l'heure ! Et elle a passé à l'écart comme si j'étais pestiféré !

— Suze a ces façons avec tous les hommes. Elle traite le baron Moulier comme vous ne vous laisseriez pas traiter. Et puis, Maxence, voyons ! qu'est-ce que cela vous fait ? Pourquoi guetter toujours ainsi des prétextes à souffrir dans votre sensibilité, ou plutôt dans votre amour-propre ? Vivez donc pour vous, pour votre mère, pour vos amis, et ne vous occupez pas constamment de ce que les autres, qui ne vous sont rien, pensent ou ne pensent pas de vous !

Maxence baissait la tête, comme un enfant grondé, qui boude. Thérèse regardait avec une pitié affectueuse ce visage plébéien, intelligent, inquiet, ce masque ingrat, intéressant tout de même, piqué de taches de son, ces cheveux couleur de paille mûre, ce corps maigre crispé par une rancune combattue. Elle devinait la secrète blessure de cet être, une blessure qui intéressait à la fois le cœur et l'esprit. Elle aurait voulu la panser, car son bonheur présent la rendait pitoyable aux misères des autres. Mais que faire ? Comment effleurer, sans le rebrousser, ce nerveux, ce malade ?

Maxence murmura, sans la regarder :

— Si vous saviez comme c'est douloureux, parfois !

— Qu'est-ce qui est douloureux, Maxence ?

Il ne parla pas tout de suite, et ses paroles ne répondirent pas à la question de Thérèse.

— Votre mari est généreux pour nous, dit-il. Votre père et votre sœur Suzanne, qui sont moins affables, ne nous ont, en somme, jamais désobligés ni humiliés. Mais, tout de même, à la

Hitte, dans cette maison que votre générosité nous prête, nous sommes des inférieurs, et vous nous considérez comme tels, et vous avez raison. Nous-mêmes, nous nous rendons bien compte que nous ne sommes pas autre chose.

— Quelle sottise! s'écria Thérèse. Vous n'êtes inférieur à personne!

Maxence sourit tristement.

— Me recevriez-vous chez vous? j'entends, chez vous, quand vous recevez, quand il y a du monde?

— Chaque fois que je vous ai invité, vous avez refusé. Vous êtes un sauvage. Vous n'avez même pas assisté à mon mariage; c'est décourageant! Eh bien! je vous invite, là! pour la fête que nous donnerons à Paris en inaugurant notre hôtel; je vous enverrai un carton.

— Si j'ai la faiblesse d'accepter votre invitation, vous recevrez un inférieur, voilà tout. Ah! cette sensation d'infériorité! Quand nous étions, vous et moi, presque des enfans, je ne l'éprouvais pas. Elle m'est venue avec l'âge. Elle s'est accrue depuis que vous êtes mariée. Jamais je ne serai l'égal de Pierre Hountacque. Pierre Hountacque a pu être pauvre naguère; il n'en était pas moins un monsieur, ce que je ne suis pas. C'est un fils de famille qui a eu une jeunesse accidentée, voilà tout. Entre lui et moi, il y aura toujours cette différence; je ne la comblerai jamais. Je serai peut-être connu un jour; peut-être gagnerai-je de l'argent; je n'en garderai pas moins mon origine, et ma gaucherie d'ouvrier d'art ne se corrigera pas.

— Mais c'est fou, ce que vous dites là! protesta Thérèse. Si, comme vous le prétendez, vous avez de la gaucherie aujourd'hui, c'est justement votre jeunesse et votre pauvreté actuelles qui en sont les causes. L'âge et le succès changeront tout cela. Le monde est plein de gens partis, comme vous, d'une situation modeste, et qui sont aujourd'hui les égaux des plus grands.

Maxence hocha la tête:

— C'est possible, après tout, fit-il.

— Eh bien! alors?

— Il sera trop tard.

Thérèse ne répondit pas, devinant que l'entretien risquait de devenir dangereux et qu'il valait mieux le détourner. Mais Maxence se leva, et, tantôt debout sur place, tantôt allant et ve-

nant devant Thérèse, il poursuivit, agitant sa canne, s'excitant de sa propre voix.

— Qu'est-ce que cela me fait d'être célèbre ou d'être riche à cinquante ans ?... Je n'en suis pas moins, aujourd'hui, Maxence, l'ouvrier de Labrique. Je suis cela pour vos invités, pour vos bridgeurs, pour cet empaillé de Pontmagne et cet imbécile de baron Moulier. Je suis cela pour votre sœur qui se brûlerait la main plutôt que de me la tendre. Je suis cela pour votre mari qui m'adresse de temps en temps trois mots protecteurs, mais qui n'aurait pas l'idée que j'ai des pensées dans la tête et qu'on peut causer avec moi. Et je suis cela pour vous... oui, pour vous, la simplicité et l'indulgence mêmes! Ne protestez pas : vous ne pouvez pas faire que ce ne soit ainsi, et j'aurais beau avoir l'avenir le plus reluisant, aujourd'hui je suis pour vous, comme pour tout le monde, un artisan, fils d'une domestique supérieure, pupille de l'ivrogne mendiant Georges Couderc. Eh bien! c'est cela qui me ravage, qui me mine! Car il n'y a qu'une personne au monde qui compte pour moi, vous le savez bien... et c'est vous. Je me sens l'égal par l'intelligence, par le cœur, de l'homme que vous aimez, qui a conquis ce trésor, cette merveille! Oui, madame, oui! je me sens son égal par l'intelligence, par le cœur; mais je suis son inférieur par la naissance, par l'éducation. Alors, que m'importe de devenir riche, connu, officier de la Légion d'honneur, et même d'acquérir des façons de gentleman (ce dont je doute, d'ailleurs), quand j'aurai cinquante ans!

Il retomba sur le fauteuil rustique qu'il avait quitté, et, ressaisi de honte, se cacha la figure dans ses mains. Quand il les détacha de son visage, il n'osa pas encore regarder Thérèse. Il demeura les yeux fixés en face de lui, le cœur anxieux, attendant la réprimande. Il régna ainsi, entre eux, un assez long silence. Thérèse le rompit en disant d'une voix volontairement affermie et calme :

— Vous m'avez annoncé la visite de votre subrogé-tuteur, Maxence. A quelle heure doit-il venir? Je sors à cinq heures.

Maxence releva les yeux.

— C'est juste, fit-il. Je me laisse aller à parler, à parler. Et j'oublie ce pauvre Couderc... Il m'attend depuis une demi-heure à cent pas d'ici, au « banc de la Source. » Vous me permettez d'aller le chercher?

— Certes! Amenez-le-moi.

Maxence ramassa son chapeau et partit. Seule, Thérèse médita. La violente sortie du jeune homme l'avait angoissée. Non pas qu'elle fût choquée ou inquiétée par ses sentimens : avertie de son influence, elle savait qu'il ne dépasserait jamais les limites qu'elle lui fixait. Mais elle constatait l'antagonisme que ces paroles décelaient contre son mari. L'épouse aimante s'en alarma un instant.

« Bah! c'est un enfant, pensa-t-elle... Le premier grand succès, la première amourette lui feront oublier... »

Du fond de l'allée, Maxence revenait, accompagné d'un maigre personnage habillé de noir, dont le vêtement de « cérémonie » et le chapeau de soie contrastaient le plus étrangement avec ce décor agreste, cette joyeuse lumière. Maxence le précédait un peu, de la démarche raide, provocante, que lui commandait son orgueilleuse timidité dès qu'il se sentait observé. Assise, Thérèse Hountacque les regardait s'avancer. Et voici que soudain l'angoisse de tout à l'heure, l'angoisse légère, subie quand Maxence laissait percer sa rancune contre Pierre, — cette angoisse revint, décuplée d'intensité, poignante, étreignant tout l'être et comprimant le cœur, comme si une affreuse menace, un péril mortel eût cheminé vers elle, entre ces deux hommes qui venaient....

« Mais qu'est-ce que j'ai? pensa-t-elle, tendant, pour se ressaisir, tout l'effort de son énergie. Je ne saurais rien craindre de Maxence, qui m'est dévoué... Et que peut ce Couderc? »

Elle avait pâli un instant; maintenant le sang lui remontait aux joues.

« C'est l'attitude de Pierre vis-à-vis de Couderc qui m'a troublée. Pourquoi ne l'a-t-il pas reçu lui-même ou ne lui a-t-il pas écrit son refus de le voir? »

Une sorte d'instinct, une divination si puissante qu'elle ne la discutait même pas, reliait pour elle cette attitude de Pierre au mystérieux tréfonds d'inconnu qu'elle avait pressenti naguère, avant de se marier, que les joies du voyage nuptial ne lui avaient pas fait oublier, et qu'elle redoutait davantage, contrairement à ses prévisions, depuis le retour en France.

Mais déjà les deux hommes étaient devant elle. Elle voulut fermement se faire, pour eux, en même temps habile et aimable, comme si tout le sort de son ménage reposait momentanément sur elle. De près, ils n'avaient d'ailleurs pas l'air bien redou-

tables, aussi intimidés l'un que l'autre, le jeune homme raidi dans son effort de paraître à l'aise, le bonhomme en noir efflanqué, sans âge, son haute-forme usé à la main, ganté de rouge, s'efforçant de rendre encore plus humble sa pauvre figure ravagée, à la fois résignée, intelligente et un peu servile, mais nullement inquiétante. De maigres cheveux couronnaient son crâne, mal arrangés, ni blonds ni blancs. Ce que Thérèse remarqua surtout, ce furent les yeux, des yeux bleuâtres où l'alcool avait mis sa marque, ces yeux qui semblent excités, fiévreux, mais tout cela derrière un voile, derrière une buée d'humeur trouble et une résille de veinules sanglantes.

— Madame, dit Maxence presque avec arrogance, j'ai l'honneur de vous présenter M. Couderc, ancien chef de comptabilité au Crédit Colonial, qui a connu M. Hountacque en Tunisie.

Le bonhomme s'inclina, fort gêné. Thérèse lui dit aimablement :

— Asseyez-vous, monsieur. Et vous aussi, Maxence.

Ils obéirent, mais ni l'un ni l'autre ne purent trouver une parole. Alors la jeune femme reprit :

— Je sais, monsieur, que vous désiriez avoir un entretien avec mon mari. M. Hountacque est forcé de s'absenter aujourd'hui. Il m'a chargé de vous recevoir à sa place. Avez-vous à lui dire quelque chose qui ne puisse être confié à une lettre ?

Le bonhomme en noir, les yeux baissés, et brossant son chapeau avec la paume de sa main, eut quelques tics dans son visage ruiné, avant de réussir à répondre :

— Oh ! non, madame. Je peux écrire à M. Pierre. Mais je lui ai déjà écrit bien des fois !...

Et, relevant ses yeux, il poursuivit, d'un ton modeste qui rassura Thérèse :

— C'est même... parce que je lui ai écrit si souvent, peut-être trop souvent,... que je voulais, me trouvant de passage chez Mme Chrétien,... m'excuser auprès de lui, le remercier, lui présenter mes devoirs. Mais je comprends qu'il ait autre chose à faire. Si Madame veut bien lui dire que je venais simplement présenter mes devoirs... Rien de plus... rien de plus !

Tandis que Couderc balbutiait ainsi, Thérèse observa Maxence : et elle fut frappée de l'altération de ses traits. Évidemment, l'humilité, l'effondrement de son ami le vexaient. Elle se hâta de dire :

— Mon mari sera fort touché de votre attention; soyez certain qu'il vous en saura gré.

Reprise du désir obscur d'assurer l'avenir, de conjurer, autant qu'il était en elle, de vagues périls, elle ajouta :

— Et d'ailleurs... si jamais vous avez besoin de le voir... adressez-vous à moi d'abord. Moi, j'ai plus de loisirs que lui.

Le visage de Couderc s'éclaira :

— Oh ! madame, vrai ? Vous me permettez de vous écrire? J'avais eu cette audace la veille de votre mariage et... c'est M. Hountacque qui m'a répondu. Alors, depuis, je n'ai plus osé.

— Certainement, vous pouvez m'écrire. Et je vous répondrai. Lors de votre première lettre, j'étais une jeune fille...

— Ah ! je m'en suis avisé après, madame. Excusez-moi. Nous n'avons pas d'usage, nous autres, vous comprenez.

— Il n'y avait là aucune incorrection, monsieur, je vous l'assure, répliqua Thérèse, voyant se crisper de nouveau les traits de Maxence. Alors, c'est convenu? Toutes les fois que vous en aurez le désir, adressez-vous à moi.

— Vous êtes trop bonne, madame.

Tous trois se levèrent. Un moment, Thérèse pensa offrir sur-le-champ à Couderc ce qu'elle devinait bien qu'il était venu chercher : un secours d'argent. La présence de Maxence l'en empêcha. Voulant à tout prix se montrer gracieuse, elle dit :

— Je suis obligée de vous quitter, messieurs. Mais je vous en prie, restez ici un moment. C'est un des endroits les plus agréables de la propriété. Disposez-en. Accepterez-vous un verre d'armagnac, monsieur ?

— Ah ! madame, cela ne se refuse pas ! fit Couderc.

C'est en effet l'usage du pays.

— Pas moi, madame, dit sèchement Maxence.

Thérèse remplit un petit verre et l'offrit à Couderc, qui n'osa y goûter devant elle et le reposa d'un geste gauche. Elle tendit la main aux deux hommes :

— Au revoir, monsieur ! Au revoir, Maxence.

Ils la saluèrent, puis, sans rien dire, la regardèrent se diriger vers l'escalier, monter de son pas vif et gracieux les degrés de pierre. En haut, elle se retourna à demi et fit à Maxence un signe amical. Puis elle disparut sur la terrasse.

Les deux amis entendirent la porte du château se refermer sur elle.

Ce bruit de porte refermée délivra Couderc, lui rendit l'aisance de ses mouvemens. Il remit aussitôt sur sa tête son chapeau de soie, lampa d'un trait l'armagnac, fit des lèvres une moue admirative et, se rasseyant, se versa un second verre.

— Qu'est-ce tu fais là, parrain? dit sérieusement Maxence, qui restait debout.

— Je ne fais de mal à personne, répliqua Couderc, goûtant à loisir son second petit verre. M[me] Hountacque m'a invité à me rafraîchir. J'accepte et j'en profite. Je t'avoue que mes moyens ne me permettent pas de goûter souvent à une pareille liqueur.

— Parrain, je t'en prie! insista Maxence. Allons-nous-en!

— Quel être bizarre tu fais, petit, soupira Couderc. Ah! tu as bien l'orgueil de ton papa, toi! Mais il faut toujours en passer par où tu veux. Soit! je te suis.

Maxence le précéda, pensif. Voyant qu'il n'était pas suivi, il se retourna : Couderc avalait un troisième petit verre.

— Je viens, je viens!... cria le pauvre diable.

Et, tout courant, il le rejoignit. Maxence, mécontent, ne prononçait pas une parole. Le bonhomme trottinait à côté de lui, à demi courbé, comme un chien qui craint une bourrade. Au tournant de l'allée, il osa dire :

— Tu es en colère contre ton vieux parrain, petit?

Et il s'arrêta.

Maxence lui prit le bras. Il sentit que ce bras était agité de tremblemens. Les trois verres absorbés coup sur coup tout à l'heure avaient suffi pour rompre le fragile équilibre nerveux de l'alcoolique, et déjà Couderc n'était plus tout à fait le même que lorsqu'il s'était présenté devant Thérèse, vide d'alcool, grâce à Maxence qui l'avait surveillé toute la matinée. Maxence lut dans les yeux de cet homme, — qu'il plaignait et qu'il aimait, — cette hallucination, cette exaltation de la personne qui lui faisaient peur et horreur, à lui sobre ouvrier d'art, n'effleurant jamais un verre d'eau-de-vie.

Le vieux répéta :

— Tu es en colère contre ton parrain. Ce n'est pas bien. Je n'ai que toi au monde. Tu vois que Pierre Hountacque me lâche, et toi aussi, tu me fais des misères... Car il me lâche,

le patron. J'ai compris; je ne suis pas sot. Il ne veut plus rien savoir. Il a tort... Heureusement que sa femme est moins dure. Elle est gentille, sa femme.

Et, après quelques pas en silence, il ajouta :

— Les femmes, vois-tu, c'est tout bon ou tout mauvais. Moi, la mienne, c'est tout mauvais. Et voilà pourquoi je suis ce que je suis. Ne sois pas méchant pour moi !

Maxence, touché, répliqua seulement :

— Viens, parrain ! Rentrons à la maison !

A jeun, ou quand il cuvait son alcool, Couderc était plutôt silencieux. Il ne devenait bavard que tout de suite après avoir bu, quand la fumée du poison récemment absorbé lui travaillait la tête et l'estomac. Alors il s'excitait à parler, d'ailleurs sans divaguer, montrant même une curieuse lucidité d'analyse personnelle qu'il n'avait pas à l'ordinaire.

Les deux hommes suivirent l'allée; elle aboutissait à ce qu'on appelle dans le pays une surède, c'est-à-dire un bois de chênes-liège. Avec leurs troncs dépouillés, rougeâtres, leur forte structure qui rappelle, en plus trapu, celle du chêne ordinaire, leur feuillage couleur de l'olivier, les belles surèdes offrent au passant qu'elles accueillent une sensation de mystère et de sérénité. La surède de Roquefon, parfaitement soignée, évoquait les bois sacrés antiques. Au bout de ses vastes quinconces, le terrain du parc se ravinait vers une étroite vallée, dessinée par un filet d'eau. La source d'où jaillissait cette eau avait été, durant les dernières années, dégagée, améliorée, sa vasque élargie. On l'avait décorée d'un banc de pierre, et ce banc était déjà envahi par de jeunes mousses. C'était le « banc de la Source » où Couderc avait attendu Maxence avant de se présenter à Thérèse.

— Allons nous reposer un moment au banc de la Source, fit Couderc, dont le pas se traînait. La marche me donne un peu chaud à la tête; je me sens tout étourdi.

Maxence acquiesça. Tous deux descendirent le sentier sinueux, mais bien tracé, qui conduisait au banc. Quand ils furent assis côte à côte, le jeune ciseleur observa quelque temps son compagnon qui, de ses mains comme grelottantes, roulait avec difficulté une cigarette. C'étaient des mains maigres et longues, mal soignées, mais fines, où un chirographe eût deviné l'esprit aiguisé, l'adresse à comprendre, la curiosité ingénieuse.

— Parrain ! fit Maxence.

— Quoi, petit ?

— Veux-tu me faire un grand plaisir ?

— Bien sûr.

— N'écris pas à Mme Hountacque pour lui demander de l'argent. Ne leur demande rien, ni à elle, ni à son mari, je t'en prie : cela me peine. Est-ce que je ne suis pas là, si tu as besoin de quelque chose ? Nous ne roulons pas sur l'or, maman et moi, mais pourtant... Quelques louis par-ci par-là...

Couderc suça un moment sa cigarette, puis dit ;

— Jamais je ne te demanderai rien, à toi, mon petit Maxence. Tu as le bonheur de ne pas avoir de femme dans ta vie; ce serait trop répugnant si l'argent de ton travail allait à la mienne.

Sa cigarette s'éventrait. Il la répara, tout en continuant de parler, d'une voix tranquille, sans changer de ton :

— Vois-tu, petit, méfie-toi des femmes. Reste comme te voilà, seul dans ta maison, avec ta vieille. Tu vois où j'en suis; je suis un ivrogne et un mendiant, je te dégoûte... si, si, je te dégoûte, et pas tant que je me dégoûte moi-même. Pourtant, ta mère peut te le dire : vers ton âge, j'ai été un joyeux garçon, bien tenu, pas bête; j'avais de l'avenir, puisque c'est moi qui ai remplacé ton pauvre papa, au Crédit Colonial de Tunis, pour le service des chèques... Je n'avais qu'à marcher droit devant moi; je serais peut-être aujourd'hui directeur d'agence avec sept ou huit mille d'appointemens. Une femme a suffi pour chambarder tout cela... une de ces coloniales, comme il en pousse là-bas... tu n'as pas idée de ce qu'elles sont rusées pour vous prendre. Celle-là disait qu'elle voulait être artiste, aller à Paris... J'ai eu la sottise de l'épouser, de lâcher mon métier pour la suivre. Elle s'en est payé, de la vie de Paris ! De quoi détraquer les plus solides ! Moi, je suis vieux, fini, crevé : elle, les années passent dessus comme sans la toucher... la sorcière ! Et il lui faut de l'argent, toujours de l'argent ! L'argent, moi, je m'en moque. Dix sous de tabac par jour et vingt sous de fine, c'est tout ce qu'il me faut. Tandis qu'elle... des chapeaux, des toilettes, des voitures ! Et moi, qu'elle bafoue, je reste avec elle, et je me déshonore à mendier de l'argent, pour qu'elle ne me quitte pas tout à fait, pour qu'elle soit vénale avec moi, au moins, comme avec les autres !

Ce n'était pas la première fois que Couderc avouait sa déchéance devant Maxence ; mais, jamais, peut-être, il ne l'avait fait avec cette âpreté et cet accent de désespoir. Le jeune homme en fut touché jusqu'au cœur. Il prit la main maigre de son compagnon, sans trouver aucun mot pour le consoler ou le gronder. A quoi bon des mots ! Rien ne donnait davantage l'impression du « définitif » que ce bonhomme écroulé sur un banc, les mains sur les genoux, la figure tiraillée de tics, continuant de remuer, après avoir cessé de parler, le bout de cigarette collé à sa lèvre inférieure.

Brusquement, Couderc se retourna vers Maxence, et, le regardant de ses yeux à la fois enflammés et troubles, enflammés derrière un voile :

— Je t'ai dit que je me dégoûte, petit. Mais tout de même, il faut que tu sois convaincu, et ta mère aussi, que le père Couderc n'a jamais fait une vilaine action pour avoir de l'argent. J'ai tapé, j'ai mendigoté, c'est vrai ! Mais je suis resté propre. Il en sait quelque chose, ton ami, le maître de Roquefon.

Il prit un temps, comme s'il fixait sa pensée sur un problème. Puis il reprit :

— Ou peut-être, après tout, qu'il n'en sait rien. Sans cela, il ne m'aurait pas remisé si cavalièrement, tout à l'heure.

— Qu'est-ce que tu veux dire, parrain ?

— Rien. Je m'entends.

Il se parla de nouveau à lui-même, puis, se dressant debout, comique et inquiétant dans sa redingote de drap noir, le chapeau haut-de-forme penché en avant :

— Rentrons, dit-il. J'ai un peu soif. Tu me donneras bien de quoi me rafraîchir à la maison, petit. J'ai comme un poids sur l'estomac. L'armagnac de Roquefon ne passe pas.

Ils montèrent l'autre pente du ravin, et, côte à côte, obliquèrent vers un toit de tuiles qui se dressait à cinq cent mètres environ, au bout d'une prairie enclose de barrières blanches. Quelques poulinières, dans cet enclos, pacageaient avec leurs poulains. Au passage des deux compagnons, ceux-ci détalèrent en galopades, pétaradant des pieds de derrière... Puis une petite pouliche aux jambes de biche, ayant reconnu Maxence qui lui donnait souvent du sucre, vint, rassurée, quêteuse, le suivre quelque temps le long de la barrière... La maisonnette au toit de tuiles montait au-dessus du pli de terrain, se précisait : une

bâtisse sans étage, rez-de-chaussée et grenier, ce qu'on appelle dans le pays « une chartreuse, » entourée d'un potager un peu en désordre, mais orné çà et là de touffes de rosiers en fleur. C'était une ancienne métairie, nommée la Hitte ; elle avait servi d'habitation à un régisseur, du temps que s'exécutaient les travaux du parc. Maxence et sa mère y étaient installés depuis le commencement des vacances.

Les deux hommes marchaient sans parler. Couderc ruminait des phrases qui ne produisaient aucun son, mais qui devaient exprimer des pensées violentes, car, de temps en temps, elles s'accompagnaient de gestes. Maxence, sans trop s'expliquer pourquoi, se sentait irrité, offensé. De son entrevue récente avec Thérèse, il ne lui restait que de l'amertume. La déchéance de Couderc, l'humiliant refus de Pierre Hountacque pesaient sur lui. Il en voulait à Couderc, à Pierre, à Thérèse.

Ils atteignirent la clôture de grillage et le portillon de la Hitte. Le portillon était entr'ouvert. Une gamine d'environ quinze ans, — brune comme une gitane, sa jupe retroussée laissant voir le lourd jupon écarlate et les mollets nus, couleur de terre cuite, arrosait un rang de petits pois.

— Maman est à la maison, Irma ? demanda Maxence.

— Mme Chrétien est allée jusqu'au village acheter le souper de ces messieurs, fit la petite, montrant son joli visage malpropre, embroussaillé de mèches noires.

Maxence précéda son parrain dans la maison. Dès le vestibule, une fraîcheur agréable les accueillit, entretenue par les contrevens ramenés presque jusqu'à joindre, selon la coutume gasconne. Ils entrèrent dans la pièce de gauche, assez vaste, qui servait à la fois de cuisine et de salle à manger. Maxence entr'ouvrit les volets, donna du jour. Carrelée de rouge, blanchie au lait de chaux, d'une netteté méticuleuse avec ses bassines de cuivre, ses casseroles étamées, ses pichets de terre brune alignés par ordre de taille sur le haut manteau de l'âtre, ses chaises de bois clair, sa grande table couverte de toile cirée à ramages, la pièce était gaie, familière.

Maxence pensa : « Ce n'est pas grand'chose, cet ordre, cette gaité... et cependant, ce peu n'est pas à moi. C'est encore une charité, une charité de lui. Il me fait la charité, comme à Couderc. »

— Eh bien! petit... tu ne veux pas me donner de quoi

m'humecter? dit humblement le bonhomme, qui s'était assis près de la table, et avait posé dessus son chapeau.

Maxence fut sur le point de refuser brutalement. Il se ravisa pourtant, alla ouvrir le vieux bahut en cerisier qui occupait le fond de la cuisine, en tira un verre et une bouteille rouge.

— Je t'offre un verre de cassis, rien de plus, dit-il.

— Oui, oui, un verre de cassis, fit Couderc.

Maxence versa lui-même, assez chichement.

— Ne le bois pas tout d'un coup, parrain !

Le vieux obéit, et trempa seulement ses lèvres dans la vermeille liqueur. Maxence pensif, adossé au chambranle de pierre de la cheminée, le regardait.

— Parrain? fit-il tout à coup.

— Quoi, petit?

— Pourquoi disais-tu, tout à l'heure, que Pierre Hountacque t'aurait reçu, s'il avait connu certaines choses?

Couderc fit semblant de ne pas avoir entendu. Il considéra son verre à moitié vide, et se mit à rire.

— Tu ne vas pas mesurer le cassis à ton parrain, fit-il. Regarde-moi ce verre que tu m'as donné? c'est le dé à coudre de ta mère. Allons! sois généreux. Le cassis de la maman Chrétien, ça ne peut pas faire de mal.

Maxence, impatienté, alla prendre la bouteille dans le bahut et la posa sur la table, devant Couderc. Celui-ci n'osa se servir tout de suite; avec une ruse d'ivrogne, il flatta la curiosité de Maxence.

— Le patron de Roquefon, reprit-il, si je voulais, petit, il me recevrait avant ce soir, et dans son salon. Et il me ferait asseoir sur son plus beau fauteuil de velours, et il me reconduirait après jusqu'à la porte, et c'est lui qui me dirait : « Monsieur Couderc! Acceptez donc ces petits billets bleus!... et quand vous serez au bout, il y en aura d'autres ici, pour vous ! »

Subrepticement, il emplit son verre et le lampa. Maxence n'y fit même pas attention. Couderc reprit :

— Seulement, le père Couderc ne mange pas de ce pain-là. L'argent que m'a donné le patron de Roquefon, je le lui ai demandé comme à un compagnon du temps où, tous les deux, on était pauvres, et qui a réussi tandis que je chavirais. Il ne saura jamais que je pourrais parler plus haut, et dire : « Donne!... » Je suis bien aise de t'apprendre ça, Maxence. Tu croiras peut-

être, maintenant, que ton parrain n'est pas aussi dégoûtant qu'il en a l'air.

Excité par ses propres paroles, le vieux se versa encore un verre de cassis. Inoffensive pour un organisme sain, la liqueur ménagère achevait de l'intoxiquer. Mais son filleul ne le surveillait plus.

— Je te raconte ça, reprit Couderc, parce que je sais que tu es discret. Et d'ailleurs, Pierre Hountacque est un atout dans ton jeu... ou plutôt sa femme, qui te choie, ça se voit. Alors, s'il est riche, s'il est prospère, tant mieux pour lui, tant mieux pour toi. Mais, au début de sa fortune, il y a du louche.

— Tout le monde le dit, fit Maxence, toujours adossé à la cheminée.

Son cœur lui secouait la poitrine. Il pensait :

« Pourvu que maman ne rentre pas ! le vieux s'arrêterait de parler ! »

— Tout le monde le dit, répéta Couderc. Mais personne ne peut le prouver. Moi, je le peux. Moi, et un autre.

— Quel autre ?

— Hémery. Mais Hémery ne dira jamais rien.

— Et toi, répondit Maxence, — à qui une curiosité passionnée suggérait juste les mots qu'il fallait prononcer, — toi, on ne te croirait pas.

Couderc se dressa tout debout, avec un air de défi :

— On ne me croirait pas ? Si je disais que, quand j'ai succédé à ton père au Comptoir Colonial à Tunis, j'ai trouvé des chèques qui étaient des faux, des chèques de l'entrepreneur Camboulives au bénéfice de Pierre Hountacque, que le vrai Camboulives, à moitié gâteux à cette date-là, n'avait jamais signés ?

Une sorte de chaleur joyeuse montait maintenant, du cœur de Maxence, vers sa tête. Il rougit, comme de plaisir.

— Où sont-ils, ces faux chèques ? demanda-t-il, affectant l'incrédulité.

— Hémery les a gardés... ou, plus probablement, il les a fait disparaître. Hémery était le directeur de la succursale ; personne ne réclamait ; il n'avait aucun intérêt à éveiller l'affaire, tu conçois !

Couderc fit une pause, puis, tout en sirotant verre après verre, poursuivit :

— Quand je lui ai mis les faux chèques sous le nez, à Hémery,

il y a neuf ans, là-bas, il m'a dit : « *Motus!* Laissez-moi examiner cela... » Trois jours après, il m'a fait appeler, et, en me regardant dans les yeux, il m'a dit : « La signature est conforme. Les chèques sont bons... » Parfait!... Je suis retourné à mon bureau, et naturellement je n'ai plus pipé. Seulement, il n'a pas rendu les chèques.

— Mais alors, si les chèques sont détruits...

— J'ai les photographies, fit Couderc. Je les avais prises pour pouvoir les étudier à la loupe. chez moi, sans attirer l'attention des collègues.

— Et tu les as toujours?

Couderc tapa de la main gauche sur la poche de flanc de sa redingote, que bossuait la marque d'un portefeuille.

— Toujours, dit-il. Tu vois la tête du patron de Roquefon, si, un matin, j'allais lui offrir ça, au moment de son café au lait? Crois-tu qu'il les payerait cher? Mais je te dis : je ne mange pas de ce pain-là. S'il m'avait reçu gentiment aujourd'hui, je les lui aurais probablement donnés pour rien.

Les yeux des deux hommes se rencontrèrent. Maxence lut dans ceux du bonhomme cette sorte de folie lucide où le mettait l'alcool, avant de le prostrer dans une mort de quelques heures.

« Est-ce qu'il dit vrai, pensa-t-il, ou est-ce qu'il invente? Mais non, il n'invente pas. Dans l'état où le voilà, sa mémoire et sa parole sont infaillibles. Thérèse a épousé un faussaire. Elle aime un homme qui a imité des signatures pour se procurer de l'argent. Et ce vieux-là peut le prouver. »

Il ressentait une joie intense, comme si sa vie, à lui Maxence, changeait tout à coup, comme si des obstacles à sa marche en avant s'effondraient, lui livraient passage... Aller trouver Thérèse... la renseigner... la libérer de ce mariage... Toutes ces possibilités se heurtaient dans son cerveau et y menaient un fracas de revanche, de triomphe.

— Parrain, dit-il, tu n'as pas fait ton devoir.

— Pourquoi ça?

— Tu n'as pas fait ton devoir. Quand on a les preuves d'un faux, on va les porter au procureur de la République.

Le vieux ricana :

— Tu es jeune, petit. Les pauvres comme moi, la sagesse pour eux, c'est de se tenir, le plus possible, à l'écart de la jus-

tice, même quand ils n'ont rien à se reprocher. C'est moi qu'on aurait fini par mettre au bloc, tu aurais vu ça. D'ailleurs, j'ai fait mon devoir, comme tu dis, dès le début. Sitôt qu'en reprenant le service de ton père j'ai découvert les faux, j'ai avisé mon chef.

— Mais, objecta Maxence, comment mon père n'avait-il pas découvert les faux? Il les a eus entre les mains avant toi, pourtant?

Couderc, qui continuait à vider doucement la bouteille de cassis d'abord dans son verre, puis dans son gosier, répondit:

— Je me suis posé la même question... Que veux-tu! ça prouve que j'avais de meilleurs yeux que ton père. Ou bien, après tout, ton père a peut-être vu clair, mais n'a pas voulu dénoncer Pierre, qui était son ami. Oui... on ne m'ôtera pas de l'idée que la chose s'est passée comme ça. Il a dû découvrir les faux, aller trouver Pierre... peut-être le menacer... et c'est comme ça que la querelle est venue. Ah! c'était un adversaire pas commode, Hountacque! Aujourd'hui qu'il est riche, il a rentré ses crocs. Mais, dans les premiers temps, il ne faisait pas bon lui barrer le chemin.

Il parlait pour lui-même, clairement, posément. Maxence, à qui ce mot de « querelle » ne disait rien de précis, demanda sans arrière-pensée:

— Quelle querelle?

Il fut étonné du trouble que cette question si naturelle provoqua chez Couderc. Le vieux posa son verre et balbutia:

— Quelle querelle?... Ah! bien, je ne sais pas... Je dis qu'ils ont bien pu se quereller... voilà.

Maxence s'approcha de lui et lui saisit les poignets:

— Parrain, ne fais pas la bête. Qu'est-ce que cette querelle entre Pierre Hountacque et mon père, de laquelle on ne m'a jamais parlé? On m'a même toujours dit, — maman et toi, — que Pierre Hountacque avait été parfait pour mon père malade, jusqu'à sa mort.

— Mais oui, mais oui, fit Couderc. Il l'a fait soigner; il lui a donné de l'argent, et à ta mère ensuite, quand elle a été veuve. S'ils se sont querellés avant, je n'en sais rien, moi. Je dis: c'est probable.

L'excitation du regard tombait peu à peu dans les yeux de l'alcoolique et faisait place à un terne abattement. Le tremblement des mains s'accentuait.

— Tu ne veux rien dire? fit Maxence, lui lâchant le poignet. Bon! Quand ma mère va rentrer, je l'interrogerai.

Le vieux se leva effaré.

— Ne fais pas ça! ne parle pas à la maman! Elle me gronderait. Promets-moi de ne rien lui demander. Oh! petit! comme tu me tourmentes!

Il retomba sur sa chaise, et passa sa main grelottante sur son front et sur ses yeux. Mais Maxence avait trop de curiosité pour être pitoyable.

— Va te coucher, parrain... va, dit-il. Tu es fini pour aujourd'hui. Maman me dira ce que je veux savoir.

— Non, non, balbutia l'ivrogne. Ne parle pas à ta maman; ça lui ferait du mal, et puis, moi, elle me gronderait... Je vais te dire... Je vais te dire... Eh bien! voilà, c'est tout simple... Ton père et Hountacque se sont querellés... Ils se sont battus.

— Ah! s'écria Maxence, Pierre l'a tué!

— Non! non! riposta Couderc de toute la force qui lui restait. Il ne l'a pas tué. Il l'a blessé seulement. Et ton père a vécu après, dix-huit mois... Et il n'est pas mort de sa blessure, ont dit les médecins. Et ton père et Hountacque étaient redevenus amis quand ton père a passé.

Mais Maxence n'écoutait plus. Il s'était assis sur une chaise et ne bougeait pas. L'impression d'allégresse, de soulagement, que lui avaient causée les premiers mots de Couderc, loin de s'affaiblir par l'aveu qu'il y avait ajouté, se confirmait. Vraiment l'obstacle qui barrait sa vie s'écroulait, lui livrait passage. Il se sentait un autre homme, avec la volonté, la puissance, le devoir d'agir.

Quand il se redressa, il vit Couderc, affalé sur la table, qui dormait. Il le secoua assez rudement. Le bonhomme eut un sursaut:

— Quoi?... qu'est-ce que tu me veux encore? Laisse-moi.

— Allons! viens dans ta chambre.

Il le força à se lever, et, le soutenant, presque le portant, lui fit retraverser le vestibule, l'amena au seuil de sa chambre. Mais là, il devint impossible au vieux d'avancer. Maxence ne put que jeter le grand corps noir inerte en travers du lit, où il le cala de son mieux. Sous la poche gonflée de la redingote, il sentit le portefeuille...

« J'aurais le droit de le prendre, pensa-t-il... On a le droit de démasquer les malfaiteurs par tous les moyens... »

L'idée de dépouiller lui-même son ami insensible lui répugna. Pourtant il eut peur de la tentation. Quittant la chambre, il sortit sur le devant de la maison.

IV

Il étouffait. Ses idées lui semblaient danser des rondes dans sa tête.

Il franchit le potager, où la jeune Irma bavardait avec une commère, et descendit jusqu'à la route départementale qui menait au village. L'œil suivait cette chaussée blanche pendant cinq cents mètres environ, doucement montante entre deux rangées de platanes : ensuite elle contournait le coteau et accentuait sa montée vers Roquefon. Ce coteau, sur lequel s'étendait le parc du château, fermait à gauche le paysage, qui, à droite et en face, inclinait vers le moutonnement proche des pinèdes. C'était un site pacifique, solitaire, lumineusement doré par le soleil de quatre heures. Le ruisselet de la source longeait la route; un petit pont de pierre le franchissait. Sur l'un des parapets bas de ce pont, en moellons grossiers, Maxence s'assit.

Que de fois, depuis qu'il habitait Roquefon, il était venu rêver, ou plutôt méditer, raisonner âprement sur lui-même devant cet horizon à la fois vaste et intime! Car, comme tous les intellectuels, depuis que sa pensée était mûre, il avait connu la façon de rêver qui consiste à tisser de laborieux raisonnemens sur les réalités, — soi-disant pour les serrer et les envelopper — parfois, inconsciemment, pour les déformer.

Il avait bien trop d'orgueil pour s'être jamais avoué à lui-même qu'il aimait Thérèse Dautremont. Il s'était toujours efforcé de ne pas prononcer devant son propre arbitre ce : « Je l'aime! » qui l'eût désespéré. Naguère, aux époques charmantes des promenades et des chasses de Prévannes, il se disait : « Elle est belle, je suis artiste; j'ai vécu près d'elle toute mon enfance; il est naturel que j'éprouve pour elle une grande admiration... Mais je sais bien qu'elle se mariera, parbleu! Mariée, elle ne me sera pas moins chère. »

Les années que Thérèse avait de plus que lui étaient une suffisante raison pour apaiser son amour-propre. « On n'aime que dans le sens idéal, romanesque du mot, une femme plus âgée

que soi. C'est de l'admiration que je ressens pour Thérèse. » Et, de fait, l'annonce du mariage de Thérèse avec le substitut Pontmagne, l'an passé, l'avait laissé indifférent : un sûr instinct et quelques conversations de la jeune fille avec Mme Chrétien, lui assuraient que c'était là une union de convenance ; Thérèse n'aimait pas son futur. Hélas ! le même instinct, et encore les confidences de sa mère, lui révélèrent la soudaine conquête, par Pierre Hountacque, de celle pour laquelle il entretenait un culte quasi religieux.

Alors il commença de souffrir.

Avec un stoïcisme obstiné,, il combattit ce tendre chagrin où tant de jeunes hommes se complaisent; il ne voulut pas de la délectation morose d'un René ou d'un Dominique. Son orgueil lui défendait de se dire : « Je suis épris de Thérèse, et, pour Thérèse, je ne suis qu'un enfant, un ouvrier, un petit protégé sans importance. » Même à sa mère, il n'avait jamais confié ce secret, que la pauvre femme devinait, dont elle eût souhaité lui parler, pour l'en consoler. Il tint ferme, fit bonne figure pendant les fiançailles. Il ne put toutefois prendre sur lui d'assister au mariage. Quelle humiliation, s'il laissait paraître son angoisse ! Mais, justement, l'effort qu'il dépensa sur lui-même, pendant cette période douloureuse, l'usa. Il n'était pas d'un tempérament très robuste ; son enfance avait été délicate : de faibles bronches, la menace, heureusement jamais confirmée, de la phtisie. A peine le nouveau couple eut-il quitté la France que Maxence dut s'aliter. On lui recommanda le changement d'air, autant que possible un climat où l'été fût plus hâtif et plus sec qu'à Paris. C'est alors que Thérèse, avertie, proposa par lettre, à Mme Chrétien, le séjour de Roquefon et la maison disponible du régisseur.

Le premier mouvement de Maxence fut de refuser. Son cœur demeurait irrité contre l'homme qui avait emporté Thérèse ; les bienfaits, tombés de cette main, le blessaient. Mais un besoin plus impérieux que tout, celui de revoir Thérèse, de revivre près d'elle, fit taire l'orgueil. Maxence céda aux instances de sa mère. Dès la fin de juillet, tous deux s'installèrent à Roquefon.

Le séjour de Roquefon le guérit physiquement si vite et si complètement qu'il se crut aussi guéri moralement. Après le long étiolement des années passées à Paris, l'irruption du soleil

et du grand air dans sa vie le ranima. Il subissait cette crise physique, ordinaire entre la vingtième et la vingt-cinquième année, où le tempérament de l'homme se fixe. Il eût pu incliner vers la neurasthénie et la consomption; la pureté, la gaîté de l'air gascon fortifièrent ses poumons, calmèrent ses nerfs. Lui-même s'étonnait de sa robustesse reconquise, de son activité infatigable à parcourir à pied la lande, de son sommeil et de son appétit. Son moral s'équilibra. Il osa regarder en face le problème de sa vie, se dire :

« Oui; j'ai été déchiré par un sentiment violent; mais quelle honte à cela? Vivre jeune, près d'un être comme Thérèse, et ne pas l'aimer, c'eût été la preuve d'une sensibilité infirme. Moi, je suis sensible, nerveux; sans cela je ne serais pas un artiste. Précieuse émotion que Thérèse m'a value, je te chéris! Mais je suis assez fort, et ma raison est maintenant assez maîtresse de mon cœur pour que je ne craigne plus de souffrir par toi... »

Cet état d'équilibre dura jusqu'au retour des châtelains à Roquefon. Quand la nouvelle lui en fut transmise par sa mère, Maxence savait bien qu'il eût dû répondre :

— Alors, nous, partons!

Mais, aussitôt, il subit l'impérieuse nécessité de ressaisir l'image aimée. Il se paya lui-même de cette excuse : « Partir serait de l'affectation; cela donnerait à penser. Et d'ailleurs, qu'est-ce que je crains? Je suis guéri. » Mme Chrétien ne demandait qu'à prolonger leur séjour. Ils restèrent.

Maxence attendait avec une anxiété effervescente sa première rencontre avec Thérèse mariée. Il alla la saluer à la gare et, en même temps déçu et rassuré, constata qu'il n'était point ému. Plus trace de cette ferveur tendre, de ce besoin de se traîner à ses pieds, de baiser le bas de sa robe, qu'il avait ressentis tout le long de son adolescence. Le même coup d'œil lui montra la jeune femme et son mari. Pierre et Thérèse parlaient ensemble, les yeux dans les yeux; Maxence comprit que vraiment ils ne faisaient qu'un. Son impression fut, sans plus, de l'hostilité contre ce couple, une hostilité qui enveloppait les deux époux. Il leur souhaita la bienvenue avec cette timidité arrogante que Pierre raillait, qui chagrinait Thérèse. Quand il regagna la Hitte, il pensait fièrement :

« Je l'ai revue, *et cela m'est égal.* »

Il sentait une partie de son cœur pour ainsi dire insensibilisée, quelque chose d'analogue à l'effet de la cocaïne sur les muqueuses : la région touchée semble absente, morte. Il se complut dans cet état d'indépendance, se jugea fort, victorieux. Il ne cherchait même plus à voir Thérèse. « Tout m'est égal, maintenant; je n'aime que mon art. » Et il se remit passionnément au travail.

Cependant il ne cessait de penser à Thérèse. « Le mariage ne lui sied guère. Ce qu'elle avait de grâce originale a disparu. C'est maintenant une belle personne comme il y en a des centaines à Paris. Son mari a réagi sur elle. Il est si rude, si homme d'affaires, si peu artiste!... » Ainsi Pierre, dans sa pensée, s'associait toujours à Thérèse. Maxence relevait tout ce qui, chez elle ou chez lui, le heurtait, lui déplaisait. Il raillait, en tête à tête avec sa mère, les châtelains de Roquefon et leurs invités. « Thérèse est devenue snob. Quant à lui, c'est un lourdaud qui a eu de la chance. » La mère ne répliquait pas. Clairvoyante par tendresse, elle regardait avec chagrin son fils redevenir nerveux, manger de moins bon appétit, perdre le sommeil. Le goût des longues promenades lui passa. Il consuma ses après-midi à lire, à ciseler. Ou bien il allait s'asseoir sur le rude parapet du ponceau, au pied de la côte, en vue des pins; là, durant des heures, il rêvait. Lui-même n'eût pas su dire, ensuite, à quoi il avait rêvé. De plus en plus, sa vie lui apparaissait obscure, barrée par quelque chose de mystérieux, par un étrange obstacle qu'il devinait, sans le distinguer. Entre lui et la vie, il y avait désormais Pierre uni à Thérèse. Un de ces pressentimens qui ne trompent guère les nerveux lui disait que quelque événement décisif engagerait la lutte entre ce couple et lui, une crise après laquelle le train de sa vie à lui, momentanément enrayé, pourrait reprendre son élan.

— Et voilà que c'est arrivé, fit-il à haute voix, dans le silence lumineux de cette après-midi d'octobre, tandis qu'assis sur le parapet, il guettait le tournant de la route par où sa mère allait apparaître, venant de Roquefon.

« Ma vie a maintenant une raison d'être et un but : démasquer l'homme taré, l'ennemi de mon père. Mon père était un témoin gênant, il l'a supprimé. Cela, j'en suis sûr, j'en suis sûr, malgré les réticences du vieux. Pourquoi maman m'aurait-elle

toujours caché cette histoire de duel? Ah! la malheureuse femme! Elle savait cela et elle a pris l'argent!... »

Son imagination flambait. Il se vit allant à Roquefon, et devant tous, accusant Pierre...

« Non. Je veux faire à Thérèse le moins de mal possible. Mais je la délivrerai de cet indigne mariage! »

Oh! réaliser cela! disjoindre Pierre de Thérèse! ne serait-ce pas sa propre délivrance à lui? Il se contraignit à ne pas imaginer plus avant, à ne pas rêver la reconnaissance éperdue de la jeune femme pour l'affranchissement qu'elle lui devrait. Car, dans le fond le plus trouble de son propre cœur, il lui déplaisait d'apercevoir une joie mauvaise: l'espoir que Thérèse serait abaissée, dépréciée, que la distance entre elle et lui allait diminuer.

« Moi, je suis pauvre, mais net; ni sur les miens, ni sur moi, on ne peut rien insinuer. »

Une petite forme sombre apparut en ce moment au tournant de la route. Mme Chrétien s'en revenait du village, portant un panier à provisions. Comme à l'ordinaire, elle était vêtue de noir. Un modeste chapeau de paille noire la coiffait. Elle se garantissait, avec une ombrelle, du soleil qui allongeait obliquement son ombre.

Maxence s'émut de pitié tendre :

« Pauvre chérie!... Quelle vie tragique! Accepter les aumônes d'un gredin pareil, de l'homme qui a tué son mari! C'est pour moi qu'elle l'a fait, je le sais bien! »

L'humble silhouette avançait, d'un pas alerte activé par la légère descente. Maxence distinguait les traits de sa mère, la petite figure noble et usée comme l'envers d'une médaille ancienne. Pourquoi celle-ci avait-elle été condamnée par la vie à la misère, à la servitude, tandis que d'autres naissent opulens, ou font si aisément fortune? Cette question, que le pauvre posera éternellement au riche, Maxence ne se l'appropriait pas d'ordinaire; il la jugeait trop simpliste, presque niaise. Une des formes de son orgueil était de ne jamais se plaindre de sa condition; il se juchait assez haut pour ne rien envier à personne. Aujourd'hui, toute la lie de son cœur remontait à la surface, et, parmi ses rancunes contre les maîtres de Roquefon, se mêlait la stupide et éternelle question :

« Pourquoi sommes-nous pauvres et d'autres riches? »

Il marcha à la rencontre de sa mère. Ils ne s'embrassèrent point, étant aussi peu démonstratifs l'un que l'autre; mais la figure de la maman, auparavant morne et pensive, s'illumina d'un vif bonheur. Et Maxence prit si naturellement le panier de la main de sa mère, et glissa si étroitement l'autre main sous son bras, que leur tendresse réciproque fut manifeste, malgré la simplicité des mots échangés.

— Tu vas bien, mon chéri?

— Mais oui, mère. Et toi? Pas fatiguée?

— Oh! fatiguée pour si peu! Tu ne voudrais pas!

Comme ils traversaient le potager, Mme Chrétien, apercevant Irma qui épluchait des pommes de terre, assise sur une chaise basse, quitta le bras de son fils, alla parler à la servante. Maxence pénétra seul dans la maison, posa le panier sur une chaise du vestibule, et attendit sa mère.

Elle le rejoignit presque aussitôt, s'étonna de le voir encore là et, le regardant, le devina troublé.

— Qu'est-ce que tu as, mon chéri? demanda-t-elle, arrêtée net, juste après le seuil.

Maxence la prit par la main et ouvrit une porte en face de la cuisine. C'était celle de la chambre de Mme Chrétien. La nuit y régnait. Maxence fit entrer sa mère. Puis il poussa les contrevens de la fenêtre. La clarté du soir dora le modeste intérieur, le lit à grands rideaux de perse, le mobilier d'acajou, table ovale, commode et toilette, le châssis en papier peint qui fermait l'âtre, le prie-Dieu, le fauteuil Louis-Philippe, à grand dossier, aussi en acajou, tendu d'un velours rouge où les mites avaient tracé d'innombrables sillons.

— Assieds-toi là, maman, commanda Maxence en approchant le fauteuil.

Elle obéit, murmurant encore :

— Mais qu'est-ce que tu as?

— Maman, dit Maxence avec calme, nous ne pouvons plus rester à Roquefon.

— Et pourquoi, mon Dieu?

Après un silence, Maxence s'écria :

— Ah! maman... Comment as-tu pu accepter?... Toi qui savais!

Leurs yeux se pénétraient, pour ainsi dire, et ils lisaient dans

la pensée l'un de l'autre. La mère murmura, d'un ton découragé :

— Qu'est-ce qu'on a été te raconter? C'est Couderc, je suis sûre...

Debout en face d'elle, il répondit :

— Oui, c'est le vieux... mais il ne faut pas lui en vouloir. Mieux vaut que je sache. Du reste, il ne m'a rien dit de précis; c'est plutôt moi qui ai deviné.

Mme Chrétien passa ses mains sur ses yeux qui étaient secs. Puis, elle les laissa retomber dans le creux de ses genoux.

— Nous voilà bien! fit-elle, presque à voix basse. Ah! je craignais cela. Tôt ou tard, on te renseignerait!

— Je ne suis pas renseigné, maman. Je veux que ce soit toi qui me renseignes. J'ai vingt et un ans; tu comprends bien que c'est un enfantillage d'essayer de me cacher la vérité, maintenant que je suis averti. Je sais que Pierre et mon père se sont disputés, qu'ils ont été sur le terrain, voilà tout. Je te demande à toi-même : « De quoi mon père est-il mort? »

Mme Chrétien fit un geste d'incertitude. Elle essaya de défendre encore l'humble édifice de repos, de sécurité qu'elle avait bâti autour de son fils.

— Comment le savoir? il a vécu dix-huit mois après le duel. Il est mort d'une pneumonie double.

— Voyons, mère, dis-moi la vérité, insista Maxence, s'approchant d'elle.

Elle fondit en larmes :

— Mais je ne sais pas, moi, je ne sais pas!... Les médecins ne voulaient rien dire. Évidemment, j'ai toujours pensé... Avant cet affreux duel, il se portait si bien! Jamais il n'avait eu la moindre chose aux poumons.

Maxence la laissa pleurer quelque temps. Comme elle ne s'arrêtait pas, il reprit ses questions :

— Pourquoi s'étaient-ils querellés?

Elle balbutia dans ses sanglots :

— Pour une futilité... pour une partie de cartes, au petit cercle des employés, à Tunis. Ils étaient bien ensemble, avant. Moi, j'étais du pays de Pierre. Et puis ils se convenaient ; c'étaient les deux plus intelligens de la colonie. Ils avaient projeté des affaires en commun; ils avaient même gagné de l'argent ensemble. Ton père a perdu ce qu'il avait gagné dans des spécula-

tions sur des mines; Pierre a mis son gain dans l'affaire de Camboulives, l'entrepreneur. Camboulives avait déjà eu une attaque et c'était Pierre qui le remplaçait, dirigeait tout... Voilà tout ce que je sais, moi... On m'a rapporté mon mari mourant, un matin, l'aisselle perforée... C'était Pierre qui l'avait blessé. Il faut dire qu'aussitôt il est venu à la maison, il s'est mis à ma disposition, il m'a aidée... Et j'en avais besoin, tu comprends, avec ce mari mourant... toi si petit... et pas un sou !

Maxence ne put se contenir.

— Ah! tu as accepté cela! Mais tu ne comprends donc pas que c'est épouvantable, que c'est honteux?

Mme Chrétien se redressa et ses larmes tarirent :

— Honteux! fit-elle... Pourquoi? T'imagines-tu que je n'aie pas senti le mouvement de répulsion que tu as à présent, bien plus rude, bien plus fort, parce que j'avais sous les yeux mon pauvre Chrétien entre la vie et la mort? Mais est-ce que je devais le laisser mourir, faute de soins, et te laisser mourir, toi? Dès qu'il a pu parler, ton père lui-même m'a dit : « Laisse faire Hountacque!... »

— Papa? Il savait?...

— Mais certainement! Tiens! tu n'es qu'un enfant, toi, malgré ton talent et ton intelligence. Tu ne te doutes pas de ce que c'est que la vie. On est obligé de plier, va, quelquefois! Ton père était aussi orgueilleux que toi. Mais quand il a été étendu sur le dos, sans savoir s'il s'en relèverait, et même après, quand les médecins ont répondu de lui, on aurait dit que le même coup avait tué son orgueil. Il répétait : « Il faut se sortir de là comme on peut. Le petit et toi, vous ne devez pas mourir de faim parce que j'ai fait une sottise... » Pierre Hountacque! mais ton père l'a reçu à son chevet, et ils se serraient la main. Ce n'est pas parce que deux hommes ont été sur le terrain qu'ils ne doivent plus se parler. Pierre Hountacque s'est racheté, aux yeux de Chrétien, par ce qu'il a fait pour lui, pour moi, pour toi. Il a vraiment remplacé ton père, tu sais!

Maxence ressentait un mal extrême à entendre ainsi sa mère vanter les bienfaits de Pierre. Il dit d'un ton sec :

— C'est bon. Je t'avertis que, sur ce point, je n'ai pas les idées de mon père, ni les tiennes. Je suis résolu à arrêter le cours des bienfaits dont nous comble M. Hountacque. Et d'abord, allons-nous-en d'ici.

La mère objecta :

— Et ta santé?

— Ma santé se débrouillera comme elle pourra. D'ailleurs, le meilleur moyen de la gâter serait de rester... Depuis que je sais, j'ai la fièvre. Tiens !

Il posa la paume de sa main sur le poignet mince de sa mère : cette paume brûlait.

— Oh ! dans ce cas... Allons-nous-en vite ! dit-elle.

Et elle se souleva de sa chaise comme pour fuir. Maxence la fit rasseoir.

— Nous ne traînerons pas, fie-t'en à moi. Si je m'écoutais, je ne coucherais pas ici ce soir, et je t'emmènerais sans rien dire, sans plus voir ces gens-là. Mais cela aurait des inconvéniens pour la suite de mes projets. Je partirai demain, sans fracas. Nous trouverons une explication : du travail qui m'appelle à Paris, une commande importante chez Labrique. Tu te chargeras de leur expliquer cela, et deux ou trois jours plus tard, tu me rejoindras.

Mme Chrétien ressaisit la main de son fils, l'attira près d'elle, le fit tourner face à la fenêtre.

— Maxence!... Maxence!... Tu as tes méchans yeux, les yeux qu'avait ton père quand on le contrariait. Qu'est-ce que tu médites?

— Je médite, d'abord, de me libérer vis-à-vis de M. Pierre Hountacque. Depuis qu'il est notre bienfaiteur, sais-tu à peu près combien tu as reçu de lui?

— Mais... beaucoup d'argent. En neuf années, pense! Peut-être seize ou dix-huit mille francs.

— Ne t'inquiète pas. Je les trouverai... quand je devrais engager mon travail pour vingt ans. J'ai des offres de Lachelière, le concurrent de Labrique, qui a remarqué ma dernière exposition et qui me veut à tout prix.

— Et après?

— Quand je me serai libéré, je m'emploierai à remettre les choses et les gens à leur vraie place. J'aurai la revanche de mon père supprimé, de ma mère humiliée, de ma jeunesse muselée.

— Comment cela?

— Cela me regarde.

— Comme tu me réponds ! soupira tristement Mme Chrétien.

Mais Maxence ne voulait pas se laisser émouvoir. Il détourna les yeux et affecta d'aller à la fenêtre, regarder le ciel qu'envahissait un crépuscule orangé. Mme Chrétien quitta le fauteuil et le rejoignit; elle lui mit la main sur le bras. Et lui, d'un élan de tendresse, posa un baiser sur ces doigts bruns, abîmés par les travaux du ménage et de l'aiguille, mais dont la finesse originelle n'était pourtant pas méconnaissable.

Elle se suspendit à son bras. Beaucoup plus petite que lui, elle devait, pour rencontrer son regard, lever la tête.

— Je t'en supplie, murmura-t-elle, ne tente rien contre Pierre Hountacque.

Dans ses prunelles, dans toute l'expression de ses traits, Maxence lut une anxiété qui le surprit et, à son tour, l'angoissa.

— Pourquoi? dit-il.

— Parce que Pierre Hountacque est le plus fort et qu'il te brisera. Ton père s'est brisé contre lui dans un temps où Pierre n'avait pas sa force d'à présent.

Maxence, irrité de ce rappel, blessé d'être jugé faible, se dégagea :

— Je ne me briserai pas. C'est lui que je briserai.

— Tu rêves !

— J'en suis sûr, entends-tu ?... sûr !

Il lui dit ces mots de tout près, penché, les yeux dans les yeux. Mais sur la figure de la mère, l'expression d'angoisse et d'épouvante s'accrut. Elle balbutia :

— Si c'est vrai... si tu es sûr... alors... je t'en supplie, ne l'essaie même pas ! Pour l'amour que tu portes à ta pauvre maman, je t'en conjure, ne tente rien contre Pierre Hountacque !

— Mais pourquoi?

Elle était si chavirée que les mots ne venaient même plus à sa bouche; elle se mordait les lèvres sans pouvoir parler, tout son corps tremblait. Maxence l'observait d'un œil d'où la pitié s'effaçait, d'un œil d'inquiétude lucide, qui analyse, qui cherche à comprendre. Un instant, la pauvre femme eut ces gestes désunis, ce regard en rond de la bête traquée qui veut fuir... Elle ne put que répéter :

— Je t'en prie, mon chéri !... ne fais rien contre lui... rien !

Mais aussitôt elle sentit ses mains prisonnières. Son fils l'observait, si proche de son visage qu'elle sentit son souffle.

— Sais-tu que c'est effrayant, maman, lui dit-il, ta résis-

tance? Pourquoi défends-tu Pierre Hountacque? Qu'est-ce que tu veux donc que je pense, moi?

Elle fut comme hébétée au premier choc des mots. Puis soudain, elle perçut la pensée de Maxence.

— Ah! s'écria-t-elle avec un geste si fort qu'elle se libéra de son étreinte. Ah! qu'est-ce que tu veux dire?

Et la parole lui revint, haletante, saccadée, mais d'un accent si net, si pathétique, que le doute affreux de Maxence fut aussitôt dissipé.

— Oh! méchant! méchant! Ton père qui m'avait toute, si absolument... tout moi... toutes mes pensées!... Mon pauvre Chrétien!... Tu ne vois donc pas que, depuis qu'il est mort, je suis encore sa femme, que je ne pense qu'à lui... et que j'en suis toute desséchée... Toi, imaginer cela!... Oh! méchant, méchant!

Il la guettait, il buvait ses paroles. Elle n'avait pas fini de parler que déjà il l'avait prise dans ses bras, il la dorlotait comme une enfant qui pleure, il baisait les cheveux grisonnans, les joues usées, les yeux fanés, tout ce qui avait été le trésor d'amour de son père, et que la mort du père avait flétri.

Il balbutiait:

— Pardon!... Je t'ai fait pleurer. Mais, vois-tu, c'était trop horrible d'imaginer cela... Pardonne-moi, maman! Je suis heureux de ta révolte. Elle m'a réconforté. Laisse-moi faire, à présent. Et n'aie pas peur. Je te jure que ce n'est pas moi qui serai brisé.

Elle murmura de nouveau dans ses larmes:

— Tu as tort... A quoi bon?... Laisse les choses comme elles sont. Le passé est le passé. Ce qui importe, désormais, c'est ton avenir à toi.

Mais sa résistance était abolie, et Maxence comprit qu'il n'avait plus besoin de discuter.

— Essuie tes yeux, lui dit-il. Irma va rentrer. Il ne faut pas qu'elle se doute, elle... ni personne.

Domptée, Mme Chrétien retomba sur le fauteuil et tamponna de son mouchoir ses paupières humides. Le crépuscule envahissait la chambre. Maxence alla s'asseoir sur l'appui de la fenêtre. Les humbles cultures du potager, les arbres de la route, le noble profil du coteau, les pinèdes lointaines, toute la nature s'immobilisait, se recueillait, et chaque objet, n'étant plus éclairé que par la lumière diffuse éparse sur le ciel, une lumière qui

ne fait pas d'ombre, prenait cet aspect étrange, féerique un peu, qui, chaque soir, étonne les regards et remue le cœur de l'homme attentif... Une planète allumait son fanal au-dessus de la ligne bleue des landes.

Quelle force intime, quelle joie de conception, d'action envahirent à cette minute le cœur orgueilleux de Maxence ! Il lui sembla que, pour la première fois, le chemin était libre devant lui. Il s'évadait de l'esclavage où la vie l'avait tenu. Il allait être le maître, parler en maître. L'orgueil, en cette minute, faisait taire dans son cœur toute autre passion, et le jeune homme était bien incapable de mesurer combien le désir d'une certaine femme activait sa volonté de revanche.

Une sonnerie lointaine, l'appel harmonisé d'une sirène d'automobile déchira le soir, jeta comme des fils mélodieux à travers l'air, tandis qu'un sourd grondement s'enflait derrière le coteau, semblait un instant tout proche, puis vite décroissait, croissait de nouveau, s'apaisait, s'évanouissait.

Maxence pensa :

« C'est lui qui rentre ! »

Il quitta la fenêtre. Sa mère n'était plus dans la chambre. Il l'entendit qui remuait dans la cuisine. Doucement, il la rejoignit. Elle mettait le couvert.

Il la surprit par derrière et lui embrassa le cou, entre les mèches argentées et l'humble ruche noire du col.

MARCEL PRÉVOST.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LE DERNIER DES ATTIQUES

MÉNANDRE

On aurait pu se demander, il y a une dizaine d'années, s'il était raisonnable de parler encore de Ménandre. N'avait-on pas dit tout ce qu'il y avait à dire d'un poète dont aucune pièce ne subsistait? Aujourd'hui, on se demanderait avec plus de raison s'il n'est pas trop tôt pour tenter une étude nouvelle sur l'homme et sur son œuvre à l'aide de ce qui en a été retrouvé. Évidemment, nous pouvons espérer, nous espérons bien que les découvertes récentes ne seront pas les dernières. Et, d'autre part, ces découvertes, quelle qu'en soit l'importance, n'éclairent encore qu'imparfaitement les parties les plus nécessaires d'une telle étude. Mais, après tout, n'est-ce pas la condition même de l'histoire littéraire que de se faire peu à peu sans s'achever jamais? Et du moment qu'elle ne vise pas au définitif, pourquoi n'essaierait-elle pas de renouveler ses jugemens, à titre provisoire, chaque fois que l'occasion lui en est offerte par un accroissement notable de ses connaissances?

Le théâtre de Ménandre, composé de plus de cent comédies, a été considéré unanimement par l'antiquité comme une des productions les plus exquises de la poésie attique. Il semble qu'Athènes, au moment où ses destinées historiques prenaient fin, ait comme recueilli et concentré en cet esprit charmant la

plus fine essence de son génie et ce qu'il y avait de plus humain dans sa tradition. Nous le connaissions jusqu'à ces derniers temps par de nombreux témoignages, par des citations patiemment rassemblées de côté et d'autre et groupées sous le titre de *Fragmens*, enfin par les imitations des poètes latins, par celles de Térence surtout, puisque quatre de ses comédies, *l'Andrienne*, *l'Eunuque*, *les Deux Frères* et *le Père qui se punit lui-même* sont en grande partie des traductions de pièces originales de Ménandre. Depuis dix ans environ, la publication de plusieurs papyrus, successivement exhumés du sol de l'Égypte, nous a rendu des parties plus ou moins importantes d'autres pièces de lui qui étaient perdues. La plus considérable de ces trouvailles est celle qui a été faite en 1906, près de l'ancienne Aphroditopolis, par M. Gustave Lefebvre. Le papyrus découvert et publié par lui contenait, dans ses feuilles lacérées, les restes de quatre pièces, dont trois ont pu être reconstruites conjecturalement dans leurs grandes lignes, malgré des lacunes considérables (1). Au total, nous possédons aujourd'hui, en dehors des simples fragmens, des parties plus ou moins étendues de six comédies de Ménandre. Ce sont : *le Laboureur*, *le Flatteur*, *le Héros*, *l'Arbitrage*, *la Samienne*, *la Femme aux cheveux coupés*. Ces textes ont été déjà critiqués, commentés, expliqués; ils ont donné lieu à beaucoup de conjectures et à un travail philologique des plus actifs, qui se continuera sans doute longtemps encore (2). Intéressans en eux-mêmes, ils le sont au moins autant en ce qu'ils nous permettent de compléter et de préciser l'idée que nous avions déjà de Ménandre. C'est ce point de vue qui doit être ici le nôtre. Nous ne nous proposons ni de les analyser en détail, ni d'en tirer occasion pour refaire une étude complète du poète,

(1) *Fragmens d'un manuscrit de Ménandre*, découverts et publiés par M. Gustave Lefebvre, inspecteur en ch f du service des Antiquités de l'Égypte; Le Caire, 1907.

(2) Ce n'est pas ici le lieu de donner une bibliographie, même sommaire, de ce travail, auquel ont pris part les hellénistes les plus connus de tous les pays d'Europe et ceux des États-Unis. Contentons-nous de signaler l'édition annotée des quatre pièces du manuscrit du Caire, due à un savant hollandais, M. J. van Leeuwen, La Haye, 1908; l'édition purement critique (et non mise dans le commerce) des six pièces ci-dessus énumérées par M. Carl Robert, l'éminent professeur de l'Université de Halle, Halle, 1908; et enfin, qu'il me soit permis de renvoyer le lecteur français à l'édition de l'*Arbitrage*, accompagnée d'une traduction française, que l'*Association pour l'Encouragement des Études grecques* a fait publier, d'abord dans la *Revue des Études grecques* (t. XXI, juillet-octobre 1908), et, ensuite, en une brochure de 98 pages à la librairie E. Leroux, Paris, 1908.

mais simplement de montrer comment certaines parties de cette étude pourraient profiter de ces textes nouveaux.

I

Une des choses qui importent le plus, sans doute, à la connaissance d'un écrivain, c'est de déterminer et de distinguer ce qu'il a dû soit à ses prédécesseurs, soit à ses contemporains, et ce qu'il a reçu de sa propre nature ou s'est donné à lui-même. Cette distinction, en ce qui concerne Ménandre, demeurait fort incertaine avant les dernières découvertes. Elle est peut-être un peu plus claire aujourd'hui.

Athénien de race et de naissance, Ménandre, lorsqu'il débuta au théâtre, en 321 avant notre ère, y apportait, outre ses dons naturels, un héritage littéraire considérable, dont l'influence allait se faire sentir jusque dans les moindres détails de son œuvre. Il avait reçu très certainement l'éducation la plus complète et la plus soignée. Rien de ce qui était athénien ou même grec ne lui était étranger. Son théâtre dénote une connaissance, au moins superficielle, de la philosophie contemporaine ; il atteste également une pratique, peut-être assez familière, de la rhétorique et de ses préceptes. Rhétorique et philosophie, c'étaient alors les deux formes principales de toute haute culture intellectuelle et morale. Il était, en outre, initié aux secrets de l'art dramatique. Son oncle Alexis, poète comique de renom, fut, dit-on, son éducateur. Et, sans doute, il se fit son premier guide dans l'art où il devait exceller, non seulement en lui en faisant connaître la technique, mais en l'excitant à lire, ou même en lisant avec lui, les meilleures des pièces qui en constituaient alors le répertoire. La tragédie du siècle précédent n'eut qu'à se montrer à lui dans ses grandes représentations annuelles pour le séduire. C'était le temps où la gloire d'Euripide, désormais incontestée, s'imposait. Le jeune Ménandre conçut tout d'abord pour le grand poète tragique une admiration passionnée, qui ne devait subir aucune défaillance. On savait déjà par Quintilien qu'il l'avait pris constamment pour modèle (1). Cette imitation se

(1) *Institution oratoire*, X, 1, 69 : *Hunc et admiratus maxime est, ut sæpe testatur, et secutus, quanquam in opere diverso, Menander.*

manifeste, pour ainsi dire, à chaque ligne des fragmens qui nous ont été rendus.

De cette littérature, qui fut son aliment, une grande partie a malheureusement disparu. Il n'est donc plus possible de noter avec précision bon nombre d'emprunts ou de souvenirs qui sont pourtant certains. Mais il y a une chose qui est plus intéressante encore que ne le seraient ces notations de détail. C'est la relation générale de cet Attique, contemporain des Diadoques, avec tout le passé de l'Atticisme; et elle est si manifeste qu'on peut la définir en quelques mots.

Le talent de Ménandre, en tout ce qui n'est pas son originalité personnelle, fut comme le produit raffiné de la brillante élaboration qui avait amené peu à peu l'esprit athénien au plus haut degré d'intelligence et de souplesse. Depuis deux siècles, alors, Athènes était le lieu du monde où l'on pensait le plus. Il en était résulté, pour les Athéniens cultivés, une acuité et une promptitude d'observation, une justesse de coup d'œil, une facilité de comparaison, un sentiment net et vif des variétés et des nuances, en un mot, une expérience de la vie tout à fait exceptionnelle, et, avec cela, une faculté d'expression qui stimulait encore ces esprits avisés, tant elle se prêtait à l'analyse et à la dialectique spontanées. Le langage, assoupli par la conversation autant que par la littérature, excitait la pensée et l'induisait à ces distinctions fines qui éclairent la complexité des caractères et des actions. L'intuition et le raisonnement, également exercés et se complétant mutuellement, semblaient rivaliser pour offrir à une curiosité intelligente le moyen de scruter la nature humaine, en même temps que l'imagination s'était habituée à la concevoir sous des formes fictives et dramatiques, qui en isolaient certains aspects pour les rendre plus intéressans et plus saisissables.

Ces qualités étaient le fonds commun de la meilleure société athénienne à la fin du IVe siècle, mais elles s'individualisaient naturellement chez les esprits originaux en s'imprégnant de leur personnalité. C'est un vif plaisir que de les voir aujourd'hui se traduire, ou plutôt se ranimer, avec des traits particuliers, dans les conceptions de Ménandre, dans ces dialogues, dans ces discussions, dans ces plaidoyers, dont le texte original est de nouveau sous nos yeux et dans nos mains.

Ménandre paraît avoir été une nature d'oisif élégant et délicat, exempt de toute ambition dominante, assez accessible à la pas-

sion pour l'imaginer fortement et pour l'exprimer avec vérité, mais assez libre pour s'en détacher à propos et la bien juger à distance. Étranger aux haines et aux violences des partis, il dut vivre dans l'Athènes où Démétrius de Phalère régnait au nom du Macédonien Cassandre, non pas en débauché, comme il est représenté chez Phèdre dans quelques vers sans autorité, mais en homme qui arrangeait commodément son existence, riche, un peu indolent en dehors des heures qu'il donnait à la poésie, enclin au plaisir, mais sachant toutefois y garder l'activité de son esprit, qui fut très grande, et l'élégance naturelle de son goût. Son œuvre atteste l'intérêt qu'il ne cessa de prendre au spectacle de la vie : il écrivit une centaine de comédies en trente ans environ. On ne s'attache pas ainsi à la reproduire en des images multiples sans s'y complaire très vivement. Il l'aimait, comme tous les vrais observateurs, sous tous ses aspects et dans son infinie variété (1). Qu'il mette en scène des paysans, des esclaves, des gens du peuple, des courtisanes, des campagnards, ou, au contraire, de riches personnages, comme son Gorgias dans le *Laboureur*, tout est pris sur le vif et traité avec un sentiment du vrai qui est frappant. On sent, au plaisir qu'il nous donne, celui qu'il a dû éprouver lui-même à regarder ses contemporains, quels qu'ils fussent, et quelle vive impression devait faire sur lui chaque trait de leurs mœurs, à mesure qu'ils lui passaient devant les yeux. Son observation était d'ailleurs rapide et son travail extrêmement facile : le nombre même de ses pièces en est le meilleur témoignage. Une sensibilité, plus fine que profonde, corrigeait heureusement ce que cette observation discursive aurait pu avoir d'un peu sec. Également éloigné de l'optimisme naïf et d'un pessimisme amer, il semble avoir été de ceux qui, sans se faire illusion sur l'humanité, restent cependant pénétrés d'une sympathie très largement humaine. Et ce qui accentue encore ce trait de sa nature, c'est la prédilection que nous révèle son théâtre pour la jeunesse et pour l'amour. Il est vrai que, mort à cinquante-deux ans, il échappa plus aisément au danger du désenchantement final. Mais nous n'avons pas à deviner, par une sorte de prévision rétrospective, ce qu'il aurait pu devenir s'il eût vieilli. Nous ne pouvons le juger que sous le bénéfice de sa destinée.

La vie qu'on menait alors dans Athènes était calme, en com-

(1) Quintilien, pass. cité : *Omnem vitae imaginem expressit.*

paraison de celle qu'on y avait menée auparavant; mais c'était le calme d'un peuple affairé, naturellement vif et agissant. Et, justement, cette agitation autour d'objets médiocres était une jolie matière de comédies, du moment que les poètes, s'adaptant aux mœurs nouvelles, avaient réduit les comédies à n'être plus que des tableaux de genre. La vie privée y offrait nécessairement en abondance des intrigues d'amour, des querelles de ménage, des brouilles ou des soupçons entre voisins, des difficultés entre pères et fils, des entreprises de jeunes gens servies par des complaisans de plusieurs sortes. Choses communes sans doute, mais dans lesquelles Athènes, on peut le croire, se distinguait encore en ce qu'on y déployait plus d'esprit là qu'ailleurs, et surtout en ce qu'on en faisait des récits plus piquans. Ces récits, Ménandre, par sa curiosité, par ses habitudes d'oisif, par ses fréquentations variées, dans le monde et dans le demi-monde, était plus à même que personne de les recueillir tout faits ou de les faire lui-même. Il avait certainement, au plus haut degré, ce don par excellence du poète dramatique qui consiste à se représenter les hommes en action, à imaginer leurs sentimens et leur langage selon leurs situations et leurs conditions (1). Son vif esprit fut encore aiguisé par l'excitation d'une société élégante où l'on causait beaucoup. Et le commerce qu'il entretint avec des femmes capricieuses et spirituelles lui fit connaître certains aspects de sensibilité mobile et légère, de fantaisie, d'humeur, certains mélanges de calcul et de spontanéité, surtout une délicieuse abondance de contradictions qu'il dut goûter en connaisseur. Tout cela, peut-être, était peu fait pour le pousser vers ces réflexions fortes et pénétrantes qui atteignent, derrière le spectacle amusant de la vie, les vérités très hautes ou très profondes. Sa nature même n'y était guère prédisposée. Mais son imagination créatrice eut du moins à sa disposition, dans ce milieu, une information morale très étendue et très variée. Essayons de caractériser à grands traits l'usage qu'elle en fit.

II

Ce n'était pas la mode à Athènes, vers la fin du IVe siècle avant notre ère, de transporter sur la scène des « tranches de

(1) Aulu-Gelle, III, 16, 3 : *Humanarum opinionum vel peritissimus.*

vie. » Toute pièce de théâtre était alors conçue, selon la formule qu'Aristote venait d'énoncer dans sa *Poétique*, comme quelque chose de complet en soi, ayant un commencement, un milieu et une fin. En d'autres termes, on y voulait une action bien définie, résultant de données antérieures plus ou moins complexes, et aboutissant, à travers une ou deux péripéties, à un dénouement.

Certains types d'actions ainsi conçues s'étaient constitués peu à peu et tendaient à s'imposer, non sans quelque inconvénient. Ni tragédie, ni comédie ne pouvait guère passer pour bien faite sans un éclaircissement final, appelé par les théoriciens « reconnaissance; » et, par conséquent, elle devait prendre pour point de départ une méprise, un malentendu, une dissimulation, un fait ignoré ou tenu secret. Les tragédies qu'on jugeait les plus belles étaient celles que les maîtres du ve siècle avaient construites d'après ce principe. L'*Œdipe-roi* de Sophocle en demeurait comme le modèle incomparable. L'*Iphigénie en Tauride*, le *Kresphonte*, l'*Antiope* d'Euripide, et beaucoup d'autres chefs-d'œuvre du même poète, toujours admirés et applaudis, l'avaient popularisé. L'application, il est vrai, en était plus difficile à la comédie qu'à la tragédie. Celle-ci, vivant de légendes lointaines, s'affranchissait plus librement des vraisemblances ordinaires. Avec des dieux et des héros pour personnages, tout semblait possible ou même naturel. La comédie, au contraire, était attachée à la réalité contemporaine. Comme elle se faisait même un mérite de s'en rapprocher alors de plus en plus, elle semblait par là s'engager à ne mettre sur la scène que des événemens de la vie courante. Or les drames domestiques fondés sur des méprises et des reconnaissances ne devaient pas être beaucoup plus ordinaires alors, à Athènes, qu'ils ne le sont chez nous. Mais le public athénien n'y regardait pas de trop près. Sous l'influence de la tradition, il paraît avoir préféré le plaisir qu'il tirait de ces combinaisons amusantes et ingénieuses à celui d'une vraisemblance plus scrupuleuse. Aucun de ses poètes n'osa le contrarier à cet égard. Ménandre fit comme les autres.

L'action, dans ses pièces, est presque toujours censée se passer en Grèce, de préférence même à Athènes ou dans les environs. Les personnages qui y prennent part sont tout semblables aux spectateurs qui les regardaient jouer leur rôle : ce sont des Grecs de la fin du IVe siècle, de toute condition et de tout âge.

Résolument, et par le fond même de son invention dramatique, il se plaçait ainsi en pleine réalité contemporaine. Mais, non moins résolument, il acceptait d'encadrer cette réalité dans les conventions traditionnelles. Et s'il accommode ces conventions à son goût naturel de vérité, c'est toujours avec le moins d'effort possible, d'une manière aisée et simple. Sans doute, il aimait mieux consentir à une certaine banalité dans les données premières que de recourir, pour la dissimuler, à des inventions compliquées. Il nous met donc, pour débuter, en présence d'une situation troublée, issue de faits antérieurs dont l'invention n'a rien de très neuf. Ces faits, en général, nous sont exposés presque aussitôt, soit dans un prologue proprement dit, soit en quelques scènes vivement dialoguées et complétées par un récit qui s'adresse tout simplement au public. Ce récit peut être fait par un des personnages de la pièce; il peut l'être aussi par un être irréel, dieu ou figure allégorique, créé tout exprès. Une fantaisie franche, à la fois traditionnelle et osée, caractérise ainsi dès l'abord cet art souple, très ennemi de la contrainte, qui n'a ni peur ni souci des invraisemblances nécessaires, assuré qu'il est d'ailleurs de les sauver par l'esprit et la bonne grâce. La cause du trouble dont on nous rend témoin est ordinairement une séduction ou un acte de violence, dont les conséquences, dissimulées le plus possible, finissent par se révéler. Nouveau-nés abandonnés et recueillis par hasard, puis rendus à leurs parens, substitutions d'enfans, aventures presque légendaires, tels sont les thèmes communs, où nous reconnaissons immédiatement l'influence de la tragédie (1). Pour les transporter dans la comédie, Ménandre, comme tous les poètes ses contemporains, se contente de les expliquer par l'invention facile de quelques circonstances appropriées. Il suffisait à son public qu'elles ne parussent pas impossibles pour qu'il les acceptât sans difficulté.

A vrai dire, si l'on était tellement indulgent pour ces données premières, ce n'était pas seulement par habitude; c'était aussi parce qu'elles n'étaient pas la pièce elle-même; celle-ci, on le savait bien, ne commençait vraiment qu'après l'exposé qui en était fait d'abord. La tâche propre du poète consistait, non pas

(1) L'une des pièces retrouvées, *l'Arbitrage*, met très vivement en lumière cette influence directe de la tragédie sur la comédie. L'histoire de l'enfant exposé, qui y tient une si grande place, est empruntée à l'*Alopé* d'Euripide, et Ménandre y a pris l'invention essentielle d'une des meilleures scènes de sa pièce.

à les inventer, mais à en tirer un drame varié, à la fois émouvant et amusant, et, par-dessus tout, animé.

Et justement, c'est là d'abord, dans cette constitution intime du drame comique qu'éclate le mérite de Ménandre. Partant des données que nous venons de caractériser, il se jette immédiatement en pleine réalité et n'en sort plus. Il excelle à faire saillir, en traits brefs, précis, intéressans, le caractère d'une situation et à en découvrir, pour ainsi dire, le contenu. Il nous la fait voir et juger tout de suite avec une clarté vive, une netteté de contours, une franchise de dessin qui est tout attique. Presque toujours, cette situation est émouvante et sérieuse par un côté, comique par un autre. Elle nous met en présence d'une inquiétude, d'une peine, d'un souci, d'une difficulté morale, auxquels nous prenons part spontanément ; elle nous montre des personnages avec lesquels nous sympathisons, au moins partiellement. Mais elle nous laisse entrevoir que cette difficulté tient au fond à peu de chose, qu'elle est liée à un malentendu, et qu'il suffira d'une explication pour la dissiper. Nous savons qu'il n'en résultera rien de grave pour personne. Et, dès lors, nous pouvons nous amuser franchement des incidens qui surgissent, des ridicules ou des maladresses auxquels ils donnent l'occasion de se produire, en un mot de tout le détail d'invention plaisante et de tout le développement des caractères qui nous est offert de scène en scène.

La délicatesse de l'art de Ménandre et ce qu'on pourrait appeler sa finesse exquise de pondération se montrent tout particulièrement dans l'adresse, instinctive en apparence, avec laquelle ces deux élémens, l'un sérieux et touchant, l'autre amusant, sont associés l'un à l'autre dans toute l'action et habilement équilibrés. La pièce intitulée *la Femme aux cheveux coupés* a pour sujet une brouille entre deux amans, Polémon et Glycère. Une méprise excite la jalousie de Polémon et le pousse à un acte de brutalité qui a pour conséquence la fuite de Glycère ; c'est le point de départ de l'action : les voilà séparés. Or tous deux intéressent le spectateur, lui par la sincérité de son amour, elle par l'outrage injuste qu'elle a subi, par la révolte de sa conscience et le sentiment de sa dignité. Nous apprenons d'ailleurs presque aussitôt, par un récit de la Méprise personnifiée, que Glycère a été abandonnée dès sa naissance avec son frère et que la violence de Polémon à son égard aura pour résultat de lui faire

retrouver bientôt ce frère et ses parens. Nous pouvons donc être tranquilles pour elle, et nous goûtons comme il convient les remords de Polémon, sa colère contre lui-même, son embarras, ses maladresses naïves, le mélange de violence et de gaucherie, de confiance en soi et de docilité, qui le caractérisent D'autre part, la méprise initiale se développe en une seconde action mêlée à la première. Le prétendu rival, dont la vue a mis en fureur le pauvre garçon, n'est autre que le propre frère de Glycère; ce frère, qu'elle connaît comme tel, ignore, lui, ce qu'ils sont l'un à l'autre; et il l'aime, la prenant pour une étrangère. Ce quiproquo déroule ses conséquences en des scènes fort amusantes pour le spectateur qui sait tout, mais fort troublantes pour les personnages. A la fin, tout se débrouille: on se reconnaît; et ce qui nous reste de ces scènes de reconnaissance laisse très bien sentir encore ce qui pouvait se mêler d'émotion sincère à une comédie qui n'était rien moins que « larmoyante. »

Dans l'*Arbitrage*, deux jeunes époux, Charisios et Pamphilé, sont séparés l'un de l'autre, malgré la plus sincère affection, par une méprise d'un autre genre. Pamphilé, peu après son mariage, a mis secrètement au monde un enfant, qu'elle a fait exposer. Ils ignorent l'un et l'autre que cet enfant est à eux deux, étant né d'une violence nocturne, qui ne leur a pas permis de se voir mutuellement. Charisios, informé, par une dénonciation d'esclave, de l'accouchement clandestin de sa femme, fait tout ce qu'il peut pour se détacher d'elle; et, de son côté, le père de Pamphilé, Smikrinès, très préoccupé de la dot de sa fille et des dangers qu'elle court depuis que son gendre se dissipe, travaille par tous les moyens, en avare et en vilain personnage qu'il est, à rompre le mariage. Ici encore, nous savons fort bien d'avance que ces deux desseins concordans n'aboutiront pas. Et nous avons grand plaisir à voir l'éclaircissement final se préparer et se développer peu à peu, au moyen d'incidens imprévus, qui nous font passer sous les yeux des personnages divers, caractérisés d'une façon aussi ingénieuse qu'amusante. Mais ce qui nous intéresse surtout, ce sont les sentimens de Charisios et de Pamphilé, que le poète sait nous montrer, tantôt indirectement, par les propos de ceux qui nous parlent d'eux, tantôt en les faisant passer eux-mêmes au premier plan. C'est ainsi que, dans cette comédie très animée et enjouée, comme dans la précédente, se déroule un

drame de sentiment, qui est à la fois délicat, émouvant, et, dans quelques parties, atteint à une véritable beauté morale.

Ces deux exemples suffisent, surtout si on les rapproche des comédies de Térence mentionnées plus haut, à mettre en lumière ce qui est l'esprit même de la comédie de Ménandre. Peu difficile sur les données premières et peu soucieuse de les renouveler, elle s'applique instinctivement et elle réussit toujours à en dégager un drame vraiment humain. Très riche en inventions de détail, qui sont toujours amusantes par quelque endroit et surtout par l'abondance des traits caractéristiques qu'elle emprunte directement à la vie, elle les groupe autour d'un fait central, délicatement choisi, qui est proprement l'histoire anecdotique d'un sentiment. Et c'est le développement de ce sentiment qui en fait le charme et l'unité. Il nous faudrait posséder une pièce entière, sans lacunes, pour être tout à fait en état d'étudier cette unité, comme elle demanderait à l'être. Actuellement, les questions relatives à la construction du drame, à la relation de ses parties, au nombre et à la liaison des péripéties, à la progression générale de l'intérêt, sont encore à l'étude; et les solutions qu'on en pourrait proposer demeurent trop conjecturales pour qu'il y ait lieu de les exposer ici. Mais, comme on le voit, au-dessus de ces détails, le caractère essentiel et dominant apparaît maintenant assez clairement.

Ayant ainsi rencontré dans la vie elle-même la source du meilleur comique, de celui qui jaillit tout à côté du sérieux et qui se mêle au sentiment le plus sincère, Ménandre s'est trouvé bien plus en état que les autres poètes ses contemporains de s'affranchir du comique artificiel. Il y avait alors au théâtre un certain nombre de rôles convenus dont la fonction propre était de faire rire le public : tels le parasite, le cuisinier, le fanfaron, l'esclave facétieux. Les Athéniens n'auraient pas admis qu'on les en privât tout à fait. Ils tenaient à leurs habitudes, en matière d'amusemens comme en beaucoup d'autres choses. Mais il semble bien, aujourd'hui, que si Ménandre n'a pas osé exclure cette catégorie de personnages, il a restreint sensiblement leur importance. Nous ne les voyons pas, dans ce que nous lisons de lui, occuper à eux seuls de longues scènes, comme ils le font trop souvent chez Plaute par exemple, ni s'étendre en dialogues épisodiques où des jeux de mots et des calembredaines font oublier l'action. Ils sont chez lui plus discrets et moins envahissans.

Presque tout ce qu'ils font et même ce qu'ils disent se rapporte aux situations où ils sont mêlés et contribue à les caractériser. Il n'est pas sûr d'ailleurs que le public athénien du IVe siècle ait apprécié ce mérite comme nous l'apprécions nous-mêmes. On sait que Ménandre ne remporta qu'un petit nombre de victoires dans les concours dramatiques : le peuple lui préférait Philémon. Sa supériorité ne fut unanimement reconnue qu'après sa mort. La raison de ce fait qui nous étonne pourrait bien être qu'on lui reprochait précisément ce dont nous le louons aujourd'hui.

III

Il ne faudrait pas croire, cependant, que son art fût timide et, en somme, plus fin que divertissant. César, comme on sait, ne voulait reconnaître en Térence, quelque admiration qu'il eût pour lui, qu'un demi-Ménandre (*o dimidiate Menander*) et il exprimait, dans une épigramme célèbre, le regret que ses imitations charmantes eussent laissé perdre en partie la force créatrice de l'original. Nous commençons à mieux comprendre les raisons de ce jugement.

Rien de plus frappant, en effet, dans les pièces dont nous entrevoyons la contexture, que l'abondance et la variété de l'invention, jointe à une franchise hardie qui aime les contrastes, qui dessine fortement les reliefs des caractères, qui fait ressortir les ridicules et qui crée partout de la vie et du mouvement. Une comédie de Ménandre n'est pas du tout une simple série de dialogues finement nuancés où se refléteraient des sentimens toujours tempérés. C'est une action très vive, souvent passionnée, une lutte de volontés, avec des reviremens et des surprises, mais dont l'âpreté s'enveloppe pour ainsi dire et s'atténue dans la riche diversité des détails et dans la variété gracieuse de la forme.

Le cadre en est constitué par la division en actes. Entre ces actes, les papyrus mentionnent la présence et l'intervention d'un chœur. Comme ce chœur ne figure que là, on a pu se demander s'il ne se composait pas simplement de musiciens ou de chanteurs qui remplissaient par des intermèdes musicaux la durée des entr'actes. Mais divers passages, mieux étudiés, ne permettent plus guère de douter que, dans certains cas au moins, ce chœur

ne représentât une bande joyeuse, un cortège aviné qui venait chanter et danser en l'absence des acteurs (1). Étrangers à l'action, ces danseurs y mêlaient néanmoins un élément de gaieté turbulente, peut-être aussi de mimique amusante et expansive, dont il faut tenir compte pour apprécier l'effet total de la représentation.

A travers les actes eux-mêmes, se mouvaient avec liberté les créations du poète. L'indépendance des scènes, dans la succession logique et dramatique qui les unit, est souvent frappante. Bien qu'elles se tiennent entre elles et se rattachent nettement au plan général, chacune a presque toujours sa valeur propre. Il n'y en a point d'insignifiantes. En donnant directement au public les explications nécessaires, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, le poète s'affranchissait de certaines exigences gênantes qui l'auraient obligé à charger son drame d'entretiens peu animés. Il se débarrassait des difficultés qui auraient entravé son génie, et il lui assurait ainsi un jeu plus franc et plus vif.

Le dialogue, chez lui, n'a pas, il est vrai, et ne pouvait avoir, en raison de la différence des genres, la fantaisie étincelante de celui d'Aristophane. Il ne recherche, bien entendu, ni les mots à effet, ni les drôleries bouffonnes, ni les surprises qui font éclater le rire. Il procède bien plutôt de celui d'Euripide. Mais il s'en distingue naturellement par l'enjouement et la familiarité. Il évite d'en imiter de trop près la condensation subtile et l'acuité; il a, comme le genre comique l'exige, quelque chose de plus libre et de plus détendu. Ce qu'il en a gardé, c'est la finesse, l'agilité, la jolie adaptation des réponses aux questions, la souplesse élégante et délicate. Ces qualités se concilient avec un air de simplicité et quelquefois de négligence, une sorte de laisser aller apparent, auquel il ne faut pas se laisser tromper. On s'aperçoit vite, en y regardant de près, qu'il y a beaucoup d'art dans ce naturel.

Le mouvement, il est vrai, n'en est jamais réglé par les habitudes de symétrie que la tragédie avait toujours conservées. Chacun dit tour à tour ce qui convient à son rôle, à son humeur, à son dessein, à la circonstance présente. Nous n'y rencontrons pas de ces échanges de pensée, en quelque sorte rythmés, où l'attaque et la riposte se succèdent en courtes phrases également

(1) Ce point a été surtout élucidé par les études de A. Kœrte, F. Leo, E. Bethe.

mesurées, comme cela se voyait si souvent dans la tragédie. Ici, rien ne semble déterminé à l'avance. Tout dépend de celui qui parle, comme dans la vie ordinaire. Mais cette liberté, le poète ne la livre pas au hasard. Bien qu'il n'use dans le dialogue que de deux sortes de vers appropriés à l'excitation plus ou moins vive des sentimens, chaque scène n'en est pas moins assujettie à un plan qui comporte bien des différences entre les parties. Quelques morceaux de la *Samienne*, tels que l'interrogatoire de Parménon, l'expulsion de Chrysis, l'explication entre Déméas et Nikératos, nous montrent avec quel art Ménandre a su, dans un entretien entre deux personnages, créer des péripéties, pousser la passion au paroxysme ou l'apaiser, précipiter ou ralentir le mouvement, donner libre carrière à la violence ou la faire tourner court ingénieusement.

Les discussions en forme tiennent dans son théâtre une place importante. Elles s'étaient fait admettre dans le drame grec, tragique ou comique, dès le temps des débuts de Sophocle et de Cratinos. Le conflit des argumens contraires était une des joies du public athénien. En cela encore, Euripide fut le maître de Ménandre; mais, comme toujours aussi, le disciple sut se distinguer du maître et renouveler son art en l'imitant. Quintilien recommandait aux futurs avocats d'étudier les discours d'argumentation, véritables plaidoyers, qui n'étaient pas rares dans ses comédies. Il aurait bien fait peut-être de les prévenir en même temps que ce n'étaient pas des discours d'avocats. Car le mérite original de Ménandre, en ce genre, c'est d'avoir su éviter de paraître raisonner en son propre nom par la bouche de ses personnages. Le hasard nous a rendu précisément une de ces scènes en son entier, et sans doute une des meilleures. Nous avons, dans l'*Arbitrage*, deux plaidoyers contradictoires, prononcés devant un arbitre par deux esclaves rustiques, l'un pâtre, l'autre charbonnier. Ceux-ci se disputent à propos d'un petit enfant abandonné, que le pâtre a recueilli d'abord, puis cédé au charbonnier, mais en retenant par devers lui quelques menus objets trouvés au même lieu. La scène est aujourd'hui bien connue. L'idée, comme on l'a vu plus haut, en est empruntée directement à une tragédie d'Euripide, malheureusement perdue. La comparaison du modèle et de l'imitation n'est donc plus possible. Malgré cela, l'originalité de Ménandre ne semble pas pouvoir être mise sérieusement en doute. Outre que le ton général est

absolument différent de celui de la tragédie, nous trouvons précisément ici, au plus haut degré, ce souci, trop souvent étranger à Euripide, de ne rien faire dire aux personnages qu'ils n'auraient pu dire en réalité, ou du moins rien qui n'ait l'air d'avoir pu être dit par eux. Car, à vrai dire, le poète nous dupe incontestablement. Ses paysans, si nous y regardons de près, raisonnent avec une netteté, une rectitude, une adresse, et même un savoir-faire, qui supposent des esprits fort exercés. Seulement, chez Ménandre, ce savoir-faire prend, grâce à un tour de main qui lui est propre, un air de naïveté. Les raisons alléguées sont si simples en elles-mêmes, si conformes à l'état d'esprit du plaideur, qu'elles semblent avoir dû s'offrir à lui spontanément. Et la façon de les présenter contribue encore plus à l'illusion. La marche des idées a, chez nos deux discoureurs, quelque chose de primitif et d'inexpérimenté; ils ne jouent pas avec le raisonnement, ils semblent plutôt lui obéir ; leur logique est courte et passionnée; nul art de ménager les effets; dès qu'ils tiennent un argument, on dirait qu'ils ont hâte d'en faire usage, de peur de l'oublier; ils n'analysent pas les idées, ils ne les détaillent pas, ils s'en servent comme d'un bloc qu'ils assènent sur la tête de leur adversaire. A moins toutefois que l'imagination ne les entraîne, ce qui est le cas du bon charbonnier, lorsqu'il rêve de l'avenir de l'enfant; mais ce rêve, en ses longueurs mêmes, n'est-il pas une forme charmante de la naïveté?

Les récits forment un troisième élément très important de toute comédie de Ménandre. Très souvent, ces récits sont des monologues. Car le monologue paraît avoir été alors en grande faveur. Mais il faut bien comprendre que le monologue, chez Ménandre, n'est jamais un morceau de rhétorique. Les personnages qui, dans ses pièces, parlent tout seuls, ne dissertent pas, ils n'exposent pas de théories et ne font pas de beaux discours. Quelquefois, ils nous font assister à un débat intérieur où des sentimens contraires sont aux prises; et alors le monologue est en quelque sorte un dialogue passionné de l'homme avec lui-même; ou, selon les cas, une discussion amusante entre ses intérêts et ses calculs. Plus ordinairement, celui qui occupe seul la scène raconte ce que le public a besoin de savoir, et il le raconte au public lui-même. Cette manière de faire, si éloignée de nos usages, paraît avoir été fort goûtée des Athéniens, et il faut reconnaître qu'en lisant Ménandre, on ne peut se défendre

de donner raison aux Athéniens. Rien de plus vivant, de plus spirituel, de plus gracieux même quelquefois que cette sorte de causerie familière qui associe les spectateurs à l'action et qui en fait en certains cas comme les confidens de tel ou tel personnage.

Dans cet art du récit, comme en presque tout le reste, c'est encore d'Euripide que procède Ménandre. Il a appris de lui à développer un thème narratif, à le varier par d'ingénieux détails sans fatiguer l'attention, à ménager l'intérêt, à mettre de l'esprit et de l'émotion dans les moindres choses, et aussi à détacher en vigueur, quand il le faut, certains traits décisifs. Cet art que son maître appliquait aux sujets héroïques, il l'applique, lui, avec non moins d'aisance, aux faits qui sont la matière de la comédie. Des exposés de faits, en apparence assez ingrats, prennent ainsi chez lui vie et couleur. Il nous fera raconter par un personnage allégorique, la Méprise, ce que nous devons connaître de la vie antérieure de Glycère et de son frère Moschion pour comprendre la pièce citée plus haut. Ce sont choses passées, plus ou moins lointaines, en dehors de l'action. Il les anime sans avoir l'air de s'y appliquer. D'un trait précis et rapide, il nous montre la bonne vieille qui a recueilli les deux enfans, sa tendresse pour Glycère, dont elle a fait sa fille, ses soucis touchans, ses précautions à l'approche de la mort qu'elle sent venir; tout cela en peu de mots, très simplement, sans le moindre apprêt, sans rien qui dénote une préoccupation littéraire. Et voilà ce passé qui revit devant nous : il nous intéresse en lui-même et par son rapport avec le présent. Dans la *Samienne,* autre récit monologué, qui est également une explication, mais qui est de plus un tableau de mœurs. Ce récit nous est fait par Déméas, un vieillard amoureux, acoquiné avec une certaine Samienne, qu'il a un jour recueillie chez lui et qui y est restée. Cette femme l'a fait consentir à élever un enfant dont elle lui a fait croire qu'il était le père. Et Déméas nous raconte comment, au milieu des préparatifs qu'il faisait pour le mariage de son fils, il a conçu le soupçon qu'elle le trompait. Rien de plus naturel, — ni de plus ingénieux pourtant, — que le mélange de psychologie et de pittoresque familier dont ce récit est fait. Nous voyons la maison en mouvement, le maître affairé, les serviteurs qui vont et viennent, l'enfant mis de côté et pleurant; nous entendons les interpellations qui se croisent, les propos des servantes qui bavardent; nous nous amusons des incidens qui ouvrent l'esprit de Déméas,

Ses réflexions s'enchaînent fort logiquement tandis que les choses semblent aller au hasard. On ne peut faire plus spirituellement de l'ordre avec du désordre. Dans l'*Arbitrage*, c'est encore un récit adressé au public, un monologue d'esclave, qui nous fait connaître d'abord les remords de Charisios. Celui-ci vient de comprendre la faute qu'il a commise et ses conséquences, il a surpris en même temps une conversation qui lui a révélé les nobles sentimens de sa femme, si durement traitée par lui. Ce qu'il dit et ce qu'il fait, nous l'apprenons par ce monologue de son esclave. C'est un accès de repentir qui touche au désespoir, un véritable orage dans une âme généreuse et passionnée. Et cet orage serait effrayant, si celui qui le décrit ne nous amusait par la peur qu'il en ressent ; il fallait beaucoup d'adresse pour assortir et fondre ensemble ces deux tons si contraires. Le récit est comique par celui qui le fait ; il est tragique par la matière dont il est fait. La tragédie y est forte, bien que la comédie y prédomine comme il convient.

IV

Tout cet art, comme on le voit, est fait essentiellement d'un sens vif et profond de la vérité. Il n'est donc pas étonnant qu'en dernière analyse l'excellence de la comédie de Ménandre soit due surtout à la représentation des mœurs et des sentimens.

De la variété très riche et passablement confuse de la vie athénienne, la comédie, dans les deux premiers tiers du IVe siècle, avait réussi à dégager un certain nombre de types. C'est du moins ce que l'histoire littéraire croit démêler en étudiant les débris qui nous en restent. Types professionnels, tels que ceux qui ont été mentionnés plus haut ; types sociaux, déterminés par le rang, la fortune, la manière de vivre ; types naturels, résultant de l'âge et du sexe, des relations ordinaires entre membres d'un même groupe, ou encore de certaines situations que le cours de la vie ramène plus ou moins fréquemment ; enfin, types mélangés, où ces divers élémens étaient associés. Mais, autant que nous pouvons en juger, aucun des poètes renommés de cette période, ni Antiphane, ni Anaxandride, ni Alexis, n'avait réussi à créer des personnages fortement caractérisés par quelques-uns de ces traits, originaux et individuels, qui sauvent de

l'oubli une création théâtrale. Ménandre n'eut pas la prétention de rompre violemment, à cet égard, avec la tradition. Il conserva ou parut conserver les types dramatiques créés par ses prédécesseurs. Les usages mêmes du théâtre lui en faisaient une loi, s'il est vrai que le masque et le costume s'étaient adaptés peu à peu à ces catégories convenues et en assuraient la permanence, au moins extérieure. Mais, dans ces catégories, il sut créer des êtres vraiment individuels.

Cette individualité des personnages de Ménandre, nous voyons assez bien maintenant en quoi elle consistait.

On a rapproché quelquefois, par hypothèse, les *Caractères* de Théophraste des créations de la comédie nouvelle, telles qu'on se les représentait. Cette hypothèse est aujourd'hui insoutenable. Le « caractère, » conçu à la manière de Théophraste, est proprement un trait unique, qualité, travers ou vice, qui peut être énoncé en une définition précise, et qui se manifeste pratiquement en une série d'actes ou de propos appartenant à une même « espèce » et propres à illustrer cette définition. Un homme, dans la réalité, peut réunir en lui-même plusieurs caractères de ce genre : il peut associer la superstition à l'avarice, l'orgueil à la brutalité; inversement, aucun homme ne réalise jamais un caractère en son entier. Les descriptions composées par le philosophe, bien que faites d'observation, sont donc, en tant que séries et groupemens, quelque chose d'artificiel et d'abstrait. Ce sont, pour ainsi dire, des modèles d'analyse morale, par lesquels on peut apprendre à discerner certaines liaisons naturelles, à établir des rapprochemens et des distinctions, utiles à la connaissance de l'homme. Mais cela n'a rien de commun avec les fictions vivantes d'un Ménandre.

Celui-ci conçoit, non des définitions, mais des hommes, c'est-à-dire des êtres complexes, changeans, pleins de contradictions. Il ne procède pas par un groupement méthodique, mais par intuition et par synthèse créatrice. Les caractères pour lui n'ont rien d'abstrait. Ils naissent de volontés faibles ou fortes, le plus souvent inégales, plus ou moins développées selon l'âge et les conditions de la vie, et accompagnées de tout un cortège d'idées, d'impressions, d'impulsions et de sentimens, nullement uniformes, qui en déterminent les manières d'être habituelles. Ce qui fait l'individualité dramatique de ses personnages, c'est qu'en présence d'une situation donnée, ils laissent voir tout ce qu'ils

sont. Ils apportent dans l'action où ils se mêlent tout ce qu'il y a en eux de caractéristique et de vraiment intéressant. Et, naturellement, chacun d'eux prend ainsi une certaine unité, car il découvre alors les traits essentiels de sa nature. Mais il n'est pas nécessaire que tel ou tel de ces traits ait un relief exceptionnel ni une sorte de prédominance absolue, enveloppant l'être moral tout entier, ni qu'il paraisse enraciné dans l'âme à tout jamais, comme la misanthropie chez Alceste ou l'avarice chez Harpagon. Cela peut se produire parfois, mais cela n'est ni ordinaire dans la vie ni indispensable au théâtre. L'individualité dramatique peut résulter d'une disposition passagère, qui rassemble momentanément des élémens de vie morale ordinairement isolés ou latens et qui les tire de leur demi-obscurité naturelle. Il en est souvent ainsi chez Ménandre, et c'est une des choses par où son théâtre ressemble à la vie.

Ceci est particulièrement sensible dans la manière dont il s'est servi de l'amour. On savait de tout temps quelle importance ce sentiment avait prise dans la comédie nouvelle et spécialement chez lui. On se rappelait ce qu'Ovide avait dit dans un vers souvent cité :

Fabula jucundi nulla est sine amore Menandri.

Les nouveaux fragmens ont naturellement confirmé ce témoignage. Mais ce qu'ils nous apprennent ou nous font mieux voir, c'est la relation de l'amour dans ses pièces avec les caractères des personnages. Dans un théâtre comme celui de Molière, où les caractères sont très fortement accusés, et surtout dans celles de ses pièces où ils le sont le plus, l'amour intervient généralement comme une cause de perturbation, qui met l'homme en contradiction avec lui-même et par là fait ressortir plus fortement l'habitude morale qui le caractérise. Tel est son rôle chez Alceste, chez Harpagon, chez Tartuffe. Dans cette conception, l'amour est postérieur en date au caractère, et, moralement, il lui est subordonné, même quand il le domine. C'est le contraire qui semble avoir eu lieu en général chez Ménandre.

Représentons-nous le Polémon de *la Femme aux cheveux coupés* ou le Charisios de l'*Arbitrage*, avant qu'ils fussent troublés par la passion. Qu'étaient-ils alors? des personnages quelconques, sans individualité bien marquée. Polémon est un soldat de fortune, brave garçon au fond, mais emporté, rude et capable

d'un mouvement brutal; il n'y avait rien là qui le distinguât de la plupart des hommes de même profession. Pour qu'il prît une individualité dramatique, il a fallu qu'il aimât Glycère. C'est cet amour qui, en s'emparant des autres instincts de sa nature, et en les mettant en action, les développe et les unit de manière à constituer un caractère. C'est lui, en effet, qui suggère au personnage une volonté précise et la rend assez forte pour lutter soit contre certaines dispositions divergentes, soit contre l'embarras résultant des circonstances. Dans la scène où il prend conseil du vieux Patæcos, cela éclate avec force en un passage où se laisse voir toute son agitation intime :

Non, par Déméter, non, je ne sais plus que dire; ou plutôt, je n'ai plus qu'à me pendre. Glycère m'a donc abandonné ! Oui, elle m'a abandonné, ma Glycère. Ah ! Patæcos, si tu voulais ! Tu étais familier avec elle, tu lui as parlé souvent. Eh bien, va la trouver, cause avec elle, négocie en mon nom, je t'en supplie.

Un sentiment profond a transformé l'homme qui tient ce langage. Ce sentiment, sous forme de jalousie, a été cause de sa brutalité ; maintenant, sous forme de regret, il réveille en lui ce qu'il y a de meilleur, il l'occupe tout entier, il tend sa volonté et son intelligence vers un but unique; et, ainsi, il donne à cette nature, ordinairement médiocre, une intensité de vie et une valeur morale peut-être passagères, mais en tout cas mesurées à la durée de l'action. Il en est de même de Charisios dans l'*Arbitrage*. Lui est un jeune Athénien bien élevé, qui a fait sa philosophie et se pique de vivre selon ses principes. S'il n'était que cela, il ne nous intéresserait guère. Mais, lorsque l'action nous révèle qu'il aime profondément, et malgré lui, la femme dont un malentendu l'a séparé, il cesse de ressembler à tout le monde. Sous ses hésitations, sous ses résolutions momentanément contraires à sa véritable volonté, nous sentons celle-ci se chercher, faire son œuvre secrète, dégager et concentrer peu à peu les forces pures et bienfaisantes. En un mot, le caractère se fait sous nos yeux et il se fait par l'amour.

Bien entendu, il n'y a pas lieu de croire que l'amour ait toujours tenu ce rôle dans le théâtre de Ménandre. Ce serait attribuer trop de grave méthode au charmant poète que de lui prêter un dessein si constant. S'il a su, lorsqu'il l'a jugé bon, créer, au moyen de l'amour, des individualités dramatiques, il lui a plu,

souvent aussi, de se jouer avec grâce dans les variations infinies et légères que ce sentiment comporte. Le jeune Moschion de la *Samienne* ne semble pas devoir être pris trop au sérieux, bien qu'il aime sincèrement. L'amour le rend intéressant sans doute et lui inspire quelques jolis propos. Il ne lui donne pas une personnalité. Les emprunts que Térence a faits à Ménandre nous donnent à penser qu'il en était souvent ainsi chez celui-ci. Il n'aurait pas été le peintre fidèle de la vie, s'il l'avait faite plus profondément passionnée ou plus riche en volontés fortes qu'elle ne l'est effectivement.

Si d'autres pièces de Ménandre nous sont rendues encore, le moment viendra où l'on pourra passer en revue les personnages qu'il avait créés, les étudier en eux-mêmes et dans leurs rapports avec la société contemporaine. Pour le moment, nous ne possédons, de cette galerie si riche et si variée, qu'un petit nombre de spécimens incomplets et dépareillés. Il serait donc prématuré de vouloir les classer et les étudier par groupes. Il faut s'en tenir, à cet égard, aux observations, nécessairement un peu superficielles, qui ont été énoncées depuis longtemps. On nous dispensera de les répéter ici.

V

Une chose, au contraire, qu'il importe de signaler encore, parce que nous commençons à être en état d'en mieux juger, c'est l'appropriation de la langue et du style à la variété des personnages. Le langage de Ménandre a un caractère scénique très prononcé, en ce qu'il vise avant tout au naturel et à l'imitation de la réalité. Il se garde soigneusement de tout ce qui trahirait l'application de l'écrivain ou une visée littéraire. Tout en s'exprimant en vers et en termes corrects, ses personnages ont l'air de parler comme on parlait couramment à Athènes. Évidemment, il y a là, de même que nous l'avons observé déjà à propos de leurs raisonnemens, une part d'illusion. Mais on ne peut nier que l'illusion n'existe, et il n'est pas sans intérêt de chercher à voir comment elle est produite.

Elle tient à la fois au choix des mots, au tour des phrases, à la liaison et au groupement des idées.

Le vocabulaire de Ménandre est emprunté à un parler moyen

et familier. Il exclut, d'une part, sauf de rares exceptions, les termes d'argot, les locutions trop grossières, et toujours la vulgarité gauche et sans grâce; il exclut aussi, d'autre part, les expressions ou poétiques ou abstraites ou trop spéciales, hormis en quelques passages d'un caractère particulier. Le fonds dont il se sert communément est celui du langage courant, mais sous la réserve d'un certain choix et d'une sorte d'épuration. Il a d'ailleurs le goût des termes propres, il évite la périphrase et la métaphore, il nomme les choses par leur nom. Un vocabulaire ainsi constitué est éminemment clair et naturel. C'est sa qualité essentielle et c'est peut-être aussi son défaut. On pourrait y désirer, au moins çà et là, quelque chose de plus personnel, des tons plus chauds, plus de hardiesse, des locutions ou des termes plus savoureux. Nous avons affaire à un atticisme un peu dépouillé. C'est un vin très pur, qui a gardé sa finesse, mais qui s'est légèrement décoloré. Ce langage, par là même, est un peu celui de tout le monde. Il représente, d'une manière générale, celui qui devait être parlé alors à Athènes par quiconque n'était ni barbare ni incurablement grossier. Mais il ne faudrait pas, cependant, en exagérer l'uniformité. Les meilleurs connaisseurs, dans l'antiquité, y distinguaient bien des nuances qui ne nous échappent pas non plus (1). L'homme emporté aura chez lui des mots âpres et durs, injurieux ou même bas, dont il ne se servirait pas, s'il était maître de lui. Certains caractères insociables se distingueront par la brutalité habituelle de l'expression; le langage d'un Smikrinès sera rude et malsonnant; celui des esclaves conversant entre eux comportera même, çà et là, certaines crudités vives; ils auront des expressions à eux, d'une familiarité plus négligée, et qu'un homme bien élevé, un Charisios par exemple, n'emploierait pas. Ainsi, bien qu'assez restreint en somme, ce vocabulaire est loin d'être monotone; il se prête, par l'effet d'un savoir-faire achevé, à faire sentir bien des diversités. Plus tard, au temps de l'Empire, il devait même donner matière, à cause de cela, à la critique des grammairiens puristes; car ceux-ci, ne reconnaissant pour véritablement attique que ce qu'ils lisaient chez les meilleurs auteurs, étaient scandalisés de tous les emprunts que ce poète de la vie familière avait faits à la langue parlée. Il n'en est pas moins vrai que, comparé à celui

(1) Cette variété dans l'uniformité a été bien notée, en particulier, par Plutarque dans sa *Comparaison d'Aristophane et de Ménandre*, § 2.

d'Aristophane par exemple, il nous paraît à nous d'une qualité moins originale et d'une étoffe moins riche. Mais, à coup sûr, et probablement pour cette raison même, il était bien plus près de la réalité moyenne que le poète se proposait de mettre en scène.

De même que le choix des mots, la construction de la phrase et la liaison des idées visent avant tout, chez Ménandre, à l'imitation de la vie. Il n'admet pas qu'un personnage au théâtre parle comme un livre. Il veut que la phrase ait l'air de naître spontanément avec l'idée, il veut qu'elle s'arrête ou s'étende avec elle, qu'elle ne paraisse jamais ni préparée d'avance ni arrangée et composée par réflexion. D'un autre côté, comme elle fait partie d'une œuvre d'art, elle n'a pas le droit d'être incorrecte, ni même, autant que dans la réalité, indécise d'abord et obscure, sauf à se corriger et à s'éclaircir peu à peu. La perfection, en cette matière, — et Ménandre est bien près de la réaliser, — c'est donc de réduire l'art, pour ainsi dire, au minimum. On ne noterait peut-être pas, dans tout ce que nous possédons de lui aujourd'hui, un seul de ces morceaux oratoires qui semblent comme des discours insérés dans le drame. Nous les appelons, avec une nuance très juste de critique, des « tirades. » Il y en a, il est vrai, chez des auteurs dramatiques renommés, qui font grand effet et qui enlèvent les applaudissemens; mais la tirade, en soi, n'en est pas moins contraire à l'esprit même du drame. Peut-on dire que Ménandre l'a évitée? en réalité, elle paraît plutôt lui avoir été naturellement étrangère. Ce qui la caractérise essentiellement, c'est l'amplification logique, qui fait progresser l'idée et qui la pousse toujours plus loin, jusqu'au trait final où elle se condense et se résume avec toute sa force et tout son éclat. Voilà justement ce qu'on ne trouve jamais chez Ménandre. Non seulement le développement ordonné y est fort rare, mais l'allure même de la phrase y est aussi peu réglée que possible. Elle a souvent une certaine mollesse de contours, une sorte de laisser aller et de négligence voulue, qui ne l'empêche jamais d'être claire, mais qui reproduit à s'y méprendre le mouvement naturel de la pensée. Elle sera courte, si le personnage n'a que peu de chose à dire. Elle s'allongera, lorsqu'il cherchera à s'expliquer, mais elle s'allongera en s'organisant le moins possible Jamais elle n'aura l'air d'un instrument d'analyse forgé dans l'école. Usant de la langue la plus riche en particules de liaison,

Ménandre est sans doute l'écrivain qui s'en passe le plus souvent. Bien entendu, ce n'est pas qu'il jette les idées au hasard, mais c'est qu'il les laisse se suivre, comme si elles naissaient peu à peu, et qu'il se met en quelque sorte au pas d'une pensée plus ou moins rudimentaire, dont il suit la marche, sauf à la redresser furtivement.

On pourrait penser, il est vrai, que l'abondance des sentences qu'on a extraites de ses œuvres s'accorde mal avec ces observations. Était-il naturel que tant de jolies choses fussent si bien dites dans la conversation? Mais, justement, nous comprenons mieux ce qu'il faut penser de ces sentences depuis que nous en lisons un assez grand nombre dans leur contexte. Là, ces pensées générales, resserrées en formules spirituelles ou touchantes, parfois si profondes et si largement humaines, se montrent sous un aspect relatif et particulier qui en change sensiblement le caractère. Elles perdent ce qu'elles avaient, étant isolées, de didactique et de doctrinaire. Elles sont amenées si naturellement par le mouvement des idées auxquelles elles tiennent qu'elles semblent nécessaires là où elles sont. Bien loin que le morceau dont elles font partie paraisse jamais composé pour elles, ce sont elles au contraire qui sont subordonnées à ce morceau et qui semblent n'avoir de raison d'être que par lui. Jamais elles ne s'en détachent comme des phrases à effet. Même lorsqu'elles se trouvent dans la bouche de gens très simples, personne ne peut avoir l'impression qu'elles n'y soient pas à leur place. Elles y tiennent lieu souvent d'un raisonnement qu'ils seraient incapables de faire. N'est-il pas vrai que l'homme peu exercé à penser a souvent plus de facilité à énoncer l'idée générale qui le préoccupe qu'à la détailler en argumens ou à en développer le contenu par l'analyse? Et d'ailleurs, ce mode de réflexion convenait sans doute particulièrement à un peuple de sagesse traditionnelle, dont l'éducation se faisait à entendre les vers des poètes moralistes et qui s'était ainsi habitué à rapporter les choses de la vie à des préceptes généraux. Chez lui et pour lui, les nouvelles formules de l'expérience ne devaient-elles pas surgir d'elles-mêmes avec les occasions, à l'imitation des anciennes?

VI

On voit à peu près, par cette étude partielle et sommaire, ce que nous pouvons savoir aujourd'hui de Ménandre et ce que nous devons nous résigner à en ignorer, à moins de découvertes nouvelles.

La structure de ses pièces et la façon dont il conduisait une intrigue sont choses à propos desquelles la critique peut maintenant raisonner et discuter en s'appuyant sur un certain nombre de faits significatifs et sur des indices intéressans. Mais, quoi qu'elle fasse, ces faits et ces indices sont probablement encore insuffisans pour lui permettre d'arriver à des conclusions tout à fait certaines. La part des hypothèses reste là considérable.

Au contraire, pour ce qui touche à la matière de ses comédies, aux élémens dramatiques dont elles se composaient, à la façon dont il a observé la vie, représenté les mœurs, conçu et mis en scène ses personnages, nous sommes dès à présent largement renseignés. A coup sûr, là aussi, les découvertes à venir, s'il s'en produit encore, nous apporteront bien des lumières nouvelles. Elles nous feront saisir de mieux en mieux les rapports de cette comédie si représentative avec la société du temps. Nous verrons plus sûrement jusqu'où s'est étendu le champ d'observation du poète et jusqu'où son regard a pénétré. Des comédies telles que *le Superstitieux* ou *l'Ennemi des femmes*, si nous les possédions, nous révéleraient peut-être une satire dépassant en réflexion ou en portée celle dont témoigne ce que nous lisons aujourd'hui. Peut-être, au contraire, attesteraient-elles définitivement que la finesse de son esprit s'est toujours jouée de préférence dans l'observation de ce qui était le plus visible en fait de mœurs et de sentimens. Ce que nous aurions à leur demander surtout, au cas où il deviendrait possible de les classer chronologiquement avec quelque certitude, ce serait de nous mieux instruire sur l'évolution de son art et de sa pensée; car, aujourd'hui, elle nous échappe encore presque complètement. Enfin, si ces découvertes se complétaient par d'autres, malheureusement bien moins probables, qui nous rendraient quelques pièces des rivaux de Ménandre ou de ses imitateurs, nous aurions des moyens de comparaison singulièrement utiles, qui donneraient

aux jugemens de la critique bien plus d'ampleur et de fermeté. Mais, en somme, si désirables que soient ces accroissemens de connaissance, il ne semble pas qu'ils puissent modifier en rien d'essentiel l'idée que nous pouvons dès à présent nous faire du génie du poète.

Ménandre a réuni en lui la plupart des qualités qui ont fait le charme et la force du génie athénien, mais non pas toutes au même degré. Parmi ces qualités, les unes tendaient à la création originale, les autres à l'observation intuitive ou méthodique. Il a eu, des premières, tout ce qu'il fallait pour donner à ses pièces de la vie, de la variété, de la force même, et par là, il a réussi à constituer, sous l'influence d'Euripide, une dernière forme de drame très distinguée et dont l'influence a été féconde. Malgré tout, c'est la faculté d'observer et de reproduire ce qu'il voyait qui semble avoir prédominé en lui. Il y a plus d'imitation directe de la vie, dans son théâtre, que de création puissante. Il a peint ses contemporains tels qu'il les voyait, et il les a bien vus. En les peignant ainsi, il a eu le grand mérite d'atteindre souvent le fond humain qui n'est limité ni dans l'espace ni dans le temps. Mais il ne semble pas qu'il y ait fait de découvertes inattendues et profondes, comme en avaient fait les grands Attiques avant lui dans tous les domaines du sentiment et de la pensée. Et voilà pourquoi il nous apparaît surtout comme un héritier, avec ce privilège toutefois qu'étant venu recueillir l'héritage au moment qui en a précédé la dispersion, il est le dernier qui en ait eu l'entière jouissance et qui s'en soit fait honneur complètement.

MAURICE CROISET.

LA LANGUE FRANÇAISE

ET LES

RÉVOLUTIONS DE L'ORIENT

Le xxe siècle est une époque de compétition universelle entre les peuples, les races, les civilisations, les langues. Parmi les grandes nations qui, par la paix ou par les armes, par l'industrie ou par le commerce, débordent, de tous côtés, sur les mers lointaines et sur les terres neuves, la France de la troisième République ne désespère pas encore de maintenir ou de reprendre son rang. En cette ère nouvelle des impérialismes envahisseurs, que, d'un mot nouveau, nous appelons l'ère de la politique mondiale, la France a eu beau se laisser distancer, sur le terrain industriel, commercial, maritime, non seulement par ses rivales anciennes, mais aussi par de jeunes parvenues, la France n'en demeure pas moins, elle aussi, une puissance mondiale. Elle ne l'est pas uniquement par l'étendue de ses possessions d'Afrique et d'Asie, ou par l'abondance et le rayonnement de ses capitaux; elle l'est, plus encore, par la nature même de son génie, par ses traditions, par sa vocation historique, par l'attraction qu'exerce au loin sa capitale, surtout peut-être par la diffusion de sa langue. En Europe et hors d'Europe, en Orient surtout, il nous reste ainsi, de notre long et glorieux passé, de vastes sphères d'influence matérielle ou morale où, avec notre langue et notre littérature, peuvent prévaloir encore nos idées et notre esprit.

C'est là un héritage que la France moderne n'a pas le droit d'abandonner, qu'elle doit, au contraire, d'autant mieux défendre

qu'il est plus menacé, et qu'en dépit des attaques et des calomnies de nos détracteurs, nous pouvons nous rendre ce témoignage que notre langue et notre esprit, en Orient, plus que partout ailleurs, sont demeurés au service du droit, de la justice, de l'humanité, de toutes les grandes idées que, malgré de passagères défaillances et d'apparentes contradictions, la France peut se vanter d'avoir, plus qu'aucune autre nation, personnifiées dans le monde. Peut-être n'en avons-nous pas assez conscience, l'ascendant de notre langue et de notre génie dépend, aux yeux des peuples, de notre fidélité aux maximes du nouvel Évangile dont, depuis quatre ou cinq générations, nos philosophes et nos publicistes se sont proclamés les apôtres. Heureusement pour nous, l'étranger ne nous voit que de loin; les sophismes de nos politiciens ne parviennent pas jusqu'à ses oreilles où résonne encore l'écho des grandes voix françaises d'autrefois. L'étranger est peu frappé des inconséquences de nos gouvernans, et ne souffrant pas des fautes ou des vices de notre politique, il ne les sent point ou ne s'en souvient guère.

Voyant, en la France contemporaine, une grande démocratie qui a sa règle en elle-même et se soumet pacifiquement à ses propres lois, l'Europe demeurée en monarchie, la vieille Europe, si longtemps secouée par nos révolutions, nous témoigne plus d'indulgence que nous n'en méritons parfois. Puis, comme les fautes de nos gouvernans et les témérités de nos assemblées semblent moins provenir de notre tempérament national que des tendances mêmes de notre époque et des aspirations d'une démocratie impatiente, on comprend que l'étranger se montre d'autant moins sévère pour nous qu'il est souvent lui-même enclin à suivre les mêmes chemins que nous.

Aussi n'est-il pas vrai, comme on l'affirme parfois chez nous, que notre influence morale est partout en déclin. Si notre gouvernement et notre parlement avaient seulement eu la sagesse de montrer plus de prudence et plus d'équité dans les questions religieuses, s'ils avaient su opérer la séparation de l'Église et de l'État avec plus d'esprit de liberté et de justice, on pourrait, au contraire, affirmer sans paradoxe que la France de la troisième République a recouvré à l'étranger la meilleure part de son ascendant d'autrefois. Encore, bien que les vexations et les mesquineries de notre anticléricalisme officiel nous aient aliéné bien des sympathies, est-il juste de dire que nos anciens amis en

gardent moins rancune à la France qu'à son gouvernement, et que, en dehors des catholiques, l'opinion se laisse volontiers persuader, selon la version radicale, que, dans son long duel avec l'Église, notre gouvernement n'a fait que se défendre contre les entreprises ou les complots d'adversaires incorrigibles.

Pour relever partout notre prestige moral et restaurer, aux yeux des peuples, notre influence ancienne, il suffirait, à la France du XXe siècle, de se montrer plus respectueuse des principes dont, en théorie, elle prétend toujours s'inspirer. Notre langue serait la première à en bénéficier. A vrai dire, elle passe au dehors, depuis déjà des années, par une crise qui en menaçait gravement l'expansion. Longtemps, en Occident comme en Orient, notre langue française fut la langue des salons et des cours, celle que ne pouvait ignorer aucun homme, aucune femme bien élevés. De même que le latin était l'idiome ecclésiastique ou savant, le français était l'idiome mondain, l'organe cosmopolite de toutes les aristocraties. Cette prédominance établie au XVIIe et au XVIIIe siècle, les révolutions du XIXe l'ont ébranlée, ces révolutions, préparées à la fois par nos armes, par nos écrivains, par notre langue. Il sembla, un moment, que les idées apportées par notre Révolution allaient se retourner contre notre langue qui en avait été l'instrument, de même que, sous le premier et sous le second Empire, elles s'étaient retournées contre la puissance française. Le français allait-il être détrôné de sa royauté aristocratique et de sa souveraineté internationale par le double mouvement issu de notre Révolution, par l'avènement d'une démocratie dédaigneuse de la haute culture mondaine, par l'ascension de jeunes nationalités d'un nationalisme ombrageux, jalouses de la suprématie d'un idiome étranger? La langue préférée de Frédéric II et de Metternich courait ainsi un double danger; et ce serait nous faire illusion que de croire tout péril écarté d'elle. Si les nouvelles démocraties nationales sont contraintes de s'avouer que les langues populaires ne sauraient toujours suffire à tout, qu'il faut aux peuples modernes, à la place de l'antique latin, un idiome supranational, interprète commun de la civilisation, leurs goûts simplistes, leur défaut de sens littéraire, leurs réciproques jalousies risquent de les porter, par méconnaissance de la supériorité des langues spontanées, vers quelque informe et barbare Espéranto.

Par bonheur pour nous, les deux puissances nouvelles dont

l'avènement semblait une menace pour notre langue française, qui déjà, en Russie même, avaient commencé à en ébranler l'hégémonie ancienne, paraissent, en de nombreux pays d'Orient ou d'Occident, en train d'en devenir les alliées. C'est ce que nous voudrions montrer ici, en recherchant quel sort prochain réservent à notre langue les révolutions contemporaines, — l'inauguration ou l'extension du suffrage universel; — le mouvement de rénovation et d'indépendance qui semble soulever à la fois tous les peuples de l'Europe centrale et orientale, Slaves, Magyars, Grecs, Roumains, — le brusque éveil des peuples islamiques à la culture européenne qui fait courir un frisson de renouvellement à travers toute l'Asie musulmane, — la fièvre enfin de constitution et de gouvernement représentatif qui, après l'autocratique Russie, secoue la Turquie et la Perse et commence à gagner la Chine. Par une bonne fortune qui n'est pas imméritée, il se trouve que toutes ces modernes aspirations, toutes ces révolutions d'hier ou de demain peuvent valoir à notre langue de nouveaux amis. A beaucoup de ces peuples d'Europe ou d'Asie, en lutte pour la liberté ou pour l'indépendance, nous verrons que notre langue apparaît comme un instrument de libération. Il peut se faire ainsi que, après avoir menacé l'hégémonie mondaine du français de cour, l'avènement des démocraties nationales et les révolutions de l'Orient apportent à cette vieille langue française, avec une clientèle élargie, un ascendant nouveau.

I

Partout dans mes récens voyages, en Hongrie, en Serbie, en Bulgarie, en Turquie, comme en Grèce, comme en Roumanie, j'ai trouvé notre langue en progrès. Il n'y a guère, dans tout l'Orient méditerranéen, qu'un pays où sa prépondérance soit menacée; ce pays, c'est l'Égypte, et il n'est, hélas! pas besoin d'en indiquer les raisons. Partout ailleurs, au contraire, l'ascendant du français s'est maintenu ou affirmé. La primauté conquise par lui au XIXe siècle, le XXe paraît la lui devoir conserver. D'Athènes à Smyrne et de Smyrne à Constantinople, j'ai eu, au printemps dernier, le plaisir de faire route avec un des plus illustres champions de notre langue à l'étranger, le sociologue russe Novikof. On connaît sa thèse sur la future prédominance

de la langue de Voltaire et de Victor Hugo (1). Partout, à Constantinople, comme à Smyrne et en Grèce, comme sur le bateau russe lui-même, sur lequel nous naviguions, M. Novikof découvrait des argumens en faveur de sa thèse favorite.

Il en est un auquel je ne sais s'il a songé, et que me suggéraient, de Budapest à Bucarest et à Constantinople, les sympathies pour notre langue des pays danubiens et balkaniques. A tous ces peuples, si ancienne et si sincère que soit leur amitié pour nous, leurs préférences pour le français sont inspirées, bien moins par leurs sympathies pour la France, que par le sentiment de leur propre intérêt, par une sorte d'instinct national. Sur les deux versans du Balkan comme sur les deux rives du Danube, les peuples de toute origine se sentent presque également menacés par l'incessante poussée allemande, par le *Drang* germanique, qui s'exerce de plus en plus vers le Sud-Est, et que les vastes perspectives ouvertes par les ambitieux promoteurs de la ligne de Bagdad rendent redoutable à tous les pays situés sur le passage de la locomotive allemande. Plus se fait sentir la pression teutonique, allemande ou austro-allemande, plus l'influence de Berlin semblait prédominer à Constantinople, plus les commis voyageurs du Nord envahissent les pays au Sud du Danube, et plus les peuples assujettis, malgré eux, à l'hégémonie économique des Allemands cherchent à fortifier leur nationalité contre les empiétemens du germanisme (2). Ne pouvant toujours se défendre sur le terrain économique, ils s'efforcent de maintenir ou de reconquérir leur indépendance, non seulement sur le terrain politique, mais sur ce qu'ils appellent le terrain de la culture. Les Allemands ont beau leur vanter sans relâche les bienfaits de la civilisation germanique et la supériorité de la *deutsche Kultur*, les peuples danubiens et balkaniques refusent, obstinément, d'en rester les humbles tributaires. Pour mieux assurer leur indépendance politique et leur autonomie nationale, ils cherchent à rejeter de leurs fronts, sans toujours y parvenir, l'orgueilleux joug de la pesante culture germanique, s'ingéniant à s'y soustraire comme à une sorte de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1907, l'étude de M. J. Novicow : *La Langue auxiliaire du groupe de civilisation européenne. — Les Chances du français*, et, dans la *Revue* du 1er juin 1903, un article de F. Brunetière intitulé : *Une Apologie de la langue française*.

(2) Voyez, outre *l'Europe et l'Empire ottoman* de M. René Pinon, le livre de M. René Henry : *Des monts de Bohême au golfe Persique*.

servage ou de vasselage intellectuel. N'ayant pas dans leur propre fonds, dans leurs traditions parfois à demi effacées par les siècles, dans leur civilisation encore trop jeune ou trop peu originale, dans leur littérature née ou renée d'hier, dans leur langue même à l'horizon borné, de quoi résister à la pression des influences allemandes et faire contrepoids à la lourde culture du Nord, ils sont contraints, pour s'émanciper de sa tutelle, de chercher un point d'appui à l'étranger, en une civilisation, une langue, une littérature assez vivantes et assez puissantes pour tenir tête aux forces intellectuelles du Nord germanique, et à la fois assez claires et assez humaines pour être accessibles aux généreux efforts des peuples jeunes.

Ce point d'appui, quelques Slaves de l'Ouest et du Sud commencent, il est vrai, à le chercher chez leur grande congénère du Nord-Est, dans les neiges de la Russie. La solidarité slave, la fraternité de race ou de religion, qu'avait tant prônée le XIXe siècle, du Kremlin de Moscou au Hradchine de Prague et au Kalemegdan de Belgrade, après avoir été discréditée par les rêveries du panslavisme politique, tend à redevenir une foi vivante, comme le dogme d'une rédemption future, non seulement sur les bords de la Vltava (Moldau), de la Save et de la Maritza, mais jusque sur les rives de la Vistule, où, durant tout le dernier siècle, les *pans* polonais raillaient obstinément cette fraternité slavo-russe qui semblait n'avoir pas de place pour la Pologne. La politique prussienne et les lois de M. de Bülow ont fini par ouvrir les yeux des Polonais, par réveiller, chez les plus réfractaires, l'obscure conscience slave. Le pangermanisme a ressuscité le panslavisme ; ou mieux, il a fait naître un slavisme nouveau, plus logique et plus pratique. Les lois prussiennes en Posnanie et la pression allemande ont rendu aux Slaves le sentiment de leur solidarité. Le vieux panslavisme, vain épouvantail dont l'Allemagne a su trop longtemps nous effrayer, n'a jamais été bien sérieux ni bien redoutable. Il est mort depuis longtemps ; mais le slavisme ou, comme on se plaît à dire aujourd'hui, le néo-slavisme lui survit. Si, en dépit du vers fameux de Pouchkine, les ruisseaux slaves n'aspirent point à se jeter dans la mer russe, les peuples slaves, de l'Elbe à la Vistule et de l'Adriatique à la Mer-Noire, presque également inquiets de la domination allemande ou de l'hégémonie germanique, tendent à se rapprocher pour leur mutuelle défense. Le

mouvement eût sans doute pris une force et une ampleur singulières, si la brusque annexion de la Bosnie n'était venue réveiller passagèrement les anciennes défiances de ces frères séparés.

C'est ainsi que, à plus d'un demi-siècle de distance, nous avons vu, en juillet dernier, les représentans de sept ou huit nationalités slaves se rassembler en congrès « panslave » à Prague, « la Prague dorée » des légendes, pour y préparer de futures réunions périodiques et y étudier tout un plan d'institutions communes. Là, spectacle nouveau pour l'Europe, on a vu, aux applaudissemens de tout ce vaste monde slave, les délégués des Polonais donner publiquement la main aux représentans de Moscou, et, pour la première fois, depuis les trois partages, l'aigle blanche de Pologne, saignant encore de sa longue captivité, fraterniser avec l'aigle noire des tsars russes. Autrefois, aux temps héroïques de 1848, lors de leur premier Congrès de Prague, les délégués des Slaves n'avaient pu s'entendre qu'en se résignant à parler dans leurs séances la langue de l'oppresseur, du *niémets* détesté, l'allemand. Un demi-siècle plus tard, en ce deuxième congrès de Prague, il n'en a plus été de même ; ils ont pu se comprendre en se servant d'un des idiomes issus du tronc slave commun, du russe officiel, de l'harmonieuse et souple langue grande-russienne.

En 1908, à ce congrès panslave, dirigé, avec autant de talent que d'autorité morale, par le chef du parti jeune-tchèque, M. Karel Kramarj, un véritable homme d'État, que nous nous honorons d'avoir eu pour élève à notre libre École des Sciences Politiques, la plupart des orateurs, les Slaves du Sud notamment, se sont exprimés en russe. Les Polonais, il est vrai, ont souvent tenu à se servir de leur langue nationale, demeurée si voisine du tchèque qu'elle était aisément comprise de leurs hôtes de Bohême; mais, pour être plus sûrs d'être entendus des autres Slaves, les Polonais mêmes se sont décidés à recourir, eux aussi, à cette langue « moscovite » qu'hier encore leurs pères se faisaient un patriotique devoir d'ignorer. Il y a là une nouveauté qui mérite d'être signalée à l'Europe ; le russe tend à devenir l'idiome intermédiaire, comme la langue commune des peuples slaves. Il a déjà un domaine plus vaste que le vieux slavon d'Église, qui ne s'est conservé que dans la liturgie orthodoxe. C'est là un succès dont les Russes peuvent être fiers; leur langue en va prendre dans le monde une importance nouvelle et

s'ils savaient se montrer respectueux des droits de leurs congénères, au dedans comme au dehors de leur vaste Empire, ils y pourraient gagner un ascendant que toutes les visées ambitieuses et surannées du vieux panslavisme orthodoxe ne leur auraient pu assurer.

Le rôle nouveau de la langue russe chez les peuples slaves, des sources de l'Elbe aux bouches de Cattaro et des Alpes juliennes aux vallées du Rhodope, peut de loin sembler en toutes ces vastes régions une menace pour notre vieille langue française. En fait, il n'en est rien, au moins pour une longue période. Le russe peut devenir la langue inter-slave, sans s'élever au rang des grandes langues internationales, sans être, comme disent les Allemands, une « Weltsprache. » De quelque secours qu'il puisse être aux Slaves du Sud ou de l'Ouest, le russe ne peut, de longtemps, leur ouvrir les portes de l'Occident; il ne peut ni servir d'intermédiaire entre eux et la vieille Europe, ni leur apporter lui-même ce que tous ces jeunes peuples demandent à l'Europe libérale. Ce n'est ni sous les ombrages de Tsarskoié-Sélo ou de Péterhof, ni même sous la blanche coupole du palais de Tauride, que les Slaves du Balkan peuvent prendre des leçons de régulières libertés constitutionnelles. Ce n'est ni dans les universités russes, aux cours si souvent fermés ou troublés, ni même auprès du mystique prophète de Iasnaïa Poliana, le vénérable apôtre de l'anarchisme évangélique, que les Slaves d'Occident ou d'Orient peuvent s'initier aux modernes méthodes scientifiques ou à l'étude passionnante des nouveaux problèmes sociaux (1).

La Russie du tsar Nicolas II, si originale et si riche que soit déjà sa jeune littérature, est encore trop novice dans les sciences et dans la culture elle-même, trop novice surtout et trop incertaine dans la politique et le régime constitutionnel, pour offrir à des peuples en fièvre de croissance et jaloux d'émancipation la forte pâture moderne dont a besoin leur robuste appétit. C'est pourquoi, tout en tendant, de nouveau, à se rapprocher de la Russie, elle-même en voie de rajeunissement,

(1) C'est là une des raisons du grand nombre d'étudians slaves, aussi bien que d'étudians russes qui se rencontrent chez nous. M. L. Pogodine remarquait, non sans le regretter, que la jeunesse slave, spécialement les Serbes et les Bulgares, abandonnent les Universités russes, préférant achever leurs études en France ou en Suisse. *Moskovskii Ejenedelnik*, 9 août 1908.

les Slaves de l'Ouest, comme les Slaves du Sud, les catholiques comme les orthodoxes, Tchèques, Polonais, Serbo-Croates, Bulgares, se tournent presque en même temps vers la France et vers la langue française, et cela avec d'autant plus de confiance que des bords lointains de la Seine qui les ignoraient encore, leur sont venues, comme un écho prolongé de nos révolutions, les premières paroles de liberté.

Et il n'en est pas ainsi seulement des Slaves. Leurs voisins et leurs rivaux, les Magyars, les Roumains, les Hellènes sont poussés vers notre langue et vers notre littérature par des aspirations ou des besoins analogues. A tous ces nobles peuples, notre claire langue française apparaît comme un instrument d'émancipation, en même temps que de culture humaine à la fois et nationale. Ce qui les attire vers le français n'a rien d'une fantaisie passagère ou d'un engouement irréfléchi; c'est la conscience même de leurs besoins nationaux, le légitime désir de se libérer des envahissemens d'une culture étrangère qui, en les conquérant et les assimilant, risquerait de les dénationaliser.

Si cela est vrai des peuples chrétiens, qui, des sources de l'Elbe aux embouchures du Danube, luttent pour leur existence nationale, cela ne l'est guère moins des peuples islamiques, non seulement du peuple impérial de l'Islam, des Turcs d'Europe ou d'Asie, mais aussi des Arabes de Syrie, mais des Égyptiens, avides de s'initier à la civilisation européenne, sans se laisser angliciser par leurs maîtres du jour; mais des Perses eux-mêmes, jaloux, eux aussi, de s'approprier les institutions occidentales et presque également défians de l'aigle moscovite et du léopard britannique. Chrétiens ou Musulmans, tous ces peuples de l'Orient, en rivalité ou en lutte entre eux, sont d'accord en leur goût et leur préférence pour notre langue. Mais notre amour-propre ne s'y doit pas tromper; ce qu'ils cherchent en elle, c'est un moyen d'éducation et un moyen d'affranchissement. S'ils semblent se faire nos élèves, ce n'est pas pour s'assujettir à nous, à nos intérêts ou à nos idées, c'est, tout au rebours, pour apprendre de nous à rester ou à redevenir eux-mêmes, en se rajeunissant et se fortifiant à notre contact. Cela du reste n'a rien que de flatteur pour notre orgueil, rien que de conforme à notre histoire et aux meilleures ambitions de notre génie national. Cette haute tâche attribuée à notre langue par la confiance des peuples d'Orient, c'est à nous de montrer que nous

n'en sommes pas indignes. Nous y avons d'autant plus d'intérêt que, à bien considérer le vaste monde moderne, ce n'est pas seulement l'Orient de l'Europe ou l'Occident de l'Asie qui, d'instinct, ont conféré à la France et à la langue française cette noble mission civilisatrice; c'est, pour des raisons analogues, dans l'autre hémisphère, tout un vaste continent, tout un monde encore adolescent et déjà riche de promesses.

Nul n'ignore les sympathies persistantes que témoignent à notre langue et à notre pays, des hauts plateaux du Mexique aux forêts du Brésil et à la pampa de l'Argentine, les peuples de l'Amérique latine. Si les jeunes nations hispaniques du Nouveau Monde et les peuples rajeunis du vieil Orient montrent la même ferveur pour notre langue française, ce n'est point rencontre de hasard. Sur les bords de l'Orénoque et de la Plata, tout comme sur les rives du Danube ou de la Maritza, la langue et la culture françaises apparaissent encore aujourd'hui comme le plus sûr instrument d'éducation personnelle et d'émancipation nationale. Plus heureuses que les peuples du Balkan, la plupart des républiques espagnoles ou portugaises du nouveau continent ont depuis longtemps conquis une indépendance que personne désormais ne menace plus. Presque toutes enfin sorties des convulsions de leur turbulente enfance, elles peuvent grandir librement. La doctrine de Monroe, qui a protégé leurs premières années, prétend toujours les abriter sous sa garantie. Si, du Mexique au Brésil et à l'Argentine, certains Américains du Sud semblent s'inquiéter de l'extension successivement donnée par les Américains du Nord à cette doctrine « yankee » bientôt séculaire; s'ils craignent, aux bords de la mer des Antilles surtout, que la bienveillante protection dont les a longtemps couverts les larges ailes de l'aigle américaine ne tende peu à peu à se changer en un lourd protectorat, les loyales déclarations du gouvernement de Washington, les traditions mêmes du Capitole et de la Maison Blanche semblent de nature à rassurer leur patriotisme. Mais, quand ils n'auraient rien à redouter, pour leur indépendance, de l'hégémonie, sur leur vaste continent, de la bannière étoilée, il ne suffit pas, aux peuples grandissans de l'Amérique latine, de conserver leur indépendance politique. Ils ont une autre ambition non moins légitime, celle de garder intacts leur caractère et leur génie national. Ils craignent, sans toujours l'avouer, que la grande ombre projetée du Nord par la civilisa-

tion anglo-saxonne ne vienne à obscurcir chez eux l'empreinte latine, et par là même, ne dénature leur personnalité. Ils se font gloire de demeurer fidèles au génie latin, en même temps qu'aux sonores langues latines. Ils restent tous, en un mot, attachés à la « latinité » qu'ils tiennent de leurs aïeux d'Europe, la regardant comme le fondement commun de leur vivace nationalité. S'ils rêvent de créer, eux aussi, sur le sol neuf de leur Amérique, de robustes nations à la puissante culture, ils veulent que ce soit en conformité avec leur histoire et leur caractère ethnique, au profit de l'esprit latin et des antiques races élevées par la vieille Rome.

Pour se mieux défendre contre les empiétemens ou contre les séductions de l'envahissant génie anglo-saxon, toutes ces nations néo-latines du Nouveau Monde se retournent vers l'Europe, vers la vieille Europe romane, dont leur indépendance n'a plus rien à redouter et où leur autonomie intellectuelle peut se retremper et se fortifier. Elles regardent à la fois vers leurs mères patries anciennes, vers la Castille, vers le Portugal, et par delà les terres ibériques, vers l'Italie d'où leur arrivent aujourd'hui le plus grand nombre d'immigrans, vers la France surtout, restée, pour toutes ces lointaines républiques, la grande sœur et la grande éducatrice.

Depuis que le drapeau des Castilles a cessé de flotter sur le continent et sur les îles du Nouveau Monde, l'Espagne est devenue, pour ses nombreuses filles transatlantiques, la vénérable aïeule vers laquelle montent les respects affectueux de tous ses enfans. Mais si rapides et si pleins de promesses que soient les progrès de l'antique monarchie, si vivaces que semblent ses forces et si abondantes ses ressources ramassées en sa massive presqu'île européenne, l'Espagne du roi Alphonse XIII ne saurait encore offrir à ses remuantes filles de l'autre hémisphère tous les alimens intellectuels que réclame, de leurs parens d'Europe, la faim impatiente de ces jeunes républiques. Il leur faut quelque chose de plus neuf et de plus vivant; et ce qu'elles ne peuvent toujours trouver chez la grave et solennelle Espagne aux institutions anciennes et aux mœurs surannées, les républiques du Sud-Amérique viennent le demander à la France, demeurée à la fois l'aînée et la plus moderne des nations latines.

Pour ces sœurs de l'Amérique, comme pour les peuples de l'Orient, la France reste la grande pourvoyeuse d'idées aussi

bien que de capitaux, double prestige, intellectuel à la fois et matériel, qui, si nous en savions user, pourrait rendre à notre vieille France un ascendant nouveau, une sorte de primauté dans les deux mondes. De là, en Amérique, comme en Orient, la faveur instinctive ou raisonnée, dont continue à jouir, malgré les efforts de nos adversaires et malgré nos propres fautes, la langue française, sur les bords du Bas-Danube et du Bosphore aussi bien que sur les rives de la Plata (1).

Une autre raison de la préférence témoignée à notre langue en Orient (et ici encore on en pourrait dire autant de l'Amérique du Sud) c'est le désintéressement de notre politique. De toutes les puissances dont les ambitions s'agitent en Orient, la France est, à bon droit, celle qui excite le moins de soupçons ou d'appréhensions. On sait que, dans la presqu'île des Balkans et sur la mer Égée, comme sur toute la Méditerranée orientale, elle n'a plus, si elle en a jamais eu, aucune convoitise territoriale, aucune prétention à l'hégémonie. Nous sommes peut-être la seule puissance dont le jaloux nationalisme des gouvernemens ou des peuples de l'Orient ne suspecte pas les intentions. Si peu crédules que soient les Orientaux, les moins candides des hommes, la plupart admettent que nos sympathies peuvent être désintéressées. Le reproche que beaucoup font à notre politique et à notre diplomatie, ce n'est pas de poursuivre secrètement des visées égoïstes, c'est plutôt de nous résigner trop souvent à l'effacement, de nous mettre trop facilement à la remorque de nos alliés de Russie ou de nos amis d'Angleterre, si bien que certains allaient jusqu'à dire que, n'ayant plus de politique propre, la France, en Orient, est devenue quantité négligeable.

Beaucoup des plus sages le regrettaient. On sent que par suite même de notre désintéressement, notre politique, si elle ne peut se mettre au service de toutes les ambitions rivales, s'exerce naturellement en faveur de l'équilibre et de la paix, en faveur de la justice, de la liberté, de la concorde, c'est-à-dire de tout ce qui peut aider l'Orient dans les voies nouvelles où le pousse l'esprit du siècle. Telle a bien été l'action de la politique fran-

(1) On sait, — ou mieux peut-être, on ne sait pas assez qu'il s'est formé, sous la présidence de M. Appell, doyen de la Faculté des Sciences, un « groupement des Universités et grandes Écoles de France » pour développer nos rapports intellectuels avec l'Amérique latine. Ne pourrait-on créer quelque chose de semblable pour resserrer nos relations avec les peuples de l'Orient de l'Europe ?

çaise durant la crise ouverte par la révolution turque et par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine; et quand les passions nationales, fatalement soulevées par ce double événement, viendront à se calmer, nous pouvons espérer que l'Orient comme l'Occident rendront justice à nos efforts pour le maintien de la paix et le rétablissement de la concorde.

II

Au seuil de l'Orient, sur le moyen Danube, se déroulent, à l'abri de la haute muraille des Carpathes, les riches plaines de la Hongrie. Là domine, depuis déjà plus de mille ans, un peuple aux obscures origines orientales, venu des profondeurs de l'Asie, et qui, seul entre ses barbares congénères, a réussi à fonder un État européen policé et durable, peuple énergique et indomptable, qui, à travers dix siècles de luttes, est parvenu à maintenir son individualité nationale au confluent des races, entre les Allemands, les Slaves, les Turcs, les Roumains. Peuple ancien et jeune à la fois, fier de ses longs souvenirs et de ses rudes aïeux, puisant sa force et sa confiance en ses lointaines traditions, peuple à structure encore aristocratique, aimant à donner pour appui, à ses revendications présentes ou à ses ambitions d'avenir, les droits à ses yeux imprescriptibles de la couronne de Saint-Étienne, le peuple magyar n'a rien d'un parvenu. Ses révolutions mêmes, il se plaît à les faire au nom de ses droits et privilèges anciens, n'admettant pas qu'aucun des titres hérités de ses rois nationaux puisse être jamais périmé. Peuple politique en même temps que peuple militaire, au génie tenace, dont rien ne lasse les patientes énergies, il a su reconquérir pacifiquement, légalement, l'indépendance affirmée et perdue dans les glorieuses et trop inégales batailles de 1849. Après une courte période de luttes où leur constitution séculaire, la doyenne du continent, avait semblé de nouveau en péril, l'entente s'est refaite entre la nation et la couronne. Les patriotes qui pour symbole avaient arboré la tulipe nationale sont rentrés en vainqueurs dans le fastueux palais du Parlement. Avec le parti de l'indépendance, ont triomphé aux élections les héritiers des rebelles de 1848, et un Kossuth, fils du dictateur renversé il y a un demi-siècle par les armes austro-russes, est aujourd'hui ministre de Sa Majesté Apostolique, le roi François-Joseph.

Cette indépendance qu'ils ont réussi à faire reconnaître par le Habsbourg, les Hongrois ne cherchent pas seulement à la compléter par l'autonomie militaire et commerciale. Ils veulent la consolider en fortifiant leur individualité nationale, sentant que le principe de la force d'un peuple est avant tout en lui-même, en son âme et sa conscience. Pour eux, il réside dans leurs traditions, dans les droits qu'ils tiennent de leur histoire, dans leur langue surtout. Aussi ne pouvons-nous être surpris de leur affection tenace pour cette vieille langue magyare, apportée par les compagnons d'Arpad, des steppes de l'Asie dans la puszta danubienne. En leur passion pour elle, ils ne négligent rien pour la défendre et la répandre. Ils voudraient que des sommets du Carpathe à la Save et à l'Adriatique, elle fût comprise et aimée de tous les sujets de la couronne de Saint-Étienne, magyars ou non. Ce souci domine toute leur politique. Ils sont jaloux d'effacer partout de la terre hongroise les traces de la longue domination de l'allemand, symbole de la suprématie étrangère. Nous sommes parfois étonnés du soin qu'ils apportent à biffer de leurs monumens, de leurs places, de leurs rues, de leurs gares de chemins de fer, les mots et les noms allemands; nous sommes tentés, comme étrangers, plus familiers avec la langue de Gœthe qu'avec celle de Petöfy, de taxer cette chasse à l'allemand de nationalisme étroit et mesquin. Il nous semble peu libéral, en une grande ville comme Budapest, où presque tout le monde entend l'allemand, de ne tolérer ni théâtre allemand, ni école allemande.

Pour comprendre cette apparente intolérance des Hongrois, comme en Autriche celle des Tchèques, il faut se rappeler qu'au temps où régnait en Hongrie la bureaucratie viennoise, l'allemand, installé en souverain dans l'administration, menaçait de supplanter partout la langue nationale et, par là, de dénationaliser la nation. Budapest et Presbourg, les capitales historiques du royaume, avaient pris l'aspect de villes allemandes; le hongrois, presque expulsé des villes, semblait condamné à n'être bientôt plus qu'un grossier patois rural. Pour échapper à ce péril, les Magyars, redevenus maîtres en Hongrie, n'ont trouvé qu'un moyen : restaurer partout la langue des ancêtres, et, pour en mieux assurer le triomphe, proscrire celle de l'étranger de tous les documens et actes officiels. Si, dans leurs collèges, on apprend toujours la langue des voisins de l'Ouest, ils tiennent que ce soit comme un idiome étranger.

L'an dernier, à un congrès de Berlin, le seul homme de l'Europe, sans doute, qui sait être également éloquent en quatre ou cinq langues, le comte Albert Apponyi, prononçait, en allemand, un panégyrique de la robuste et vaste langue allemande en même temps que de l'universel génie germanique. A Budapest, le même comte Albert Apponyi, comme chef de parti ou comme ministre de l'Instruction publique, est un de ces patriotes hongrois qui, depuis des années, travaillent à émanciper la Hongrie de la domination de la langue et de la culture allemandes. Et entre la conduite du ministre hongrois aux bords du Danube et son discours aux bords de la Sprée, s'il y a contraste, on ne saurait dire qu'il y a contradiction. Plus les Magyars sentent l'ascendant de la langue allemande, la vigueur et la puissance de la culture allemande, plus ils en redoutent les envahissemens. Si défians qu'ils soient des influences étrangères, les Hongrois les plus passionnés pour leur langue n'en sont pas assez infatués pour se persuader qu'elle peut suffire à tout, et qu'ils n'ont que faire d'autres idiomes. Ils ont trop de peine à la faire apprendre de leurs sujets slaves ou roumains pour espérer lui ouvrir l'Europe. Ils se réjouissent, quand une université de l'Occident accorde à la langue et à la littérature magyares une place dans son enseignement, ainsi que l'a fait, en ces dernières années, la Sorbonne; mais ils sentent qu'en dehors de leurs étroites frontières, une pareille étude ne convient guère qu'aux érudits. Pour demeurer en relation avec l'Europe et avec le monde, il leur faut un autre instrument, une langue d'un usage moins local. Autrefois, ils avaient le latin, resté longtemps la langue officielle du gouvernement et de la loi, le latin sorte de passe-partout universel qui ouvrait toutes les portes et tous les sanctuaires. Aujourd'hui, ils ont bien sous la main, l'allemand, la langue de leurs associés de l'Ouest, celle que Vienne a longtemps voulu leur imposer; mais l'allemand a beau se présenter à eux comme la *Weltsprache*, ils gardent contre lui d'anciennes défiances et de justes rancunes. Ils ont eu trop de mal à s'affranchir de son joug pour lui tendre, d'eux-mêmes, de nouveau, le col. Loin d'être enclins à se courber sous sa suprématie, ils cherchent à s'en libérer. S'ils sentent, entre eux et l'Europe, le besoin d'un interprète, ils préfèrent une langue qui, au lieu d'un instrument de vasselage, puisse être pour eux un agent d'émancipation.

De là, le goût déjà ancien des Hongrois pour le français et pour la France. Entre eux et nous, il y a eu, du moyen âge et de leurs rois angevins aux Rakoczi, des relations d'amitié que leurs historiens se plaisent à rappeler. S'il est vrai que, depuis le XVIII[e] siècle, notre littérature a partout contribué au réveil des peuples, cela l'est particulièrement de la Hongrie, du patriotisme magyar, de la civilisation hongroise. Entre cette dernière et la culture française, il y a, semble-t-il, plus d'affinités, partant plus de sympathies, qu'entre elle et l'orgueilleuse et parfois pédantesque culture germanique. Aussi, ne faut-il pas s'étonner de la faveur que retrouvent, aux bords du Danube et de la Tisza, notre langue, notre art, notre littérature. Entre la Hongrie et nous recommencent à se nouer des liens qui ne peuvent inquiéter personne, et qu'il ne dépend que de nous de rendre plus étroits.

Grâce à l'activité de quelques-uns de nos compatriotes, grâce surtout à l'initiative et au tact de notre consul général à Budapest, les sympathies hongroises pour notre langue et notre littérature se sont affirmées, en ces derniers temps, de la façon la plus flatteuse pour nous. Sous l'impulsion de M. le vicomte de Fontenay, notre consul général, il s'est fondé, à Budapest, une « Société littéraire française » qui compte parmi ses adhérens les plus grands noms de la Hongrie et les plus illustres représentans de la nation. Cette société ne se contente pas d'ouvrir des cours gratuits de français, de distribuer des bourses d'études aux Hongrois désireux de suivre à Paris les cours de « l'Alliance française, » d'appeler de France des écrivains ou des artistes à donner des conférences en Hongrie, elle a entrepris et fait réussir une œuvre plus difficile. Elle a fondé une *Revue de Hongrie* entièrement rédigée en français, qui a pour collaborateurs, des savans, des politiques, des littérateurs hongrois. Les ministres du royaume, les chefs du gouvernement et les chefs de partis, un Wekerlé, un Albert Apponyi, un Kossuth, un Andrassy, n'ont pas dédaigné d'y exposer eux-mêmes, en notre langue, les plus graves problèmes de la politique hongroise, la question des finances, celle des écoles, celle du commerce, celle de la réforme électorale. Les Hongrois se sont souvent plaints d'être mal connus et mal compris de la France et de l'Europe. Avec la *Revue de Hongrie*, ils ont aujourd'hui le moyen de parler eux-mêmes au grand public européen, de défendre, devant lui, leurs droits et leur politique. La place grandissante que la Hongrie est appelée

à prendre dans les affaires européennes mérite à ce nouvel organe national du royaume de Saint-Étienne toute notre attention. C'est un grand honneur pour notre langue de servir d'interprète entre la Hongrie et l'Europe ; aussi faisons-nous des vœux pour le succès durable de la jeune *Revue de Hongrie*. Ce n'est point du reste la seule façon dont les Hongrois et les Hongroises manifestent leur goût pour le français. Comme autrefois, il est resté ou redevenu la langue des salons et du grand monde. Et l'intérêt éclairé que portent les Hongrois à notre langue et aux choses de France, nous serions ingrats de ne pas reconnaître qu'il s'étend, le plus souvent, à la France et aux Français eux-mêmes. La bienveillance de l'accueil qu'ils nous font en leur beau pays n'en est pas la seule preuve ; ils nous en ont donné un témoignage public, au printemps de 1908, lors de l'inauguration du monument élevé par eux, à Pecz, aux soldats français tombés en Hongrie, durant les guerres du premier Empire.

On ne saurait s'attendre à rencontrer, en de petits États aussi jeunes et aussi éprouvés que la Serbie et la Bulgarie, la même culture française que dans la riche et aristocratique Hongrie. Serbie et Bulgarie ne sont pas seulement des pays neufs, nés ou renés tardivement à la vie nationale, et dont la récente indépendance est encore incomplète ou précaire ; ce sont, presque également, des nations plébéiennes, des États de paysans au fond desquels la haute culture occidentale n'a pu encore jeter de profondes racines. A travers toutes leurs difficultés présentes, malgré trop de causes manifestes d'infériorité vis-à-vis de leurs voisins de Hongrie ou même de Roumanie, ils ont un avantage précieux, en notre âge de démocratie, celui d'être des peuples de paysans propriétaires. Avantage considérable pour l'avenir de ces Slaves du Sud, mais qu'ils paient aujourd'hui de l'absence d'une couche cultivée ancienne.

N'ayant ni vieille noblesse, ni nouvelle et riche bourgeoisie, c'est à peine si, aujourd'hui même, ils possèdent une haute classe. Chez eux aucune aristocratie d'aucune sorte. « L'intelligence, » comme ils disent à l'imitation des Russes, les intellectuels, dirions-nous, qui forment la tête de la nation ne font guère qu'émerger des masses populaires ; comment auraient-ils cette culture raffinée, traditionnelle et héréditaire, qui se rencontre souvent chez leurs frères de Russie ou leurs voisins de Hongrie et de

Roumanie? Nous sommes d'autant plus agréablement surpris de rencontrer chez ces Slaves du Sud, encore tout pleins de la sève populaire, tant d'amis de notre langue et de notre littérature. Ils sont nombreux en effet dans les deux pays; j'ai été invité à faire des conférences à Belgrade et à Sophia, et j'ai été étonné du grand nombre d'auditeurs qu'y attirait la parole française. Beaucoup de nos compatriotes, écrivains, artistes, hommes politiques, visitent chaque année les rives enchanteresses du Bosphore; au lieu de traverser en somnolant la Serbie et la Bulgarie dans les étroits « sleepings » de l'Orient-Express, ils nous rendraient service en faisant une courte escale entre Budapest et Stamboul, dans ces deux jeunes capitales serbe et bulgare, si différentes l'une de l'autre, dont la croissance rapide et les grands horizons méritent de retenir, une ou deux journées, tous les voyageurs.

Comme la Roumanie, comme la Grèce, la Bulgarie et la Serbie envoient chaque année de nombreux jeunes gens étudier en France. Nous en recevons tous les ans une escouade à l'École des Sciences politiques, et je ne crois pas que la crise balkanique en doive diminuer l'affluence. Plus malaisée est la situation des États slaves du Balkan, celle de la Serbie surtout; plus lourdement pèse sur Belgrade la pression austro-allemande, et plus les Slaves du Sud, plus les Serbes auront besoin de chercher au dehors un point d'appui intellectuel et moral. Après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, la Serbie va se trouver, définitivement, enserrée au Nord et à l'Ouest par l'Autriche-Hongrie. On sait quelles sont ses plaintes, et quelles sont ses inquiétudes. Coupée à la fois de l'Adriatique par la Bosnie, de la mer Égée par la Macédoine, elle gémit de voir se fermer devant elle toutes les routes de la mer libre. Elle s'afflige et s'irrite de n'être plus guère qu'une enclave de la monarchie habsbourgeoise. Victime de combinaisons qui n'ont même pas entamé ses frontières, son indépendance politique ne lui semble plus suffire à garantir son autonomie économique ; pour la recouvrer, elle montre peu de foi dans les projets de chemins de fer du Danube à l'Adriatique qui pourraient encore la relier au Monténégro et à la mer. Dans la profondeur de leurs déceptions, nombre de Serbes en sont venus à dire que, l'avenir du royaume étant perdu, mieux valait en jouer hardiment l'existence dans une folle guerre; que, si l'héroïsme des Serbes ne parvenait pas à briser l'étreinte de leur

envahissante voisine, si la Russie, mal remise de ses défaites japonaises, se sentait de longtemps impuissante à secourir ses frères slaves, autant valait pour la Serbie, embryon avorté d'un grand État panserbe, se jeter elle-même dans les serres de l'aigle des Habsbourg. Au moins, alors, si tous les Serbes ne pouvaient être encore rassemblés en un État indépendant, ils auraient la consolation d'être presque tous réunis, Serbes, Croates, Bosniaques, orthodoxes, catholiques, musulmans, sous une domination étrangère qui, en les écrasant et les foulant, les réduirait, malgré elle, en un corps de nation, prêt aux résurrections futures; et ainsi, au jour du destin, à une heure prochaine ou lointaine, se reconstituerait une grande Serbie, plus vaste et plus durable que celle du tsar Douchan.

Ces conseils du désespoir, il faut féliciter la Skoupchitna et le peuple serbe si, cédant aux instances des nations amies, ils ne s'y laissent pas entraîner. Pour les peuples, plus encore que pour les individus, le désespoir et la colère, si légitimes semblent-ils, sont de mauvais conseillers. Le suicide n'a jamais été une politique. Un peuple a beau se croire sûr de renaître plus grand et plus fort, il ne sait au bout de combien d'années et de combien de souffrances sonnera pour lui l'heure de retour à la vie. Jouer, contre toutes les chances de la guerre et de la diplomatie, l'existence d'une patrie restreinte sous prétexte de lui ouvrir de plus larges destinées peut tenter, de loin, l'imagination d'un poète ou d'un mystique; ce n'est pas ainsi que procède la politique qui forge les nations et les États. Quand à un peuple il serait permis de sacrifier la vie présente à l'espoir d'une vie future meilleure, il doit prendre garde d'être victime de sa foi en lui-même et au droit des nations. Quelques encouragemens que les résurrections nationales d'un passé encore récent apportent aux nationalités souffrantes, nous ne sommes pas certains de voir le siècle nouveau réaliser tous les rêves et toutes les promesses du XIXe siècle. S'il est vrai que les nations chrétiennes ne sauraient mourir, il n'est pas sûr qu'elles puissent toutes arriver à l'entière indépendance et à la complète unité. En Orient, plus encore qu'en Occident, il serait téméraire de croire aux prophètes qui osaient déjà annoncer que les frontières des États ne tarderaient pas à se modeler partout sur les formes vivantes des nationalités.

La moitié de la nation serbe a beau se trouver en dehors

des étroites limites du royaume des Karageorgevitch, ce n'est point, pour la nationalité serbe elle-même, un mince avantage que de posséder un État indépendant de deux millions et demi d'habitans. Malgré la vaillance de ses fils, le Montenegro est trop petit et trop isolé pour se prêter au même rôle. A l'abri du drapeau national, le peuple serbe peut, au Sud de la Save et du Danube, se développer librement, selon ses traditions et son génie propre. C'est là, en somme, pour les nations, le grand bien de l'indépendance, et celles qui ne le possèdent pas sont le plus à plaindre. Quand elles ne peuvent être tout entières émancipées de la tutelle étrangère, c'est un bien précieux pour elles que de posséder un territoire affranchi de toute sujétion, un libre foyer national, de libres institutions, de libres écoles et universités, où leur nationalité peut se cultiver, s'affirmer, et d'où elle peut rayonner au dehors. Les Serbes se lamentent sur les périls de leur indépendance politique et de leur indépendance économique. Nous souhaitons, ardemment, que l'une et l'autre leur puissent être garanties; mais quand elles le seraient, cela ne suffirait pas à assurer l'avenir de leur nationalité. Il y faut une chose non moins essentielle, et qui heureusement dépend davantage de leur propre énergie, l'indépendance de leur culture nationale. Plus menaçante est la pression politique ou économique exercée sur eux du Nord ou de l'Ouest, et plus leur culture nationale, plus l'âme de leur peuple ont besoin d'être défendues contre les séductions ou contre les empiétemens de la culture étrangère. Pour ne pas être dominés ou dénationalisés, dans leur intelligence et leur être intime, par l'orgueilleuse culture germanique, les Serbes formés dans les écoles de l'Autriche et de l'Allemagne sont les premiers à sentir qu'il leur faut, au dehors, un appui capable de faire contrepoids à la *Deutsche Kultur;* et cet appui, la plupart reconnaissent qu'ils ne peuvent guère le trouver que dans la libre culture française. Il est vrai que, dans l'amertume de leurs déceptions, les feuilles de Belgrade, irritées de nos conseils pacifiques, se sont parfois élevées avec aigreur contre ce qu'elles appelaient notre égoïsme et notre peu de souci du droit des peuples, comme si les voix qui leur venaient des frères de Pétersbourg ne leur donnaient pas les mêmes conseils de prudence, ou comme si la France aux frontières mutilées n'avait pas le droit de songer aux périls, pour elle et pour ses amis, d'une grande guerre, à une heure manifestement inopportune. Ce sont là

plaintes de cœurs ulcérés dont l'injustice est trop flagrante pour que Français ou Serbes en gardent le souvenir. Ces emportemens immérités des jours de colère ne sauraient longtemps prévaloir contre d'anciennes et naturelles sympathies.

Plus favorisée que sa sœur aînée la Serbie, la jeune Bulgarie, hier encore vassale, semble à l'abri des empiétemens du Nord-Est. Si la révolution jeune-turque paraît lui fermer les routes de la Macédoine et l'accès de la mer Égée, à aucun de ses voisins, chrétiens ou musulmans, elle ne saurait prêter de mauvais desseins contre son indépendance. Bulgarie et Roumélie orientale, réunies sous le spectre émancipé du tsar Ferdinand, n'en demeurent pas moins sur la grande voie de Vienne et de Berlin à Stamboul et à l'Asie Mineure. Pour proclamer son indépendance, le nouveau roi des Bulgares a eu beau s'entendre avec l'empereur François-Joseph, ni lui ni ses sujets ne songent à se ranger dans la clientèle austro-allemande. Le Bulgare est essentiellement autonome, défiant de toute sujétion directe ou indirecte; si, avec Stamboulof, il s'est jadis émancipé de la tutelle de la Russie émancipatrice, ce n'est certes pas pour tomber sous celle des rivaux de la Russie et des contempteurs du Slave. A travers toutes les crises, on peut être assuré qu'il ne fera d'autre politique que la sienne. Bulgare avant tout, épris des réalités, il ne lui suffit point d'avoir proclamé son indépendance; pour l'assurer et la renforcer, il veut fortifier, dans tous les domaines, sa nationalité, en même temps que l'affranchir des tares qu'a pu laisser sur elle le joug séculaire de Stamboul ou de Byzance. Il prétend se « désorientaliser, » se moderniser, et comme, pour cette double tâche, il sent qu'il lui faut des maîtres ou des guides, il préfère les chercher là d'où il n'a rien à craindre, d'où ne lui sont jamais venus que des conseils de liberté et des paroles d'amitié. C'est la raison de la vogue croissante de notre langue en Bulgarie, du goût décidé que montre pour elle l'élite de cette forte race, affranchie depuis à peine une génération. Les pères n'apprenaient guère que les langues de leurs maîtres religieux ou politiques, le turc et le grec; les fils préfèrent le français. Ainsi se manifeste le changement d'orientation de ce vieux peuple bulgare, qui, lui aussi, a derrière lui, sur le sol européen, plus de mille ans d'histoire. A peine émancipés, ces modernes Thraces, aux lointaines origines asiatiques, se retournent résolument vers l'Occident.

En Roumanie et en Grèce, pays plus riches, de civilisation

plus ancienne, de structure sociale plus complexe, notre langue est naturellement encore plus répandue, notre littérature plus goûtée que dans les jeunes États slaves. Personne n'ignore la passion des Roumains pour le français, demeuré, depuis les hospodars phanariotes, la langue de la Cour et du monde. Comme naguère en Russie, le français reste en Roumanie le signe d'une bonne éducation, la clé qui ouvre les salons et la haute société. La famille royale a beau être d'origine allemande, la politique roumaine a beau incliner vers Berlin et la Triple Alliance, le commerce du pays et la navigation des côtes ont beau passer en des mains germaniques, la longue prédominance du français n'en semble pas encore ébranlée. Peut-être, cependant, le sera-t-elle à la longue; peut-être les Roumains auront-ils peine à rester toujours les alliés et les cliens de l'Allemagne, sans en subir l'orgueilleux ascendant. Du domaine politique, du domaine économique, l'influence germanique, s'ils n'y prennent garde, et si nous ne savons les y aider, risque de s'étendre à toute la vie sociale, à toute la vie nationale. Par bonheur, il est vrai, ces derniers nés de la vieille Rome, ces héritiers des colons de Trajan, jetés comme une lointaine avant-garde aux extrémités du monde antique, ont gardé profonde la conscience d'être un peuple latin. En redevenant libres, ils se sont retrouvés « welches. » La latinité, ils en ont de plus en plus le sentiment, est le fond de leur nationalité, et cette latinité, qui a surnagé miraculeusement sur les flots jaunâtres du Bas Danube, ces fils orientaux de la Rome impériale, pressés entre les Slaves, les Magyars, les Allemands, au confluent des races et des civilisations, songent qu'ils ne peuvent la sauvegarder qu'en ayant soin de se retremper aux sources latines.

La Grèce ne se réclame point de Rome, ni des Latins. La gloire d'être l'héritière des anciens Hellènes suffit à son orgueil. Mais, isolé dans sa montagneuse péninsule et dans ses îles, le Grec moderne, en face des peuples slaves et des peuples germaniques, se découvre une parenté, une affinité d'esprit, sinon de race, avec les nations néo-latines, issues comme lui de la culture classique. S'il veut échapper à l'isolement ethnique, c'est vers l'Occident que se tournent ses regards, vers les peuples méditerranéens qui gardent, avec lui, le trésor des souvenirs antiques et des gloires communes. C'est près d'eux, près de la France surtout, qu'il va chercher les élémens de la moderne

civilisation, qu'il ne peut demander ni à l'Hellade héroïque, ni à l'impériale Byzance. Ainsi s'explique l'amour des Grecs pour notre langue et pour notre culture. Athènes, tête et cœur de l'hellénisme, en même temps que capitale du petit royaume, est un centre de culture française. Si justement fiers de leur langue que soient les Grecs, ils font volontiers, à côté d'elle, une place à la nôtre dans leurs écoles. Et comme les Grecs débordent de tous côtés la Grèce, comme ils sont restés ou redevenus les habituels intermédiaires entre l'Occident et l'Orient, ils ont transporté, avec eux, le goût et l'usage du français sur tous les rivages du bassin oriental de la Méditerranée.

III

Si, des petits États chrétiens, nous passons dans les provinces demeurées à la Turquie, la prédominance de notre langue n'y est pas moins bien établie. Sa suprématie n'a cessé de s'affirmer durant tout le cours du XIX[e] siècle, à tel point qu'aujourd'hui, à Salonique comme à Constantinople, à Smyrne comme à Beyrouth, si nous avons des rivaux anglais, allemands, italiens, russes, dont les écoles se dressent en face des nôtres, ils sont souvent contraints, pour attirer des élèves, de leur enseigner, eux aussi, le français. De même, pour retenir leurs lecteurs, les journaux en langues étrangères, tels que le *Levant Herald* ou la *Turchia* ont dû faire au français, dans leurs colonnes, une place qui tend à devenir prédominante. En vérité, sur les rives du Bosphore, on se demande à quoi bon s'ingénier, comme les propagateurs de l' « esperanto, » à forger une langue artificielle aux sons barbares et aux pauvres flexions monotones, quand, à ce confluent des races d'Orient et d'Occident, notre claire langue française sert déjà d'idiome international à toutes les races d'Europe et d'Asie.

Cette hégémonie du français, établie et fortifiée sous le régime absolu d'Yldiz-Kiosk, va-t-elle être ébranlée par la révolution turque, c'est-à-dire par l'avènement au pouvoir des disciples et des imitateurs de l'Occident? Cela est d'autant moins vraisemblable que les promoteurs de la révolution ottomane sont pour la plupart nos élèves, qu'au lieu d'en avoir honte, ils proclament, loyalement, que c'est, en notre langue, dans nos universités de France, dans nos collèges ou nos écoles d'Orient, dans

nos livres ou nos journaux, qu'en dépit de toutes les vexations de la censure et les persécutions de la police, ils ont puisé les nouveautés audacieuses, les idées émancipatrices avec lesquelles ils se flattent de rénover l'antique Orient. La France a été la patrie de leur intelligence; c'est en français, à notre imitation, qu'ils ont appris à bégayer ces nobles mots de liberté, d'égalité, de progrès, jusque-là presque inconnus de l'Orient; c'est à nos révolutions qu'ils ont emprunté ces généreuses et parfois décevantes formules qu'ils prétendent inscrire sur les bannières de l'Islam, et à l'aide desquelles ils osent se promettre de lui rendre gloire et puissance.

Comment rejetteraient-ils, une fois vainqueurs, l'instrument qui a préparé leur victoire? Ils ne dissimulent pas ce qu'ils lui doivent; partout, c'est au son de la *Marseillaise* qu'a été proclamé le rétablissement de la Constitution; c'est en notre triple et fascinante devise, ailleurs devenue trop souvent une mensongère enseigne, que ces jeunes Musulmans résument les plus nobles ambitions de leur foi nouvelle. Aux premiers jours de cette sorte de 89 ottoman, la spontanéité de ses embrassemens fraternels, la naïveté des explosions de son enthousiasme, nous ont souvent rappelé les heures idylliques de notre Révolution française. Mais s'ils nous ont imités, s'ils sont nos élèves, ces Jeunes-Turcs, disciples de l'Occident, ne semblent pas fermés aux douloureuses leçons de l'histoire. Ils sentent que, pour régénérer un peuple et achever une révolution, il ne suffit pas de proclamer un changement de régime et de décréter le règne de la liberté et de la justice. C'est peu de modifier les lois, les institutions, les formes de gouvernement; pour faire œuvre durable, il faut changer les habitudes, les mœurs, les esprits même, et cela ne peut être fait sans guides et sans modèles. Quand il serait prouvé à tous les vrais croyans que le régime constitutionnel n'a rien de contraire à la lettre ou à l'esprit du Coran, ce n'est pas dans les surates du livre sacré qu'ils en pourront apprendre les règles et les principes. Il leur faudra, pour cela, se remettre à l'école de l'Occident. Ils en auront d'autant plus besoin qu'en s'appropriant les institutions de l'Europe, ce n'est pas seulement les libertés des États occidentaux, mais bien leur puissance politique et leurs ressources économiques que convoitent les novateurs ottomans.

Le mouvement des Jeunes-Turcs, on ne saurait trop y insister, n'a pas été seulement libéral; c'était aussi et c'est resté, comme

il sied à une révolution militaire fomentée par des officiers, un mouvement national ou mieux nationaliste. C'est un des côtés par où la révolution turque se distingue de la révolution russe. Si elle a eu, elle aussi, des modèles étrangers, elle s'est inspirée surtout, comme en ces dernières années tous les mouvemens de l'Asie et de l'Islam, des fascinans exemples du Japon. Les Jeunes-Turcs voulaient-ils imiter l'Europe chrétienne, emprunter ses institutions politiques, en même temps que ses découvertes et ses méthodes scientifiques, c'était avant tout, comme l'ont fait, il y a bientôt un demi-siècle, leurs glorieux maîtres de l'Empire du Soleil Levant, afin de fortifier l'État et de revivifier la nation en leur appliquant les institutions ou les lois qui paraissaient avoir fait la force des États chrétiens et la supériorité de l'Occident. Militaires ou civils, les Jeunes-Turcs sont tous des patriotes ottomans, on pourrait dire des patriotes islamiques, tant, chez eux, le sentiment national et le sentiment religieux demeurent, malgré tout, confondus et indistincts. Ce qu'ils cherchent dans les libertés constitutionnelles, ce n'est pas, comme nos ancêtres de 1789, le triomphe des « Droits de l'homme, » c'est le moyen de retremper, de rajeunir le vieil Empire en décadence, de donner à l'Islam une vigueur nouvelle. Ils ne nous imitent que pour être plus forts, en face de nous et, au besoin, contre nous. Ils ne veulent copier l'Europe qu'afin d'être mieux en mesure de tenir tête à l'Europe. S'ils se mettent à notre école, c'est pour s'émanciper de notre tutelle.

Aux Turcs de Macédoine et d'Anatolie, comme à tous les peuples d'Orient, le régime constitutionnel, le parlementarisme, déjà si décrié ou discrédité chez plus d'une nation d'Occident, apparaît encore comme l'unique fontaine de Jouvence des États décrépits et des peuples vieillis. Aux pays des Mille et une Nuits, plus d'un disciple du Prophète y verrait volontiers une sorte de bain magique dans lequel il n'y a qu'à se plonger, hardiment, pour recouvrer vigueur et santé. C'est ce qu'a osé entreprendre, sous nos yeux, avec la foi qui fait les miracles, l' « homme malade » des deux derniers siècles, — celui dont les médecins politiques annonçaient tous les vingt ans la fin prochaine, et dont les héritiers impatiens se disputaient, hier encore, la succession. Après le prodige accompli par le Japon, l'Europe aurait mauvaise grâce à railler ce confiant effort, comme si les modernes constitutions et l'appel aux assemblées électives ne sauraient convenir

qu'aux peuples grandis sous la loi chrétienne. De quel droit interdire à d'autres d'accommoder avec le Coran des institutions que, somme toute, les chrétiens n'ont pas découvertes dans les Évangiles? Déprimés et abaissés par un despotisme étouffant, les Turcs ont beau, comme les Magyars, être venus des steppes de l'Asie, ils ont assez souffert de l'absolutisme pour ne voir de salut que dans la conquête de droits politiques. Pour le Turc musulman, de même que pour ses voisins orthodoxes de Russie, un régime libéral, loin d'être à coup sûr un dissolvant, peut bien être un tonique et un reconstituant; mais à une condition, que ni Turcs ni Russes ne doivent oublier, c'est qu'ils sachent l'appliquer avec prudence et avec une patiente sagesse.

Ces jeunes Ottomans qui se tournent vers l'Europe, étant Turcs et prétendant demeurer Turcs, ils voudront faire à leur langue nationale, à leur asiatique idiome touranien, à leur écriture sémitique empruntée de l'arabe, une part de plus en plus large dans l'enseignement, dans la banque, dans les affaires comme dans le gouvernement et l'administration. Il se peut ainsi que, au lieu d'être stimulée par la révolution turque, l'expansion du français en soit ou en paraisse plutôt arrêtée. Dans toutes les institutions ottomanes ou étrangères, gouvernementales ou privées, dans les collèges ou les écoles, de même que dans les chemins de fer et les grands établissemens financiers, les Jeunes-Turcs s'efforceront de faire prévaloir la langue officielle de l'Empire. Ils y apporteront d'autant plus de zèle qu'ils considèrent la suprématie de leur langue comme le symbole et le ciment tout ensemble de l'unité de l'État. Ce qu'on doit souhaiter pour le bien de la Turquie nouvelle et pour la paix de tous ses peuples, c'est que cette tendance des Jeunes-Turcs soit contenue en de justes bornes, qu'ils sachent se montrer assez politiques pour que leur patriotisme ottoman et leur légitime amour de la langue de leurs ancêtres ne les entraînent pas à faire violence aux sentimens et aux habitudes des différentes nationalités chrétiennes ou musulmanes. Grecs, Slaves, Arméniens, Albanais, Arabes, sont presque également passionnés pour les droits de leur langue maternelle. Les Grecs, orgueilleux héritiers de Platon et de Chrysostome, ont déjà exprimé, à cet égard, leurs inquiétudes et leurs prétentions (1). Les Slaves, Bulgares ou Serbes,

(1) Voyez par exemple les derniers numéros du journal *l'Hellénisme* et la brochure de M. Kasasis : *Les Grecs sous le nouveau régime ottoman*. Paris, 1908.

obstinément fidèles aux traditions de leurs antiques apôtres, Cyrille et Méthode, ne se montrent pas moins attachés à leur parler slave, à leur liturgie slavonne, réinstallée dans l'église malgré le patriarcat œcuménique. Parmi les Musulmans, les Arabes de Syrie ne laisseront pas oublier que l'arabe était la langue du Prophète, comme il est demeuré celle du livre sacré. S'il nous était permis de donner un conseil aux nouveaux maîtres de la Turquie et à son parlement encore novice, ce serait celui de ne procéder, en cette épineuse question des langues, qu'avec beaucoup de réserve et de tact, afin de ne pas provoquer à la rébellion, contre le centralisme turc, toutes les individualités nationales d'Europe et d'Asie.

Mais, en même temps, à tous les habitans de la Turquie, chrétiens ou musulmans, sujets ou non du Sultan Calife, nous donnerions le conseil de ne pas dédaigner la langue officielle de l'Empire, de l'introduire, d'eux-mêmes, dans leurs écoles et leurs collèges, comme dans leurs établissemens financiers, sans attendre qu'on prétende les y obliger par la loi. Cet avis, nous le donnerons à nos écoles et à nos établissemens français, religieux ou laïques. Ce peut être parfois, pour eux, une difficulté de plus; mais c'est une difficulté qu'il leur faut savoir affronter et vaincre. Le problème est du reste d'une solution plus facile en Orient qu'il ne le serait chez nous, Français; car, musulmans, chrétiens ou juifs, Turcs ou Grecs, Arméniens ou Arabes, les Orientaux, à cet égard, nous sont aisément supérieurs. Ils ont, pour l'étude des langues, un goût et une intelligence qui se rencontrent rarement au même degré en Occident, comme si le besoin en avait fait chez eux une faculté héréditaire.

C'est une des choses qui doivent nous rassurer sur l'avenir prochain du français en Turquie. Aux Turcs, comme aux Grecs, aux sujets ottomans de toute race et de toute religion, il faudra, longtemps encore, j'oserai presque dire il faudra toujours, une langue internationale, empruntée à l'Occident, qui les mette ou les maintienne en relations avec l'Europe et avec la civilisation moderne. N'est-ce pas là une des premières conditions de la rénovation de l'Orient ? Les plus patriotes, les plus nationalistes des Jeunes-Turcs en ont eux-mêmes le sentiment. Comme me le disait l'un d'eux à Constantinople, il y a peu de mois, ils tiennent à ne pas être ou à ne pas rester un peuple asiatique ; c'est même, affirment-ils, un des motifs pour lesquels ils attachent tant de

prix à conserver leurs dernières provinces européennes. Mais la possession territoriale d'un fragment du sol européen, le contact matériel avec l'Europe n'est rien, si les Turcs d'Europe et d'Asie, si ces derniers surtout, de beaucoup les plus nombreux, ne demeurent ou n'entrent en contact moral et intellectuel avec l'Occident et avec l'esprit moderne. Or, cela ne peut se faire qu'à l'aide d'une des grandes langues de l'Europe, d'une de celles qui servent de véhicule aux idées et aux sciences contemporaines. A cela le turc est absolument impropre, — comme du reste l'arabe ou le persan, ces grandes langues littéraires de la tradition islamique. En dépit de leur classique beauté, ou mieux en raison même de leur longue culture, ces nobles langues asiatiques ne peuvent guère servir qu'à transmettre les idées anciennes, qu'à fortifier les influences traditionnelles et l'esprit de la vieille Asie. A cela, au contraire, au rapprochement intellectuel avec l'Europe et l'esprit moderne, le français est merveilleusement apte ; loin de pouvoir s'en passer, la Jeune-Turquie, qui s'en est nourrie, en a plus besoin que jamais. C'est pour elle, encore enfant ou adolescente, l'aliment substantiel dont elle ne peut se sevrer, sous peine de languir et de dépérir. Le français s'impose au patriotisme des Jeunes-Turcs comme l'instrument naturel de l'évolution ottomane. Il nous est permis de le dire sans présomption : ce que l'anglais a été pour le Japon insulaire, le français, langue reine de la Méditerranée, doit l'être pour la Turquie.

Ce n'est point que nous ayons la sotte prétention de condamner la Turquie nouvelle à n'avoir d'autres précepteurs de la civilisation occidentale, d'autres interprètes ou drogmans de la culture moderne que des Français. Loin de nous pareille infatuation ! En leur effort d'affranchissement et d'éducation européenne, les Turcs sont libres de choisir leurs maîtres ; il est naturel qu'ils ne s'adressent pas toujours aux mêmes. Anglais, Allemands, Italiens, Autrichiens ont le droit, comme nous, Français, de prendre leur part de cette grande œuvre de rénovation de l'Orient qui, pour être sérieuse et durable, exigera le labeur de plus d'une génération, peut-être de plus d'un siècle. Comme les Japonais, depuis la chute du Shogunat, comme les Russes depuis la révolution opérée par Pierre le Grand, les Turcs peuvent emprunter des professeurs, des instructeurs, des moniteurs à toutes les nations selon les facultés de chacune.

Qu'ils demandent à leur gré des conseillers à l'Allemagne pour l'armée, à l'Angleterre pour la flotte, comme à nous pour les finances (1). Nous n'avons jamais eu l'outrecuidance de réclamer le monopole de l'éducation de l'Orient. Grâce à la diffusion de notre langue, notre part a été la plus large dans la lente élaboration de la Turquie nouvelle ; nous sommes en droit d'espérer qu'elle ne sera pas moindre dans l'achèvement de la grande tâche.

Si, pour ses réformes intérieures et pour la refonte de ses institutions, la Jeune-Turquie a besoin d'appeler chez elle des conseillers européens, il lui faudra, également, envoyer de chez elle en Europe, comme des pèlerins de l'Islam aux profanes sanctuaires de l'Occident, des jeunes gens, qui se puissent pénétrer, à leur source même, des principes et des méthodes de la science moderne. Déjà, dans la nuit de l'ancien régime, une élite de jeunes Ottomans poursuivaient, dans nos universités ou nos écoles, en France, en Autriche, en Allemagne, de libres études dont l'absolutisme n'eût pas toléré la hardiesse dans les États du Sultan Calife. C'est cette élite d'élèves de l'Europe, sorte de « hadjis » de la science, remplis d'une ferveur religieuse pour la culture occidentale, qui, agissant sur l'épaisse masse des officiers et des fonctionnaires, a soulevé, en cet Empire à la surface immobile, le brusque et merveilleux mouvement jeune-turc. Mais, sous l'absolutisme ombrageux du maître inquiet d'Yldiz-Kiosk, les études au dehors étaient découragées. La France surtout et les écoles françaises étaient particulièrement suspectes, en tant que berceau de la Révolution et foyer naturel des revendications libérales. Nous étions à l'index; la plupart des jeunes Ottomans qui osaient fréquenter nos écoles (j'en ai connu plus d'un parmi mes élèves des Sciences politiques) étaient des lecteurs et des amis du révolutionnaire *Mechveret*. C'étaient presque tous des exilés ou des réfugiés, en rupture de ban avec le gouvernement autocratique du sultan Abdul-Hamid, dont ils annonçaient et préparaient, depuis longtemps, la chute. Désormais, il n'en sera plus de même; musulmans ou chrétiens, les sujets du Padishah qui viendront chez nous étudier la médecine, le droit, les finances,

(1) On sait que, pour étudier l'état de ses finances et pour en préparer la réorganisation, le gouvernement ottoman s'est adressé au gouvernement français et que, sur les indications de ce dernier, cette haute mission a été confiée à M. Charles Laurent, premier président de la Cour des Comptes. Il était impossible de faire un meilleur choix.

les sciences politiques ne seront plus des émigrés ou des conspirateurs, préparant en leurs congrès publics, ou dans leurs conciliabules secrets, la révolution prochaine. Ce seront de jeunes ou de futurs fonctionnaires en apprentissage chez nous, pour apprendre à s'y former aux lois et aux mœurs des pays libres (1).

Par malheur, pour venir étudier en France ou en Europe, il ne suffira pas aux jeunes Ottomans d'en avoir le désir ou d'en sentir le besoin. Autrement, les bancs de nos Facultés et de nos grandes Écoles risqueraient fort d'en être encombrés. Étudier en France ou en Occident sera toujours, pour les familles d'Orient, aux ressources d'ordinaire restreintes, un luxe que le coût du voyage et la cherté de la vie ne rendent accessible qu'à de rares privilégiés. Les autres, le plus grand nombre, auront beau éprouver, eux aussi, le besoin de s'initier à nos sciences, ou de goûter à notre culture française, ils devront le faire dans leur propre patrie, sur le sol ottoman. C'est là, sur place, dans les collèges et les écoles du pays que la grande majorité des Turcs, des Syriens, des Grecs, des Arméniens de Turquie devront prendre les leçons de l'Europe, pour se former aux principes de l'État moderne et aux maximes du régime constitutionnel.

IV

Nous sommes ainsi amenés au seuil de l'école, à la question de l'enseignement, une des plus graves et malaisées de toutes celles qui se dressent à la fois devant la Turquie nouvelle. De toutes parts déjà, du fond des provinces asiatiques, comme de Constantinople et des grandes villes maritimes de Macédoine, d'Anatolie, de Syrie, les libéraux de tout âge et de toute condition réclament l'ouverture d'écoles, de collèges, de facultés, d'établissemens d'instructions de tout ordre. Et ces Jeunes-Turcs ont une juste vue des choses ; la Turquie ne se régénérera, elle ne se modernisera, le régime nouveau n'acquerra force et durée que si les idées et les principes dont il s'inspire se répandent dans le pays par l'école, pénètrent dans le peuple par l'enseignement. Sans cela, la Jeune-Turquie manque de base ; le régime constitutionnel, privé de tout support effectif, est con-

(1) C'est ainsi qu'il nous est arrivé récemment de Turquie une douzaine de jeunes fonctionnaires envoyés par leur gouvernement pour étudier, sous la direction de nos inspecteurs des finances, nos méthodes financières.

damné à bientôt s'écrouler. Or, à part le grand collège turco-français de Galata Seraï et quelques rares lycées des grandes villes, il n'y a vraiment ni enseignement moyen, ni enseignement élémentaire, ni enseignement supérieur.

Le vieil Islam a bien ses écoles populaires; mais les Turcs affranchis ne sauraient se contenter des Mektebs, ces primitives écoles de mosquées, où, à l'ombre des hauts minarets, les petits musulmans, assis sur leurs talons, apprennent, en se balançant et en psalmodiant d'une voix nasillarde, à déchiffrer péniblement, un à un, les versets du livre sacré. Ni les écoles musulmanes plus relevées, les Médressés, ni l'enseignement traditionnel donné aux Softas, aux théologiens ou juristes de l'Islam, ne sauraient suffire aux futurs citoyens et, moins encore, aux futurs magistrats ou fonctionnaires de la Turquie émancipée. Du sommet à la base de l'enseignement public, tout est à changer, ou mieux tout est à créer, et les établissemens matériels et plus encore l'esprit et les méthodes de l'enseignement. Pour y réussir, il ne faudrait guère moins qu'une révolution; et la plus malaisée, la plus dispendieuse de toutes. C'est un domaine où il serait téméraire à la Turquie de prétendre *far dà se*. Elle aura beau confier le ministère de l'Instruction publique aux hommes les plus libéraux et les plus compétens, elle aura beau appeler du dehors, pour l'aider à fonder des écoles et à former des maîtres, toute une armée de professeurs et d'instituteurs dévoués, alors même qu'elle ne se briserait point contre les suspicions des Vieux-Turcs et contre les préjugés populaires, une telle entreprise restera longtemps au-dessus des forces de la Turquie.

La tâche est trop vaste, et partant trop coûteuse. Certes, le gouvernement nouveau pourrait ouvrir, dans les principales villes, quelques grands collèges ou gymnases comme l'ancien régime en avait déjà créé un à Constantinople. Peut-être même, avec le concours de maîtres du dehors, pourrait-il, comme l'avait déjà tenté, pour la médecine et pour le droit, le régime tombé, établir une ou deux universités. Il lui sera impossible de mettre les sciences, de mettre même les élémens des connaissances modernes à la portée de tous les Ottomans qui en sentent le besoin. Il y faudrait plusieurs centaines de millions, et ces millions, en admettant même qu'on pût en demander quelques-uns aux vakoufs, aux biens des mosquées, le Parlement ne pourra les donner au ministère de l'Instruction publique. Pour

les inscrire au budget, il faudrait les exiger des contribuables. Ici la révolution turque se trouve en face des mêmes obstacles que la révolution russe. Comme la Douma de Russie, le Parlement de Constantinople verra ses justes désirs de développer l'instruction nationale se heurter aux résistances du ministère des Finances. Car, s'il est vrai que, pour faire vivre et durer le régime nouveau, il faut instruire le peuple, il est non moins vrai que, pour faire accepter ce nouveau régime libéral, il ne faut pas le rendre odieux au pays en le lui rendant trop onéreux. Fatal dilemme où la Jeune-Turquie restera longtemps enfermée. Par quel miracle doter toutes les provinces du vaste Empire des collèges et des écoles que, déjà, elles commencent à réclamer? En attendant les années, sans doute lointaines, où l'Empire sera assez riche pour couvrir les villes et les campagnes de nouveaux établissemens d'instruction, les libéraux turcs devront s'estimer heureux du concours gratuit que leur apportent, en tant de régions, les écoles ou les collèges fondés par des Européens ou des Américains, écoles laïques ou religieuses, écoles catholiques, protestantes ou israélites.

Au premier abord, il semble que le mouvement nationaliste jeune-turc doive être peu favorable à tous ces collèges, à toutes ces écoles, dirigés par des maîtres qui ne sont ni de vrais croyans, ni des sujets du Sultan. Il se peut que plus d'un Jeune-Turc ait eu la pensée de leur substituer des écoles nationales, toutes musulmanes, ou du moins toutes ottomanes. L'idée, après tout, serait naturelle; en en poursuivant l'exécution, les Turcs ne feraient guère qu'imiter la plupart des États d'Occident. Mais c'est là, pour la Turquie, un rêve que l'état de ses finances rend de longtemps irréalisable. Comme elle ne peut remplacer ces écoles étrangères, le mieux, pour elle, sera de les respecter. Le gouvernement turc devra déjà compter avec les écoles indigènes nationales : grecques, bulgares, serbes, arméniennes, écoles religieuses ou laïques, sur lesquelles il ne saurait porter une imprudente main, sans soulever les colères de toutes les populations chrétiennes de l'Empire. Il aura, de toute façon, assez de difficultés avec ces écoles indigènes nationales pour ne pas s'en créer d'autres avec les écoles fondées par les étrangers. Ces dernières ont au moins, pour lui, l'avantage de ne pouvoir être suspectes de séparatisme. Cela est particulièrement vrai de nos écoles françaises. Religieuses ou laïques, elles sont à l'abri de tout soupçon; elles ne

poursuivent aucun but hostile à la Turquie. Elles sauraient d'autant moins lui porter ombrage que, de toutes les puissances étrangères, la France reste celle dont la politique orientale demeure la plus désintéressée.

Nous avons, en Turquie d'Europe et d'Asie, des écoles d'ordre divers, les unes laïques, les autres congréganistes. Ces dernières sont les plus anciennes et, de beaucoup, les plus nombreuses; ce sont elles qui comptent le plus d'élèves, elles qui, depuis un siècle, un demi-siècle surtout, ont le plus fait pour la propagation de notre langue en Turquie et dans tout l'Orient musulman (1). Ces écoles congréganistes, élémentaires ou supérieures, ont ce caractère singulier d'être des écoles catholiques dirigées par des religieux ou des religieuses, sans être, à proprement parler, des écoles confessionnelles. Dans la plupart des villes de Turquie, la grande majorité de leurs élèves ne sont ni des catholiques de rite latin, ni même des catholiques des divers rites orientaux, mais bien des Grecs, des Arméniens, des Slaves séparés de Rome, voire des Juifs et des Musulmans. Les pères, les frères, les sœurs qui les dirigent ont, depuis longtemps, la sagesse de s'abstenir de tout prosélytisme; ils devront, plus que jamais, s'en garder scrupuleusement; car, alors même que le parlement turc viendrait à proclamer l'entière liberté de conscience, ce sera toujours, pour eux, comme ils le sentent bien, le seul moyen de ne pas éveiller le mécontentement du pouvoir et les défiances des familles. Quelques-unes de ces écoles ont, il est vrai, été accusées de prosélytisme, par le clergé grec; mais ces accusations ont beau avoir été proférées par le patriarcat œcuménique, elles n'en paraissent pas moins l'œuvre de concurrens jaloux du succès de ces écoles françaises. La vérité est que le clergé grec et les « sylloges » grecs n'aiment pas que les enfans grecs fréquentent des écoles étrangères. Ils ont leurs écoles, ils ont leurs collèges, foyer et citadelle de l'hellénisme; leur patriotisme s'efforce d'y retenir toute la jeunesse de sang ou de culte grec. A la prospérité de ces écoles, les Grecs ont un intérêt national, un intérêt moral et matériel, qui les rend parfois injustes pour les établissemens rivaux. Avant d'accueillir les plaintes locales contre nos écoles d'Orient, il faut se demander d'où elles

(1) On nous permettra de renvoyer le lecteur à notre article de la *Revue* du 1er mars 1903, intitulé : *les Congrégations religieuses, le Protectorat catholique et l'Influence française au dehors*.

partent. Les sympathies que continuent à leur témoigner, d'un bout à l'autre du vaste Empire, les familles de toutes religions et de toutes nationalités suffiraient à montrer l'inanité des rares accusations portées contre elles.

Ces écoles religieuses françaises auxquelles tant de milliers d'Orientaux de toute race doivent leur connaissance du français, le péril pour elles, aujourd'hui, vient moins de la Turquie, ou de nos concurrens étrangers, que de la France elle-même. Durant tout le XIXe siècle, elles n'ont cessé de grandir, au profit commun de l'Orient et de la France; et voici qu'à l'heure où elles étaient le plus prospères, plane sur elles, comme une menace de mort, une loi française, la loi sur les congrégations. Jusqu'ici, il est vrai, elles ne paraissent pas encore en avoir beaucoup souffert; quelques-unes même, imprévu paradoxe, en ont semblé tirer profit, comme si l'Orient s'était enrichi des dépouilles de l'Occident. Parmi les religieux et les religieuses de France contraints de chercher un refuge à l'étranger, parmi les frères et les sœurs dont, chaque année, un arrêté ministériel ferme brutalement les écoles, quelques-uns, comme autrefois nos chevaliers, passent la mer; ils vont, aux pays des croisades, renforcer les généreuses phalanges qui, à l'ombre protectrice du Croissant, soutiennent le bon renom de l'Évangile et de la France. Mais ces précieuses recrues de volontaires combattans feront bientôt défaut à ces humbles écoles, dont la religion et le patriotisme semblaient d'accord pour assurer l'existence. Comme des garnisons abandonnées au loin sans renforts, l'effectif de ces pacifiques troupes françaises d'Orient va bientôt commencer à baisser, sans que les nouveaux venus, envoyés par la mère patrie, suffisent à combler dans leurs rangs les vides creusés par la maladie, la vieillesse ou la mort. Anciens ou récens, comment tous ces établissemens français qui se dressent sur les plages du Levant pourraient-ils vivre, quand seront taries les ressources des congrégations qui les avaient fondés, quand seront partout fermés en France les couvens et les noviciats où se recrutaient leurs maîtres et leurs maîtresses?

On répète souvent en France le mot de Gambetta, mot d'un politique, trop réaliste pour être sectaire : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. » Mais, outre qu'à beaucoup de nos maîtres de l'heure présente, cette formule semble d'un opportunisme suranné, elle est, en réalité, d'une courte sagesse. Un pays

ne saurait jamais exporter que ce qu'il produit; et du jour où la France ne produira ni religieux, ni religieuses, ni frères, ni sœurs, comment en pourra-t-elle exporter au loin? Pour que ces fils et ces filles de France pussent continuer à répandre, sur l'Orient et sur le monde, leur dévouement gratuit, il faudrait qu'il ne fût plus interdit aux catholiques français d'en garder la semence et d'en cultiver la graine.

Par leur nombre comme par leur variété, les écoles congréganistes restent, malgré tout, encore aujourd'hui, de beaucoup les plus importantes des écoles françaises en Orient. Elles ne sont pas les seules; il en est d'autres, à côté d'elles, auxquelles doivent rendre également hommage tous les Français que n'aveuglent ni les préjugés de partis, ni l'esprit de secte. Ce sont d'abord des écoles, elles aussi confessionnelles, en ce sens qu'elles ont été fondées par la solidarité religieuse : les écoles de l'Alliance israélite universelle, œuvre d'origine française, née chez nous, il y a un demi-siècle, et dont le siège est toujours demeuré à Paris. Ces écoles israélites, destinées au relèvement des Juifs d'Orient, ont singulièrement grandi, en nombre et en importance, depuis mes premiers voyages dans le Levant. Du Balkan au golfe Persique, du Maroc à la Syrie, elles dépassent largement la centaine. Des milliers d'enfans des deux sexes les fréquentent. Écoles de garçons, écoles de filles, j'en ai visité plus d'une en Europe, en Asie, en Afrique. Partout, j'ai été frappé des hautes qualités de leur enseignement, du savoir des maîtres, de l'intelligence et de l'application des élèves. Telles de ces écoles que j'ai encore visitées au printemps dernier, celles de Salonique, celle de Galata à Constantinople, celles de Sophia en Bulgarie sont des établissemens qu'on pourrait donner en modèles.

Or, toutes ces écoles de l'Alliance israélite sont des écoles françaises, où le français est la langue de l'enseignement. C'est même une des raisons pour lesquelles l'Alliance, en son œuvre de relèvement des Juifs d'Orient, ne semble pas toujours rencontrer, à l'étranger, le concours sur lequel on la croirait en droit de compter. Les Juifs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, ceux même des États-Unis lui reprochent de donner, en ses écoles, une place prédominante à notre langue, et par là de favoriser notre influence. A la tête de ces écoles orientales de l'Alliance sont des Français ou des Françaises; si la plupart des maîtres sont des

Juifs indigènes des divers pays de l'Orient, ils ont, eux aussi, fait le plus souvent leurs études en France. Pour former des maîtres orientaux, l'Alliance israélite entretient, à Paris, une véritable école normale. C'est là un système excellent; il mériterait d'être imité pour les écoles chrétiennes ou musulmanes (1).

Ces établissemens israélites qui prospéraient, déjà, sous l'ancien régime semblent destinés à grandir encore sous le régime constitutionnel. Comme nos écoles congréganistes, ils sont ouverts aux enfans de toute religion; si les chrétiens y sont rares, j'y ai souvent rencontré de jeunes musulmans. Ni au point de vue politique, ni au point de vue national, ces écoles de l'Alliance israélite ne sauraient provoquer les défiances d'un gouvernement turc, d'un gouvernement jeune-turc surtout. L'enseignement s'y inspire d'un esprit vraiment moderne et d'une large tolérance, si bien que les vieux rabbins et les vieux juifs orthodoxes le tiennent souvent en suspicion. D'autres lui reprochent de rester fermé à la propagande du « Sionisme; » ils l'accusent de préparer la jeunesse israélite à l'assimilation avec ses compatriotes musulmans ou chrétiens, au lieu d'entretenir chez elle l'esprit de tribu, au lieu d'encourager, à l'exemple des disciples de Herzel et des récens congrès de Bâle, le rêve d'une prochaine restauration d'un État juif. Pour le gouvernement turc et pour tous les Ottomans, cette réserve envers le Sionisme et le récent nationalisme israélite est plutôt une recommandation. A cet égard, les Jeunes-Turcs ne diffèrent guère des Vieux-Turcs. Ils jugent que l'Empire compte déjà, en Europe et en Asie, assez de races, assez de nationalités, enclines à réclamer des institutions autonomes. Ils n'ont aucun désir de voir les Juifs ottomans ou étrangers jeter, sur les arides plateaux de la Syrie, les fondemens d'un nouveau royaume de Juda ou d'une future république d'Israël. Ils s'inquiéteraient plutôt de la foule des pèlerins juifs du Nord ou de l'Orient, que les glorieux souvenirs de la Terre Sainte et les lointaines visions des prophètes ramènent, chaque printemps, sur la montagne de Sion. Turcs anxieux de maintenir l'unité de l'Empire, Arabes jaloux d'obtenir une autonomie syrienne commencent à se défier des nombreux im-

(1) Les écoles de l'Alliance Israélite ne sont pas les seules écoles juives où est enseignée notre langue. Les écoles israélites de Roumanie, pays où toute action est interdite à « l'Alliance, » enseignent aussi le français, avec un succès que j'ai pu constater en visitant celles de Bucharest et de Yassy.

migrans de Russie, de Roumanie, de Galicie qui, après vingt siècles d'exode, reviennent au pays de leurs lointains ancêtres coloniser les champs déserts de l'antique terre de Chanaan. Jérusalem, Jaffa, Tibériade sont déjà redevenues aux trois quarts des villes juives. Musulmans et chrétiens s'en préoccupent également. Si elles n'encouragent pas, chez leurs élèves, le vieux songe du relèvement du trône de David ou du temple de Salomon, les écoles de l'Alliance rendent service à leurs coreligionnaires, en n'éveillant pas les défiances du gouvernement turc.

Les écoles laïques française ne viennent en Turquie, et dans tout l'Orient, que bien après les écoles catholiques et israélites. Aux écoles laïques privées, jusqu'ici peu nombreuses, sont venus naguère s'ajouter les établissemens fondés par la « Mission laïque française, » à laquelle nos Chambres ont voté, pour quinze ans, une subvention annuelle de 18000 francs. Nous serions heureux de voir cette subvention largement augmentée, à condition que ce ne fût pas aux frais de nos autres écoles d'Orient. Les fondateurs de la mission laïque estiment qu'aux musulmans ou aux chrétiens qui ne relèvent pas de Rome, les écoles de nos religieux catholiques peuvent être justement suspectes. Ils croient que, pour être plus sûrs d'attirer à nous les Orientaux de toutes religions, il est bon de créer à côté, sinon à la place des missions catholiques, une « mission laïque » dont l'enseignement soit à l'abri de tout soupçon de prosélytisme. Pour réussir en cette œuvre nouvelle, il faut que les fondateurs et les maîtres de ces écoles laïques n'oublient point qu'en Orient la laïcité et la neutralité ne sauraient être entendues, comme elles l'ont été trop souvent en France. Il est une chose que les Orientaux redoutent plus que le prosélytisme religieux, c'est la propagande irréligieuse. A cet égard, le nom de Mission laïque n'est peut-être pas très heureux ; il a, qu'on le veuille ou non, une saveur de prosélytisme. Qui dit mission dit missionnaires ; si les nouveaux maîtres français du Levant en veulent mériter le nom, qu'ils laissent derrière eux tout esprit de propagande politique ou philosophique, pour n'être, là-bas, que les missionnaires de la science, de la culture et de la langue françaises.

La Mission laïque française a fondé ses premiers établissemens à Salonique, le grand port de la Macédoine, déjà en train de redevenir le rival de Constantinople et de Smyrne. J'ai visité,

au printemps dernier, son lycée de garçons, dirigé par un ancien élève de l'École normale, et ses cours secondaires pour les jeunes filles. Ce sont des établissemens qui font honneur à la France. Maîtres et maîtresses, pour la plupart français, pourvus de nos diplômes, sont animés d'un noble patriotisme et entièrement dévoués à leur œuvre. Ils se considèrent bien comme des missionnaires de la culture française. Les programmes semblent adaptés au but; l'enseignement, comme il convient en une grande ville commerciale, est très moderne; à côté des sciences, il y est fait une large place aux langues vivantes, à l'anglais, à l'allemand, voire à l'italien, en même temps qu'au turc et au français, qui reste la langue de l'enseignement. De pareils collèges ou écoles sont dignes de tous les encouragemens. Ils n'ont guère qu'un défaut : ils coûtent cher. Des professeurs, comme ceux du lycée de Salonique, qui, pour se vouer tout entiers à leur mission, s'établissent en ces contrées déjà lointaines et y font venir leur famille, ont droit à un traitement qui, alors même qu'il paraîtrait relativement élevé, reste au-dessous de leur mérite. Une bonne école laïque coûte sept ou huit fois plus qu'une humble école congréganiste. Alors même que nous donnerions la préférence à la première, cela seul nous interdirait de la substituer partout à la seconde. Loin d'assurer la victoire du français, pareille laïcisation aboutirait à la fermeture de la plupart de nos écoles, partant, au recul rapide, à la défaite prochaine de notre langue. Puis, s'il faut nous tenir en garde contre toute suspicion de prosélytisme, n'oublions pas qu'en Orient le sentiment religieux conserve partout une grande force; si diverses que soient leurs croyances, les Orientaux de tout culte s'inclinent volontiers devant la religion et devant ses ministres. Musulmans ou chrétiens, la noire soutane des frères, la blanche cornette des sœurs gardent, pour la plupart, un prestige que relèvent encore, chez nos religieuses, les soins donnés par elles aux malades. En outre, sans discuter l'exactitude des hâtifs rapports de voyageurs de passage sur nos écoles du Levant, il importe de songer que ce que cherchent dans nos écoles primaires la plupart des Orientaux, ce n'est pas un enseignement plus ou moins élevé, conforme aux dernières méthodes pédagogiques, c'est plutôt des connaissances élémentaires, et surtout la pratique de notre langue française.

Aussi, loin d'opposer l'école laïque à l'école congréganiste,

loin de prétendre partout substituer la première à la seconde, la sagesse serait de les superposer l'une à l'autre. Il y a place, en Orient, pour les deux à la fois, dans les grandes villes au moins, les seules où puissent prospérer des collèges ou des écoles laïques d'un type élevé. Salonique même en est la preuve. L'ouverture des écoles de la Mission laïque n'a point diminué le nombre des enfans qui fréquentent les autres écoles françaises. Leur clientèle est différente ; et le champ d'action est si vaste, l'ambition de savoir le français est telle qu'il y a place pour les établissemens les plus divers. Ce que devraient faire les amis de notre langue, notre gouvernement surtout, c'est ce que fait l' « Alliance française, » dans la mesure trop modeste de ses ressources : subventionner indistinctement les écoles laïques ou religieuses, sans autre souci que celui de leurs services. Au lieu de se regarder comme des ennemies en guerre, nos écoles d'Orient doivent apprendre à se considérer comme des collaboratrices qui, sous des enseignes différentes, servent également la même cause, la langue française et la France. Ecclésiastiques ou laïques, c'est ce que comprennent, là-bas, les mieux inspirés de nos maîtres; ainsi le directeur et les professeurs de la Mission laïque à Salonique. En me faisant visiter leurs établissemens, ils se défendaient, avec une loyauté généreuse, de toute pensée d'hostilité contre les autres écoles françaises.

A l'étranger, en effet, même en Orient où les antipathies et les préjugés de sectes semblent encore si vivaces, on prend conscience de la solidarité qui nous fait trop souvent défaut, chez nous, en France. Puis, à l'étonnement de l'observateur superficiel, écoles laïques et écoles congréganistes, dès lors qu'elles sont françaises, deviennent en Orient un instrument de liberté et de progrès, répandant autour d'elles, sans même y songer, des aspirations nouvelles avec les idées modernes. Vues des hauteurs du Bosphore ou des sommets du Liban, les deux Frances qui se disputent l'âme française, la France de la tradition chrétienne et la France de la Révolution, en dépit de toutes leurs dissemblances et leurs luttes, laissent apercevoir bien des traits communs et finissent presque par se confondre en une seule et même France. De loin, les contrastes s'effacent, les différences s'atténuent, les ressemblances s'accusent. Les étrangers, les Orientaux surtout, sont plus frappés des analogies que des oppositions. A ces peuples longtemps assoupis à l'ombre d'un des-

potisme étouffant, ces deux Frances rivales, la nouvelle et l'ancienne, apparaissent, malgré tout, comme les dispensatrices de l'esprit nouveau, esprit de liberté et d'égalité, esprit de progrès et de justice, qui s'exhale spontanément de nos écoles françaises, et comme de notre langue elle-même. Car, aux yeux des peuples de l'Orient, ces grands mots fascinateurs, aux contours imprécis, dont le vague même fait une partie de l'enchantement, ces nobles vocables, ailleurs trop souvent profanés, qui sont soudain devenus l'idéal de l'Orient, Liberté, Égalité, Progrès, Droit, Justice, lui sont venus de loin, à travers les flots de la Méditerranée, comme des voix de la terre de France. Ces mots nouveaux, pleins de promesses, c'est en français, à notre école, que musulmans ou chrétiens, la plupart des Orientaux ont appris à les prononcer, et cela même leur rend notre langue plus chère et comme sacrée. Les idées que nous nous sommes fait gloire de représenter dans le monde, notre langue et nos humbles écoles françaises les ont portées plus loin que les soldats de la Révolution et de l'Empire. Elles ont fait des conquêtes que n'ont jamais égalées celles de nos armes, et qui promettent d'être moins éphémères. Notre langue est pareille à la Semeuse au large geste de nos monnaies nouvelles. Voici bientôt deux siècles qu'elle répand, à pleines mains, sur l'Europe et sur le monde des graines d'idées que les brises de la mer et le vent des montagnes emportent au loin. Ces graines ailées où, comme dans la nature et dans toutes les choses humaines, l'ivraie se mêle parfois au pur froment, elles ont déjà fait lever sur le sol de l'Europe bien des révolutions. Les voilà, aujourd'hui, qui germent brusquement en ce vieil Orient aux terres en apparence épuisées. Dieu veuille que les meilleures d'entre elles y trouvent un sol propice, qu'elles y puissent prendre racine, et que, grâce à elles, les vallées et les plateaux trop longtemps dénudés de cet antique Orient s'y couvrent, de nouveau, de blondes moissons et de vertes forêts!

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

UNE HÉROÏNE CORNÉLIENNE

JACQUELINE PASCAL[1]

Je voudrais ici, sans recherche d'érudition singulière, mais simplement en laissant parler des textes déjà connus, esquisser un nouveau portrait de celle qui fut la sœur préférée, la sœur héroïque et sainte de Blaise Pascal.

I

Elle était la dernière des quatre enfans d'Étienne Pascal. Des trois survivans, Gilberte, la future Mme Perier, était l'aînée : elle avait trois ans et demi de plus que Blaise, près de six ans de plus que Jacqueline, — ou Jacquette. Celle-ci était née le 5 octobre 1625, et comme tous ses frère et sœurs, à Clermont-Ferrand, vieille cité âpre et triste où les volontés fortement trempées semblent naître moins rares qu'ailleurs. Quelques mois après, la mère, Antoinette Bégon, mourait à trente ans. Nous ne savons malheureusement rien de la mère de Blaise et de Jacqueline Pascal. Elle était, comme son mari, de vieille souche auvergnate, et l'on se plaît à penser, ou à conjecturer, que ses enfans tenaient un peu d'elle, avec leur chétive santé, leur âme énergique et ardente.

(1) *Œuvres complètes de Pascal*, publiées suivant l'ordre chronologique, avec documens complémentaires, introductions et notes (Collection des *Grands Écrivains de la France*), par MM. Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux. *Première série : Jusqu'au Mémorial de 1654*, 3 vol. in-8, Hachette, 1908. — Tous les textes essentiels, au moins jusqu'à 1654, sont recueillis dans cette très belle édition, véritable monument d'information méthodique et d'ingéniosité historique et critique : les

Le père, quoique jeune encore, — il n'avait que trente-huit ans, — ne se remaria pas, et se consacra tout entier à l'éducation de ses enfans. Il était très cultivé, et avait des « clartés » de toutes choses, et même plus que des clartés, notamment en matière scientifique. D'intelligence vive, spontanée, lucide, avec ce quelque chose de direct et d'*autodidacte* qui caractérise nombre d'esprits à cette époque, il semble avoir produit, sur tous ceux qui l'ont approché, l'impression d'un homme supérieur. Et de fait, il l'était. Bon chrétien d'ailleurs, mais sans rigidité, sans étroitesse, indulgent même aux compagnies un peu libres, pourvu qu'elles fussent intelligentes, mais d'une « grande probité » et d'une intégrité scrupuleuse, « il pensait pouvoir allier des vues de fortune avec la pratique de l'Évangile. » En un mot, « il avait un très grand mérite et tout l'esprit possible, » et il réalisait avec une rare distinction ce type de « l'honnête homme selon le monde » dont Montaigne venait de tracer le vivant modèle.

Étienne Pascal avait fait jadis ses études de droit à Paris. On peut sans témérité supposer qu'il avait gardé de la grande ville un agréable et toujours jeune souvenir. Demeuré veuf, c'est là qu'il vint se fixer en 1631, avec toute sa famille, après avoir vendu à son frère Blaise sa charge de Président à la Cour des Aides et la plus grande partie de ses biens qu'il mit en rentes sur l'Hôtel de Ville. La précocité intellectuelle de son fils unique l'avait si vivement frappé qu'il voulut être le seul maître de l'enfant, et se placer lui-même dans les meilleures conditions possibles pour procéder en toute liberté à une éducation qui allait désormais absorber tous ses soins. Paris, à cet égard, lui offrait des commodités de toute nature qu'il n'aurait pu rencontrer à Clermont.

Jacqueline avait alors six ans. Ce fut, elle aussi, tout comme Blaise, une façon d'enfant prodige. « Je me souviens, nous dit

œuvres de Jacqueline s'y entrelacent tout naturellement à celles de son frère. — Pour la période qui suit 1654, voyez, en attendant la fin de l'édition Brunschvicg et Boutroux, *Lettres, Opuscules et Mémoires de Madame Perier et de Jacqueline, sœurs de Pascal et de Marguerite Perier, sa nièce*, publiés sur les manuscrits originaux, par Faugère, Paris, Vaton, 1845, in-8 (les textes y sont reproduits d'une façon plus exacte et plus complète que dans la grandiloquente *Jacqueline Pascal* de Victor Cousin, Didier, 1844, in-16). — Cf. encore le *Recueil d'Utrecht;* le *Port-Royal* de Sainte-Beuve ; les *Études sur Blaise Pascal*, de Vinet ; *Jacqueline Pascal*, par Marie Dutoit, Fischbacher, 1897, in-16 ; les travaux de MM. E. Boutroux et G. Michaut ; et surtout F. Strowski, *Pascal et son temps*, t. II et III, Plon, 1907 et 1908, in-16.

Mme Perier, que, dès qu'elle commença à parler, elle donna de grandes marques d'esprit. Elle était outre cela parfaitement belle, et d'une humeur douce et la plus agréable du monde; de sorte qu'elle était autant aimée et caressée qu'un enfant le peut être... Ces qualités la faisaient souhaiter partout; de sorte qu'elle ne demeurait presque point chez nous. » On ne commença pas à lui apprendre à lire avant l'âge de sept ans; et Gilberte, que son père avait chargée de ce soin, y aurait éprouvé quelque difficulté, vu « la grande aversion » que l'enfant témoignait pour cet exercice, si Jacqueline, entendant sa sœur aînée lire des vers tout haut, n'avait pas d'elle-même demandé qu'on usât comme livre de lecture d'un volume de poésie. On fit « ce qu'elle souhaitait, et ainsi elle apprit peu à peu à lire. Depuis ce temps-là, elle parlait toujours de vers; elle en apprenait par cœur quantité, car elle avait la mémoire excellente; elle voulut en savoir les règles; et enfin *à huit ans*, avant de savoir lire, elle commença à en faire qui n'étaient point mauvais : cela fait voir que cette inclination lui était bien naturelle. » L'un invente la géométrie, l'autre découvre la poésie. Si jamais enfans furent marqués du sceau du génie, ce sont bien ceux d'Étienne Pascal.

A onze ans, en compagnie des deux filles de Mme Saintot, — la maîtresse de Voiture, — Jacqueline compose et joue une comédie en cinq actes et en vers : « on y trouva quantité de jolies choses : de sorte que ce fut l'entretien de tout Paris durant un long temps. » Des vers qu'elle composa à treize ans sur la grossesse de la Reine lui donnèrent l'occasion d'être présentée à la Cour, où elle fut souvent dans la suite, et où son précoce talent, sa gentillesse, la finesse et l'à-propos de ses reparties lui valurent force complimens et caresses. « Cependant, tout cela ne diminuait rien de la gaieté de son humeur, et elle jouait avec les autres de tout son cœur à tous les jeux des petits enfans; et quand elle était en particulier, elle était sans cesse après ses poupées. » Le père chérissait cette délicieuse enfant « avec une tendresse tout extraordinaire. » Il allait bientôt lui devoir sa fortune.

En cette même année, — mars 1638, — Étienne Pascal se trouva compromis, à tort, semble-t-il, dans une protestation, quelque peu séditieuse, des rentiers sur l'Hôtel de Ville : trois de ses amis furent mis à la Bastille; il réussit à s'échapper, et dut se cacher pour éviter le même sort. Mais Jacqueline ayant été atteinte de la petite vérole, le père, sans souci du

danger qu'il courait, revint chez lui, s'installa au chevet de la malade et ne la quitta pas d'un instant. Elle fut sauvée, mais demeura défigurée. Loin de pleurer la perte d'une beauté qui était, nous dit-on, remarquable, elle fit des vers pour remercier Dieu, non seulement de l'avoir guérie, mais de lui avoir envoyé cet « accident » qu'elle « considéra comme une faveur. » Puis, elle retourna à ses poupées. Nous avons ces *Stances pour remercier Dieu au sortir de la petite vérole :* elles sont médiocres de forme; mais l'inspiration, qui fut toute « de son propre mouvement, » en est bien touchante. Cette enfant de treize ans a l'âme tout naturellement héroïque.

Peu de temps après, Richelieu eut la fantaisie de se faire jouer une comédie par des enfans. Sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, fit demander Jacqueline. Gilberte répondit fièrement : « M. le cardinal ne nous donne pas assez de plaisir pour que nous pensions à lui en faire (1). » Sur l'instance de Mme d'Aiguillon et de quelques amis, elle se ravisa : l'enfant joua son rôle à merveille, et, après la représentation, alla demander au cardinal la grâce de son père : elle récita un compliment en vers de sa composition; elle fut charmante, et, comme toujours, pleine de décision et d'à-propos. Richelieu fut ravi, lui prodigua « des caresses si extraordinaires que cela n'était pas imaginable, » et accorda tout ce qu'on voulut. « Dites à votre père, répéta-t-il plusieurs fois, quand il sera revenu, qu'il me vienne voir. » Nous avons la lettre que Jacqueline, au retour de la fête, écrivit à Étienne Pascal pour lui annoncer la bonne nouvelle; elle est adorable de simplicité et de naïveté : « On nous mena ensuite dans une salle où il y eut une collation magnifique de confitures sèches, de fruits, limonade et choses semblables. » Nous serions fâchés qu'elle eût omis ce détail; mais elle n'en omet aucun, et sa présence d'esprit est admirable : « Je vous prie de prendre la peine de lui écrire [à l'acteur Mondory, qui avait longuement parlé en sa faveur] par le premier ordinaire, pour le remercier, car il le mérite bien. Pour moi, je m'estime extrêmement heureuse d'avoir aidé en quelque façon à une affaire qui peut vous

(1) Ceci est la version du *Recueil d'Utrecht*. Peut-être est-elle un peu arrangée, car la réponse rapportée par Marguerite Perier est un peu moins cornélienne : « Ma mère répondit tristement qu'elle était à Paris seule sans père ni mère, avec son frère et sa sœur, bien affligée de l'absence de son père; et qu'ils n'avaient pas assez de joie, ni de gaîté pour donner du plaisir à M. le cardinal, ni les uns ni les autres. »

donner du contentement... » On conçoit qu'Étienne Pascal ait conservé précieusement cette lettre de sa fille. Rentré à Paris, il vint saluer Richelieu avec ses trois enfans, car le cardinal « n'avait point voulu le voir seul. » Le tout-puissant ministre le reçut « parfaitement bien. » « Je vous recommande ces enfans, ajouta-t-il, *j'en ferai un jour quelque chose de grand.* » Si le mot, rapporté par Marguerite Perier, est authentique, Richelieu n'en a pas prononcé qui fasse plus d'honneur à sa puissance d'intuition.

En attendant, il envoya Étienne Pascal à Rouen pour y servir d'adjoint, pendant une période difficile, à M. de Paris, intendant de Normandie. Étienne Pascal y resta neuf ans, remplissant avec conscience les devoirs de sa charge, appliquant avec une vigoureuse fermeté les ordonnances royales, et sans d'ailleurs perdre de vue l'éducation et l'établissement de ses enfans. Tandis que Gilberte épousait, en 1640, Florin Perier, un de ses parens, que Blaise poursuivait ses travaux scientifiques, inventait la machine arithmétique, Jacqueline, dans ce nouveau milieu, très lettré et très mondain, où on l'accueillit avec transport, Jacqueline continua à faire des vers, et à jouer aux poupées. Corneille était un familier de la maison : ce fut sur ses encouragemens que Jacqueline prit part à un concours organisé par une confrérie religieuse, en l'honneur de la Conception de la Vierge, et la jeune fille ayant obtenu le prix, ce fut lui encore qui, dans une improvisation en vers, — en mauvais vers, — remercia « pour la jeune Muse absente. »

Un certain nombre des vers juvéniles, — les meilleurs sans doute, — de Jacqueline Pascal nous ont été conservés (1). Ils sont loin de valoir l'admiration qu'ils ont provoquée parmi les contemporains; et il n'y a pas à en appeler du jugement de Sainte-Beuve, qui déclare que ces productions de l'enfant prodige « n'étaient guère capables de faire revenir son frère du peu d'estime qu'il ressentait pour la poésie. » Le mauvais goût du temps y fleurit avec une fâcheuse abondance. Voici un *Quatrain fait sur le champ, sur ce que Madonte faisait fermer les volets de*

(1) Quelques-uns de ces vers ont été imprimés du vivant même de l'auteur, en un petit volume in-4°, intitulé : *Vers de la petite Pascal*, 1638, sans nom d'imprimeur. Ce volume, qui contenait une épître dédicatoire de Jacqueline à la Reine, existait encore au XVIIIe siècle, puisque le P. Guerrier l'a eu entre les mains : il est devenu introuvable.

sa chambre. Jacqueline, il est vrai, n'avait pas treize ans, quand elle le composa :

Voyez la bonté de Madonte :
Son œil, qui n'a point de pareil,
Ne veut pas souffrir le soleil
De crainte de lui faire honte.

La phraséologie sentimentale de l'époque fait aussi trop souvent les frais de cette poésie, et si Cathos et Madelon ont lu les *Stances pour une dame amoureuse d'un homme qui n'en savait rien*, soyons sûrs qu'elles s'en sont pâmées d'aise. Voiture, Benserade, Scudéry et sa sœur, voilà le groupe auquel tout naturellement s'apparente Jacqueline, et Benserade en personne a riposté galamment à la pièce que nous venons de rappeler. Sainte-Beuve n'a donc pas eu tort, ce semble, en parlant de Jacqueline poète, de dire qu'« elle aurait pu devenir en littérature une mademoiselle de Scudéry, et mieux. » Et pourtant, cela suffit-il entièrement? Suffit-il même d'ajouter que ces vers « marquent beaucoup de facilité et de bel esprit? » Çà et là, ne voyons-nous pas poindre, parmi tous ces madrigaux et ces épigrammes, quelque vers de vrai poète :

Sacré refuge du silence?

Ailleurs, par la fermeté de la langue et la sobre plénitude du mouvement, cette poésie de cour ne nous rend-elle pas comme un écho du grand Corneille :

Grand Dieu, je te conjure avec affection
De prendre notre reine en ta protection,
Puisque la conserver, c'est conserver la France!

Et n'est-ce pas encore du Corneille, — M. Strowski l'a déjà finement observé, — que ces *Stances contre l'amour*, où la jeune poétesse de dix-sept ans accable de son fier dédain les faiblesses et les surprises de la sensibilité, et les range impérieusement sous la loi de la « vertu » et de la « raison : »

Amour, quitte cet arc dont tu nous veux combattre...
. . . .
Tes feux sont sans effet et tes flèches sans force,
Quand le cœur a goûté d'une plus douce amorce,
Et lorsque la vertu se le peut asservir...
. . . .

Et c'est le seul lien qui retient ma franchise
Libre de ton servage et de cette rigueur
Qui fait que *la raison te fuit et te méprise...*

. . . .

Qui veut te résister est aussitôt le maître...

. . . .

C'est à cette beauté qui n'a point de seconde
Qu'est réservé l'honneur de vaincre l'univers...

. . . .

Et pense qu'en cédant à tant d'appas divers
On cède à la vertu qui les rend invincibles.

Ce stoïcisme tout cornélien, on le retrouve encore dans une autre pièce *Sur la guérison apparente du Roi.* C'est Louis XIII qui parle :

Pour amoindrir mon mal, il fallait des miracles,
Et si je fus guéri malgré tous ces obstacles,
C'est ma seule vertu qui fut mon médecin.

Toute stoïcienne qu'elle soit, par esprit d'imitation peut-être, mais je crois aussi par tendance naturelle et « affinité élective, » Jacqueline reste très simplement et profondément chrétienne : ses vers *Pour remercier Dieu du don de la poésie*, *A sainte Cécile*, *Sur la Conception de la Vierge*, son *Sonnet de dévotion* sont d'assez pauvres productions, mais la sincérité du sentiment est indéniable, et, parfois même, surtout si l'on songe à ce qui va suivre, ne laisse pas d'entraîner une certaine éloquence fort significative :

Grand Dieu! si je finis dans ces froides langueurs,
Conserve pour le moins mes sincères ardeurs,
Et fais que mon amour ne puisse être mortelle!

Mais le sentiment religieux n'est accompagné chez elle d'aucun fanatisme. Ses stances *Sur la mort d'une huguenote* (1645) sont empreintes, nous dirions volontiers d'un large sentiment de tolérance, s'il n'était plus simple de parler ici de très chrétienne charité :

Mon Dieu, je ne pénètre pas
Dans les secrets dont ici-bas
Vous nous ôtez la connaissance;
Mais j'espère en votre équité,
Et crois que votre Providence
Suit les lois de votre bonté.

Cependant Jacqueline atteignait sa vingtième année. Choyée et adulée de tous, sa douceur, sa bonté, son extraordinaire « indifférence » aux complimens et aux éloges, « l'agrément et l'égalité de son humeur qui était incomparable, » tant d'aimables qualités faisaient d'elle le radieux sourire de la maison d'Étienne Pascal. Son père et son frère l'aimaient tendrement. Plusieurs partis se présentèrent : diverses raisons les firent écarter. « Elle ne témoigna jamais dans ces rencontres, nous dit M[me] Perier, ni attache, ni aversion, étant fort soumise à la volonté de son père, sans qu'elle eût jamais eu aucune pensée de religion [de vie religieuse], au contraire *en ayant un grand éloignement et même du mépris, parce qu'elle croyait qu'on y pratiquait des choses qui n'étaient pas capables de satisfaire un esprit raisonnable.* » Notons ce trait : il est essentiel. Dans cette âme forte et haute, le mysticisme sera une sorte de raison supérieure, lucide et logique toujours, une exaltation, non pas une abdication de la raison.

Ce fut sur ces entrefaites que « Dieu éclaira toute la famille. » Au mois de janvier 1646, Étienne Pascal, ayant fait une chute sur la glace, et s'étant démis la cuisse, se mit entre les mains de deux gentilshommes de ses amis, qui pratiquaient la médecine, MM. Deslandes et de la Bouteillerie. Gens de bien et de grande piété, ces deux gentilshommes, qui étaient frères, s'étaient « donnés entièrement à Dieu : » « la voie étroite de la pénitence et le vrai esprit de l'Église touchant l'usage des sacremens » leur avaient été révélés par M. Guillebert, curé de Rouville en Normandie, lequel s'était lié d'amitié avec Arnauld et Saint-Cyran. Très pénétrés des doctrines nouvelles sur la grâce et le véritable objet de la vie chrétienne, les deux frères, dans leur ardeur d'apostolat, ne pouvaient manquer cette occasion qui leur était offerte de propager leurs idées et de faire d'illustres recrues. « Ils s'attachèrent beaucoup à M. Pascal, mon oncle, nous dit Marguerite Perier, pour le faire entrer dans des lectures de livres de piété solides et pour les lui faire goûter. Ils y réussirent très bien... Et quand ils l'eurent gagné à Dieu, ils eurent toute la famille. » Blaise entraîna son père (1), sa sœur Jacqueline,

(1) Je suis ici la version de Marguerite Perier, dont M. F. Strowski a essayé récemment d'infirmer le témoignage, sous prétexte qu'il n'est que de seconde main, et qu'il est contredit par un témoignage tout contemporain, celui de Jacqueline écrivant le 1[er] avril 1848 à M[me] Perier : « (Dieu) ne nous a pas seulement faits

puis sa sœur Gilberte et son mari, qui vinrent peu après à Rouen, et tous ensemble « se soumirent à la conduite » de M. Guillebert.

Chez aucun des siens l'ardente parole de Blaise Pascal ne trouva un terrain mieux préparé, une âme plus intacte, plus vibrante et plus prête que chez Jacqueline. Dans cette famille très unie, les deux derniers nés, plus rapprochés par l'âge, et restés seuls au foyer, avaient conçu l'un pour l'autre une de ces jalouses et profondes tendresses, comme il en naît parfois entre un frère et une sœur presque contemporains et élevés côte à côte. Ils se ressemblaient même physiquement (1), mais plus encore par l'intelligence et par le cœur : ils pensaient, ils sentaient à l'unisson; leurs esprits, comme deux tiges jumelles issues d'un même arbre, avaient poussé, drus et fiers, d'un même élan; leurs deux âmes semblaient forgées du même pur métal résistant et sonore, de celui dont on fait les héros et les saints. Il y avait dans la mâle affection de Blaise quelque chose de protecteur, de dominateur aussi, et ce besoin de prêcher, d'entraîner, de convertir, qui devait faire de lui un apologiste; il y avait dans celle de Jacqueline plus de douceur et plus de grâce, quelque admiration sans doute aussi pour ce génie qui s'annonçait si ferme et si hardi, et un peu enfin de cette pitié inquiète, de cette sollicitude quasi maternelle qu'en vraie femme qu'elle était elle devait éprouver d'autant plus vive pour ce frère si souvent malade, que leur mère n'était plus là pour veiller sur la chère santé compromise. Son âme était libre d'ailleurs de toute grande

frères les uns des autres, mais encore enfans d'un même père, car tu sais que *mon père nous a tous prévenus* et comme conçus par le dessein. » Mais il faudrait d'abord prouver que ce passage d'une lettre d'ailleurs fort obscure, et qui, écrite par Jacqueline, a été dictée par Blaise, a exactement le sens qu'on lui attribue. D'autre part, j'observe que le témoignage de Marguerite nous montrant Blaise le premier converti, convertissant ensuite toute sa famille, a ceci pour lui d'être non seulement conforme à la tradition, mais aussi à la vraisemblance psychologique, et qu'il est enfin formellement confirmé par M[me] Perier, dans la *Vie* de son frère : « Mon frère, dit-elle, continuant de chercher de plus en plus les moyens de plaire à Dieu, cet amour de la perfection s'enflamma de telle sorte dès l'âge de vingt-quatre ans, qu'il se répandit sur toute la maison; mon père même, *n'ayant pas de honte de se rendre aux enseignemens de son fils*, embrassa pour lors une manière de vie plus exacte... »

(1) Il existe deux portraits de Jacqueline Pascal : l'un qui se trouve à l'oratoire-musée de Port-Royal, l'autre au château de Bosmelet (Seine-Inférieure). Aucun des deux ne figure parmi les illustrations du charmant volume que M. A. Hallays vient de publier sous le titre du *Pèlerinage de Port-Royal* (Perrin); mais l'un au moins sera reproduit dans la belle *Iconographie port-royaliste*, qui va prochainement paraître à la librairie Hachette, par les soins de MM. A. Hallays et A. Gazier.

attache mondaine. Elle n'eut pas de peine à se laisser convaincre par l'âpre logique passionnée de Blaise. « Comme elle avait beaucoup d'esprit, nous dit Mme Perier, dès que Dieu lui eut tourné le cœur, elle comprenait comme mon frère toutes les choses qu'il disait de la sainteté de la religion chrétienne. » La mère Angélique avait désormais une fille de plus.

II

A la fin de l'année 1646, Jacqueline se prépara à la confirmation, qu'elle n'avait pas encore reçue, par la lecture des traités de Saint-Cyran. « L'on peut croire, écrit Mme Perier, qu'elle y reçut véritablement le Saint-Esprit, car depuis cette heure-là, elle fut toute changée. Toutes ces lectures et tous ces discours firent une si forte impression dans son cœur, que peu à peu elle se trouva à la fin de l'année 1647 dans une résolution parfaite de renoncer au monde. »

Peu après, ayant accompagné à Paris son frère « qui avait besoin d'y être pour ses indispositions, » elle alla souvent avec lui entendre M. Singlin, l'admirable directeur de Port-Royal. « Et voyant, ajoute Mme Perier, qu'il parlait de la vie chrétienne d'une manière qui remplissait tout à fait l'idée qu'elle en avait conçue depuis que Dieu l'avait touchée, et considérant que c'était lui qui conduisait la maison de Port-Royal, elle crut dès lors, comme elle me l'a dit en propres termes, *qu'on pouvait être là dedans religieuse raisonnablement*. Elle communiqua cette pensée à mon frère qui, bien loin de l'en détourner, l'y confirma, car il était dans les mêmes sentimens. Cette approbation la fortifia de telle sorte que depuis ce temps-là elle n'a jamais hésité un instant dans le dessein de se consacrer à Dieu. » Il y aura dans la vie morale de Blaise et dans son évolution religieuse des reprises, des hésitations, des retours en arrière, des momens d'oubli, et de divertissement; le drame intérieur de sa conversion sera plus dispersé et plus complexe; il faudra que par deux fois Dieu frappe à la porte de son âme pour la déterminer à le suivre. Rien de tel dans Jacqueline. Moins mobile, moins nuancée peut-être et moins diverse, plus simple et plus logique, plus « raisonnable, » comme elle eût dit sans doute, du jour où la vérité de sa vocation lui apparut clairement, elle consomma sans coup férir le don absolu d'elle-même, et dans la voie étroite, mais

lumineuse où son Dieu l'appelait, elle entra sans jamais jeter un regard derrière elle : le sacrifice était complet, et il allait être définitif.

Blaise, pour l'instant, « était ravi de la voir dans cette sainte résolution, de sorte qu'il ne pensait à autre chose qu'à la servir pour faire réussir ce dessein. » On se mit en rapport avec la mère Angélique, avec M. Singlin, qui, si prudent et si discret qu'il fût d'ordinaire, déclara, dès la première entrevue, « qu'il n'avait jamais vu en personne de si grandes marques de vocation. » Ce témoignage remplit Blaise de joie, et, au mois de mai 1648, Étienne Pascal étant revenu à Paris, — les Intendans allaient être supprimés, — on résolut, sur le conseil très pressant de M. Singlin, de lui apprendre la résolution de sa fille. « Mon frère se chargea de cette commission, nous dit Mme Perier, parce qu'il n'y avait que lui qui le pût faire. » Blaise avait sans doute un grand ascendant sur son père. Celui-ci, nous l'avons vu, s'était laissé « convertir » par ce fils pour le génie duquel il devait éprouver comme une tendre et fière admiration. Mais il aimait aussi tendrement Jacqueline, et ce lui fut une profonde et douloureuse surprise que d'apprendre son désir d'entrer au couvent. Quelque prévenu qu'il fût en faveur de Port-Royal et des rigoureuses « maximes du christianisme, » il était père, et, comme chez tant de pères chrétiens, la nature s'émut fortement en lui ; les voix de la chair et du sang parlèrent plus haut que tout le reste. « L'affection si tendre qu'il avait pour ma sœur, écrit Mme Perier, l'attachait si fort à elle qu'il ne pouvait se résoudre de s'en séparer pour jamais. » Gilberte était mariée ; Jacqueline, sa dernière née, si distinguée et si aimable, était la poésie et la grâce et le charme de son foyer ; il avait soixante ans, et, pensant à la vieillesse commençante, à la mort peut-être prochaine, il avait rêvé que l'enfant qui lui rappelait le mieux celle qui les avait quittés resterait auprès de lui pour lui fermer les yeux. Après avoir quelque temps hésité, il répondit nettement à Blaise qu'il ne pouvait donner son consentement. Et même, — chose trop humaine, — il s'irrita contre son fils de ce qu'il eût, à son insu, et sans avoir pris son avis, favorisé le dessein de Jacqueline ; et, un peu aigri et devenu méfiant à l'égard de ses deux enfans, il alla jusqu'à faire surveiller leurs allées et venues par une ancienne domestique. « L'honnête homme » d'autrefois, le « converti » de la veille devenait jaloux de Dieu.

Jacqueline, très attristée, et fort gênée dans ses mouvemens, se soumit, mais ne se relâcha point de sa ferveur. Elle rompit complètement avec le monde, s'affranchissant même peu à peu de « la conversation domestique, » et « demeurant toute la journée seule dans son cabinet. » En « cette exacte solitude, » « on s'apercevait de jour en jour qu'elle faisait un progrès admirable dans la vertu. » Au reste, elle trouvait le moyen de rester en relations étroites avec Port-Royal : elle y allait quelquefois, elle y envoyait souvent et en recevait des lettres, « car elle avait une adresse admirable pour cela, et ainsi elle se soutenait. »

Nous possédons d'elle une lettre à son père, datée de cette époque, 19 juin 1648, lettre infiniment touchante, habile et tendre sous ses formes respectueuses, lentement déduites et un peu compassées, et que je ne puis relire sans songer à la prière de l'Iphigénie de Racine. Citons en quelques lignes, puisque aussi bien Sainte-Beuve ne l'a même point mentionnée dans son *Port-Royal :*

Monsieur mon père,... avant toutes choses, je vous conjure, au nom de Dieu (que nous devons seul considérer en toutes matières, mais particulièrement en celle-ci), de ne vous point étonner de la prière que je vous vais faire, puisqu'elle ne choque en rien la volonté que vous m'avez témoigné que vous aviez. Je vous conjure aussi, par tout ce qu'il y a de plus saint, de vous ressouvenir de la prompte obéissance que je vous ai rendue sur la chose du monde qui me touche le plus, et dont je souhaite l'accomplissement avec plus d'ardeur. Vous n'avez pas oublié sans doute cette soumission si exacte, *vous en parûtes trop satisfait* pour qu'elle soit sitôt sortie de votre esprit. Dieu m'est témoin que je crois avoir fait mon devoir d'en user ainsi, et que ce que je vous en dis n'est que pour vous faire comprendre que toutes mes maximes me portent à *ne rien entreprendre d'important* que par votre consentement, et que jamais il ne m'arrivera de vous fâcher, s'il m'est possible...

Et à quoi vont toutes ces longues « préparations ? » Tout simplement à obtenir l'autorisation d'aller faire une retraite de quinze jours ou trois semaines à Port-Royal. Certes, elle aurait pu prendre sur elle de s'y rendre, « sans offenser en rien » son père ; mais il en eût été surpris, et elle veut éviter jusqu'à l'« image d'une désobéissance. » Et elle poursuit, toujours humblement implorante et soumise, mais avec infiniment d'adresse et de tact et d'ingéniosité tendrement persuasive dans sa délicate insistance :

Puisque Dieu me fait la grâce d'augmenter de jour en jour l'effet de la

vocation qu'il lui a plu me donner (*et que vous m'avez permis de conserver*), qui est le désir de l'accomplir *aussitôt qu'il m'aura fait connaître sa volonté par la vôtre;* puis, dis-je, que ce désir m'augmente de jour en jour, et que je ne vois rien sur la terre qui me pût empêcher de l'accomplir *si vous me l'aviez permis*, cette retraite me servira d'épreuve pour savoir si c'est *en ce lieu-là* que Dieu me veut. Je pourrai là l'écouter seul à seule, et *peut-être par là je trouverai que je ne suis pas née pour ces sortes de lieux; et, s'il en est ainsi, je vous prierai franchement de ne plus songer ni vous préparer à ce que je vous avais dit;* mais bien, si Dieu me fait entendre que j'y suis propre, *je vous promets* que je mettrai tout mon soin à attendre sans inquiétude *l'heure que vous voudrez choisir pour sa gloire*; *car je crois que vous ne cherchez que cela;* au lieu que je vis à présent dans un désir continuel d'une chose que je ne sais si elle pourrait réussir, *quand même vous la souhaiteriez*... C'est pourquoi je vous conjure, *si j'ai jamais été assez heureuse pour vous satisfaire en quelque chose*, de m'accorder promptement ce que je vous demande. *Ces religieuses* [quelle subtilité charitable encore dans l'imprécision volontaire de la formule !] ces religieuses ont eu assez de bonté pour me l'accorder de leur part; M. Perier, mon frère et ma fidèle [Mme Perier] l'approuvent et en sont contens, *pourvu que vous y consentiez, si bien qu'il ne dépend que de vous seul. J'ai pris la hardiesse de vous prier de peu de chose en ma vie;* je vous supplie, autant que je le puis et avec tout le respect possible, de ne me point refuser celle-ci, et surtout de ne me point laisser sans réponse... S'il y avait quelque conjuration plus forte que l'amour de Dieu, pour vous obliger de m'accorder *en sa faveur* cette petite prière, je l'emploierais en une occasion pour laquelle j'ai tant d'affection et qui me fait vous conjurer, au nom de ce saint amour que Dieu nous porte et *que nous lui devons*, d'accorder ma demande *ou à ma faiblesse*, ou à mes raisons, puisque vous devez être certain, plus par la dernière épreuve que vous en avez faite que par toutes les autres, *que vos commandemens me sont des lois*, et que toutes les fois qu'il s'agira de votre satisfaction, *au préjudice même du repos de toute ma vie*, vous connaîtrez par la promptitude avec laquelle j'y courrai que *c'est par reconnaissance et par affection plutôt que par le devoir*, et que quand je vous accordai ce que vous me demandiez, *c'était par pure affection à votre service* (*selon Dieu*), lequel vous me dites être la cause pourquoi vous me reteniez auprès de vous. *J'espère en Dieu qu'il vous fera connaître quelque jour combien plus je vous pourrai servir auprès de lui qu'auprès de vous* (1)...

(1) Cf. Racine, *Iphigénie :*

Mon père,
Cessez de vous troubler, vous n'êtes point trahi:
Quand vous commanderez, vous serez obéi.
Ma vie est votre bien : vous voulez le reprendre :
Vos ordres sans détours pouvaient se faire entendre,
D'un œil aussi content, *d'un cœur aussi soumis*
Que j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis,
Je saurais, s'il le faut, *victime obéissante*,
Tendre au fer de Calchas une tête innocente,
Et, respectant le coup *par vous-même ordonné*,
Vous rendre tout le sang que vous m'aviez donné.
Si pourtant ce respect, si cette obéissance,
Paraît digne à vos yeux d'une autre récompense...

Nous ne savons pas ce qu'Étienne Pascal répondit à cette admirable lettre où tous les mots portent, et où toutes les susceptibilités, même les moins légitimes, d'un cœur endolori sont touchées d'une tendre main de femme, si chrétiennement délicate et légère. Mais il est à croire qu'il donna son consentement, et que le résultat de cette retraite fut ce qu'il était facile de prévoir, et ce que Jacqueline, même en écrivant ce qu'on vient de lire, ne pouvait manquer de prévoir elle-même. Car Mme Perier nous a conservé le souvenir d'un entretien, daté du mois de mai 1649, et qui nous fait saisir d'une façon aussi vivante que touchante l'attitude respective du père et de la fille :

Mon père, qui était persuadé qu'elle avait choisi la meilleure part, et qui ne résistait à son dessein que par affection et par tendresse, voyant qu'elle s'affermissait tous les jours dans sa résolution, lui dit qu'il voyait bien qu'elle ne voulait pas penser au monde, qu'il approuvait de tout son cœur ce dessein, et qu'il lui promettait de ne lui faire jamais aucune proposition d'engagement, aussi avantageux qu'il parût, mais qu'il la priait de ne le point quitter; *que sa vie ne serait possible pas encore bien longue, et qu'il la priait d'avoir cette patience;* et cependant qu'il lui donnait la liberté de vivre comme elle voudrait dans sa maison. Elle le remercia de toutes ces choses, et *ne lui fit point de réponse positive* sur la prière qu'il lui faisait de ne le point quitter, se contentant seulement de lui promettre qu'elle ne lui donnerait jamais sujet de se plaindre de sa désobéissance.

Jacqueline tint fidèlement sa promesse. A Clermont, où toute la famille séjourna près d'un an et demi, elle continua à mener, parmi les siens, la vie claustrale qu'elle avait inaugurée à Paris, ne sortant de sa chambre que pour aller à l'église et prendre ses repas, se dérobant le plus possible aux entretiens inutiles, à toutes les superfluités de l'existence. Un Oratorien ayant appris qu'elle était douée pour la poésie, lui conseilla de mettre en vers les hymnes de l'Église. Elle commença par l'hymne *Jesu, nostra redemptio;* mais un scrupule l'ayant prise au sujet de ce travail, elle consulta Port-Royal; la mère Agnès qui lui écrivait souvent, — nous avons quelques-unes de ces lettres, — lui répondit : « C'est un talent dont Dieu ne nous demandera point compte, puisque c'est le partage de notre sexe que l'humilité et le si-

J'ose vous dire ici qu'en l'état où je suis,
Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie
Pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie...

N'est-ce pas la même langue et les mêmes formules, la même habileté dialectique, le même mouvement et, si je puis dire, les mêmes intonations?

lence; il faut l'ensevelir (1). » Jacqueline obéit, et, sauf une dernière exception, ensevelit pour toujours un talent qui, s'il avait été longuement cultivé, aurait peut-être produit des œuvres remarquables. Elle se retrancha plus que jamais dans une vie d'austérité et de mortifications, passant tout un hiver sans feu, mangeant à peine, ruinant sa santé déjà chétive par ses veilles et ses abstinences, « habillée comme une femme âgée, » et déjà comme une religieuse, faisant des visites de charité, travaillant pour les pauvres, et d'un dévouement inlassable dès que la santé d'un des siens réclamait son secours. Elle édifiait tout le monde par sa parfaite bonté et l'affable égalité de son humeur. La dévotion ne l'avait rendue ni importune, ni chagrine.

A Paris, où toute la famille revint au mois de novembre 1650, sa vie de recluse continua. Son père la laissait complètement libre, sauf pour ses rapports avec Port-Royal, qu'elle entretenait pourtant de son mieux, mais en secret. Son frère, à qui les médecins avaient prescrit instamment quelque divertissement et « les conversations ordinaires du monde, » s'était laissé persuader, non sans beaucoup de peine, et se relâchait peu à peu de son ancienne ferveur. Peut-être Jacqueline avait-elle sa part de responsabilité dans ce changement. Elle avait quelque temps vécu avec Blaise dans une étroite communion spirituelle; convertie par lui, elle l'avait pris pour confident de sa vie intérieure; elle s'intéressait à ses travaux et veillait anxieusement sur sa santé; elle lui avait servi de secrétaire et de garde-malade; elle avait écrit avec lui et pour lui à leur sœur Gilberte et à son mari de véritables lettres de direction. Un peu brusquement, semble-t-il, cette communauté d'existence avait cessé : en même temps que Blaise était fortement poussé et encouragé, probablement par son père, à se divertir au dehors, Jacqueline, elle, se renfermait de plus en plus dans son isolement un peu farouche,

(1) Ce texte, cité par Sainte-Beuve, a été un peu arrangé par lui, d'après la version originale et la version donnée par Mme Perier. Voici le vrai texte de la mère Agnès : « Il vaut mieux que cette personne [Jacqueline elle-même] cache le talent qu'elle a pour cela que de le faire valoir, car Dieu ne lui en demandera pas compte, puisque c'est le partage de notre sexe que l'humilité et le silence. » (*Lettres de la mère Agnès Arnauld, abbesse de Port-Royal*, publiées sur les textes authentiques avec une introduction, par P. Faugère, 2 vol. in-8°; Paris, Benjamin Duprat, 1858; t. I, p. 171 : cette importante publication est en réalité l'œuvre de Mlle Rachel Gillet).

Corneille a traduit en vers lui aussi cet hymne *Jesu, nostra redemptio* : la traduction de Jacqueline vaut au moins la sienne.

« seule à seul » avec son Dieu. Elle ne s'était pas rendu compte que, moins pure peut-être et moins ardente que celle dont elle brûlait elle-même, la flamme qui animait son frère avait besoin d'être fidèlement entretenue et attisée par le contact quotidien et par le vivant et présent exemple de sa propre ferveur. Quand elle s'en aperçut, il était peut-être trop tard, ou du moins sa discrétion, sa timidité de femme durent s'imaginer volontiers qu'il était trop tard : elle souffrit, et elle pria en silence. « Prie Dieu pour moi, — écrivait-elle, dès 1649, à Mme Perier, — mais tout de bon; rends-lui aussi grâces pour tous et *pour mon frère quelques prières et quelques actions de grâces particulières.* » Évidemment, l'âme et le salut de Blaise étaient l'objet de ses plus constantes préoccupations.

La mère Agnès essayait de calmer ses impatiences et ses tristesses: « Pour cette personne, lui écrivait-elle, il vous faut voir souvent cette vérité que si Dieu n'édifie les âmes, on travaille en vain; c'est pourquoi il faut plus prier pour elles que non pas leur parler de Dieu, sinon par l'exemple. » Et elle lui envoyait le 20 mai 1651, selon l'usage de Port-Royal, un « billet qui était le *Mystère de la mort de Notre-Seigneur :* » ce sujet lui inspira une suite de pensées que Mme Perier déclare « admirables, » et qui nous ont été conservées. Avouons-le : il n'y a rien là qui vaille et qui rappelle, même de loin, cet émouvant *Mystère de Jésus* que Pascal nous a laissé. Ce n'est pas ce dialogue sublime qui s'engage entre le divin Crucifié et l'âme implorante et prosternée du pécheur. Ce ne sont pas ces mots de flamme qui tombent de la croix comme des larmes brûlantes sur les douleurs et les plaies humaines pour les purifier et les guérir; ce ne sont pas ces reprises étouffées, ardentes de la voix pécheresse, ces élans d'amour, de confiance et de joie, et tout ce jaillissement lyrique qui s'épanche d'un cœur trop plein : « Console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé. J'ai pensé à toi dans mon agonie, j'ai versé telles gouttes de sang pour toi... Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon humanité sans que tu donnes des larmes?... Si tu connaissais tes péchés, tu perdrais cœur. — Je le perdrai donc, Seigneur... Seigneur, je vous donne tout... — Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures... » Ces mystiques effusions, cet accent d'intimité passionnée manquent dans la méditation de Jacqueline. Elle raisonne, elle déduit trop. Elle s'applique à elle-même,

avec une trop exacte et lente minutie, tous les détails, toutes les circonstances de la mort du Sauveur. Son émotion ne s'extériorise guère; au lieu de se traduire en cris de pénitence ou de tendresse, elle se transpose en analyses subtiles et d'une littéralité trop ingénieuse; c'est la différence d'un médiocre sermon de Bourdaloue aux plus beaux sermons de Bossuet. On croirait que Jacqueline n'a pas revécu pour elle-même le drame douloureux du Calvaire :

Jésus meurt tout nu.

Cela m'apprend à me dépouiller de toutes choses.

— Encore que Jésus ait bien voulu souffrir ce dépouillement, il ne s'est pas néanmoins dépouillé soi-même.

Cela m'apprend non seulement à me dépouiller de toutes choses, mais à souffrir que Dieu m'en dépouille par quelque voie que ce soit.

Le talent d'expression de Jacqueline n'est pas ici à la hauteur de son âme.

Au mois de septembre 1651, Étienne Pascal tomba malade de la maladie dont il mourut. Jacqueline le soigna jour et nuit avec un dévouement infatigable. « Lorsqu'elle voyait qu'elle n'était pas si nécessaire auprès de lui, elle se retirait dans son cabinet où elle était prosternée en larmes, priant sans cesse pour lui. » Il mourut le 24 septembre; sa fin fut « si chrétienne, si heureuse, si sainte et si souhaitable, » — ce sont les propres expressions de son fils, — que le curé de Saint-Jean en Grève, sa paroisse, « fit son éloge en chaire, ce qu'il n'avait jamais fait d'aucun de ses paroissiens. » Tous ses enfans furent vivement affectés par cette mort, et Blaise peut-être plus que tous les autres : Mme Perier, qui était en couches à Clermont, quand l'événement eut lieu, avait son foyer à part, ses intérêts, ses affections, sa vie particulière; Jacqueline, enfin affranchie de la contrainte qui pesait sur elle, allait pouvoir entrer au couvent; il allait, lui, brusquement, se trouver seul, privé tout à la fois de la double compagnie d'un père et d'une sœur très tendrement aimés, sans compensations d'aucune sorte : car, quel que fût l'attrait qu'exerçât dès lors sur lui la vie mondaine, il n'était pas homme à être trop dupe des satisfactions qu'elle promet et des jouissances qu'elle procure; quand d'ailleurs le deuil qui venait de le frapper ne l'eût pas condamné, pour quelque temps du moins, à une existence plus retirée, il était encore trop chrétien, trop pénétré des sévères doctrines de Saint-Cyran, — sa *Lettre sur la*

mort de M. Pascal le père nous le prouve, — pour trouver, dans les agrémens de la vie de société, une diversion suffisante à sa peine. Surtout, il ne pouvait se faire à l'idée d'être désormais séparé de Jacqueline. Si contradictoire que fût son attitude présente avec celle qui, jadis, lui avait valu les amers reproches de son père, et même avec les idées de haute spiritualité qu'il professait encore, — mais la logique n'est pas la règle du cœur humain, — voici qu'il épousait maintenant et qu'il reprenait pour ainsi dire à son compte (1) les sentimens d'opposition jalouse que, trois années durant, Étienne Pascal avait manifestés à sa fille. Toute son humaine tendresse fraternelle se réveillait dans son âme (2). Tous les souvenirs d'une jeunesse vécue côte à côte lui remontaient au cœur. Jacqueline avait été étroitement associée à tous les actes de sa vie intellectuelle et morale : elle avait été le témoin attendri et fier de ses découvertes scientifiques, elle avait vu éclore et monter sa jeune gloire; mieux encore, elle avait été la fille aînée de sa pensée religieuse; Jacqueline enfin avait été, depuis le mariage de Gilberte, l'unique sourire féminin de son austère et chaste jeunesse. Après avoir été la confidente, pouvait-elle, dans le deuil qui les frappait tous, se refuser à être la consolatrice?

Mais laissons M[me] Perier, dans son style si uni et pourtant si fortement suggestif, nous raconter ce douloureux épisode. J'ai toujours regretté que cette admirable page ne figurât point dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve :

Mon frère, qui était sensiblement affligé, et *qui recevait beaucoup de con-*

(1) Cf. Pascal lui-même dans la *Lettre sur la mort de M. Pascal le père :* « Une des plus solides et plus utiles charités envers les morts est de faire les choses qu'ils nous ordonneraient s'ils étaient encore au monde... » (éd. Brunschvicg, t. II, p. 558).

(2) Je ne tiens, à dessein, dans tout ceci, aucun compte des raisons d'ordre matériel que Pascal aurait pu avoir de garder sa sœur auprès de lui; car il ne me paraît pas du tout prouvé qu'*à ce moment-là*, il ait été aussi âprement intéressé que l'ont insinué M. Strowski et M. Brunschvicg. Non pas que je veuille idéaliser outre mesure l'auteur des *Provinciales :* l'humanité d'une nature comme la sienne doit nous suffire. Mais il ne faut pas non plus rabaisser, et peut-être calomnier, sans preuve suffisante. Or, il me semble que les conclusions qu'on serait tenté de tirer des actes notariés signés par Pascal, et qu'a publiés, en 1888, M. Barroux (*Bulletin des travaux historiques et scientifiques, section d'histoire et de philologie*) et qu'a réimprimés M. Brunschvicg, sont en contradiction si formelle, — ne parlons même pas de vraisemblance psychologique, car, psychologiquement, tout est possible, — avec les témoignages de M[me] Perier et de Jacqueline elle-même, qu'il est de toute prudence de suspendre notre jugement. Peut-être les documens exhumés ne sont-ils pas complets. Il serait à souhaiter qu'un homme du métier reprît cette délicate question.

solations de ma sœur, s'imagina que sa charité la porterait à demeurer avec lui au moins un an, pour lui aider à se résoudre dans le malheur. Il lui en parla, mais d'une manière qui faisait tellement voir qu'il s'en tenait assuré, qu'elle *n'osa le contredire* de crainte de redoubler sa douleur, de sorte que cela l'obligea de dissimuler jusqu'à notre arrivée [fin novembre]. Alors elle me dit que son intention était d'entrer en religion aussitôt que nos partages seraient faits, mais *qu'elle épargnerait mon frère*, en lui faisant accroire qu'elle y allait faire seulement une retraite. Elle disposa toutes choses pour cela en ma présence; nos partages furent signés le dernier jour de décembre, et elle prit jour pour entrer le 4 janvier.

La veille de ce jour-là, elle me pria d'en dire quelque chose à mon frère le soir, afin qu'il ne fût pas si surpris. Je le fis avec le plus de précaution que je pus; mais quoi que je lui disse, que ce n'était qu'une retraite pour connaître un peu cette sorte de vie, il ne laissa pas d'en être fort touché. *Il se retira donc fort triste* dans sa chambre, *sans voir ma sœur* qui était lors dans un petit cabinet où elle avait accoutumé de faire sa prière. Elle n'en sortit qu'après que mon frère fut hors de la chambre, *parce qu'elle craignait que sa vue lui donnât au cœur*. Je lui dis de sa part *les paroles de tendresse qu'il m'avait dites* : après quoi, nous nous allâmes tous coucher. Mais quoique je consentisse de tout mon cœur à ce qu'elle faisait, à cause que je croyais que c'était le plus grand bien qui lui pût arriver, néanmoins la grandeur de cette résolution m'étonnait de telle sorte et m'occupait si fort l'esprit que je n'en dormis point de toute la nuit. Sur les sept heures, comme je voyais que ma sœur ne se levait point, je crus qu'elle n'avait point dormi non plus, et j'eus peur qu'elle ne se trouvât mal, de sorte que j'allai à son lit, *où je la trouvai fort endormie*. Le bruit que je fis l'ayant réveillée, elle me demanda quelle heure il était : je le lui dis, et lui ayant demandé comment elle se portait et si elle avait bien dormi, elle me dit qu'elle se portait bien et qu'elle avait bien dormi. Ainsi elle se leva, s'habilla et s'en alla, *faisant cette action comme toutes les autres dans une tranquillité et une égalité d'esprit inconcevable. Nous ne nous dîmes point adieu de crainte de nous attendrir, et je me détournai de son passage lorsque je la vis prête à sortir*. Voilà de quelle manière elle quitta le monde. Ce fut le 4 janvier de l'année 1652, étant lors âgée de vingt-six ans et trois mois.

O Racine, vous qui alliez pleurer aux prises de voile de vos filles, vous n'avez pas, dans toute votre œuvre tragique, de page plus belle, plus noble, plus sobrement, et, si je l'ose dire, plus chastement émouvante que celle-là. Beauté tout intérieure, toute morale, faite de sa simplicité et de sa nudité mêmes, et qui est si bien dans la grande manière et selon l'esprit de Port-Royal. Émotion involontaire, d'autant plus pénétrante qu'elle est plus contenue. Noblesse qui semble n'avoir pas conscience d'elle-même et qui est sans faste, sans étalage, comme il convient aux gestes les plus naturels de l'âme. Et quelles âmes, profondes, vibrantes, héroïques, vraiment maîtresses d'elles-mêmes ce récit sans

apprêt dresse vivantes devant nous! Bossuet a beaucoup admiré la bravoure tranquille du grand Condé qu'il fallut réveiller d'un profond sommeil au matin de la bataille de Rocroy: le calme sommeil de Jacqueline Pascal dans les heures qui précèdent son entrée à Port-Royal n'est-il pas aussi admirable? Et tous ceux qui pensent qu'il n'y a pas de véritable héroïsme « sans humanité » sauront bien, sous la pudeur voilée des termes et la prudente réserve des attitudes, reconnaître et admirer la richesse de sensibilité et la profondeur de tendresse qui se dérobe, se refrène et se trahit tout ensemble.

III

Le « consentement » de Mme Perier ne pouvait suffire à Jacqueline. Deux mois après son entrée à Port-Royal, elle écrivit à son frère pour lui demander le sien et pour le prier d'assister à la cérémonie de ses vœux. Nous avons la longue et curieuse lettre qu'elle lui adressa en cette occasion. Sainte-Beuve n'en a cité qu'une dizaine de lignes, non les plus significatives, et s'est abstenu d'un commentaire qui, pourtant, répondait si bien à son objet. Cette lettre est le digne pendant de celle que, quatre ans auparavant, Jacqueline écrivait à son père; mais ici, ce n'est plus à l'Iphigénie de Racine qu'elle nous fait songer, c'est au Polyeucte de Corneille, dont elle retrouve spontanément l'inspiration, et dont elle parle tout naturellement la langue. Jacqueline Pascal est à la lettre une héroïne cornélienne. Elle exhorte « son très cher frère » à « étouffer les sentimens de la nature; » elle souhaite que « Dieu exauce enfin les prières et les larmes presque continuelles qu'elle lui offre depuis plus de quatre ans. » Et elle ajoute:

Car *encore que je sois libre*, et qu'il ait plu à Dieu qui châtie en favorisant et dont les châtimens sont des faveurs, de lever en la manière que vous savez et que je n'ose nommer pour ne mêler rien de triste parmi ma joie, *le seul obstacle légitime* qui pouvait s'opposer à l'engagement où je désire d'entrer, je ne laisse pas d'avoir besoin de votre consentement et de votre aveu, que je demande de toute l'affection de mon cœur, non pas pour pouvoir accomplir la chose, *puisqu'ils n'y sont point nécessaires*, mais pour pouvoir l'accomplir avec joie, avec repos d'esprit, avec tranquillité, puisqu'ils y sont nécessaires absolument et que sans cela je ferai la plus grande, la plus glorieuse et la plus heureuse action de ma vie avec une joie extrême mêlée d'une extrême douleur, et dans une agitation d'esprit si

indigne d'une telle grâce que *je ne crois pas que vous soyez assez insensible pour vous pouvoir résoudre à me causer un si grand mal.*

Même dans la juste et insistante revendication de ses droits, — qui sont les droits de Dieu, — que de délicate et ardente affection, que d'humaine et touchante tendresse! Et elle poursuit, plus pressante encore :

C'est pourquoi je m'adresse à vous *comme au maître* en quelque façon de ce qui me doit arriver, pour vous dire: Ne m'ôtez point ce que vous n'êtes pas capable de me donner; car *encore que Dieu se soit servi de vous pour me procurer le progrès des premiers mouvemens de sa grâce*, vous savez assez que c'est de lui seul que procède tout l'amour et toute la joie que nous avons pour le bien... *Vous devez connaître et sentir en quelque façon ma tendresse par la vôtre*, et juger que si je suis assez forte pour ne laisser pas de passer outre malgré vous, je ne la suis pas assez peut-être pour être à l'épreuve de la douleur que j'en recevrai... Et ne m'obligez pas à *vous regarder comme l'obstacle de mon bonheur* (1), si vous êtes capable de différer l'exécution de mon dessein, ou comme l'auteur de mon mal, si vous êtes cause que je l'accomplisse avec tiédeur.

Et elle continue sur ce thème, évoquant tour à tour l'affection de Blaise, et l'équité de ses sentimens chrétiens : « Ne vous rendez pas ingrat envers Dieu de la grâce qu'il fait à une personne que vous aimez : plus elle doit vous être chère, plus les faveurs qu'elle reçoit vous doivent êtres sensibles. » Puis, brusquement, comme la Pauline de Corneille, — comme l'Amélie de *René* dans la célèbre lettre à son frère, — emportée par le flot de l'émotion, elle quitte là ces cérémonieuses formules, et ce *vous* solennel, et elle revient au tutoiement familier, qu'elle abandonne bien vite, pour le reprendre encore, comme par surprise et involontaire retour à la douce intimité du passé. Et parfois aussi, le ton se fait plus âpre, plus impérieux, plus sévère :

Fais par vertu ce qu'il faut que tu fasses par nécessité. *Donne* à Dieu ce qu'il *te* demande en le prenant : car il veut que nous lui donnions ce qu'il

(1) Cf. *Polyeucte :*

Et je ne regarde Pauline
Que *comme un obstacle à mon bien.*

Dans tout le cours de la lettre on pourrait relever d'involontaires réminiscences de *Polyeucte*. Je crois bien que ce sont des réminiscences véritables. Jacqueline était à Rouen, et elle avait dix-huit ans quand Corneille donna *Polyeucte* (1643). Elle ne serait pas Jacqueline, si elle n'avait pas beaucoup admiré la « tragédie chrétienne » du grand poète qu'elle connaissait. Qui sait même si la lecture de la pièce n'aurait pas réveillé ou fait naître dans l'âme de la jeune fille des sentimens de sacrifice et d'héroïsme chrétiens dont, trois ans plus tard, sa conversion allait bénéficier?

nous ôte comme nous faisons véritablement ce qu'il fait en nous. Je suis ravie que *vous ayez* cette occasion de mériter... Contentez-*vous* que c'est pour *votre* considération que ne suis pas céans il y a plus de six mois, et que j'aurais déjà l'habit *sans vous;* car nos mères ont reçu le noviciat de quatre années que j'ai fait dans le monde pour toute épreuve... Si bien que la seule peur que j'aie eue de fâcher ceux que j'aime a différé jusques ici mon bonheur. *Il n'est pas raisonnable que je préfère plus longtemps les autres à moi, et il est juste qu'ils se fassent un peu de violence pour me payer celle que je me suis faite depuis quatre ans.* J'attends ce témoignage d'amitié *de toi* prinpalement, *et je te prie* pour mes fiançailles qui se feront, Dieu aidant, le jour de la Sainte-Trinité...

J'écris à ma fidèle; je *vous* supplie de la consoler si elle en a besoin et de l'encourager. Je lui mande que si elle s'y sent disposée et qu'elle croie que je la pourrai encore davantage fortifier, je serai ravie de la voir ; mais que si elle vient pour me combattre (1), je l'avertis qu'elle perdra son temps. Je *vous* en dis de même et à tous ceux qui voudraient l'entreprendre, pour vous épargner à tous une peine inutile. *Je n'ai que trop patienté...*

Ce n'est que par forme que je *t'ai* prié de *te* trouver à la cérémonie, car je ne crois pas que *tu* aies la pensée d'y manquer. *Vous* êtes assuré que je *vous* renonce si *vous* le faites. Adieu, je suis de tout mon cœur...

Faites de bonne grâce ce qu'il faut que vous fassiez, c'est-à-dire en esprit de charité, et ne me donnez point de déplaisir, car il me semble que je ne vous en ai point donné de sujet, mon très cher frère.

Votre très humble et très obéissante sœur et servante

S[ŒUR] J[ACQUELINE] D[E] SAINTE-EUPHÉMIE.

Singulière lettre, et qui dut tout à la fois froisser, irriter, et toucher profondément Pascal. Comme on sent, sous la volontaire retenue du langage, bouillonner une fière et impatiente et pourtant charmante personnalité! A chaque instant, elle fait éclater de sa vivacité impérieuse ou câline la rigidité des cadres que la politesse monacale lui impose. Le moi a été réprimé, il n'a pas été effacé ou éteint. Ces Pascal sont tous les mêmes : ils ont beau proclamer le moi « haïssable: » ils ne parviendront jamais à le supprimer entièrement.

Nous savons par une autre lettre de Jacqueline à M[me] Perier l'effet que produisit cette lettre sur Blaise : « il vint le lendemain fort outré avec un grand mal de tête que cela lui causait, et néanmoins fort adouci ; » il avait, peu auparavant, demandé à sa sœur d'attendre deux ans encore : il ne demandait plus maintenant que d'attendre jusqu'à la Toussaint; la voyant à la fois

(1) Cf. *Polyeucte :*

Madame, quel dessein vous fait me demander?
Est-ce *pour me combattre*, ou pour me seconder?

« ferme » et « complaisante, » « il s'adoucit entièrement et eut pitié de la peine que cela lui faisait. » Mais il fallut encore l'intervention chaleureuse et adroite de M. d'Andilly, pour le faire céder tout à fait : encore aurait-il souhaité tout d'abord un délai « considérable ; » mais il finit par accepter la date proposée. Ce frère qui aimait sa sœur « d'une tendresse toute particulière » ne pouvait se résoudre à l'abandonner à Dieu.

Il allait faire plus encore. Jacqueline partie à Port-Royal, Pascal, un peu désemparé sans doute, secrètement irrité peut-être et déçu, repris par sa gloire naissante et par je ne sais quel désir instinctif de s'épanouir plus largement à la vie, Pascal « se remit dans le monde » avec l'ardeur fiévreuse qu'il portait en toutes choses. Il semble avoir mené assez grand train, et plus peut-être que son état de fortune ne le lui permettait. M. Strowski a finement relevé ce mot des *Pensées*, qui a tout l'air d'un aveu personnel : « Les choses qui nous tiennent le plus, *comme de cacher son peu de bien...* » Ce fut alors que Jacqueline, sur le point de faire profession, lui écrivit, ainsi qu'à Mme Perier, « pour mettre la dernière main à ses affaires » et pour les avertir qu'elle désirait disposer de son bien en faveur de Port-Royal. Cette lettre fut l'origine d'un véritable drame de famille et de cloître dont la sœur de Sainte-Euphémie nous a laissé une admirable *Relation*, que connaissent bien tous les lecteurs du *Port-Royal*. Sainte-Beuve l'a si ingénieusement extraite, citée et commentée qu'on ne peut, après lui, que passer rapidement, en indiquant les faits et les traits essentiels. A la grande surprise de Jacqueline, son frère et sa sœur (1) se montrèrent fort « choqués » et lui répondirent « chacun à part, mais de même style, » faisant mille difficultés, et parlant même de « déshéritement » à leur préjudice. « Je sais bien, avouait-elle un peu plus tard, je sais bien qu'*à la rigueur leurs raisons étaient véritables*, mais nous n'avions pas accoutumé d'en user ensemble (2). » Et elle ajoute,

(1) Blaise est alors en Auvergne, auprès de Mme Perier. Est-ce que je me trompe ? Et vais-je commettre, par hasard, un jugement téméraire ? Mais il me semble que Gilberte dut être pour beaucoup dans l'opposition faite à Jacqueline. « C'est la Marthe de la famille, » a très joliment dit M. Strowski. Dans une autre circonstance (édition Brunschvicg, t. I, p. 27), on l'entrevoit plus intéressée que son mari. Et peut-être Blaise, laissé à sa seule inspiration, eût-il été plus conciliant. Une fois arrivé à Paris, on le voit céder assez vite.

(2) M. Brunschvicg qui suit, pour le texte de la *Relation*, un manuscrit communiqué par M. Gazier et intitulé : *Diverses lettres de piété de quelques religieuses de Port-Royal et autres personnes*, donne en notes d'intéressantes variantes tirées

et on peut l'en croire sur parole : « Aussi la douleur que j'en ressentis fut si violente, que je ne puis assez m'étonner de n'y avoir pas succombé. »

Car elle se voyait dans la nécessité « ou de différer sa profession de quatre ans,... ou de *recevoir la confusion d'être reçue gratuitement* et d'avoir le déplaisir de faire cette injustice à la maison. » Dernier vestige peut-être d'amour-propre mondain, et je suis tenté de dire « bourgeois, » dans cette âme si profondément chrétienne : la fille du président Pascal ne pouvait se résoudre à être reçue gratuitement, comme une simple fille du peuple. En vain la mère Agnès et M. Singlin, tous deux admirables de ferme bon sens, de fine bonté et de vrai désintéressement, intervinrent-ils pour la raisonner et la calmer : un moment apaisée et « endormie, » sa confusion reprenait le dessus, « cette confusion qui, dit-elle, était tout à fait insupportable à son orgueil. » Elle « supplia instamment qu'on la reçût en qualité de sœur converse. » M. Singlin s'y opposa pour des raisons d'une bien subtile et juste délicatesse (1), et il fut convenu que, conformément aux conseils de la mère Angélique, Jacqueline écrirait à ses parens qu'elle « leur laissait le tout... non plus que s'il ne lui appartenait point. » La lettre écrite, sœur de Sainte-Euphémie se sentait encore toute triste. La mère Angélique qui, déjà, la veille, avait essayé de la réconforter, « ayant remarqué pendant la prière une tristesse extraordinaire sur son visage, sortit du chœur avant le commencement de la messe, » et la fit appeler « pour donner quelque soulagement à sa douleur. »

Mais parce que cet espace était trop bref pour sa charité, aussitôt après la messe, elle me fit signe de la suivre, et, me faisant mettre auprès d'elle, *elle me tint une heure entière la tête appuyée sur son sein, en m'embrassant avec la tendresse d'une vraie mère.* Hélas! je puis dire avec vérité qu'elle n'oublia rien de tout ce qui était en son pouvoir pour enchanter mon déplaisir.

Il faut relire ici dans le texte même tout le récit de cette

d'un autre manuscrit; mais il ne donne pas cette phrase que j'emprunte à la « vulgate, » publiée par Cousin et Faugère, et qui est pourtant fort importante : car elle justifie, ou du moins elle excuse dans une certaine mesure Pascal et Mme Perier. Le vrai texte critique de la *Relation* aurait mérité d'être méthodiquement établi.

(1) Dans toute cette affaire, l'attitude de M. Singlin est aussi admirable que celle de la mère Angélique, et justifie pleinement ce qu'a dit de lui Racine dans son *Abrégé de l'histoire de Port-Royal* (édition Gazier, p. 88-89), quand il loue « *son bon sens*, joint à une piété et à une charité extraordinaire. »

scène, où la mère Angélique apparaît si grande, si hautement désintéressée, et en même temps si tendre, si délicatement persuasive, si clairvoyante aussi et si ferme dans son rôle de mère et de consolatrice. Quelle merveilleuse conductrice d'âmes était cette femme, et comme l'autorité que lui conférait sa règle était bien placée entre ses mains! Enjouement, gravité, douceur, indulgence, elle sait prendre tous les tons qui peuvent toucher, convaincre et courber les volontés rebelles. Et comme elle sait bien lire jusqu'au fond des âmes, celle qui parle ainsi à Jacqueline!

Mais cela vous doit faire voir *qu'il vous reste encore bien de l'amour-propre*, si, *quoi que vous pensiez*, ce n'est proprement ni la maison, ni la justice que vous considérez le plus en cela, *mais vous-même* et la peine que vous avez de ce que les choses ne vont pas comme vous les demandez. *S'il était venu des voleurs cette nuit, qui eussent emporté notre argent, en pleureriez-vous et vous en affligeriez-vous comme vous faites à présent? Il est sans doute que non...*

Jacqueline alors proposant de remettre sa profession de quatre ans, pour dégager son bien, et « faire justice à la maison, » la mère Angélique s'y refuse formellement; elle l'empêche même d'en « *menacer* » ses parens, « pour voir l'effet que cela fera, » — toujours l'amour-propre qui reparaît, et un moi dominateur qui veut avoir le dernier mot: « Non, dit-elle, ma fille, gardez-vous-en bien, vous détruiriez tout ce que vous voulez faire par votre démission... N'en parlez donc plus, et n'y pensez plus. » Et « sans vouloir plus de réplique, » la vieille abbesse congédie la trop raisonneuse novice.

A quelques jours de là, Pascal vint à Port-Royal voir sa sœur; et, la trouvant toute triste, quelque effort qu'elle fît pour cacher ses sentimens, il en comprit l'origine, et allait commencer à se plaindre, quand, ayant été mis au courant des dispositions du monastère, un brusque revirement se fit en lui: « il fut touché de confusion, et de son propre mouvement, il se résolut de mettre ordre à cette affaire, s'offrant de prendre sur lui toutes les charges et les risques du bien, et de faire en son nom, pour la maison, ce qu'il jugeait bien qu'on ne pouvait omettre sans injustice. » Pascal ici se relève: l'honnête homme en lui fait honte au chrétien des misères et des chicanes auxquelles celui-ci s'était un moment arrêté, et en quelques séances et entrevues où Jacqueline laisse encore percer « cette malheureuse

nature que tous les soins de nos mères, dit-elle, n'avaient encore pu entièrement mortifier, » mais où, jusqu'au bout, la mère Angélique reste à la hauteur de son rôle, les arrangemens furent terminés à la commune satisfaction. Pascal « protestait souvent qu'il était bien fâché de n'être pas en état de faire plus; » la mère Angélique affirmait de son côté « qu'il donnait largement à proportion de son bien, surtout si on le comparait presque à tous les autres; » et sœur de Sainte-Euphémie, enfin rassérénée, après avoir failli mourir de la déception morale que lui avait infligée son frère, put faire profession, le 5 juin 1653, dans les sentimens « de joie, de repos d'esprit et de tranquillité » qu'elle jugeait indispensables au don qu'elle allait consommer d'elle-même.

Peu de semaines après, Mme Perier étant très gravement malade, et sur le point, croyait-on, de mourir en couches, Jacqueline écrivit à son beau-frère une lettre qui nous peint au vif l'état d'esprit et d'âme qui va être le sien désormais. Lettre un peu dure pour notre goût moderne, et où perce un peu trop l'orgueil monacal de sa chasteté, touchante pourtant par la naïveté, par l'humaine tendresse qui, malgré tout, s'y mêle, et atténue l'âpre intransigeance de ce jansénisme. Car est-il bien chrétien de dire que « tous nos efforts et tous nos souhaits seront inutiles contre le décret de Dieu? » Et un saint François de Sales eût-il signé cette phrase : « Étouffons donc autant qu'il nous sera possible tous les sentimens de la nature? » Et ceci encore :

Car, encore que votre union soit toute légitime et toute sainte, néanmoins *il y a quelque chose de plus parfait;* et possible Dieu, connaissant par sa sagesse divine que vous n'eussiez pas été disposé à écouter l'inspiration qu'il vous aurait pu donner d'aspirer à un état si pur et de vous résoudre à *prévenir par un divorce saint et tout volontaire* cette dure séparation qui est inévitable tôt ou tard, il veut vous témoigner que tous les prétendus obstacles que l'amour-propre suggère en ces occasions sont levés en un moment quand il lui plaît, et que, lorsqu'il le veut, il fait faire par nécessité ce qu'on n'a pu faire volontairement. *C'est une pensée que m'a donnée le bonheur de ma condition,* qui me semblera imparfaite tant que ceux que j'aime comme mon frère (1) et vous deux ne le connaîtront pas assez et n'y participeront point...

Et cependant, elle dit très vrai, quand elle ajoute : « Dieu sait que j'aime plus ma sœur, sans comparaison, que je ne faisais

(1) Son frère, d'abord.

lorsque nous étions toutes deux du monde, quoiqu'il me semblât en ce temps que l'on ne pouvait rien ajouter à l'affection que j'avais pour elle. » Je n'en veux pour preuve que ce touchant détail qu'elle nous donne elle-même : « Quelque violente que soit ma douleur et la crainte et l'émotion où je suis à toute heure qu'on me vienne porter cette nouvelle [de la mort de Gilberte], qui fait que, *dès qu'on me regarde pour me parler, il me prend un tremblement tel que je ne puis me soutenir...* » Évidemment, celle qui parle et qui sent ainsi, et dont le langage parfois nous étonne, n'a rien répudié des sentimens qui font seuls le charme profond et la vraie valeur de la vie.

Elle les a si peu répudiés que, parmi toutes ses émotions, son frère, son « pauvre frère, » comme elle l'appelle, reste encore l'objet de ses préoccupations les plus intimes. Il est si loin d'elle, maintenant, ce frère qu'elle a tant aimé, qu'elle aime plus profondément que jamais, lui qui, jadis, lui a ouvert la voie du salut et du bonheur, et dont l'âme, elle le sait, vaut infiniment mieux que sa vie présente ! Et elle écrit à son beau-frère et à sa sœur mourante :

Comme je sais que Dieu est proche des affligés et qu'il écoute favorablement leurs prières, j'y joins *mon* pauvre frère [pourquoi pas *notre?*], et je vous supplie d'en faire autant, afin que Dieu daigne se servir de cette affliction pour le faire rentrer dans lui-même et lui ouvrir les yeux sur la vanité de toutes les choses du monde (1)...

Au moment où elle écrivait ces lignes, — 31 juillet 1653, — la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie n'avait plus bien longtemps à attendre le retour de l'enfant prodigue.

IV

Ce fut, — nous le savons par une mémorable lettre de Jacqueline elle-même, — ce fut vers la fin de septembre 1654. Pascal vint voir sa sœur, et « s'ouvrit à elle d'une manière qui lui fit pitié. » Il lui avoua qu'il avait « depuis plus d'un an un grand mépris du monde et un dégoût presque insupportable de

(1) Jacqueline revient encore sur cette idée en terminant, et en y joignant d'ailleurs une considération qui, pour être un peu inattendue sous sa plume, n'en est pas moins intéressante : « Qu'elle (Gilberte) prie pour mon frère, pour la sainte Église et *pour tout l'État;* car Dieu écoute les prières des malades, quand ils sont tout à lui comme je sais qu'elle y est. »

toutes les personnes qui en sont. » Mais « il était dans un si grand abandonnement du côté de Dieu, qu'il ne se sentait aucun attrait de ce côté-là. » « Cette confession, déclare Jacqueline, me surprit autant qu'elle me donna de joie ; et dès lors, je conçus des espérances que je n'avais jamais eues. » Et en effet, à partir de ce jour-là, Blaise multiplia les longues visites à Port-Royal, si bien, dit sa sœur, « que je pensais n'avoir plus d'autre ouvrage à faire. » On sait quel fut le dénouement logique de ce long drame intérieur, dont nous essaierons quelque jour de raconter les péripéties, et, dans la nuit du 23 novembre 1654, les mystiques effusions dont le *Mémorial* nous a transmis le brûlant souvenir : « Certitude, certitude, sentiment, vue, joie, paix... soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur. » Un moment rompue, l'étroite communion d'âme du frère et de la sœur allait désormais se reformer avec une ferveur nouvelle.

Quelle a été au juste dans la lente préparation de cette progressive évolution morale, dans cette crise d'âme, qui durait « depuis plus d'un an, » la part propre de Jacqueline ? Si l'on en croit les historiens jansénistes, elle eût été assez active. « Jusqu'alors, nous dit le compilateur du *Recueil d'Utrecht*, jusqu'alors cette sainte religieuse, dont la piété était reconnue éminente par toute la communauté, lui avait parlé en vain avec autant de douceur que de force ; il la laissait dire et continuait d'agir de la même manière. » Je ne sais, — tout témoignage direct nous faisant ici défaut, — si le chroniqueur ne s'abuse pas un peu sur la nature du rôle de la sœur de Sainte-Euphémie en toute cette affaire, et j'imagine que son action qui fut, certes, non seulement considérable, mais capitale, dut être toute d'exemple, d'attitude, de discrétion silencieuse : ce ne sont pas là, on le sait, et surtout à l'égard d'une personnalité comme celle de Pascal, les actions les moins efficaces. En tout cas, à partir du jour où son frère la prit comme confidente, elle semble avoir été parfaite de tact, de prudence et de réserve : « Je ne faisais, écrit-elle, que le suivre sans user d'aucune sorte de persuasion, et je le voyais peu à peu croître de telle sorte que je ne le connaissais plus. » Et à propos de la délicate question d'un directeur : « Je ne voulus pas néanmoins faire aucune avance en cela ; je me contentai seulement de lui dire que je croyais qu'il fallait faire pour le médecin de l'âme comme pour celui du corps, choisir le meilleur. » C'était si bien là le genre de « direction » qui conve-

nait à Blaise Pascal, que M. Singlin, en attendant qu'il se fût résolu à « se charger » de ce nouveau pénitent, « constitua » Jacqueline « directrice » de son frère, « dignité » dont elle s'empressa d'ailleurs de se décharger, dès qu'elle le put, sur M. de Saci et sur M. Singlin lui-même.

Nous avons quelques fragmens des « lettres de direction » de Jacqueline à Blaise : elles sont charmantes d'enjouement, de tendresse et de bon sens :

Je ne sais comment M. de Saci s'accommode d'un pénitent si réjoui et qui prétend satisfaire aux vaines joies et aux divertissemens du monde par des joies un peu plus raisonnables et par des jeux d'esprit plus permis, au lieu de les expier par des larmes continuelles... (19 janvier 1655).

J'ai bien intérêt que vous soyez tout à Dieu avec tout ce qui vous appartient, puisque je suis du nombre, par sa grâce autant pour le moins que par la nature. *Car, proprement, je suis votre fille : je ne l'oublierai jamais* (26 octobre 1655).

On m'a congratulée pour la grande ferveur qui vous élève si fort au-dessus de toutes les manières communes, que vous mettez les balais au rang des meubles superflus... Il est nécessaire que vous soyez, au moins durant quelques mois, aussi propre que vous êtes sale, afin qu'on voie que vous réussissez aussi bien dans l'humble diligence et vigilance sur la personne qui vous sert, que dans l'humble négligence de ce qui vous touche... (1er décembre 1655).

Il y avait si bien dans la sœur de Sainte-Euphémie une admirable « directrice » que sa sœur aînée Gilberte n'hésite pas à s'adresser à elle pour avoir de bons conseils touchant l'organisation intérieure de sa maison et la manière de traiter ses domestiques. Et Jacqueline, après s'être dérobée par humilité de « petite novice » et s'être d'ailleurs couverte de l'autorité de M. de Rebours, s'exécute, et envoie à Mme Perier d'excellentes directions chrétiennes d'administration familiale. Une autre fois, elle se laisse entraîner par son instinct naturel à donner des « avis spirituels » à ses nièces; et un scrupule la prend : « Je ne m'aperçois pas, mes chères sœurs, que je fais une chose bien étrange de vous donner des avis au lieu où vous êtes : *je n'y viens que de penser.* » Ces Pascal, — Blaise à cet égard ressemble à Jacqueline, — ces Pascal sont nés directeurs de conscience.

A Port-Royal, où l'on savait utiliser tous les talens, on s'avisa d'assez bonne heure de ces remarquables aptitudes de la sœur de Sainte-Euphémie. Peu après sa profession, on l'employa à « former les postulantes et les enfans à la piété, et ensuite les no-

vices. » Il est probable que la méthode qu'elle appliqua dut donner de bons résultats, car son directeur, M. Singlin, la pria de lui en rendre compte par écrit. Telle fut l'origine de ce *Règlement pour les enfans* que Jacqueline rédigea en avril 1657, et qui est parvenu jusqu'à nous.

Avouons-le : à le lire de nos jours, ce *Règlement* nous paraît singulièrement sévère. Ni l'auteur du *Traité de l'éducation des filles*, ni celui de l'*Introduction à la vie dévote* ne l'eussent volontiers signé. C'est à proprement parler un *Règlement* de religieuse et à l'usage des religieuses non même pas futures, mais actuelles. Quelque prévenu que l'on puisse être contre le laisser aller, le relâchement d'épicurisme qui s'introduit dans les habitudes pédagogiques et dans les mœurs contemporaines, quelque convaincu que l'on soit qu'ascétisme et moralité sont choses inséparables, et qu'on ne saurait de trop bonne heure inculquer cette juste notion à l'enfance, il y a une limite à tout ; et cette limite, la pédagogie janséniste en général, et celle de Jacqueline en particulier l'ont souvent dépassée. *Cui non risere parentes...* On ne riait pas à Port-Royal, et l'on y proscrivait même le sourire. La règle la plus étroite, la plus minutieuse et la plus dure; peu de jeux et peu d'ébats; peu de variété dans les exercices et dans les lectures; beaucoup de travail et beaucoup de prières; une perpétuelle surveillance sur soi-même; l'âme tout entière absorbée et comme ensevelie dans la méditation d' « une grande pensée triste, » et toute la volonté tendue à la poursuite du salut personnel ; voilà le régime que l'on imposait à des enfans d'une dizaine d'années. Pauvres petites âmes si comprimées, si sevrées de tout plaisir et de tout rayon ! On se sent pris pour elles d'une sorte de pitié rétrospective, et l'on en veut un peu à Jacqueline d'avoir si étrangement interprété — ou méconnu — le *Sinite parvulos*. Comme son frère Blaise, et comme presque tout Port-Royal, elle n'a pas eu le sentiment de la diversité des vocations individuelles (1).

(1) Le premier éditeur du *Règlement pour les enfans* l'a si bien senti qu'en l'imprimant à la suite des *Constitutions du monastère de Port-Royal du Saint-Sacrement* (Mons, Gaspard Migeot, 1665), il l'a fait précéder d'un court *Avertissement* qui est bien curieux à relire : « Quoique ce Règlement des Enfans ne soit pas une idée, mais qu'il ait été dressé sur ce qui s'est pratiqué à Port-Royal des Champs pendant plusieurs années, *il faut néanmoins avouer* que, pour l'extérieur, il ne serait pas toujours facile, *ni même utile* de le mettre en usage dans toute cette exactitude. Car il se peut faire, et que *tous les enfans* ne soient pas capables d'un si grand silence et *d'une vie si tendue*, sans tomber dans l'abattement et dans l'ennui, ce

Ceci dit, — et il faut le dire, — on est plus à son aise pour reconnaître combien, dans le détail de son programme d'éducation, la sœur de Sainte-Euphémie a déployé d'ingéniosité, de souplesse, de bon sens, de réalisme même. Elle devait savoir admirablement manier les âmes, et les enfans qui subirent l'ascendant de sa personnalité dominatrice durent longtemps en garder l'empreinte.

Parmi les enfans qu'elle eut sous sa direction se trouvait sa propre nièce, Marguerite Perier, celle-là même qui, au mois de mars 1656, au plus fort de la polémique des *Provinciales*, fut guérie d'une fistule à l'œil gauche par l'attouchement d' « un éclat d'une épine de la Sainte-Couronne. » Jacqueline nous a laissé tout au long, en des lettres à sa sœur Gilberte, le récit de cet événement qui fit grand bruit alors, non seulement à Port-Royal, mais dans toute la France (1). On devine les sentimens de joie et de pieuse gratitude qui animèrent en cette occasion la sœur de Sainte-Euphémie. « C'est une double joie, écrivait-elle à Mme Perier, d'être favorisé de Dieu lorsqu'on est haï des hommes. Priez Dieu pour nous, afin qu'il nous empêche de nous élever en l'un et de nous abattre en l'autre, et qu'il nous fasse la grâce de les regarder tous deux également comme des effets de sa miséricorde. » Et ailleurs : « Tout ce qui regarde Dieu est ineffable et s'apprend beaucoup mieux par l'expérience que par les paroles. » Si Jacqueline et Blaise avaient jamais douté de la justice de leur cause, qui était celle de Port-Royal tout entier, le miracle de la Sainte-Épine, survenu en pleine bataille, leur eût enlevé toute inquiétude. Dieu, en accomplissant un miracle dans la sainte maison persécutée et dans la famille même de celui qui avait pris sa défense, Dieu ne marquait-il pas sa volonté expresse de ne pas abandonner ses vrais serviteurs et de leur manifester son approbation?

qu'il faut éviter sur toutes choses ; et que toutes les maîtresses ne puissent pas les entretenir dans une si exacte discipline, en gagnant en même temps leur affection et leur cœur, ce qui est tout à fait nécessaire pour réussir dans leur éducation. C'est donc à la prudence *à tempérer* toutes ces choses, et *à allier*, selon la parole d'un Pape, *une force qui retienne les enfans sans les rebuter, et une douceur qui les gagne sans les amollir.* »

(1) L'église de Linas possède aujourd'hui deux tableaux ex-voto représentant Marguerite Perier et Claude Baudran, une autre miraculée de la Sainte-Épine. Cousin, avec l'intrépidité d'affirmation sans preuve qui le caractérise, attribuait naturellement à Philippe de Champaigne le portrait de Marguerite, *qu'il n'avait d'ailleurs pas vu*. M. Hallays a reproduit ces deux ex-voto dans son *Pèlerinage de Port-Royal*, et il y a finement discuté la question d'authenticité:

Ce fut à cette occasion que la sœur de Sainte-Euphémie se souvint une dernière fois qu'elle avait jadis été poète. Elle composa sur le miracle de la Sainte-Épine une longue pièce de vers que Sainte-Beuve juge « parfaitement détestables, » tandis que Victor Cousin déclarait que « plusieurs de ces stances, et particulièrement la première, ne dépareraient pas l'*Imitation* de Corneille. » Sainte-Beuve exagère : la pièce est trop longue, et elle contient des vers médiocres, mais elle en renferme d'autres qui ont réellement une allure cornélienne. Ainsi, par exemple, cet éloge de la ville de Clermont-Ferrand sous Henri IV :

Cette heureuse cité fit voir dans le hasard
Qu'elle rendait justice à Dieu comme à César,
En conservant sa foi sans devenir rebelle.

Et voici la strophe signalée par Cousin :

Invisible soutien de l'esprit languissant,
Secret consolateur de l'âme qui t'honore,
Espoir de l'affligé, juge de l'innocent,
Dieu caché sous ce voile où l'Église t'adore,
Jésus, de ton autel jette les yeux sur moi ;
Fais-en sortir ce feu qui change tout en toi ;
Qu'il vienne heureusement s'allumer dans mon âme,
Afin que cet esprit, qui forma l'univers,
Monte, en rejaillissant de mon cœur dans mes vers,
Qu'il donne encore aux tiens une langue de flamme !

Nous n'avons pas, sur les six dernières années de la vie de la sœur de Sainte-Euphémie, tous les renseignemens dont nous serions curieux. Il est infiniment probable qu'elle dut réaliser à bien peu près le type de la « religieuse parfaite » tel qu'on le trouve décrit dans un petit livre dont elle semble avoir été l'auteur (1). L'historien des *Vies intéressantes et édifiantes des Reli-*

(1) *L'Image d'une religieuse parfaite et d'une imparfaite, avec les occupations intérieures pour toute la journée*, 2e édition, Paris, Charles Savreux, 1666, in-16. — Dans l'excellente édition que M. A. Gazier vient de publier de l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal* de Racine (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1908 ; in-16, p. 197), je lis ceci : « *La Religieuse parfaite* a été recueillie par la sœur Euphémie sous la mère Agnès, lorsque celle-ci était maîtresse des novices. » (*Diverses particularités concernant Port-Royal recueillies par mon père de ses conversations avec M. Nicole.*) Le témoignage est formel, mais il est un peu énigmatique : car, dans ce livre, qu'est-ce qui est exactement de la mère Agnès, qu'est-ce qui est de la sœur de Sainte-Euphémie ? C'est ce qu'il est bien difficile de démêler. Et voilà pourquoi je n'insiste pas sur ce petit volume.

gieuses de Port-Royal nous dit d'elle : « Elle parut dès le commencement un modèle parfait des vertus religieuses. Surtout, il n'y a jamais eu, au jugement de ses supérieurs, rien de plus édifiant que sa douceur, son humilité, sa soumission, son obéissance, sa modestie et son amour pour la pauvreté; tous ses talens étant tellement couverts de l'éclat de ses vertus qu'on avait peine à les apercevoir. Sa vie fut toujours si sainte, que ce fut un continuel sujet d'édification pour la communauté... Elle aurait été certainement élevée aux plus grandes charges, si elle ne fût pas morte jeune. Mais, quoi qu'il en soit, pendant le peu d'années qu'elle a passées dans le cloître, on doit dire qu'elle a rempli une longue course. » On peut conjecturer aussi sans témérité que, dans sa joie sans mélange de voir revenir son frère aux sévères « maximes du christianisme, » il entrait, pour une certaine part, le désir et l'espoir de le voir mettre son génie au service d'une cause qui lui était chère entre toutes. « Je supplie Dieu, lui écrivait-elle au début de sa conversion, de continuer sur vous sa miséricorde *en vous faisant profiter du talent qu'il vous donne.* » Elle dut trouver sans doute que ce talent faisait merveille dans la polémique des *Provinciales*, et il est probable qu'elle applaudit avec une tendre admiration aux « petites lettres. » Peut-être enfin, — on le voudrait du moins, — applaudit-elle plus encore au dessein des *Pensées*. Même séparée de lui, elle sentait son affection pour lui s'approfondir, et s'accroître, et se purifier encore. C'était un peu son œuvre, à elle, ce frère tant aimé et tant admiré: par ses prières, par son exemple, par ses conseils spirituels, n'était-elle pas la secrète inspiratrice de sa vie nouvelle ? et ne lui avait-elle pas bien rendu ce que jadis il lui avait prêté? Elle lui écrivait sous la date du 16 novembre 1660 (1) :

Bonjour et bon an, mon très cher frère : vous ne doutez pas que je ne vous l'aie souhaité de bon cœur dès le commencement, quoique je n'aie pu vous le dire qu'à la fin. Je m'assure que vous vous étonnez d'être prévenu ; mais il était raisonnable [cette expression revient souvent sous sa plume] que le vœu finît par où il avait commencé, et que je vous assurasse que *cette année, que j'ai donnée à Dieu de bon cœur, ne vous a rien ôté de tout ce que vous pouviez attendre de moi devant lui.* Mon Dieu ! quand je pense combien cette séparation, qu'il semblait que la nature devait appréhender, s'est passée doucement, et combien cette année a été tôt passée, je ne puis m'empêcher de désirer l'éternité; car en vérité, le temps est peu de chose...

(1) Je me demande si cette lettre est bien exactement datée.

Elle n'avait plus bien longtemps à désirer l'éternité. Elle avait été trop mêlée à toute la vie de Port-Royal pour ne pas prendre sa part très intime des luttes que dut soutenir la pieuse maison et des persécutions qu'elle eut à souffrir. En 1661, les religieuses reçurent l'ordre de renvoyer à leurs familles respectives toutes leurs pensionnaires, puis toutes les novices et postulantes; un des grands vicaires de l'archevêché de Paris vint même au monastère pour les interroger sur leur foi. Nous avons, rédigé par elle-même, l'interrogatoire de la sœur de Sainte-Euphémie : ses réponses sont pleines d'à-propos, de franchise et de noble fermeté. Elle parle « comme devant Dieu. » Voici, par exemple, l'une de ses reparties : « D'où vient, lui demande-t-on, qu'il y en a tant qui se perdent éternellement? »

Je vous avoue, monsieur, — répond-elle, — que cela me met souvent en peine, et que d'ordinaire, quand je suis à la prière, et particulièrement devant un crucifix, cela me vient à l'esprit, et je dis à Notre-Seigneur en moi-même : Mon Dieu! comment se peut-il faire, après tout ce que vous avez fait pour nous, que tant de personnes périssent misérablement? Mais quand ces pensées me viennent, je les rejette, parce que je ne crois pas que je doive sonder les secrets de Dieu; c'est pourquoi je me contente de prier pour les pécheurs.

Ce n'était là que le commencement de l'orage. En février 1661, l'Assemblée du clergé, sous la pression royale, avait rédigé un formulaire, que tous les ecclésiastiques devaient signer, pour condamner en droit et en fait les cinq propositions (1). D'accord avec « Messieurs de Port-Royal, » qu'ils favorisaient secrètement, les vicaires généraux avaient composé un trop habile mandement, — Pascal passait pour l'avoir écrit, — qui avait pour objet de rassurer les consciences inquiètes, et d'obtenir la signature du formulaire, tout en réservant les croyances intimes (2). Parvenu à Port-Royal des Champs, le mandement parut aux religieuses « obscur et embarrassé. » Plus que toute autre, la

(1) Voyez, pour tous ces événemens, les précieux *Mémoires de Godefroi Hermant sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle*, publiés par M. A. Gazier, t. IV et V. Paris, Plon, 1908.

(2) Sur cette question de la signature du formulaire, la première attitude de Pascal était celle qu'eut plus tard Bossuet, dans sa *Lettre aux religieuses de Port-Royal* (juillet 1665). Voyez cette *Lettre* au tome I de la très belle et sans doute définitive édition de la *Correspondance de Bossuet*, qu'ont commencée récemment MM. Levesque et Urbain dans la *Collection des Grands Écrivains de la France* (Hachette, 1909, p. 84 et suivantes).

sœur de Sainte-Euphémie éprouva de la répugnance à signer le formulaire. Elle avait encore dans l'oreille les héroïques exhortations, les « paroles de feu » de la mère Angélique qui, tout infirme et mourante qu'elle fût, était, au premier bruit de la persécution, rentrée à Paris pour soutenir le courage de ses filles : « Quoi ! disait la vieille religieuse, je crois que l'on pleure ici ? Allez ! mes enfans, qu'est-ce que cela ? N'avez-vous point de foi ? et de quoi vous étonnez-vous ? Quoi ! les hommes se remuent ; eh bien ! ce sont des mouches qui volent et qui font un peu de bruit. Vous espérez en Dieu, et vous craignez quelque chose ! Croyez-moi, ne craignons que lui, et tout ira bien. » Voyant que les habiles du parti faisaient peu de cas de leurs scrupules, Jacqueline voulut libérer son âme. Le 22 juin 1661, « après avoir communié dans une grande amertume de cœur, » « tandis qu'elle faisait son action de grâces, ou plutôt qu'elle gémissait devant Dieu, il lui vint une forte pensée d'écrire toutes ses pensées, sur ce sujet, ou plutôt les principales, » et, s'adressant à la sœur Angélique de Saint-Jean, la fille d'Arnauld d'Andilly, sous-prieure à Port-Royal de Paris, elle écrivit une très belle lettre, la plus éloquente, la plus âprement passionnée, la plus cornélienne de toutes celles qui nous ont été conservées de l'admirable fille. Le lendemain, elle l'envoya à Arnauld, avec un billet où elle trouvait le moyen d'approuver avec « une joie incroyable » la conduite de son frère et la solution qu'il avait imaginée, et en même temps où elle revendiquait pour elle-même le droit et le devoir de faire plus : « Il me semble, mon père, que ce qui est assez pour les uns, serait un horrible défaut aux autres. A la bonne heure que les choses soient de cette sorte, pourvu que l'on permette *à ceux qui en auront le courage d'aller plus avant*, et que l'on ne prétende pas que nous nous sauverons en voilant la vérité. » Et elle ajoutait, comme si elle sentait la fragilité de son être intime : « Ne croyez pas, je vous en supplie, *quelque forte que je paraisse, que la nature n'appréhende beaucoup toutes les suites ;* mais j'espère que la grâce me soutiendra, et il est vrai qu'il me semble quasi que je la sens. »

Et elle disait à la sœur Angélique de Saint-Jean :

Il n'y a que la vérité qui délivre véritablement, et il est sans doute qu'elle ne délivre que ceux qui la mettent elle-même en liberté en la confessant avec tant de fidélité qu'ils méritent d'être confessés eux-mêmes et reconnus pour de vrais enfans de Dieu.

Je ne puis plus dissimuler la douleur qui me perce jusqu'au fond du cœur (1) de voir que les seules personnes à qui Dieu a confié sa vérité lui soient si infidèles, si je l'ose dire, que de n'avoir pas le courage de s'exposer à souffrir, quand ce devrait être la mort même, pour la confesser hautement.

Je sais le respect qui est dû aux puissances de l'Église; je mourrais d'aussi bon cœur pour le conserver inviolable, comme je suis prête à mourir avec l'aide de Dieu pour la confession de ma foi dans les affaires présentes.

Ce n'étaient point là, — elle allait le faire voir, — de vaines paroles. Et du geste, de l'accent de Polyeucte marchant au supplice :

Que craignons-nous? Le bannissement et la dispersion pour les religieuses, la saisie du temporel, la prison et la mort, si vous le voulez : mais n'est-ce pas notre gloire (2) et ne doit-ce pas être notre joie ?

Renonçons à l'Évangile, ou suivons les maximes de l'Évangile ; et estimons-nous heureuses de souffrir quelque chose pour la justice. Mais peut-être on nous retranchera de l'Église : mais qui ne sait que personne n'en peut être retranché malgré soi, et que l'esprit de Jésus-Christ étant le lien qui unit ses membres à lui et entre eux, nous pouvons bien être privés des marques, mais non jamais de l'effet de cette union, tant que nous conserverons la charité, sans laquelle nul n'est un membre vivant de ce saint corps ? Et ainsi ne voit-on pas que tant que nous n'érigerons point autel contre autel, que nous ne serons pas assez malheureuses pour faire une Église séparée, et que nous demeurerons dans les termes du simple gémissement et de la douceur avec laquelle nous porterons notre persécution, la charité qui nous fera embrasser nos ennemis... nous attachera inviolablement à l'Église.

Ce n'est pas qu'elle n'« admirât la subtilité de l'esprit, » — celui de son frère, — dont témoignait le mandement. « Je crois, déclarait-elle avec force, je crois qu'il est bien difficile de trouver une pièce aussi adroite et faite avec tant d'art. Je louerais très fort un hérétique en la manière qu'un père de famille louait son dépensier, s'il était aussi finement échappé de la condamnation sans désavouer son erreur, *que nous consentons par là au mensonge sans nier la vérité.* »

Mais des fidèles, — reprenait-elle avec indignation, — des gens qui connaissent et qui soutiennent la vérité, l'Église catholique, user de dégui-

(1) Cf. *le Cid :*

Percé jusques au fond du cœur
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle...

(2) C'est le mouvement même de *Polyeucte :*

Où le conduisez-vous? — A la mort ! — A la gloire !

sement et biaiser! Je ne crois pas que cela se soit jamais vu dans les siècles passés, et je prie Dieu de nous faire mourir tous aujourd'hui plutôt que de souffrir qu'une telle abomination s'introduise dans l'Église... En vérité, ma chère sœur, j'ai bien de la peine à croire que cette sagesse vienne du Père des lumières, mais plutôt je crois que c'est une révélation de la chair et du sang. Pardonnez-moi, je vous en supplie, ma chère sœur, je parle dans *l'excès d'une douleur à quoi je sens qu'il faudra bien que je succombe*, si je n'ai la consolation de voir au moins quelques personnes se rendre volontairement victimes de la vérité et protester par une vraie fermeté ou par une fuite de bonne grâce contre tout ce que les autres feront, et *conserver la vérité en leur personne*. Car, je vous le demande, ma très chère sœur, au nom de Dieu, dites-moi quelle différence vous trouvez entre ces déguisemens et donner de l'encens à une idole sous prétexte d'une croix qu'on a dans sa manche?

C'était retourner contre son propre frère l'ironie même des *Provinciales*. Et elle poursuivait avec une fougue d'éloquence que Pascal n'a pas dépassée :

Je sais bien que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité, quoique l'on peut dire, par une triste rencontre, que, *puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques;* mais si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité et à souffrir plutôt toutes choses que de l'abandonner.

Et elle concluait, douloureusement :

Du reste, arrive ce qui pourra, la pauvreté, la dispersion, la prison, la mort, tout cela me semble rien en comparaison de l'angoisse où je passerais le reste de ma vie, si j'avais été assez malheureuse pour faire alliance avec la mort en une si belle occasion de rendre à Dieu les vœux de fidélité que nos lèvres ont prononcés.

Elle signa pourtant, la sœur de Sainte-Euphémie, car il fallut bien se soumettre aux avis autorisés des directeurs de Port-Royal; mais elle signa, la mort dans l'âme, disant qu'« elle serait la première victime du formulaire. » Ses sombres pressentimens ne l'avaient pas trompée. La douleur d'avoir agi contre ce qu'elle croyait être la voix de sa conscience fut pour la sainte fille le coup de grâce. Elle s'alita, et deux mois après la mère Angélique, elle mourait à Port-Royal des Champs, le 4 octobre 1661, à l'âge de trente-six ans.

Quand Pascal apprit la nouvelle de la mort de sa sœur, quoique ce fût « assurément, nous dit Mme Perier, la personne qu'il aimait le plus, » il dit simplement : « Dieu nous fasse la grâce d'aussi bien mourir! » Dix mois après, il expirait à son

tour. C'est ainsi que l'on meurt à Port-Royal. Aucun geste, aucun cri, aucune plainte; des larmes tout intérieures; mais le cœur se brise, et, par la fissure intime, la vie s'écoule avec les pleurs...

Sainte-Beuve, à propos de Jacqueline Pascal, a écrit de belles et pénétrantes pages sur les sœurs des grands hommes qui, « quand elles sont égales, sont plutôt supérieures à leur frère illustre. Elles se retrouvent meilleures. Ce sont comme des exemplaires de famille, des *doubles* du même cœur, qui se sont conservés sans aucune tache au sein du foyer, ou dans l'intérieur du sanctuaire. » Comme le critique a ici délicatement raison! Dans « l'ordre » de l'intelligence et du génie littéraire, la sœur de Sainte-Euphémie est assurément moins grande que son frère; dans « l'ordre » du cœur, de la moralité, et de la sainteté, ne lui est-elle pas supérieure? Chez elle, rien de ces compromissions, de ces défaillances, de cette poussière d'humanité dont Pascal lui-même a subi l'atteinte. Sa vie nous présente la simplicité d'ordonnance et l'unité d'une belle tragédie classique. Éprise d'« honnêteté » tout d'abord, elle traverse, sans s'y attarder, le bel esprit et la frivolité des distractions mondaines; ni son esprit, ni son cœur ne s'en laissent corrompre; elle est comme indifférente aux séductions du milieu qui l'acclame, et comme dans l'attente d'un idéal supérieur. Quand cet autre idéal lui est révélé par son frère, elle l'embrasse avec une ferveur et, pour ainsi parler, avec une plénitude d'âme dont rien d'humain ne saurait désormais la distraire ou la divertir. Ce n'est pas, comme chez Blaise, son intelligence seule, c'est son être tout entier qui est engagé dans cette première et, pour elle, définitive conversion. Sa voie découverte, elle la suit avec une âpreté d'énergie, une rigueur de logique, un besoin d'aller jusqu'au bout de son sacrifice, bref, une virilité d'héroïsme dont il n'y a pas beaucoup d'exemples. Jacqueline Pascal est un admirable type de ces fortes générations de la première moitié du XVIIe siècle, dont nous retrouvons l'image, à peine idéalisée, dans le théâtre de Corneille. Le vieux poète n'a guère eu qu'à copier ce qu'il voyait autour de lui pour faire de ses drames une vivante école de grandeur d'âme. La petite poétesse dont à Rouen il avait salué la réputation naissante est digne de figurer parmi ses plus nobles héroïnes. Jacqueline Pascal, c'est Pauline après la grâce.

A Port-Royal des Champs, dans le petit oratoire qu'on a élevé sur les ruines de l'église détruite, on nous a conservé un portrait de la sœur de Sainte-Euphémie. Moins émouvant que celui que nous possédons de sa sœur Gilberte, à l'hôpital de Clermont, il a bien pourtant son austère et parlante beauté. Jacqueline est revêtue du sévère et imposant costume des Bernardines de l'ordre de Cîteaux : grande robe de laine blanche aux plis raides et lourds; par devant, une croix rouge se détachant sur la blancheur du scapulaire; la guimpe blanche, le voile noir enserrent et encadrent le long et fin ovale du visage. La jeune sous-prieure est assise : la main droite, appuyée au bras du fauteuil, touche, d'un geste familier, le blanc rosaire; la main gauche tient un livre d'heures. Moins anguleuse, moins heurtée, la physionomie rappelle en plus doux celle de son frère. Le pli de la lèvre est bien spirituel, et l'on sent que le léger sourire qui éclaire cette noble figure serait aisément ironique. Moins vifs et moins perçans que ceux de Blaise, les beaux grands yeux profonds regardent droit devant eux avec calme, avec confiance, avec courage. Pourtant, il y a dans l'expression de ces traits quelque chose de subtilement douloureux qui inquiète et provoque à la rêverie... A quoi songe la sœur de Sainte-Euphémie ? et quelles sont ses raisons d'être triste ? L'idée de la mort et du jugement hante-t-elle son esprit ? Pense-t-elle aux malheurs qui fondent sur la sainte maison, et aux conséquences de la signature du formulaire ? Ou bien plutôt, sa mélancolie n'aurait-elle pas pour cause le souvenir de ce frère tant aimé qui s'attarde aux vanités du monde et pour le salut duquel elle donnerait si joyeusement sa vie?... On ne sait; ou du moins, on ne sait qu'une chose : c'est que ceux-là sont dignes d'admiration et d'envie qui savent mourir pour leur croyance, et que, dans cette existence si courte, et pourtant si bien remplie de Jacqueline Pascal, l'idéalisme français a trouvé l'une de ses plus hautes et plus mémorables expressions.

VICTOR GIRAUD.

UNE BIOGRAPHIE ANGLAISE

DE

JEANNE D'ARC

The Maid of France, par Andrew Lang, 1 vol. in-8, illustré; Londres, librairie Longmans, 1909.

I

M. Anatole France nous dit, dans la préface de sa *Vie de Jeanne d'Arc*, que les pages « rapides et colorées » de Michelet, au tome cinquième de l'*Histoire de France*, « resteront, sans doute, comme la plus belle expression de l'art romantique appliqué à la Pucelle. » Et il est bien vrai que toutes les périodes ont leur manière propre d'écrire l'histoire, de même qu'elles ont leur littérature et leur art, et probablement aussi leur philosophie et leur médecine. Avec son goût passionné d'antithèse et de grossissement, le romantisme ne pouvait manquer de prendre un plaisir tout spécial à l'aventure merveilleuse de Jeanne d'Arc, ni de vouloir découvrir, dans cette fille du peuple « romantiquement » promue aux plus hautes destinées, une victime de toute sorte de princes, grands seigneurs, et prélats, qu'elle écrasait de la supériorité de son naïf génie. Puis un autre temps est venu, et à la période romantique a succédé ce qu'on pourrait appeler la période « scientifique, » ou encore « réaliste. » Celle-là s'est donné pour principe, dans sa conception de l'histoire comme dans tout l'ensemble de sa doctrine littéraire, la proposition fameuse empruntée par Renan au P. Malebranche, et suivant laquelle Dieu, — ou plutôt la nature, — « n'agit jamais

par des volontés particulières. » Éliminer à tout prix, de la surface du monde, tout élément miraculeux ou exceptionnel, tel a été, pendant cette période, l'objet des historiens aussi bien que des savans et des romanciers; et peut-être n'y a-t-il pas une seule des grandes figures de l'histoire, religieuse ou profane, à qui l'on n'ait tenté d' « appliquer » l'art issu de cet esprit nouveau. Mais les révolutions intellectuelles, et les périodes qui les suivent, sont toujours fatalement condamnées à n'avoir qu'une durée passagère. De même qu'elle avait remplacé la conception « romantique, » il était inévitable que la conception « réaliste » finît, à son tour, par s'user et par disparaître. Une de ses dernières manifestations, en matière d'histoire, a été la *Vie de saint François d'Assise* de M. Paul Sabatier, parue aux environs de 1890; et encore M. Sabatier semble-t-il avoir bien compris la difficulté qu'il y aurait pour lui, dès cette date, à « humaniser » trop ouvertement la figure enchantée du *Poverello*. Bien loin de la réduire aux proportions ordinaires de notre nature, — ainsi que l'avaient fait auparavant les Karl Hase et les Edmond Scherer, — il faut voir avec quel soin il s'est attaché à l'élever et à la grandir, ne cessant point de la mettre en opposition avec son entourage, ni de substituer, aux petits miracles accidentels de ses biographies de jadis, le prodige constant de sa beauté morale et de son action historique. Depuis lors, du reste, la déchéance de l'esprit « réaliste » s'est encore sensiblement accentuée. De plus en plus, savans et artistes se sont aperçus qu'il y avait, dans les lois naturelles, une part de « contingence » qui avait échappé à l'observation de leurs devanciers : tandis que, par ailleurs, ils se trouvaient amenés à constater, de plus en plus clairement, que leur connaissance présente de ces lois était trop fragile et trop incomplète pour pouvoir être invoquée, comme un argument *a priori*, contre la possibilité des manifestations même les plus inexplicables. Des forces imprévues se sont révélées, à la fois dans l'ordre des sciences physiques et dans celui des sciences de la vie, qui nous ont contraints à garder une attitude plus réservée que celle de nos pères, en face de phénomènes dépassant la portée habituelle de notre expérience. Et peu s'en faut que, dès maintenant, les « applications » les plus parfaites de cet art « scientifique » de la génération précédente nous semblent aussi irrémédiablement surannées que celles de l'art « romantique » de Michelet ou d'Henri Martin.

Voilà de quoi, peut-être, M. Anatole France a négligé de se rendre compte; et de là vient que sa *Vie de Jeanne d'Arc*, malgré ses éminentes qualités d'érudition et d'art, n'a point réussi à nous satisfaire aussi pleinement que nous l'aurions souhaité. Publié il y a vingt ou trente ans, un tel livre aurait peut-être choqué davantage nos sentimens intimes, par sa tendance à diminuer l'une des plus glorieuses héroïnes de notre histoire nationale; mais son inspiration philosophique aurait été beaucoup mieux comprise, tandis qu'elle nous apparaît forcément, aujourd'hui, un peu démodée, et que nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver plus ou moins, devant elle, la même gêne instinctive que devaient ressentir les contemporains de Michelet et de Lamartine à la lecture d'une histoire conçue d'après les anciennes méthodes « classiques » d'un Rollin ou d'un Mabillon.

« On me reprochera mon audace, — nous dit encore M. France, — jusqu'à ce qu'on me reproche ma timidité. » En fait, l'« audace » de son livre a été, depuis longtemps, dépassée, ainsi qu'il est naturel pour un ouvrage qui arrive après son heure. Sans parler des jugemens portés naguère sur Jeanne d'Arc par une certaine école d'historiens universitaires, on se rappelle, — ou peut-être même a-t-on déjà oublié! — qu'un écrivain français des plus graves a déploré la collaboration de la Pucelle au grand mouvement populaire qui a délivré notre pays de la domination anglaise, en affirmant que, soumise à cette domination et devenue une colonie anglaise à travers les siècles, la France aurait été plus tranquille, plus heureuse, surtout plus « civilisée » en toute façon. Combien les conclusions de M. France ont de quoi sembler « timides » au regard de celle-là et de maintes autres, dont l'écho se retrouve, depuis plus de dix ans, jusque dans des manuels d'enseignement primaire! Car M. France, lui, ne se risque pas à regretter que Jeanne d'Arc ait chassé les Anglais: il ne refuse pas même d'admettre, au moins par instans, qu'elle ait véritablement entendu des « voix, » — sauf à supposer qu'elle aura pris pour des voix célestes celles des prêtres et des moines qui « l'endoctrinaient. » Son objet est simplement celui que j'ai défini tout à l'heure : éliminer de l'histoire toute trace d'une « volonté particulière, » tout élément de miracle ou d'anomalie. Lorsque les documens contemporains lui présentent des manifestations qui ne s'accordent pas avec les

dogmes scientifiques d'il y a quarante ans, — visions d'événemens lointains ou prémonitions d'événemens futurs, — il les supprime sans discussion, comme autant de fables inventées après coup. Et lorsque, par-dessus ces miracles épisodiques, la voix unanime des historiens précédens lui atteste le grand miracle de la délivrance et du relèvement d'un peuple sous l'action d'une jeune paysanne ignorante et dévote, c'est absolument de la même manière que, *a priori*, il estime impossible un phénomène dont la réalité serait contraire aux lois scientifiques de l'enchaînement invariable des effets et des causes. Pas une fois il ne s'attache sérieusement à démontrer, à établir sur des preuves solides et formelles l'insignifiance du rôle militaire qu'il attribue à son héroïne, non plus qu'il ne prend la peine de réfuter les témoignages concernant les prédictions de Jeanne, ou le « secret » qu'elle prétend avoir révélé au roi Charles VII : tout cela constitue, à ses yeux, autant d'impossibilités historiques qui ne méritent pas d'être considérées. Et ainsi, il nous raconte la vie « humanisée » de la Pucelle, avec un charme exquis dans l'évocation poétique des paysages, des mœurs, et des caractères, mais en effaçant toujours, au fur et à mesure de son récit, tout ce qui prêterait à la personne ou aux actes de la jeune fille une apparence exceptionnelle, — attendu que, suivant lui, l'ordre régulier de la nature ne supporte point d'exceptions (1).

Or, il se trouve que nous sommes aujourd'hui de plus en plus enclins à reconnaître, dans tous les domaines de la nature, la possibilité de ces « exceptions » que M. France rejette d'emblée, — avec un dogmatisme qui ne laisserait point de nous surprendre chez le poète désabusé de l'*Étui de Nacre*, si nous ne nous rappelions que son délicieux sourire a toujours caché un fond très solide de croyance aux doctrines littéraires et morales de sa génération. Aussi bien nous a-t-il montré, dans un de ses contes, le vieux procurateur Ponce-Pilate ayant oublié jusqu'à l'existence du prétendu Roi des Juifs qu'il avait, naguère, condamné à mourir sur la croix: et pareillement il imaginerait volontiers Charles VII, Dunois, et le duc d'Alençon, vingt-cinq ans après la levée du siège d'Orléans, ne parvenant plus à distinguer, dans leurs souvenirs, Jeanne la Lorraine de Catherine de la Rochelle, de la Pierronne, et d'une demi-douzaine

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1908, *la Jeanne d'Arc de M. Anatole France*, par M. René Doumic.

d'autres « béguines » errantes dont ils avaient eu à écouter les divagations. Mais cet état d'esprit n'est plus celui de notre temps. L'importance du rôle historique de Jeanne d'Arc ne nous est pas plus gênante à admettre, désormais, que celle du rôle de saint François d'Assise ou de Napoléon, pourvu seulement qu'elles nous soient démontrées par des preuves certaines; et peut-être n'y a-t-il pas d'habitude intellectuelle dont nous soyons, Dieu merci, plus entièrement revenus que celle qui pendant un quart de siècle a conduit les biographes, et leurs lecteurs avec eux, à vouloir obstinément rapetisser les grands hommes, sous prétexte de les rendre plus conformes aux lois moyennes de l'humanité.

C'est ce qu'a bien senti M. Andrew Lang, l'éminent érudit et philosophe anglais, qui vient de nous offrir, à son tour, une *Vie de la Pucelle*, patiemment méditée et préparée depuis plus de vingt ans; et aussi ne puis-je assez dire combien le contraste est complet et profond, entre l'image nouvelle de Jeanne telle qu'il la conçoit et nous la représente, et cette image « réaliste » que tout l'art merveilleux de M. Anatole France n'a point réussi à nous rendre vivante, — faute pour nous de pouvoir, dorénavant, partager le point de vue historique d'où il l'a conçue.

II

J'ai eu souvent déjà l'occasion de louer ici les travaux et le talent de M. Andrew Lang, dont on peut bien affirmer, sans crainte d'erreur, qu'il est aujourd'hui tout à fait au premier rang des hommes de lettres de son pays (1). Ses livres sur l'histoire de l'Écosse, en particulier, lui ont valu une autorité incomparable; et leur légitime succès ne leur est pas venu seulement de l'abondance et de la sûreté de leur documentation, ni de l'agrément littéraire de leur mise en œuvre, mais aussi du sang-froid exemplaire avec lequel l'auteur y a toujours réussi à se garder de toute exagération comme de tout « emballement, » assidu à démêler le désir de « mystification » qui se cachait trop souvent sous les plus fameux « mystères de l'histoire, » et ne permettant point, par exemple, à sa profonde pitié pour l'infortune de Marie Stuart de l'aveugler sur sa participation au meurtre de Darnley. Impossible, à coup sûr, de rencontrer un historien

(1) Voyez notamment la *Revue* des 15 décembre 1901, 15 novembre 1903, et 15 décembre 1904.

plus éloigné du naïf enthousiasme « romantique » que M. France reproche à Michelet et aux autres « hagiographes » anciens de Jeanne d'Arc. Et certes ce n'est pas, non plus, le « préjugé confessionnel » qui peut avoir amené M. Lang à juger favorablement le caractère ou les actions de son héroïne : car on sait avec quelle parfaite impartialité « évolutionniste » le nouveau biographe anglais de la Pucelle, avant de se consacrer définitivement à l'étude de l'histoire, a recherché, dans les croyances et les coutumes rudimentaires des peuplades sauvages, des indices de la formation primitive du sentiment religieux. Mais s'il n'apporte aucun parti pris « confessionnel » à ses travaux d'historien, M. Andrew Lang s'efforce, également, à n'y pas apporter d'autre partis pris d'aucune sorte. Lorsque des documens nombreux et concordans lui attestent la réalité d'un fait, il ne se refuse pas, d'avance, à le tenir pour vrai uniquement parce qu'il en ignore l'explication scientifique. Sans être le moins du monde convaincu de l'existence du « miracle, » il est disposé à admettre, dans certains cas spéciaux, l'existence de manifestations « anormales, » ou plutôt régies par des lois qui échappent à notre science actuelle ; et, sur ce point encore, nous sommes tous, maintenant, beaucoup plus prêts à nous entendre avec lui que l'étaient les représentans de cette conception « réaliste, » dont les principes continuent à se refléter jusque dans la *Jeanne d'Arc* de M. France.

C'est dans ces conditions que M. Lang a entrepris d'écrire la *Vie de la Pucelle;* et comme il y a plus de vingt ans qu'il a publié, dans des revues ou des recueils d'*essais*, les premiers résultats de ses investigations, je n'ai pas besoin d'ajouter que son livre n'a nullement pour objet de contredire l'ouvrage du plus récent biographe français de Jeanne d'Arc. Mais il n'a pu s'empêcher, d'autre part, ayant achevé son enquête historique, de vouloir la comparer avec celle que venait de terminer son illustre confrère. En fait, les nombreux *appendices* de son livre, et toute la série des notes qui occupent les dernières cinquante pages du volume, sont presque entièrement consacrés à l'examen minutieux du travail de M. France ; et cette analyse aboutit à des conclusions trop considérables, — du moins dans la pensée de l'auteur anglais, — pour que je puisse me dispenser de les signaler.

La conclusion principale de la critique de M. Lang, celle qui, au total, domine et embrasse toutes les autres, est celle-ci :

M. France, emporté par son imagination de poète, et peut-être aussi égaré par les certitudes « naturalistes » que j'ai exposées plus haut, a souvent interprété arbitrairement la masse énorme des textes originaux qu'il a consultés. Plus d'une fois, lorsqu'il nous cite les sources contemporaines où il a puisé, la vérité est que ces sources, — à en croire M. Lang, — ou bien ne mentionnent nullement le sujet en question, ou bien le présentent sous un autre aspect que celui sous lequel M. France veut nous le présenter en s'autorisant d'elles. C'est là, naturellement, entre les deux biographes de la Pucelle, un débat où je ne saurais intervenir en aucune façon : je vais me borner, par manière d'exemple, à relever quelques-unes des observations publiées par M. Lang dans les notes des deux premiers chapitres de sa *Pucelle d'Orléans*.

Commençons par la naissance de Jeanne d'Arc. M. France nous dit, que, « dès la première heure, on voulut que les merveilles qui avaient signalé la nativité de Jésus se fussent renouvelées lors de la venue de Jeanne au monde. » Et il ajoute : « On imagina qu'elle était née dans la nuit de Noël. Les bergers du village, émus d'une joie indicible dont ils ignoraient la cause, couraient dans l'ombre pour découvrir la merveille inconnue... Ainsi l'enfant eut, dans sa crèche, son adoration des bergers. » La source citée, ici, est une lettre écrite, après la délivrance d'Orléans, par Perceval de Boulainvilliers, qui avait dû connaître les résultats de la première enquête ouverte à Domremy, sur l'ordre de la Cour, au sujet des origines de la Pucelle (1). Or, on lit dans cette lettre que Jeanne est née « la nuit de l'Épiphanie, » et que les « paysans du village, » cette nuit-là, ont ressenti une joie extrême, « sans rien savoir de la naissance qui, au même instant, se produisait parmi eux. » Cette « joie extrême » est, évidemment, une fable ; mais M. Lang suppose que les paysans de Domremy, comme ceux d'Angleterre et d'Écosse, avaient coutume, tous les ans, de fêter joyeusement la « douzième nuit ; » et, en tout cas, il ne s'agit point de « Noël, » ni de rien qui ressemble à une « adoration des bergers. »

(1) Enquête pour laquelle, d'après M. France, on aurait « choisi des moines mendians. » Mais le texte ancien dit seulement qu'on a envoyé des « gens ; » et ce n'est que deux ans plus tard, en vue du procès de Rouen, qu'on a envoyé à Domrémy des « frères mineurs, » afin de recueillir des témoignages *contre* la Pucelle ! (*Procès*, vol. II, p. 397.)

Voici maintenant les « voix. » Et d'abord, M. France nous apprend que la première qu'ait entendue Jeanne est celle de saint Michel, en ajoutant que l'enfant a reconnu ce saint « à ses armes, à sa courtoisie, et aux belles maximes qui sortaient de sa bouche. » Source citée : le *Procès de Rouen*, tome I, pp. 72-73. Or il n'est nullement question, dans ces pages, des « armes » de saint Michel; et, au contraire, un peu plus loin, Jeanne déclare qu'elle « ne sait pas si ses saints avaient des armes. » Ou bien, M. France écrit : « La mère du petit Nicolas, filleul de Jeanne, blasonnait rustiquement une fille si peu dansante... Jeanne passait pour un peu folle. Poursuivie de railleries, elle en souffrait. » Tout cela appuyé sur les pages 426 et 432 du tome II du *Procès*. Mais ni l'une ni l'autre de ces deux pages ne contiennent rien qui se rapporte aux choses qu'on vient de lire. L'unique passage utilisable qu'ait pu découvrir M. Lang est une phrase de la page 433 où l'un des paysans, Colin, déclare que lui-même et d'autres se moquaient parfois de l'excessive piété de leur petite compagne, — sans que nous sachions le moins du monde à quel point celle-ci « en souffrait, » ni si elle passait, en effet, « pour un peu folle. »

L'objection suivante est beaucoup plus grave. A propos des « voix » de Jeanne, le biographe anglais s'étonne vivement que son confrère français ait pu dire de la jeune fille : « Ses hallucinations perpétuelles la mettaient, le plus souvent, hors d'état de distinguer le vrai du faux. » Sa réponse à cette assertion de M. France mérite d'être citée tout entière :

Voilà, s'écrie-t-il, une accusation que M. France ne saurait appuyer sur aucun témoignage! Toujours, au contraire, nous trouvons Jeanne infiniment alerte à se rendre compte de ce qui l'entoure, pleine de vigilance et d'observation. En bataille, elle épiait le moindre signe de défaillance morale, chez l'ennemi, tout en ne perdant jamais de vue les mouvemens de celui-ci et la position de ses canons. « Cette pièce va vous tuer, si vous restez à l'endroit où vous êtes! » disait-elle opportunément à d'Alençon, pendant le siège de Jargeau. Sur quoi le duc d'Alençon se retirait de l'endroit, et le canon venait tuer le soldat qui l'y remplaçait. Jamais, tout au long de sa vie, nous n'entendons dire qu'on ait vu la Pucelle immobile et absorbée en extase, comme autrefois Socrate au siège de Pôtidée. La particularité caractéristique de ses visions est précisément que jamais, — autant du moins que nous pouvons le savoir par les témoignages qui subsistent, — jamais ces visions ne l'ont entravée le moins du monde dans sa perception nette et sûre des faits extérieurs. Sur l'échafaud, à Rouen, lorsqu'on la prêchait, et que la charrette l'attendait pour la conduire au bûcher, elle entendait « ses

voix ; » elle les entendait aussi distinctement qu'elle entendait le prédicateur dont nous savons qu'elle a interrompu la lâche insolence.

De la même façon, M. Lang ne s'explique pas l'insistance du biographe français à soutenir que, dès le début, toutes les paroles de Jeanne lui ont été « soufflées » par des prêtres. « On nous dit qu'elle était en relations spirituelles avec plusieurs prêtres, et l'on nous donne les noms de deux d'entre eux. De ces deux prêtres, l'un avait huit ans lorsqu'elle a quitté Domremy, ce qui n'empêche pas M. France d'assurer qu'il l'a *entendue en confession*. De l'autre, nous lisons seulement qu'elle s'est confessée à lui, durant un carême. » Mais surtout, M. France découvre un argument péremptoire, en faveur de sa conjecture, dans le discours tenu par Jeanne à Vaucouleurs, quand la jeune fille affirme que le royaume appartient à Dieu seul, et que Charles VII ne pourra l'avoir qu'« en commande. » A quoi M. Lang répond qu'une telle idée était alors trop courante pour que Jeanne ait eu besoin de se la faire expressément « souffler » par le prêtre mystérieux qu'a inventé M. France. En Écosse, l'attribution des royaumes « en commande » était l'un des thèmes les plus familiers aux prédicateurs. Et l'on peut voir reproduites, dans l'ouvrage de Wallon, des monnaies du temps où sont gravés les mots : *Christus regnat, Christus imperat*.

Je ne puis, malheureusement, entrer dans le détail de la réfutation de M. Lang, sur cet important sujet de l'inspiration « cléricale » de la Pucelle. Avec une patience et un soin infinis, il s'est attaché à examiner tous les renseignemens que nous offraient les textes anciens sur les rapports de la Pucelle avec les prêtres et les moines de son entourage. Nous sommes désormais, grâce à lui, en état de l'affirmer : si profondément pieuse que fût la jeune fille, jamais elle n'a rien livré de soi-même à personne d'entre eux. Mais, au reste, ne savons-nous pas que son refus, dès l'enfance, de confesser à aucun prêtre l'existence et les ordres de ses « voix » a été l'un des plus forts griefs retenus contre elle ?

A Vaucouleurs, la première fois, Robert de Baudricourt a très mal accueilli l'enfant visionnaire. Mais « le mépris du capitaine et les outrages de la garnison ne l'ont ni humiliée ni découragée : elle les tenait au contraire comme des preuves de la vérité de sa mission, s'imaginant que ses Voix les lui avaient

annoncées. » En témoignage de quoi M. France cite le *Procès*, tome II, p. 53. La source véritable se trouve p. 53 du tome I, où nous lisons ceci : « Le sire Robert l'a repoussée à deux reprises, mais, la troisième fois, il l'a reçue et lui a donné des hommes (pour l'escorter) ; et c'est ce que sa Voix lui avait prédit. » Nulle trace, ici ni ailleurs, des « outrages de la garnison ; » et rien ne prouve, non plus, que Jeanne ait « tenu le mépris du capitaine comme une preuve de la vérité de sa mission. » Ses « voix » lui ont seulement annoncé que Baudricourt lui « donnerait des hommes » pour l'accompagner auprès du Dauphin.

Voici, maintenant, une observation qui ne laisse pas d'avoir une certaine portée historique ! Racontant le départ de Jeanne pour Toul, où elle avait à se justifier d'un prétendu manquement à une promesse de mariage, M. France nous dit que, plus tard, au procès, la Pucelle s'est repentie d'avoir désobéi à ses parens dans cette occasion. Sur ce point, les sources citées sont une page 476 du tome II du *Procès*, page qui n'existe pas dans ce tome, et une page 128 du tome I, « où aucune mention n'est faite de cette histoire. » Dans la page suivante, Jeanne déclare que « jamais elle n'a désobéi à ses parens qu'une seule fois, à savoir, en quittant Domremy pour se rendre auprès du Dauphin. » Mais l'erreur reprochée à M. France a été commise, bien avant lui, par l'un des rapporteurs du procès de Rouen, qui, brouillant deux réponses de l'accusée, note qu'elle a reconnu « n'avoir désobéi à ses parens qu'une seule fois » et ajoute que c'est en allant à Toul pour l'affaire du mariage. Erreur que démontre clairement le contexte du *Procès*. Et lorsque M. France nous représente la jeune fille « se rendant à l'official de Toul non pas une fois, mais deux ou trois fois, et cheminant, jour et nuit, sur la même route que suivait en même temps son faux fiancé, » M. Lang lui objecte que, à ce compte, durant la quinzaine de jours qu'elle est restée à Neufchâteau, Jeanne aurait fait à pied plus de deux cents kilomètres ! Il rappelle, d'ailleurs, que le père de la jeune fille possédait des chevaux, et qu'elle avait toujours un frère pour l'accompagner.

Ainsi la réfutation se poursuit, de page en page ; et sans cesse le biographe anglais, après avoir examiné les sources invoquées par M. France, assure qu'il les a trouvées muettes sur les faits allégués, ou bien présentant ces faits sous un aspect différent.

J'ai cité quelques-unes des objections relatives au début de l'histoire de la Pucelle : je pourrais continuer de la même manière jusqu'à la fin du dernier chapitre, où M. France raconte que Jeanne, avant de mourir, « demanda pardon au roi Henri et aux princes anglais du royaume, » en appuyant son récit sur une page du *Procès* qui ne fait pas la moindre mention du pardon demandé au « roi Henri, » ni aux « princes anglais du royaume. » Si bien que c'est le plus ingénument du monde que M. Lang, accoutumé à une précision rigoureuse dans la pratique des textes documentaires, nous exprime, quelque part, sa surprise « devant les procédés d'un historien qui, se livrant aux affirmations les plus étranges, les fonde sur des références à des livres et des pages où il n'est question de rien de ce qu'il dit. » Mais, avec tout cela, nous avons l'impression que les erreurs signalées dans l'ouvrage français ne se rapportent pas, indistinctement, à tout l'ensemble de la vie de Jeanne d'Arc : presque toutes se produisent dans des passages où M. France s'occupe soit du rôle politique de son héroïne ou de cette inspiration « cléricale » dont j'ai parlé tout à l'heure. Et c'est pourquoi je n'ai pas cru pouvoir passer sous silence cette partie « critique » de la nouvelle biographie anglaise de la Pucelle : car il s'agit ici beaucoup moins du livre et de la personne de M. France, — qui, même si les reproches qu'on lui adresse étaient mérités, n'en resterait pas moins un admirable écrivain, — que d'un grand problème historique à jamais actuel et passionnant pour nous. De l'effort tenté par M. France pour dénier à Jeanne d'Arc toute action effective dans l'affranchissement de notre pays, comme pour nous représenter la Pucelle sous les traits d'une « béguine hallucinée, » inconsciemment soumise à la direction de ses confesseurs, M. Andrew Lang nous affirme, pièces en main, que l'histoire n'a pas à tenir compte. Quelle que soit, d'autre part, la signification réelle du caractère et du rôle de Jeanne, tout ce que nous en dit M. France n'est qu'hypothèse plus ou moins vraisemblable, libre conjecture de conteur ou de psychologue. Personne, peut-être, n'a plus exactement décrit les circonstances extérieures parmi lesquelles s'est déroulée l'aventure de la Pucelle ; mais, à notre connaissance, de cette aventure elle-même l'auteur de l'*Orme du Mail* n'ajoute ni n'enlève absolument rien, non plus que, dans sa *Thaïs* ou dans ses adorables nouvelles italiennes, il n'a rien changé à notre connaissance

historique de la vie des Pères du Désert, du peintre florentin Buffalmacco, ni de frère Léon ou de frère Genièvre.

III

L'ouvrage de M. Lang, au contraire, avec la richesse et la nouveauté de son information, ne peut manquer d'avoir pour nous un intérêt historique tout particulier. Non seulement, en effet, nous sommes curieux d'apprendre l'opinion que s'est formée, sur la victime de Bedford, un compatriote de ce dernier, — encore que M. Andrew Lang soit, proprement, d'origine écossaise, et n'ait donc aucun ressentiment patriotique contre l'héroïne victorieuse d'Orléans et de Patay : — mais j'ai dit déjà qu'il y a plus de vingt ans que l'auteur du *Mystère de Marie Stuart* s'est mis à réunir et à confronter tous les documens, anciens et modernes, qui concernaient Jeanne d'Arc; et comme les archives d'Angleterre et d'Écosse renfermaient, elles aussi, nombre de ces documens, ignorés ou trop peu connus des historiens français, leur étude a permis à M. Lang de compléter ou de modifier, sur plus d'un point, les assertions émises naguère par les Quicherat et les Siméon Luce. Jamais encore, sans doute, aucun biographe de Jeanne ne s'est trouvé muni d'un appareil de témoignages aussi abondant, ni aussi varié. En attendant les découvertes possibles de l'érudition de demain, cette biographie anglaise de la Pucelle nous apporte le dernier mot de l'érudition d'aujourd'hui; et si les jugemens qui en ressortent ne peuvent, certes, point prétendre à une valeur définitive, du moins ont-ils chance d'être les plus parfaitement appropriés à l'état présent de la science historique, au sujet de l'une des périodes les plus mémorables de toute l'histoire de notre nation.

Sur le rôle de Jeanne d'Arc, en général, le jugement de M. Lang est formel : l'auteur anglais tient ce rôle pour « miraculeux, » à la fois par l'importance politique qu'il a eue et par les conditions où il s'est produit. Voici, d'ailleurs, en quels termes M. Andrew Lang, dès le début de son livre, définit le caractère et l'action de son héroïne :

Le nom et la gloire de la Pucelle d'Orléans sont, comme on l'a dit de l'arc-en-ciel, « dans le catalogue des choses communes : » nous avons été, de tout temps, si accoutumés à eux que nous avons besoin d'un effort d'imagination

pour pouvoir apprécier la position unique et sans pareille occupée par l'aventure de Jeanne dans l'histoire tout entière. Mais il n'en reste pas moins que cette aventure, ainsi que l'a écrit M. Siméon Luce, constitue « l'épisode le plus merveilleux » de la vie historique française. Elle a été la réalisation idéale, et cependant absolument réelle, de deux nobles efforts humains vers la perfection.

Car, d'abord, la paysanne lorraine nous apparaît comme la fleur de la Chevalerie : vaillante et douce, pleine de courtoisie, d'ardeur guerrière, et de loyauté. Après elle, poètes et auteurs de romans se sont plu à dessiner la figure de la « Dame Chevalière ; » mais jamais Spenser, Arioste, ni Shakspeare n'ont pu en créer un type aussi pur que celui-là, ni aussi complet. En second lieu, Jeanne a été la fille la plus parfaite de son Église. Les sacremens de celle-ci lui étaient vraiment le Pain de la Vie ; sa conscience, grâce à un usage fréquent de la confession, demeurait candide et parfumée comme les lys du paradis. Et le destin tragique a voulu que cette Fleur de Chevalerie mourût au service de la chevalerie française, qui l'avait abandonnée ; qu'elle mourût par la chevalerie anglaise, qui honteusement s'est emparée d'elle pour la détruire ; et enfin que l'instrument de cette mort de la plus fidèle des chrétiennes fût la « science céleste » de prêtres haineux, qui s'intitulaient impudemment « l'Église. »

La chevalerie expirante, la « science céleste » ont vu venir à elles un idéal vivant de chevalerie et de foi : et elles l'ont anéanti... Elle venait avec un génie et une grâce qui seront l'étonnement du monde à travers les siècles. Elle a délivré une nation ; elle a accompli des œuvres que tout son temps a estimées miraculeuses, et qui continuent à nous sembler telles : et pourtant, même dans son pays, même à présent, sa gloire trouve des historiens pour la contester !

Essayons de nous figurer la nature de la tâche que Jeanne s'est proposée lorsqu'elle n'était encore qu'une enfant ignorante, et la portée de la victoire qu'elle a inaugurée, n'étant encore qu'une jeune paysanne de dix-sept ans. Elle avait à guérir « la grande pitié qui était au royaume de France, » — pitié qui était causée, extérieurement, par l'oppression d'un maître étranger dans la capitale et d'un pouvoir étranger dans toute la partie du royaume au nord de la Loire ; intérieurement, par la rivalité sanglante entre le duc de Bourgogne et le dauphin déshérité, Charles VII, par une génération de trahisons et de boucheries, par des guerres qui n'étaient que des spéculations commerciales organisées, ayant pour objet le pillage et la rançon... Suivant l'opinion de la plupart des observateurs contemporains, français et étrangers, à la date de 1428, le roi légitime était fatalement condamné à s'exiler ou à mendier son pain, et la France à se voir effacée de la liste des nations... Réunir la France, l'affranchir et la restaurer, en cela consistait la tâche de Jeanne.

Car il ne faut pas que nous nous laissions tromper par l'idée que, au XVe siècle, le patriotisme national n'existait pas encore, et que le mot de France n'avait pas encore le pouvoir de toucher les cœurs. Ce mot avait déjà un tel pouvoir enchanté dès le temps où les Paladins de Charlemagne, dans la *Chanson de Roland*, pleuraient au souvenir de la « douce France. » Sans cesse nous le rencontrons sur les lèvres et dans les lettres de la Pucelle, em-

ployé comme un charme pour effacer le surnom d' « Armagnacs, » que les Anglais avaient donné au parti national. Il est vrai que le mot de « patrie » n'était pas encore entré dans l'usage commun, — bien que la traduction latine du procès de Rouen prête à l'accusée le terme de *patria :* mais son « doux pays de France » en signifiait tout autant.

C'est pour réaliser cette tâche que Jeanne a entrepris de faire lever aux Anglais le siège d'Orléans : mais avant même qu'Orléans fût assiégé, dès 1428, elle avait sa conception personnelle de la méthode à employer pour affranchir son pays. Dès le mois de mai de cette année, elle avait promis de conduire son « gentil Dauphin » à Reims, pour y être sacré, à travers le territoire hostile anglo-bourguignon. Car ce n'était pas elle seule, mais son temps tout entier qui gardait au roi Charles le titre de « Dauphin, » jusqu'au jour où ce prince serait oint de l'huile qu'un ange, jadis, avait apportée au saint patron du village de Jeanne, Domremy. Aujourd'hui, cette importance attachée à quelques gouttes d'huile ne peut évidemment que nous paraître absurde : mais en étudiant l'histoire, il convient que nous acceptions le passé tel qu'il était. L'importance politique du sacre de Reims était reconnue aussi pleinement par le pratique et positif Bedford, frère d'Henri V et gouverneur de France, que par la paysanne visionnaire de Domremy. Entre la fille de Jacquot d'Arc, dans son village lointain des bords de la Meuse, et le grand homme d'État et guerrier anglais à Paris, il s'agissait, en fait, d'une course vers Reims, vers le couronnement du Dauphin français Charles ou du petit roi anglais Henri VI.

Et les résultats politiques du succès de cette course ne formaient, eux-mêmes, qu'une partie du vaste plan conçu par la jeune paysanne. Son objet principal, dès le début, était de venir en aide aux pauvres et aux opprimés. Elle entendait couronner le Dauphin : mais, d'abord, elle exigeait qu'il lui promît de régner avec justice et pitié, sans aucun esprit de vengeance, en fidèle vassal du Christ. D'un bout à l'autre de la carrière de Jeanne, la véritable couronne, celle qui, seule, pourrait rendre à la France sa place parmi les nations, était, — comme elle l'a dit à ses juges, — cette couronne idéale « que nul orfèvre sur terre ne saurait façonner. »

Telles étaient les conceptions de cette humble fille qui, sans l'assistance de personne, avait résolu d'accomplir son rêve : et il faut ajouter qu'elle a entrepris sa mission non seulement avec la certitude la plus profonde de son impuissance personnelle, mais aussi, du commencement à la fin, avec l'assurance formelle qu'elle « ne durerait qu'un peu plus d'un an. » C'est en sachant tout cela qu'elle s'est mise à l'exécution de sa tâche Durant les dix derniers mois des treize mois de sa carrière active, elle a été fort peu soutenue par le roi qu'elle avait couronné; durant les six dernières semaines, ses inspirations ne lui ont plus rien prédit que sa prochaine capture. Mais il n'importe : elle a détourné le flux de la conquête anglaise; dès ce moment, les vagues se sont retirées, et, dans le délai prédit par la Pucelle captive, l'Angleterre allait « perdre un gage plus cher encore qu'Orléans. »

Voilà ce que sont les merveilles, merveilleusement accomplies, de Jeanne d'Arc ! Une enfant a compris et appliqué, — du moins selon ce qu'affirment les juges autorisés de la stratégie et de la tactique, — les idées

essentielles de l'art militaire : à savoir, de concentrer rapidement, de frapper vivement et aux points principaux, de dédaigner les vaines « escarmouches et vaillances, » de combattre avec une invincible ténacité de propos (1). A quoi l'on peut répondre que la compréhension de ces secrets a été, pour Jeanne, affaire du cœur plutôt que de la tête, affaire de courage plutôt que de science. Il est possible : mais nous verrons, en tout cas, que Jeanne pouvait décliner une bataille aussi bien que l'offrir, et cela dans un moment de crise où les capitaines professionnels auraient probablement risqué de perdre les fruits de la victoire, en acceptant la provocation de l'ennemi. Et puis, si l'on admet que les succès de Jeanne ont été dus à son cœur plus qu'à sa tête, c'est précisément de cœur, de courage, de confiance, que la France avait besoin. Une série de victoires anglaises, aboutissant au pitoyable échec des Français dans leur effort du 12 février 1429 pour délivrer Orléans, avaient privé le royaume de ces attributs moraux que la Pucelle leur a redonnés.

Elle possédait ce qui nous apparaît unanimement comme l'intuition du génie chez un Napoléon ou un Marlborough. A la différence des généraux qui l'accompagnaient, elle devinait l'humeur de l'ennemi, prévoyait la conduite qu'il allait tenir. Elle savait que, à Orléans, les Anglais ne prendraient point l'offensive, estimant exactement leur « moral » de l'heure présente. Les chefs français auraient dû l'estimer aussi, au spectacle de la manière dont les Anglais leur permettaient d'entrer dans Orléans : mais le fait est que Dunois, selon son propre aveu, n'a pas su tirer la conclusion que la Pucelle a tirée, et a manqué de l'héroïque confiance qui était en elle.

Elle puisait cette confiance dans sa foi parfaite aux admonitions de ses « voix : » mais enfin, pour ce qui est de la conduite militaire, en stratégie et en tactique, ses adversaires eux-mêmes étaient contraints à reconnaître qu'elle avait raison. Ainsi il en allait d'elle en toutes choses. « Simple et ignorante » elle paraissait à beaucoup de ceux qui la connaissaient. Mais quel que fût le problème qui se posât devant elle, tout de suite elle le résolvait, tout de suite elle adoptait la manière d'agir qui convenait à la situation. Elle affrontait bravement les docteurs et les clercs; elle animait les soldats comme plus tard Napoléon; d'après l'exigence du moment, elle parlait et agissait en capitaine, en clerc, ou bien en « grande dame de par le monde. »

Ne pas admettre tout cela, à son sujet, c'est se refuser à reconnaître les faits incontestables de son histoire. Dans une crise des destinées nationales de la France, l'heure est venue, et l'héroïne. Pareillement, dans d'autres crises, sont venus les héros, Cromwell ou Napoléon, et personne ne conteste leur génie, non plus que l'opportunité de leur apparition. Mais, en présence de Jeanne d'Arc, petite fille ignorante de dix-sept ans, notre sagesse humaine est tentée de vouloir mettre en doute l'heureuse alliance du génie avec l'opportunité, et de se mettre en quête d'explications pouvant atténuer l'incroyable prodige.

(1) Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 1er mars 1898, l'intéressant article du général Dragomirof sur les *Étapes de Jeanne d'Arc*.

Ce « prodige » que des compatriotes de la Pucelle s'efforcent d' « atténuer, » les contemporains ont été unanimes à le proclamer, sauf à y voir un prodige de sorcellerie, directement inspiré de Satan. Vers le milieu d'avril 1430, une lettre du duc de Bourgogne au Conseil anglais constate que la campagne de l'été précédent a complètement et définitivement changé la situation antérieure. Nombre de villes et de forteresses, naguère soumises aux Anglais, sont à jamais perdues pour eux ; et Paris même ne saurait tarder à être reconquis par les troupes françaises. Mais un document bien plus significatif encore est une lettre de Bedford à Henri VI, dont Quicherat n'a connu que des fragmens, et n'a pu apprécier l'extrême importance. Cette lettre, que l'érudit français croyait datée de juillet 1429, a été écrite beaucoup plus tard, en décembre 1433. Le duc Bedford, qui dès 1430 avait insisté sur l'obligation, pour les Anglais, de s'emparer à tout prix de « Jehanne la Pucelle, personnage militaire, et chef principal des armées du Dauphin, » expose maintenant à son roi les résultats déplorables de l'intervention de ce « personnage militaire. » Il en voit l'unique source dans le « grand coup porté aux Anglais devant Orléans, et dû surtout à la panique causée par la Pucelle. » Jusqu'à ce « grand coup » d'Orléans, « toutes choses ont prospéré pour Henri VI. » La Brie, la Champagne, l'Auxerrois, le Nivernais, le Mâconnais, l'Anjou, le Maine, autant de provinces que l'on pouvait croire soumises pour toujours à la couronne anglaise. Mais après la « panique » d'Orléans, poursuit Bedford, « plusieurs de vos grandes cités et villes, telles que Reims, Troyes, Châlons, Laon, Sens, Provins, Senlis, Lagny, Creil, Beauvais, ainsi que la substance des régions de Champagne et de Beauce et une partie de la Picardie, ont cédé aux Français sans résister ni attendre secours. » Dans le royaume entier, les habitans soumis au pouvoir anglais sont « ruinés, » ne pouvant ni cultiver leurs terres et vignobles ni profiter de leurs marchandises. Si bien que Bedford a dû venir exprès en Angleterre, pour supplier son roi de tenter un dernier effort. Que si cet effort tarde à se produire, il faudra « désespérer » de conserver en France aucun sujet anglais ; ce royaume, naguère presque entièrement conquis, se trouve en « opprobre notoire » d'être perdu à jamais.

IV

Quant aux preuves particulières que nous fournit M. Lang, à l'appui de son jugement sur l'importance personnelle du rôle de Jeanne dans ce « merveilleux » résultat historique, il va sans dire que je ne puis songer à les citer ici. Du moins, les pages qu'on vient de lire suffisent à indiquer l'esprit qui anime la nouvelle biographie de la Pucelle. Ce qui constitue proprement le « miracle, » aux yeux de l'historien anglais, c'est l'ensemble de l'aventure de son héroïne, la manière dont elle est parvenue à réaliser l'œuvre nationale qu'elle avait conçue. De ce fait, Jeanne lui apparaît une créature exceptionnelle ; et, après cela, il ne s'inquiète plus de rechercher encore le « miracle » dans le détail de toutes ses actions, non plus qu'il ne consent à échanger sa mission d'historien contre celle d'un « hagiographe, » assidu à se représenter toutes choses sous la catégorie de la sainteté. Avec une modération et une bonne foi absolues, il nous expose, tout au long de son récit, les témoignages négatifs en regard des autres, et jamais ne prend parti, dans les questions controversées, qu'à la condition que l'évidence des faits l'y autorise pleinement.

Certes, la jeune fille dont il nous raconte la vie se montre à nous bien différente de la créature hallucinée, mêlée de sottise et d'hypocrisie, qui, dans l'ouvrage de M. France, « simule l'extase » en prétendant répéter à Charles VII les paroles de ses « voix, » ou bien, conduite à Poitiers tandis qu'elle s'imagine d'abord qu'on la mène à Orléans, « rappelle l'ignorance et la foi de ces pauvres gens qui, à chaque ville qu'ils voyaient devant eux, pensaient que ce fût Jérusalem. » Mais l'admiration de M. Lang pour l'intelligence et les qualités morales de la paysanne de Domremy ne l'empêche pas de nous la présenter dans une réalité tout humaine, avec sa part naturelle d'ignorance et d'erreur. Parfois nous la voyons se tromper dans l'interprétation des avertissemens de ses « voix, » comme lorsqu'elle apprend qu'elle sera bientôt « délivrée de sa captivité ; » parfois la conscience de son triomphe se traduit en elle par d'amusans accès de vanité enfantine ; et parfois même, aussi, sa faiblesse de femme, en présence de trop cruelles perspectives de souffrance et

de mort, la conduit à des reniemens qu'il est impossible à un historien d'effacer tout à fait du récit de sa vie.

Sur ces reniemens de la Pucelle, M. Lang analyse en grand détail tous les témoignages qui nous sont parvenus. Il établit de la façon la plus certaine que, le 24 mai, dans le cimetière Saint-Ouen, la première abjuration de Jeanne ne porta point sur le long « catalogue de crimes » reproduit dans le *Procès*, mais sur une sentence beaucoup plus courte, « à peine plus longue qu'un *Pater noster*. » Seul, le fait de l'abjuration est malheureusement incontestable : sa réalité et sa gravité nous sont affirmées par la pauvre fille elle-même, dans son aveu du 28 mai suivant. « Dieu m'a parlé, — reconnaît-elle, — par l'entremise de sainte Catherine et de sainte Marguerite, de la grande pitié de la trahison à laquelle j'ai consenti en faisant cette abjuration et révocation pour sauver ma vie... Mes voix m'ont assuré, depuis lors, que j'avais grandement péché à ce faire... Ce que j'ai dit, je l'ai dit par crainte du feu. »

Mais ensuite, à la veille de sa mort, la condamnée a-t-elle renouvelé, une seconde fois, l'abjuration que ses « voix » lui avaient reprochée? Le document qui nous l'affirme est daté du 7 juin, huit jours après l'aveu qu'il prétend révéler; et M. Lang, sans aller jusqu'à y voir une invention calomnieuse des bourreaux de la Pucelle, émet l'hypothèse que celle-ci, avec la finesse subtile dont une foule de ses réponses au procès nous apportent la preuve, aura inventé un moyen de paraître accorder satisfaction aux juges, tout en ne leur concédant rien sur les points essentiels. Son objet, désormais, n'était plus de sauver sa vie, se sachant perdue : elle voulait simplement qu'on lui permît de se confesser avant de mourir, afin de pouvoir aller tout droit à ce « Paradis » où ses Voix lui avaient déclaré qu'elle serait reçue. Imaginer, dans ces conditions, qu'elle ait vraiment consenti à abjurer de nouveau, c'est lui prêter une conduite d'une absurdité trop visible. Et quant au fait incontestable de sa confession, qui, suivant ses détracteurs, suffit à démontrer qu'elle a dû abjurer une fois de plus, est-ce que nous n'aurions pas le droit de penser, plutôt, que Pierre Cauchon et ses acolytes ont été ravis d'autoriser un acte dont eux-mêmes, après la mort de Jeanne, tireraient argument à l'appui du mensonge d'une abjuration? « Quoi qu'il en soit de tout cela, — conclut l'histo-

rien anglais, — il est sûr que le document du 7 juin 1431 ne formera pas un obstacle à la canonisation de la Pucelle, si, par ailleurs, son Église la juge digne d'avoir son pur et glorieux nom inscrit sur la liste des saints. »

L'unique trait de son caractère qui, d'après M. Lang, distinguerait Jeanne de ces saints parmi lesquels l'Église va l'inscrire serait sa simple, franche, et charmante gaîté, le sourire lumineux que nous voyons flotter sur ses lèvres, depuis ses premiers entretiens avec Jean de Metz jusqu'à ce touchant dialogue avec le docteur Pierre Maurice, le matin de son exécution : « Maître Pierre, devinez où je serai ce soir ! — N'avez-vous pas bonne foi dans le Seigneur? — Si fait, maître Pierre, et de par Sa Grâce je serai dans son Paradis ! » Mais, en vérité, le biographe anglais me paraît ici avoir étrangement oublié qu'une gaîté toute semblable s'exhale, pour nous, de chaque page de la *Légende Dorée* et des *Fioretti*. Le sourire des saints est, peut-être, l'un des attributs les plus communs à toute leur espèce ; et l'on est même frappé de découvrir à quel point la bonne humeur de Jeanne d'Arc est précisément celle que nous rencontrons, par exemple, chez un saint François d'Assise ou un saint Bernardin. Ces âmes profondément innocentes sont poussées par leur amour de Dieu à aimer d'une tendresse particulière la vie et le monde que Dieu a créés : sans compter que leur allégresse est encore une des formes de leur charité, un moyen qu'ils emploient, instinctivement, pour répandre autour d'eux la consolation. Combien les joyeuses chansons de la Pucelle et ses vives reparties, combien la lumière qu'elle dégageait ont dû contribuer à ranimer, dans les cœurs français, ce courage et cette confiance que des années de défaite y avaient amortis ! Par sa gaîté comme par sa compassion, l'humble paysanne lorraine a joué un rôle comparable seulement à celui de quelques êtres exceptionnels, que l'Église a promus au rang de ses saints : il est juste qu'à son tour elle les rejoigne, digne sœur des plus beaux et aimables d'entre eux.

V

Resteraient à examiner, au point de vue de l'histoire, les visions, pressentimens, et autres manifestations anormales que nous rapportent les biographes anciens de la Pucelle : M. Lang n'a pas cru pouvoir se dispenser de les signaler, et les pages

qu'il y a consacrées abondent en réflexions d'un extrême intérêt. Mais, avant tout, l'écrivain anglais s'attache à nous faire entendre qu'il ne s'agit point là de « miracles, » pouvant servir de preuves à la sainteté de Jeanne, ni influer en aucune façon sur la conception générale de son œuvre ou de son caractère. Des phénomènes analogues à ceux que l'on attribue à la Pucelle ont été signalés dans la vie de maintes personnes, qui, d'ailleurs, lui ressemblaient aussi peu que possible : tandis que le prodige de la beauté de son âme, et celui de l'action politique et militaire qu'elle a exercée, n'ont nul besoin, pour nous émerveiller, de s'accompagner du don de « télépathie » ou de « prémonition. » Mais, cela posé, il est intéressant de savoir si vraiment la jeune fille a possédé ces « dons, » que la science moderne tendrait à regarder comme possibles, chez certaines natures anormales, et résultant de lois biologiques encore peu connues.

On sait que le libre penseur Quicherat, après avoir patiemment compulsé tous les textes relatifs à la vie de Jeanne d'Arc, s'est déclaré contraint à reconnaître, dans cette vie, plusieurs faits en apparence inexplicables, mais d'une authenticité à peu près certaine. Ces faits, suivant lui, « reposent sur des preuves documentaires si solides que nous ne saurions les rejeter sans rejeter le fondement même de l'histoire... Que la science puisse ou non y trouver son compte, les visions de la Pucelle doivent être admises, ainsi que les étranges perceptions spirituelles qui en ont été la conséquence. » Et de ces faits mystérieux Quicherat citait notamment trois exemples : la connaissance accordée à Jeanne du « secret du Roi, » son pressentiment d'une blessure, mais non mortelle, au siège d'Orléans, et sa découverte de l'épée cachée sous l'autel de Fierbois. A quoi il convient d'ajouter que ces deux derniers faits sont loin d'être les plus caractéristiques, parmi les « miracles » enregistrés par les chroniqueurs : on en trouvera maints autres signalés, au cours du récit de M. Lang, qui ne sont ni moins surprenans, ni attestés avec moins de force. A en croire les documens contemporains, Jeanne aurait deviné, pendant son séjour à Vaucouleurs, une nouvelle défaite infligée aux armées royales ; elle aurait prédit, dès le début de sa carrière, les circonstances prochaines de sa capture ; et, même après celle-ci, son pouvoir prophétique lui aurait fait annoncer les événemens qui allaient suivre sa mort. Tout cela,

pour M. Lang, peut bien n'être que des légendes, ou plutôt des erreurs de témoins aveuglés par leur enthousiasme; et il se peut aussi que tous ces faits, ou une partie d'entre eux, soient vrais, nous étant affirmés de telle sorte qu'on ne saurait les rejeter péremptoirement « sans rejeter les fondemens mêmes de l'histoire. » Mais le seul de ces « prodiges » qui ait une réelle importance historique est celui qu'on appelle « le secret du Roi. »

Le témoin principal, ici, est Jeanne elle-même. Sans cesse, durant toute la marche de son *Procès*, nous l'entendons répéter qu'elle a transmis au Dauphin une « communication secrète » qui lui venait de ses Voix; et sans cesse, également, avec cette obstination et ce courage tranquilles qui lui sont propres, elle se refuse à rien dévoiler du mystère dont elle atteste, sous serment, la réalité. Pressée de questions, elle recourt à toute sorte d'allégories et de métaphores, s'amuse à jouer sur les paroles des interrogateurs, mais toujours finit par déclarer qu'elle a promis à ses Saintes de ne pas divulguer le « secret du Roi, » aussi longtemps que vivra celui-ci. Encore son témoignage, si digne de foi qu'il doive nous apparaître dans ces circonstances, est-il loin d'être le seul, ni le premier, à nous apprendre l'existence du célèbre « secret. » Voici ce que nous raconte, à ce sujet, le biographe anglais :

Dès le 22 avril 1429, le bruit courait que la Pucelle avait promis de lever le siège d'Orléans et de conduire le Roi à Reims pour y être sacré, en révélant d'autres choses encore « que le Roi gardait strictement secrètes. » Cette information nous est donnée, à la date susdite, par un officier employé au service de Charles de Bourbon; et c'est là, pour nous, la première allusion contemporaine du « secret du Roi. » Suivant Jeanne, ce secret a été le motif qui a décidé Charles à la prendre au sérieux. Son confesseur Pasquerel rapporte qu'elle lui a avoué le sens général de la communication faite par elle au Roi : « Je vous déclare, de la part de Dieu, que vous êtes le véritable héritier de France et fils du défunt Roi! » Discours qui, à lui seul et sous cette forme, n'aurait guère suffi à lui valoir la confiance du Dauphin : mais Jeanne a dit à ce dernier quelque chose de plus. Dans une lettre de la fin de juillet, attribuée au poète Alain Chartier, nous lisons : « Quant aux paroles qu'elle a dites au Roi, nul ne les connaît. Mais on a pu constater que le Roi, en les entendant, a été grandement réconforté et encouragé. » Aussi bien une lettre écrite de Bruges à Venise, le 9 juillet 1429, annonçait-elle que « la Pucelle avait révélé au Dauphin un secret, que personne ne pouvait connaître, sauf lui-même et Dieu. » Voilà, évidemment, pourquoi Charles a pris au sérieux cette paysanne travestie, qui lui arrivait de son village lorrain sans qu'il sût rien d'elle !...

Et pour ce qui est de la nature du « signe » secret apporté au Roi par

la Pucelle, je ne crois pas que l'on puisse hésiter à admettre l'opinion, sur ce point, du plus savant et autorisé de ses biographes, Jules Quicherat. Celui-ci accepte comme authentique l'affirmation suivante d'un prélat du temps, Thomas Bazin, évêque de Lisieux : « Le comte de Dunois, qui était très intime avec le Roi, m'a redit les faits d'après l'assurance expresse de son maître. La Pucelle a confirmé l'authenticité de sa mission en révélant à Charles des matières si secrètes et cachées que nul mortel autre que lui n'avait pu en être informé, si ce n'est par révélation divine. » Ce qu'étaient ces « matières, » Dunois ne l'a pas dit à Bazin, et probablement le Roi lui-même ne l'aura pas dit à Dunois : mais plus tard, après la mort de Charles, le secret a fini par venir au jour.

On voit que le mystère s'éclaircit peu à peu. D'abord, nous n'avons pas moins de *dix* témoignages contemporains affirmant que la Pucelle a communiqué au Dauphin certaines choses secrètes qui ont paru le remplir de confiance et de joie. En second lieu, deux chroniques, qui probablement n'ont reçu leur forme présente que vers 1468, nous révèlent que ce secret avait rapport à quelque chose que le Dauphin lui-même avait fait, « à un vœu qu'il avait prononcé, » à « quelque chose de très important qu'il avait accompli. » Jeanne aussi, dans son procès, est allée un jour jusqu'à avouer que le « signe » se rattachait à « une action » du Dauphin. Un peu plus tard, vers 1420, dans le *Mystère du Siège d'Orléans*, le roi Charles, avant l'arrivée de Jeanne, fait une prière secrète, et Jeanne, en arrivant, lui rappelle cette même prière. Il ne reste plus qu'à connaître les détails de la prière, qui, pour des motifs trop évidens, ne pouvait pas être rendue publique du vivant de Charles VII : ces détails nous sont donnés dans un livre de Pierre Sala, *les Hardiesses des Grands Rois*, paru en 1516.

Sala avait été au service de Louis XI, fils de Charles VII, et de Charles VIII. Vers l'an 1480, il s'était lié très intimement avec de Boisy, qui avait été autrefois gentilhomme de la Chambre de Charles VII. A ce Boisy le Roi s'était ouvert de son secret. Au moment le plus critique de sa vie, en 1428, se trouvant seul dans son oratoire, il avait fait une prière mentale, sans « émettre une parole, mais implorant Dieu dans son cœur que, s'il était vraiment l'héritier du royaume, issu du sang de la noble maison de France, il plût à Dieu de le garder et défendre, ou du moins de lui accorder la grâce d'éviter mort ou captivité, et de gagner l'Espagne ou l'Écosse, dont les rois avaient été, de tout temps, frères d'armes et alliés des rois de France. » Puis, lorsque la Pucelle était venue annoncer sa mission, « elle l'avait confirmée en répétant au Roi la susdite prière. »

Nous possédons plusieurs autres versions anciennes, ne différant de celle-là que sur des détails : mais le récit de Sala s'appuie sur un témoignage autorisé, et Quicherat estime que l'historien est en droit de tenir pour certaine l'authenticité de la révélation. Au reste, Jeanne n'a-t-elle pas dit à ses juges que, avant de quitter Vaucouleurs, ses Voix lui avaient promis un « signe » qui convaincrait le Roi?

Vallet de Viriville a été forcé de reconnaître, à l'appui de ces faits, un concours de témoignages des plus imposans. Mais comme ces faits, admis pour vrais, impliqueraient chez la Pucelle l'existence de ce que nous appelons des « facultés supernormales, » Vallet de Viriville leur donne une

explication « scientifique. » Il suppose que Jeanne peut avoir été guidée par le confesseur du Roi, le vieux Machet. Pour aboutir à cette conclusion, nous devons conjecturer que le Roi a parlé de sa prière à son confesseur, — ce que les témoignages nous disent qu'il n'a point fait, — que Machet a rompu le sceau de la confession, dans son enthousiasme pour une jeune fille inconnue déguisée en page, et que lui et Jeanne ont conspiré à « mystifier » le confiant Dauphin !

M. France, de son côté, observe que l'affirmation par Jeanne de la légitimité de Charles n'aurait pas eu de quoi émouvoir ce dernier. « Sa première idée aurait été que les prêtres avaient endoctriné la jeune fille. » Mais aussi Charles, suivant tous les témoignages, a-t-il été convaincu par la révélation de son secret, et non point par l'assertion de Jeanne. Sa confiance lui est venue à découvrir que la Pucelle se trouvait connaître « ce qui ne pouvait être connu que de lui-même et de Dieu. » Avec Quicherat et Vallet, je reconnais l'excellence des témoignages en faveur des faits : mais l'explication « scientifique » de ces faits ne nous a pas encore été présentée.

Ce qui n'empêche pas M. Lang, comme je l'ai dit, de n'attacher qu'une importance très secondaire à ces épisodes, plus ou moins inexplicables, de la vie de Jeanne d'Arc ; et là-dessus tous les admirateurs de l'héroïque jeune fille s'accorderont avec lui. Le vrai « miracle, » chez Jeanne, c'est son génie, l'intelligence avec laquelle cette enfant s'est rendu compte de sa tâche, et le sublime courage qui lui a permis de l'exécuter. « Cependant, — ajoute le biographe anglais en achevant son récit, — j'incline à penser que Jeanne, d'une façon et jusqu'à un degré difficiles à définir, a été véritablement *inspirée*. Son haut génie et son noble caractère ont trouvé, à leur service, des pouvoirs qui n'ont de valeur réelle qu'en proportion de l'objet où ils sont employés. Le don qu'elle a eu de voir certaines choses cachées, — à supposer qu'elle l'ait eu, — ce n'est pas lui qui l'aurait aidée dans la grande entreprise de la délivrance de son pays, sans le génie et le caractère qui étaient en elle. Une autre fille aurait pu entendre les mêmes voix, offrant les mêmes conseils : mais aucune autre n'aurait déployé l'énergie indomptable que celle-là nous a montrée, sa force d'encouragement, l'exquise douceur de son âme, ni sa merveilleuse et triomphante ténacité de vouloir. »

T. DE WYZEWA.

NOTE. — A propos de ma dernière chronique sur l'*Immortelle Bien-Aimée de Beethoven*, des descendans de la plus jeune sœur de Thérèse

Brunsvick, la comtesse Teléky, ont affirmé n'avoir jamais entendu parler, dans leur famille, des fiançailles de leur arrière-grand'tante avec Beethoven. Il m'est naturellement impossible de leur répondre en mon propre nom, puisque je n'ai fait qu'analyser l'ouvrage allemand dont j'avais inscrit le titre en tête de ma chronique. Mais voici un passage de ce livre qui expliquera l'obligation où je me suis trouvé de considérer comme définitivement résolu le problème du nom de l' « immortelle bien-aimée : »

Enfin, — écrit M[me] La Mara, — après l'éclaircissement du mystère par l'article paru dans la livraison de janvier 1908 de la *Neue Rundschau*, les plus proches parentes de Thérèse Brunsvick se sont décidées, elles aussi, à ouvrir leurs lèvres, longtemps fermées. De l'arrière-petite-nièce de Thérèse, M[me] la chanoinesse Isabelle comtesse Deym, et de sa sœur, femme du docteur Melichar, à Prague, *j'ai reçu l'affirmation, d'une importance et d'un poids infinis, que c'était bien, en effet, la comtesse Thérèse Brunsvick qui avait été l'* « *immortelle bien-aimée* » *de Beethoven.*

En m'adressant d'abord à la comtesse Marie Brunsvick, j'avais frappé à la mauvaise porte. Le frère de Thérèse, François, qui naguère avait vécu avec sa sœur dans une familiarité très intime, s'était ensuite de plus en plus éloigné d'elle, depuis son mariage, ainsi que cela ressort des *Mémoires* qu'on va lire. Que pouvaient savoir ses enfans de la tragédie muette qui, autrefois, s'était déroulée dans la jeunesse de leur tante, puisque, aussi bien, les enfans de la plus jeune sœur de Thérèse, la comtesse Teleky, l'avaient eux-mêmes toujours ignorée? Mais cette tragédie n'a pas pu rester cachée à la sœur préférée et fidèle confidente de Thérèse, la comtesse Joséphine Deym, avec qui, et avec les enfans de laquelle l'amie de Beethoven n'a point cessé d'être liée de l'affection la plus étroite; et c'est par cette sœur chérie et par ses enfans que le secret s'est transmis jusqu'à nos jours.

J'ajouterai que la sonate *Appassionnata*, dont je parlais l'autre jour, n'est pas la seule œuvre pour piano dédiée par Beethoven au violoncelliste François Brunsvick, frère de Thérèse. C'est encore à lui qu'est dédiée la grande *Fantaisie* en *sol mineur*, op. 77, dont l'allure saccadée et la merveilleuse ardeur pathétique rappellent singulièrement le ton et le contenu de la *lettre à l'immortelle bien-aimée*. N'y a-t-il pas, en tout cas, quelque chose d'étrange dans cette habitude, que semble avoir eue Beethoven durant les années de son intimité avec Thérèse, d'inscrire le nom du frère de celle-ci, — bon violoncelliste, mais nullement pianiste, — sur les plus libres, passionnées et personnelles de ses compositions pour le piano, véritables confidences des sentimens les plus profonds de son cœur?

T. W.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Connais-toi*, pièce en trois actes, par M. Paul Hervieu. — Renaissance : *Le Scandale*, pièce en quatre actes, par M. Henry Bataille.

La nouvelle pièce de M. Paul Hervieu a obtenu un franc succès. Elle a plu par un caractère qui est au surplus celui où on reconnaît les œuvres bien venues : la simplicité. Point de dissertations, point de thèse plus ou moins paradoxale, point de proposition tendante à la réforme des lois, mais des personnages qui agissent, en agissant se font connaître et, par l'exemple de leurs erreurs, nous instruisent des misères de la pauvre nature humaine. Parmi les écrivains de théâtre, aucun autre aujourd'hui ne possède cette manière directe, précise, vigoureuse, et à laquelle convient si exactement la qualification de classique.

L'œuvre dramatique de M. Paul Hervieu, déjà très abondante, est d'une variété qu'on n'a pas assez remarquée. Sa première pièce, *Les Paroles restent*, n'avait été que l'essai d'un ironiste professionnel, la reconnaissance opérée par le romancier sur un terrain nouveau pour lui. C'est avec *les Tenailles* et *la Loi de l'homme* qu'il prend vraiment possession de la scène. Inspirées par le désir de mettre en relief certaines injustices de la législation, ces comédies appartiennent au genre du théâtre de polémique. Si par là elles font songer à certaines œuvres retentissantes de Dumas fils et d'Augier, elles s'en distinguent d'ailleurs si profondément, que l'écrivain semble moins continuer ses prédécesseurs que prendre le contre-pied de leur système dramatique. Plus de « personnage sympathique, » plus de raisonneur, plus de couplets, plus de « mots, » aucun des artifices destinés à amuser le spectateur ou à l'attendrir et qui retardaient la marche de la pièce. *L'Énigme*, était surtout le triomphe de l'agencement scénique. *Le Réveil* intro-

duisait dans ce théâtre des élémens que j'appellerai romanesques, me souvenant que Brunetière se fâchait quand on parlait à ce propos de mélodrame. Et je mets à part *la Course du Flambeau*, qui reste jusqu'ici comme la pièce la plus achevée du répertoire moderne.

Cette œuvre multiple et variée n'en a pas moins une forte unité. Elle la doit en partie aux idées qui y circulent, et à cette impression d'amertume que nous laisse chacune de ces transcriptions de la vie. Elle la doit surtout à la façon dont l'auteur conçoit l'objet et les procédés de l'art dramatique. M. Paul Hervieu, en publiant son théâtre, n'y a pas mis de préfaces. Il est avare de commentaires sur son œuvre et de considérations théoriques sur son art. Toutefois on peut, sans trop de peine, imaginer quelle est son intime conviction : c'est que, depuis les maîtres du XVIIe siècle, on n'a pas fait de pièces de théâtre en France. S'il est, par bien des côtés, l'un des plus modernes entre nos auteurs dramatiques, M. Hervieu, par sa conception même de l'art du théâtre est le plus traditionnel. Cette conception consiste à considérer que le lieu de la scène est dans l'âme des personnages et que tout le drame réside dans une crise de la vie intérieure. Sous l'action de certaines circonstances, non pas fortuites, mais découlant elles-mêmes de la logique d'une situation, comment se comportera notre être moral ? De nos idées conscientes ou de nos aspirations instinctives, lesquelles l'emporteront? Est-ce la volonté qui triomphera de la passion, est-ce la passion qui mettra la volonté en déroute? D'avance nous n'en pouvons rien dire, car il nous manque d'avoir fait l'épreuve de nos forces, et nous sommes pareils au conscrit avant le baptême du feu. Seul le péril, réellement affronté, permet d'établir le départ entre les couards et les braves. A l'instant décisif, quel être allons-nous voir surgir, de qui nous ne soupçonnions pas en nous l'existence? C'était déjà une découverte de ce genre que faisaient en eux les personnages de *la Course du Flambeau*. C'en est une analogue que feront ceux de *Connais-toi*. Dans les deux cas, la pièce de théâtre est une même chose : c'est une expérience de psychologie.

On s'est étonné que M. Paul Hervieu affectionnât, pour en décorer ses pièces, les titres empruntés à l'antiquité. Naguère c'était un souvenir de ces fêtes où les coureurs, de main en main, se repassaient le flambeau. Cette fois, au fronton de son nouveau drame, nous lisons la même inscription que déchiffraient les pèlerins au fronton du temple de Delphes. Apparemment il veut donner à entendre que, si beaucoup de choses changent dans la forme des sociétés et dans le décor de la vie, le fond de la nature ne change pas et la comédie

humaine, dans son essence, reste identique à elle-même. Aux temps légendaires, quand le ciel était tout voisin de la terre et que les hommes allaient enveloppés de merveilleux, à ceux qui venaient des cités lointaines chercher dans la ville sainte la révélation d'une parole inspirée, l'oracle se bornait à répondre ces simples mots : « Connais-toi ! » Et le pèlerin, sachant que les dieux aiment à parler en termes obscurs, revenait méditant sur la formule énigmatique chargée de trop de sens au gré de son âme ingénue. Le jour où Socrate développa le contenu de la formule et la prit pour base de son enseignement, ce ne fut rien de moins qu'une révolution. Il faisait redescendre la philosophie du ciel sur la terre; il rejetait au néant les vaines spéculations de ceux qui cherchaient dans la combinaison des quatre élémens le dernier mot des choses ; il annonçait au monde cette vérité que rien n'est intéressant pour l'homme, sinon ce qui est humain. C'était le dernier mot de la sagesse antique : c'est le premier de la pensée moderne. Car cette étude de soi-même, c'est celle à laquelle le christianisme ne cesse de nous ramener. De là ce grand travail de réflexion et de méditation, ce grand effort de reploiement, cette perpétuelle interrogation de soi par soi. Cette vaste enquête sur l'âme humaine est le moyen par lequel le christianisme a créé notre conscience. Aujourd'hui, ceux-là mêmes qui rejettent les dogmes de son *Credo* demeurent façonnés par lui. Ils ne peuvent admettre qu'une règle de vie : s'analyser soi-même en vue de réaliser l'accord entre les sentimens de l'individu et l'idéal qu'il s'est forgé. Ainsi un même précepte pénètre l'étroite philosophie antique et l'accueillante morale chrétienne, et se perpétue de l'enthousiasme des époques inspirées à la prudence positive de nos temps désabusés. Car il s'adresse aux hommes dont les erreurs, à travers les siècles, n'ont pas cessé de procéder des mêmes causes. — Ne dites pas que voilà, à propos d'une œuvre de théâtre, de bien vastes perspectives ! C'est la définition même de l'art classique qu'il envisage dans la nature humaine l'élément qui est de tous les temps. Notre vieille tragédie évoquait les âges où la conscience humaine s'essayait aux premiers balbutiemens, pour donner aux esprits raffinés du XVIIe siècle des enseignemens dont peut encore profiter l'âme inquiète de nos contemporains.

C'est un fait d'observation simple et coutumière qui sert de point de départ à la pièce de M. Hervieu. Combien de fois nous est-il arrivé de constater, avec une espèce de stupeur, l'extraordinaire démenti qu'une action imprévue vient donner à toute une vie? Non seulement nos plus intimes amis nous sont apparus très différens de

l'image où nous avions cru fixer leur ressemblance, mais nous-mêmes nous nous surprenons dans un rôle que nous ne croyions pas devoir jamais jouer. Et, s'il faut le dire, la surprise est le plus souvent désagréable. C'est rarement un héros insoupçonné, c'est la plupart du temps un pauvre être qui sommeillait au fond de nous et n'attendait qu'une occasion de s'éveiller. Quand la vérité se découvre, il est rare que nous reconnaissions en elle une amie. Nous nous étions, de bonne foi, composé un rôle et fabriqué une attitude. Nous répétions des phrases dont la sonorité nous plaisait. Des mots ! Des mots ! Tant que la vie se continue sans secousses, nous pouvons demeurer dans cette illusion dont nous-mêmes nous sommes les dupes. Vienne un choc un peu violent ! le masque tombe, l'homme reste. C'est le cas pour presque tous les personnages de *Connais-toi*, mais pour un surtout; car il y a ici une figure qui domine toutes les autres et que toute la pièce est destinée à mettre en relief. Il y a un personnage central, autour duquel toute l'action gravite, en sorte que tous les autres n'existent que par rapport à lui. Sa psychologie tient en quelques mots : il est le représentant de l'absolu en morale. Supposez un homme qui a pris au pied de la lettre les formules où se résume l'enseignement religieux, moral, philosophique, depuis celles du catéchisme jusqu'à celles de la théorie militaire. Il croit au Bien, au Devoir, à la Vertu, à l'Honneur. Il accepte ces idées dans leur intégralité, sans atténuations et sans nuances. Il est persuadé que la vie doit se modeler exactement sur elles. Il s'imagine pour sa part y avoir de tout temps conformé sa conduite et ne doute pas que jusqu'au bout il n'ait la force de rester fidèle aux mêmes principes, sans une défaillance. Il apprécie les autres à la même règle rigide qu'il s'applique à lui-même. Quel sera, dans ce domaine de l'à peu près qui est celui de la réalité, dans ce monde de compromissions où nous évoluons, le sort d'un tel homme ? Quels sentimens fera-t-il naître autour de lui ? Combien de temps tiendra-t-il sa hautaine gageure ? Telle est, en quelques mots, toute la donnée de la pièce. C'est la grandeur et la décadence d'un idéaliste.

Chez un tel homme l'absolutisme doit être le résultat de facteurs nombreux dont le premier est le tempérament. C'est lui, assure-t-on, qui nous met sur la voie de nos idées et qui désigne nos doctrines au choix de notre intelligence. Le général de Sibéran a dû grandir dans un milieu de vieille aristocratie où les idées d'autorité n'étaient pas même discutées, où n'a jamais pénétré ce souffle d'universelle anarchie caractéristique de l'esprit moderne. Enfin le métier militaire

a achevé l'œuvre, en mettant sur lui son empreinte. Comme la discipline est la force des armées, il en infère sans hésitation qu'elle est toute la sauvegarde des sociétés, toute la dignité des caractères individuels. M. Hervieu a négligé de nous donner sur la formation d'un caractère si exceptionnel tous les renseignemens que nous aurions souhaités; mais il est vrai de dire que le portrait ira sans cesse en se précisant dans la pièce. C'est déjà du général de Sibéran qu'il est question dans le long entretien, qui remplit la première scène, entre le lieutenant Pavail et Clarisse de Sibéran. Nous y apprenons que ce Pavail est le fils d'un révolutionnaire, tué sur une barricade. La première Mme de Sibéran s'est intéressée à lui, l'a recueilli, l'a fait quasiment adopter par son mari, qui l'a attaché à sa personne en qualité d'officier d'ordonnance. Pavail, autant qu'il nous est donné de démêler sa psychologie ténébreuse, je veux dire sa mentalité de beau ténébreux, a trouvé tout naturellement et sans effort un ingénieux compromis de conscience qui lui permet de profiter du bienfait sans toutefois en concevoir pour son bienfaiteur aucune espèce de reconnaissance. Le cas est fréquent et nous n'éprouvons aucune surprise à constater, chez Pavail, cette indépendance du cœur. Quant à Clarisse de Sibéran, c'est la jeune fille pauvre qui a fait un mariage de raison. Elle a épousé un homme beaucoup plus âgé qu'elle, veuf, avec un grand garçon tout poussé. Elle a pour le général infiniment d'estime; mais le moyen qu'elle ait trouvé auprès de lui le bonheur dont elle rêvait au couvent? Non, ce n'est pas vers lui qu'allaient ses longs soupirs de petite pensionnaire. C'est un vieil aigle qui est venu, quand elle attendait l'oiseau bleu. Elle se résigne, étant foncièrement honnête, et, dans la plus stricte acception du terme, femme de devoir. Mais cette résignation a été plus d'une fois chèrement achetée. Que de sanglots refoulés, que de larmes dévorées en silence! Cette résignation plaintive ne nous dit rien qui vaille : nous la devinons en secrète harmonie avec l'obéissance révoltée du jeune officier. « Voilà une honnête femme qui n'aime pas son mari, » disait une précieuse en entendant Pauline protester de son attachement à Polyeucte. Et nous songeons à part nous : « Voilà d'honnêtes jeunes gens qui sont en train de jouer avec le danger. » Au surplus, dans leur conversation ce qui nous a le plus intéressé, c'est ce qu'elle nous a appris sur leur commun bienfaiteur. Nous avons en effet, à travers leurs propos, aperçu une première silhouette du général. Nous ne pouvons douter que ce ne soit un homme excellent. Mais il est de ceux qui peuvent rendre toute sorte de services sans qu'on leur en sache jamais de

gré. Leur manière autoritaire, tyrannique et cassante, leur aliène ceux de qui ils devraient attendre un juste retour d'affection et de tendresse. Ils n'obligent que des ingrats.

Le voici lui-même, et précisément dans un état d'exaspération bien fait pour révéler le fond de sa nature. Un hasard vient de le rendre témoin d'un scandale qui le touche de tout près. Comme il se promenait avec son parent et ami, Doncières, il a vu la femme de celui-ci, Anna Doncières, sortir de la maison de Pavail. Le doute n'est pas permis, et il y a des preuves : la délinquante a, dans sa précipitation, perdu un gant. Tel est le crime; le châtiment ne se fera pas attendre. A Doncières de prendre les justes résolutions pour sauver son honneur de mari; quant à lui, il expédiera Pavail au Tonkin.

Une conversation va mettre en présence le général et Doncières. L'objet en est d'opposer deux caractères d'homme, le personnage de Doncières n'ayant été inventé que pour faire contraste avec celui du général et par là mettre celui-ci en un relief plus saisissant. Doncières est un faible, disposé à l'indulgence, avide de trouver des motifs de pardonner, et prêt à s'aveugler lui-même pour n'être pas obligé de sévir. Le général, à qui il est venu demander conseil, ne lui cache pas que sa mollesse lui inspire quelque mépris. Il lui souffle un peu de son âme, et tâche de le convertir à son intransigeance. Pas de miséricorde au péché! Pas de pitié pour la pécheresse! Il faut congédier l'épouse coupable. Le pardon, en pareil cas, n'est pas le louable effort d'une grande âme; c'est une lâcheté procédant de mobiles inavouables, c'est le honteux triomphe des sens qui se souviennent sur la volonté qui abdique. Le caractère s'accuse et se complète dans cette scène où le général, avec une si belle assurance, se fait juge dans une cause qui n'est pas la sienne. Grave responsabilité que celle d'un conseil à donner, dans des matières aussi délicates et dans une circonstance aussi décisive! La plupart hésiteraient. Mais c'est le propre de ces natures entières et qui possèdent « l'horrible certitude, » de disposer d'autrui aussi allégrement que d'elles-mêmes. Le devoir est pareil pour tous; il n'est pas relatif aux individus ou dépendant des circonstances; il est d'ailleurs simple et clair : il s'impose par son évidence et ne souffre pas la discussion.

Comme on a mis Doncières en opposition avec Sibéran, de même Anna devait être l'antithèse de Clarisse. C'est une petite âme sans consistance et telle qu'on en trouve à la douzaine dans notre époque falote. Elle regrette énormément sa faute, depuis qu'elle s'est laissé surprendre. Elle n'avait jamais imaginé que l'adultère pût avoir l'ombre

d'une importance. Elle s'est donnée comme on se prête. Son inconscience est sa seule excuse, mais, vaille que vaille, c'en est une. Sans doute, en un autre temps, Clarisse n'eût pas refusé à l'aimable étourdie une indulgence qu'elle pouvait lui décerner du haut de sa propre vertu; mais elle se montre cette fois un peu plus sévère, soit qu'elle ait été gagnée aux raisonnemens farouches de son intransigeant de mari, soit que son inclination secrète pour Pavail lui rende plus inexcusable une faute dont celui-ci a bénéficié.

Tel est le premier acte qui pose les personnages dans leur attitude habituelle et les montre dans le caractère où ils semblent installés une fois pour toutes. Les voilà tels que les aperçoivent ceux qui vivent dans leur familiarité, et qui les reconnaissent au langage, au son de voix, à l'air de la physionomie, à ces mille détails imperceptibles dont se compose l'individualité de chacun de nous. L'événement ne s'est pas encore produit qui va tout bouleverser. Ou plutôt ils ne s'en sont pas encore avisés. Car nous sommes, pour notre part, assez peu disposés à accepter l'exactitude de faits auxquels ils ont si légèrement ajouté foi. Notre perspicacité, ou, pour mieux dire, l'habileté de l'auteur nous avertit que tous ces gens sont dans l'erreur. Nous allons, au second acte, l'apprendre de la bouche de Pavail. Celui-ci, aux rudes admonestations du général n'a rien répondu, et il a, sans protester, accepté de demander lui-même son renvoi dans un régiment colonial. Mais il dira tout à Clarisse, ne pouvant se résoudre à être calomnié auprès d'elle. Ce n'est pas lui qui est le coupable; ce n'est pas lui qui est l'amant d'Anna Doncières : c'est Jean de Sibéran, le fils du général, né d'un premier mariage. Pavail s'est borné à prêter son appartement aux amoureux. C'est un service qui, paraît-il, ne se refuse pas; d'ailleurs il a pour Jean de Sibéran une amitié aveugle, et qui ne discute pas. Mais lui, comment aurait-il courtisé Anna, puisque son cœur est tout rempli par l'amour d'une autre femme, ou plutôt puisqu'il n'y a pour lui qu'une femme au monde, et c'est Clarisse. Elle pourtant, Clarisse, le laisse parler; elle ne se défend pas d'avouer qu'elle-même n'est pas insensible à son amour; c'est la découverte qu'elle vient de faire; et, en tout autre temps, elle aurait su garder le silence; mais puisque le jeune homme est à la veille de s'éloigner, le moyen de cacher entièrement ce tendre secret à celui qui va partir?

C'est ici le tournant de la comédie. Elle va maintenant changer de direction. Le général que nous avons vu jusqu'à présent si tranquille, ou si imperturbable, va recevoir un premier choc. Il apprendra la vérité et que tous les anathèmes, qu'il a si libéralement fulminés à

l'adresse de Pavail, retombent en fait sur son fils. Ce sera pour cet homme tout d'une pièce le commencement de la fin, et nous allons voir, une à une, tomber les pièces de son armure. Brutus envoya ses fils au supplice : cela lui a valu un chapitre dans Plutarque. Mais l'héroïsme à la Plutarque n'a plus cours, si tant est qu'on l'ait jamais rencontré ailleurs que dans les livres de cet honnête rhéteur. Depuis qu'il s'agit de son fils, le général de Sibéran n'est plus d'avis que, pour une fredaine, il convienne d'expédier les officiers aux colonies. Il sera beaucoup pardonné au jeune officier, à la condition qu'il promette de ne pas revoir sa complice. Car le général ne va pas cesser de se désavouer lui-même. Si Anna est répudiée par son mari, il semble indiqué que Jean de Sibéran doive l'épouser. Mais voilà ce que le général ne saurait admettre ! Son fils épouser une femme perdue, une débauchée ! Tels sont en effet les termes dont il se sert pour flétrir l'adultère. La violence de ce langage a fait sourire, et la critique n'a pas manqué d'en souligner l'outrance prudhommesque. Savourons-en au contraire l'admirable naïveté ! Au point de vue de l'absolu, où se place le général, toutes les fautes s'équivalent. C'est nous qui, à force de distinctions, énervons et anémions la doctrine morale; c'est cet homme de rude bon sens qui a raison. Aussi bien, s'il nous fallait encore une preuve de la noblesse d'âme où se hausse sans effort M. de Sibéran, nous la trouverions dans ce mouvement qui le porte à s'aller excuser auprès de Pavail pour l'injustice de ses reproches.

Ne craignez pas, d'ailleurs, que la passade du jeune Sibéran et d'Anna Doncières finisse par un mariage ! Ils ne veulent, ni l'un ni l'autre, de cette solution radicale. La scène, par laquelle s'ouvre le dernier acte, remet les choses au point, chacun des amans évitant, pardessus tout, de laisser à l'autre aucun doute sur la fragilité d'une fantaisie sans lendemain. Le dialogue est charmant d'ironie légère. C'est un moment de détente dans une pièce où on ne les prodigue pas. Mais revenons à l'essentiel du drame, qui est en train de se corser terriblement. La vertueuse Clarisse ne vient-elle pas d'accorder un baiser à Pavail ? Il n'y a que les innocens pour se faire prendre. C'est pourquoi le général arrive juste à point pour être témoin de l'unique faiblesse de sa vertueuse épouse. Voilà l'épreuve. Le moment est venu pour l'impitoyable justicier de faire justice, alors que lui-même est l'offensé. Qu'il s'applique sa propre théorie ! Qu'il tienne pour faute l'intention de la faute ! Qu'il chasse l'épouse qui a été coupable fût-ce en pensée ! Ah ! le pauvre justicier qui, au lieu de condamner, pardonne, au lieu de chasser, supplie qu'on ne l'abandonne pas ! Il s'age-

nouille, lui, l'orgueilleux, devant celle à qui nous imaginions qu'il allait refuser toute clémence. Il vient de découvrir que principes, raisonnemens et tous ces vains échafaudages ne tiennent pas contre un mouvement de la passion. Un être, dont il ne soupçonnait pas l'existence, vient de lui apparaître. Il ne se reconnaît pas lui-même, parce qu'il ne se connaissait pas...

Elle non plus, Clarisse, n'avait pas prévu ce désir qui s'éveille en elle de secouer le joug, de reconquérir sa liberté, d'aller où l'appelle une promesse de bonheur. Va-t-elle donc augmenter le nombre de ces révoltées qui, sorties des pièces actuelles, feraient non pas un quadrille mais un régiment? Non. Elle ne cédera pas, et, après une courte velléité de s'échapper, elle saura se reprendre. Elle ne cédera pas, parce qu'elle ne pouvait pas céder; il y avait à cela impossibilité esthétique autant que morale. Clarisse divorçant d'avec son vieux mari pour s'en aller filer le parfait amour avec un lieutenant, eût mis dans l'ensemble de cette pièce une fausse note. La vulgarité de cette conclusion eût été en désaccord avec la tonalité générale de l'œuvre.

Car nous n'avons affaire ici qu'à des âmes élevées. Par le temps qui court, ce n'est pas un mince mérite. Je laisse de côté Doncières, qui est vaguement pleutre, et sa petite évaporée de femme : ce ne sont que des comparses. Le drame se joue entre trois personnages. Clarisse est, sans aucun doute, le plus noble caractère de femme qu'il y ait dans tout le théâtre de M. Paul Hervieu. Lui-même, Pavail, se tire suffisamment à son honneur de son personnage d'amoureux brûlant et transi. Quant au général de Sibéran, c'est une des figures les plus originales qu'on ait mises depuis longtemps à la scène; je n'ai vu nulle part qu'on ait rendu entière justice à son caractère et qu'on en ait apprécié, comme il convenait, la conception. Homme d'un autre âge, attaché à des principes où nous ne voyons plus que des préjugés, dévot de saints que nous ne chômons plus, il traverse notre époque sans rien soupçonner du continuel démenti que donne la vie contemporaine à ses antiques chimères. Ce désaccord entre lui et son temps le condamnait à une catastrophe inévitable. Pour être prévue elle n'en est pas moins pénible. Aussi bien, lorsque s'effondre ce héros présomptueux, nous ne songeons aucunement à le trouver ridicule; nous le plaignons, au contraire. Une grande mélancolie s'empare du drame. C'est cette tristesse particulière qui monte en nous chaque fois que nous assistons à une défaite de l'idéal. Don Quichotte était parti gaiement de sa gentilhommière pour s'en aller redresser les torts et hâter le règne de la justice par le monde : il rentre

meurtri et confus, n'ayant pourfendu que des moulins à vent, vaincu dans sa lutte inégale contre le réel. Nous avions commencé par nous égayer à ses dépens et nous ne songions qu'à nous amuser de son aventure héroï-comique ; à la fin, elle nous laisse une saveur d'amertume. Lui aussi, don Quichotte de la morale, le héros de *Connais-toi* voit, au dénouement, se dissiper les plus précieuses de ses illusions : celles qu'il se faisait sur lui-même. Il constate l'inanité de l'effort par lequel il avait cru s'élever au-dessus des faiblesses communes. Il s'aperçoit pareil aux autres, à ces autres dont il se croyait si différent et qu'il méprisait. Comment sa déception n'éveillerait-elle pas dans nos âmes un écho douloureux? Hélas ! se peut-il qu'il en soit ainsi, et que ceux-là aient raison qui tiennent notre nature pour infirme et son infirmité pour incurable?...

L'analyse que nous venons de donner de *Connais-toi*, ou, tout au moins, le portrait que nous avons essayé de tracer du principal personnage, ne laissera pas de surprendre ceux qui, ayant vu la pièce, ont présente à l'esprit l'interprétation que M. Le Bargy a donnée de ce rôle. Ah çà ! diront-ils, le général de Sibéran n'est-il donc pas un grotesque? Non certes. C'est l'interprète qui a résolument tourné le rôle au comique. Il a fait du général de Sibéran la vieille culotte de peau, le Ramollot, le général d'opérette. On n'imagine pas un contresens plus complet ni plus fâcheux. Car ce n'est pas seulement un rôle qui est faussé, c'est toute la pièce qui perd sa signification et devient à peu près inintelligible. M. Le Bargy fait rire et peut-être se réjouit-il de ce succès facile. Quelle erreur est la sienne ! Et combien elle surprend, venant d'un artiste de sa valeur, si bien désigné pour dresser dans sa hautaine intransigeance cette silhouette de vieil aristocrate de la morale ! Mme Bartet, exquise de grâce et d'émotion, a fait du rôle de Clarisse une de ses plus merveilleuses créations. Mlle Lecomte a montré beaucoup de finesse dans le rôle parfois ironique d'Anna Doncières. Je n'en vois point d'autres à louer.

Dans un de ses romans les plus connus, l'*Aventure*, M. Pierre Veber signalait naguère le danger qu'il y a pour une femme à se laisser suivre dans les rues de Paris par un monsieur qu'elle ne connaît pas. Il mettait en scène une Parisienne bien d'aujourd'hui, curieuse de sensations plutôt qu'embarrassée de scrupules, que tentait une intrigue commencée, au salon de lecture du Bon Marché, avec un Roumain du plus beau noir. De rencontre en rendez-vous et de faveur en complaisance, l'honnête dame s'achemine peu à peu vers les concessions

suprêmes, lorsqu'elle apprend que son galant est un abominable escroc sur qui la police vient de poser lourdement la main. Il était temps. Tout de même, elle en éprouve un frisson rétrospectif. Et je n'affirme pas qu'à l'avenir elle ne s'égarera jamais hors des sentiers de la vertu; du moins elle ne s'égarera plus qu'en bonne compagnie, et exigera de ses complices de sérieuses références. Cette histoire cocasse était contée sans gravité sur un ton d'ironie légère. Cela faisait un roman parisien des plus agréables.

Il est impossible de ne pas évoquer ce souvenir en abordant la pièce de M. Henry Bataille, *le Scandale*. Même point de départ, même sujet, traité, à vrai dire, d'une manière toute différente. Nous sommes ici lancés en plein drame. Mme Ferioul est venue faire une saison à Luchon avec son mari et ses enfans. C'est une provinciale, habituellement domiciliée à Grasse. Épouse vertueuse, bonne mère de famille, bourgeoise timorée, comment est-elle tout à coup devenue la maîtresse d'un rastaquouère, rencontré dans les couloirs de l'hôtel, et dans la chambre duquel elle passe des nuits frénétiques? On ne nous l'explique pas et pour cause. C'est un mystère. On ne discute pas le mystère : on y croit. Donc admettons, sans objections, que Mme Ferioul est devenue subitement la maîtresse du brun Artanezzo. Entendons-la décrire les délices inouïes qu'elle goûte dans les bras de ce virtuose de l'amour. Notons seulement que le lyrisme de cette matrone énamourée d'un passant est ce qu'on imagine au monde de plus déplaisant. A la fin de l'acte, elle découvre que cet incomparable amant est un vulgaire escroc.

Mme Ferioul rentre, à Grasse, dans son intérieur, retrouve sa paisible vie de famille et peut croire que sa déplorable aventure n'a été qu'un cauchemar. Mais Artanezzo écrit. Sans doute est-ce le chantage qui commence. Artanezzo arrive en personne. Et Mme Ferioul le reçoit. Quelle n'est pas son émotion à découvrir que, pour être un escroc, le rasta n'en est pas moins plein de délicatesse. Il lui rend ses lettres, les menus souvenirs qu'il a gardés de leur amour. C'est le filou chevaleresque. Toutefois notre époque est rude aux belles âmes : Artanezzo, pour avoir extorqué je ne sais plus quelle somme à un bijoutier, est traduit devant les tribunaux, et Mme Ferioul est citée comme témoin. Elle pourrait à la rigueur se dispenser de répondre à la citation. Mais quoi! laisser condamner un si galant homme! Elle ira. Tout de même pour une bourgeoise notable de Grasse, venir à Paris témoigner en audience publique, sans que personne s'en aperçoive, c'est un peu compliqué. Mme Ferioul se perd en combinaisons...

Jusqu'ici tout le drame n'a été que celui de la détresse où se débat la victime d'une imprudence un peu forte. C'est maintenant sur le mari que va se reporter tout l'intérêt. M. Ferioul arrache à un certain Parizot, greffier, confident de sa femme, l'horrible vérité. C'est un homme violent, comme tous ceux dont le rôle a été écrit pour M. Guitry. Emporté par la colère, il va faire un éclat. Il appelle à grands cris sa mère, ses enfans, ses domestiques. Il va leur révéler la honte de sa femme, lorsqu'il se ravise, invente une histoire à dormir debout pour expliquer la soudaine convocation de ce conseil de famille. Il feindra d'ignorer.

Au dernier acte, Mme Ferioul étant revenue de Paris, il tente de prolonger la comédie de l'ignorance. Mais il la joue mal. La femme coupable comprend que son mari est instruit de tout. Elle profère des prières incohérentes. Lui commence un long discours où il est parlé de souffrance, de colère, d'arrangemens, de pardon possible dans un avenir éloigné... Pendant ce discours, Mme Ferioul s'est endormie. — Il s'en faut que cette pièce soit au nombre des meilleures de M. Henry Bataille. Comme M. Bernstein, M. Bataille est fort bien doué pour le théâtre. Comme M. Bernstein, il affecte de gâcher ses qualités. Nous nous évertuons vainement à rappeler ces jeunes auteurs à une observation plus soucieuse de la réalité moyenne. Mais ils n'entendent qu'aux sujets d'exception. Ils se condamnent eux-mêmes à une espèce de surenchère. Le *Scandale* n'est que la mise à la scène d'une situation violente et violemment invraisemblable, où l'auteur a péniblement tiré un fait divers en mélodrame.

M. Guitry et Mme Bady se donnent beaucoup de mal pour nous émouvoir. Il faut leur en savoir gré. Mais pourquoi Mme Bady prononce-t-elle le mot « ignoble » comme s'il s'orthographiait : « innioble ? »

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les Chambres sont en vacances; mais, avant de se séparer, le Sénat a nommé dans ses bureaux la Commission qui devra étudier le projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu, et le sentiment vrai de la haute assemblée au sujet de cet impôt s'est manifesté tout de suite avec évidence. Sur 18 commissaires élus, 16 sont hostiles au projet, et les deux qui l'acceptent dans ses lignes générales se sont réservé d'y introduire de nombreux amendemens. Il semble donc, à première vue, que la loi de M. Caillaux soit bien malade; toutefois, ses partisans ne désespèrent pas encore. Quand le Sénat vote dans ses bureaux, loin du gouvernement, il n'écoute que son bon sens et sa conscience; mais en séance publique, d'autres voix lui donnent d'autres conseils, et trop souvent il s'y soumet. La Chambre, d'ailleurs, en fait autant. C'est ce que M. Camille Pelletan, qui connaît mieux les choses du Parlement que celles de la marine, nous a expliqué dans un article de journal. « Le Sénat, a-t-il dit, est en grande majorité violemment hostile au projet : je l'accorde; et après? La Chambre était dans le même sentiment. Nous n'aurions peut-être pas eu deux cents voix au scrutin secret. » Mais, au scrutin public, c'est autre chose. M. Pelletan a raison. Nous avons signalé plus d'une fois, nous aussi, la différence qu'il y a entre les résultats des deux modes de scrutin, parce que, dans le premier, on vote suivant son opinion et, dans le second, suivant son courage. L'aveu de M. Pelletan n'en est pas moins bon à retenir : la Chambre, si elle avait voté librement, en dehors de toute intimidation, n'aurait pas donné deux cents voix au projet. C'est ce qui explique qu'au moment du saut définitif, c'est-à-dire du scrutin sur l'ensemble, plusieurs orateurs sont venus dire à la tribune qu'ils votaient la loi parce qu'ils ne voulaient pas enterrer la réforme, mais

qu'ils espéraient bien que le Sénat corrigerait l'œuvre informe qu'ils lui renvoyaient. Il ne faut pas laisser perdre de pareilles paroles.

Tout le monde convient qu'il y a lieu de réformer nos contributions directes. Ce serait miracle si notre système fiscal, qui date de plus d'un siècle, n'avait pas besoin, ici ou là, de quelques retouches, étant donné que la richesse nationale s'est beaucoup accrue, et qu'elle ne l'a pas fait également dans toutes ses parties. Au surplus, l'œuvre initiale n'était pas parfaite : aucune œuvre humaine ne l'est. Il faut en défendre les principes qui sont excellens, mais apporter quelques correctifs à leur application. C'est ce que M. Raymond Poincaré a dit dans son bureau. Il est partisan d'une réforme; il l'avait même mise à l'étude pendant qu'il était ministre des Finances; mais est-ce bien une réforme qu'a faite M. Caillaux? N'est-ce pas plutôt une révolution, et la plus imprudente, la plus redoutable de toutes? Nous avons quatre contributions directes, qui rapportent 600 millions. Qu'on en prenne une pour commencer et qu'on s'efforce d'en améliorer le système; qu'on attende ensuite pour juger de l'effet produit, et qu'on ne passe à une nouvelle réforme qu'après s'être assuré que la première aura réussi, c'est la marche que le bon sens recommande et c'est aussi celle que conseillent les vrais réformateurs. Mais ce n'est pas ce qu'a fait M. Caillaux. Il a commencé par jeter par terre tout l'édifice; après quoi, il s'est proposé d'en reconstruire un autre. Ce que sera cet autre, personne ne le sait. On tremble à la pensée que M. Caillaux pourrait s'être trompé, comme cela lui est arrivé autrefois lorsqu'il a réformé le régime fiscal des boissons. Sans doute les choses se sont arrangées et tassées au bout d'un certain temps, mais on a commencé par des déconvenues sérieuses. Heureusement, il ne s'agissait alors que d'un impôt; il s'agit aujourd'hui de toute une série en même temps. C'est pourquoi nous protestons avec M. Poincaré. Quelque admiration qu'on ait pour le système fiscal de telle ou telle nation étrangère, le nôtre n'est pas indigne d'estime. Il faut donc n'y toucher qu'avec beaucoup de prudence. Que la Commission du Sénat le pense, le choix qu'elle a fait de M. Rouvier pour la présider en est la preuve. M. Rouvier, en posant sa candidature dans son bureau, n'avait rien à dire pour l'appuyer : son passé est connu. Il s'est contenté de rappeler que nos contributions avaient suffi, depuis un siècle, à faire face aux besoins du pays à travers des difficultés qui quelquefois ont été tragiques : cette constatation est toute une opinion.

Une autre partie du projet de loi a été l'objet de critiques qui n'ont été ni moins vives, ni moins fondées : nous voulons parler de l'impôt

complémentaire. Cet impôt s'expliquerait dans notre système mieux que dans celui de M. Caillaux. Si on se contente, en effet, d'une réforme partielle s'appliquant à une ou à deux de nos contributions directes, au lieu de la refonte générale à laquelle a procédé M. Caillaux, on peut admettre la nécessité d'un impôt complémentaire pour corriger quelques défauts auxquels on n'aurait pas porté suffisamment remède, défauts oubliés ou négligés. Mais à quoi bon cet impôt avec un réformateur quasi infaillible et qui a tout changé à la fois? L'impôt complémentaire a, dit-on, pour objet de faire contrepoids à la charge trop lourde que les contributions indirectes imposent aux classes pauvres. Soit: mais pourquoi en inventer un de plus et le qualifier de complémentaire alors qu'on vient de réformer tous les autres avec une liberté absolue? L'esprit d'imitation explique seul cette création: on a voulu imiter ce qui se passe en Prusse, comme si la Prusse était un pays modèle, et si ses institutions et ses mœurs étaient le plus rapprochées des nôtres : elles sont en réalité à l'antipode. On a donc fait l'impôt complémentaire et, bien que nous n'en apercevions pas la nécessité, nous dirons une fois de plus : soit! M. Ribot en ayant accepté le principe, nous l'accepterons aussi. Nous y verrons un impôt destiné à remplacer l'impôt personnel mobilier et l'impôt des portes et fenêtres, qui par leur réunion étaient déjà, à tout prendre, un impôt général sur le revenu. Nous demandons seulement que le nouvel impôt s'inspire des mêmes principes que l'ancien, qui reposait sur des signes apparens, qui était proportionnel et non progressif, et qui enfin était très modéré: il n'y aurait pas d'inconvéniens à ce qu'il le fût un peu moins. Dans cette mesure prudente et restreinte, l'impôt complémentaire n'est pas inadmissible; mais ce n'est pas là celui de M. Caillaux! Celui de M. Caillaux en est même tout l'opposé! M. Ribot l'a dénoncé comme un instrument de la guerre de classes rêvée, poursuivie, déjà fomentée par les socialistes. Le complémentaire porte une atteinte directe au principe de l'égalité devant l'impôt. Il y a, en effet, en France plus de 8 millions de contribuables : sait-on, sur ce nombre, combien paieront l'impôt? 500 000, un demi-million: le reste, c'est-à-dire la grande majorité, en sera exempt. Ainsi, en ce qui concerne cet impôt, dont le taux déjà très élevé est certainement destiné à grandir encore, les contribuables français sont divisés en deux catégories outrageusement inégales: l'une ne paiera rien, l'autre paiera tout. Cette énormité fiscale, politique, sociale, est le trait distinctif de l'œuvre de M. Caillaux.

Au surplus, nous n'avons pas l'intention de discuter aujourd'hui le

projet de loi : la *Revue* a déjà publié sur ce projet des études approfondies, et elle en publiera d'autres à mesure que la question apparaîtra sous des faces nouvelles. Le seul objet de notre chronique est de noter le sens de la manifestation du Sénat. En dépit de la confiance de M. Pelletan, qui escompte hardiment une capitulation de la haute assemblée, les socialistes ne sont pas rassurés, et le plus oratoire d'entre eux, celui dont la voix résonne le plus loin, M. Jaurès, a poussé dans son journal des cris de douleur et de colère. Le Sénat est déjà dénoncé à la vindicte publique ; on l'accuse d'avoir jeté le défi à la démocratie ; on annonce que la démocratie le relèvera comme il convient. Qu'est-ce que le Sénat, après tout ? Le produit du suffrage restreint. Osera-t-il s'insurger contre la Chambre qui représente le suffrage universel ? Peut-être, en effet, ne l'oserait-il pas ; mais on a vu que la Chambre tient beaucoup moins que M. Jaurès à la loi qu'elle a votée, et même que sa déception serait grande si elle ne lui revenait pas du Luxembourg sensiblement amendée. C'est sans doute à une transaction de ce genre que s'arrêtera le Sénat. Il ne faut pas attendre de lui le rejet pur et simple de la loi qui lui est soumise. Des partis pris aussi tranchés ne sont pas dans son caractère. Il étudiera la loi consciencieusement, scrupuleusement, — longuement sans doute ; — il apportera une bonne volonté sincère à la mettre sur pied ; il cherchera en toute loyauté à s'entendre avec le gouvernement, avec celui d'aujourd'hui ou avec un autre, si le ministère actuel ne dure pas aussi longtemps que le feront ses travaux ; et finalement, à une date impossible à déterminer, il aboutira à une loi nouvelle où les principaux défauts de celle de M. Caillaux seront corrigés ou atténués. C'est tout ce qu'on peut espérer ou prévoir. Quant à dire que la future réforme inaugurera chez nous un régime fiscal supérieur à celui que nous ont légué nos pères, nous ne nous hasarderions pas à le faire. Mais les hommes aiment à changer : cela leur donne l'illusion du progrès.

Le 28 mars, M. Briand, ministre de la Justice, a prononcé au Neubourg, chef-lieu de canton du département de l'Eure, un discours auquel les journaux ont fait grand accueil. On sait que M. Briand parle bien. Nous n'avons pourtant pas trouvé, dans ce dernier discours, toute la netteté de pensée et d'expression à laquelle il nous a habitués. Traitant de questions actuelles et brûlantes, et résolu à le faire avec « bonne humeur, » il en a le plus souvent donné des solutions imprécises. La question sociale l'a longuement occupé ; il ne pouvait pas en être autrement, puisque M. Briand est socialiste ; toute-

fois, il n'a pas oublié qu'il était ministre, et il y a eu dans sa parole un mélange assez singulier des obligations que lui imposent ses doctrines d'hier et de celles qui résultent pour lui de sa situation d'aujourd'hui. Ainsi, il a parlé en fort bons termes du respect qui est dû au principe d'autorité. « Aucun parti au pouvoir, a-t-il dit, ne peut se soustraire à ce devoir nécessaire. J'ai traversé des heures où j'ai vu se déchirer de vieilles amitiés auxquelles, au fond de mon cœur, je restais fidèle. Je les ai vues se tourner contre moi en invectives, parce que je respectais dans ma conscience le contrat moral que j'avais signé en acceptant une haute fonction, et si ceux-là mêmes, demain, arrivaient à ces postes sérieux, ils seraient obligés de comprendre que, plus un parti a son idéal haut placé, plus son programme de réformes est étendu, plus il a besoin d'ordre dans la nation et de discipline dans ses ressorts. » Nous ne doutons pas que si un des amis de M. Briand était arrivé à sa place à un de ces postes où le monde apparaît sous un autre aspect, il en aurait subi la suggestion à son exemple, et nous ne rechercherons pas ce qui serait arrivé de lui-même si sa bonne fortune, aidée de son mérite, ne lui avait pas donné cette utile leçon de choses.

Du point de vue où il se trouve placé, M. Briand constate que des divisions fâcheuses se sont produites dans le corps social et politique. Autrefois, dit-il, la République était un centre commun pour tous les républicains ; aujourd'hui, « de petits groupes se forment et se séparent; on se regarde avec défiance, et demain ce regard pourrait devenir fratricide, et ces hommes qui ont donné leur sang à la République pourraient s'entre-déchirer ! » Reculant devant cette vision tragique, il s'écrie que « cela n'est pas possible, » et il continue ainsi : « Oui, ce sont choses nouvelles : je reconnais que, par certains côtés, elles peuvent être inquiétantes, pernicieuses, redoutables. Que voulez-vous ? C'est le premier accès de goutte d'une société qui, politiquement, a vieilli. » Mais aussitôt il nous rassure, ou plutôt il se rassure lui-même en songeant qu'avec un certain régime la goutte devient « un certificat de longue vie. » Cela vaut ce que vaut une métaphore. Lorsqu'il en vient à des conseils plus sérieux, M. Briand recommande la participation aux bénéfices comme une sorte de panacée. Il y a beaucoup de choses à dire à ce sujet : nous ne les dirons pas aujourd'hui. La question, en effet, n'est pas posée d'une manière immédiate et pressante : celle des syndicats de fonctionnaires, avec les menaces de grève qu'elle comporte, est autrement inquiétante. On sait de quelle manière ces menaces viennent de se réaliser. Qu'en pense M. Briand?

Il ne met pas ici une grande clarté dans ses explications. « Le sujet est délicat, dit-il : je suis un grand ami de la liberté, au point que je la vois presque rejoindre la licence, et j'estime que c'est seulement lorsqu'elle se transforme en tyrannie qu'on doit intervenir et réprimer. » Nous n'en demandons pas davantage, mais le fait-on? Il est difficile de lire ce passage du discours, sans qu'un doute ironique vienne à l'esprit. « Républicains, dit par exemple M. Briand, vous aurez demain à légiférer sur cette question : « La République peut tout et permet d'accéder à la propriété, et, cette propriété une fois acquise, elle la garantit contre tout pillage. Mais à l'association, quel moyen d'appropriation lui avez-vous donné? » Nous convenons que le moyen donné à l'association de devenir propriétaire est aujourd'hui insuffisant, ou même qu'il est nul ; mais quand on lui en aura donné un, si on le fait jamais, nous souhaitons qu'on entoure la propriété nouvelle de garanties qui manquent à d'autres. Il arrive à des ouvriers, à force de travail et d'économie, d'accéder à la propriété; la République le « permet, » comme dit M. Briand; mais cette propriété une fois acquise, est-il vrai qu'elle la garantisse contre tout pillage? Allez le demander à Méru et à Hazebrouck. Vous verrez là des maisons saccagées, parce que la licence s'y est transformée en tyrannie, et que les gendarmes chargés de les protéger sont arrivés trop tard, comme des carabiniers fameux. Voilà ce que le gouvernement actuel sait faire pour garantir la liberté et la propriété des citoyens.

Quant aux fonctionnaires, M. Briand promet la même sécurité à leurs associations quand elles seront devenues propriétaires, et il leur annonce en outre, en termes d'ailleurs très vagues, un statut destiné à leur assurer un autre genre de sécurité, celle qui les garantira des abus du parlementarisme. Ces abus, M. Briand les reconnaît, oh! combien doucement! Après avoir rappelé que la République a fait pour les fonctionnaires plus que tous les régimes antérieurs, — ce qui n'empêche pas que, par une anomalie bizarre, ils ne se plaignaient pas des régimes antérieurs, tandis qu'ils se révoltent contre la seule République, — M. Briand fait un aveu. « Je conviens, dit-il, qu'ils peuvent avoir des griefs légitimes à faire valoir. Le régime parlementaire n'est peut-être pas parfait. Il y a certains usages de leur mandat que les députés pourraient ne pas faire. Prêts à franchir le seuil d'un ministère, dans un sentiment de protection électorale, les députés devraient avoir la force de se dire : « Non, je ne ferai pas cette démarche, et si celui qui me l'a demandée me pose une question, j'expliquerai mon abstention par des raisons qu'il n'aura pas

le droit de méconnaître. » Il n'en aura pas le droit, c'est bien possible mais il le prendra, comme tout le monde le fait aujourd'hui. M. Briand, qui n'est pas un naïf, n'attend sans doute pas grand'chose de l'examen de conscience qu'il prêche à ses collègues et du ferme propos qui doit en être la conséquence; il sait quelle impitoyable, quelle féroce ruée de sollicitations l'assaille lui-même tous les jours; il n'ignore pas que, du haut en bas de l'échelle, l'administration de la France est livrée au brigandage des politiciens. Cependant, il affirme que le gouvernement actuel a en lui-même à la fois le mal et le remède. « Sous notre régime de liberté, s'écrie-t-il, on entend les protestations; les récriminations vont parfois trop loin, mais enfin on entend les plaintes; l'injustice ne peut pas durer sous la République. Aussi, quand on essaie d'entraîner la classe ouvrière contre la République, se trompe-t-on. Jamais la classe ouvrière ne se tournera contre le régime pour lequel elle a versé son sang. » Ce sont là de belles paroles; nous demandons qu'on les retienne un moment; on verra, en effet, bientôt ce qu'il convient d'en penser. Sans doute, la classe ouvrière n'a aucune propension à se tourner contre la République, mais elle pourrait bien y devenir indifférente. L'indifférence, la désaffection sont le danger d'aujourd'hui et encore plus, si on n'y met ordre, celui de demain.

Le discours de M. Briand peut servir de prologue aux incidens dont il nous reste à parler.

Ici se place un intermède suggestif. Le vendredi, 2 avril, a eu lieu à l'hôtel des Sociétés savantes une réunion, qui a été plus nombreuse et surtout plus mêlée que ses organisateurs ne l'avaient prévu. Le but était de conférer sur le statut des fonctionnaires. Cette « réforme » est entre les mains du Parlement, mais il ne se pressait guère de la réaliser, et ne l'aurait certainement pas fait avant la fin de la législature, sans les derniers événemens. Deux organisations différentes veillent aujourd'hui, d'une manière plus ou moins efficace, sur les intérêts des fonctionnaires : l'une préconise l'action parlementaire, l'autre l'action syndicaliste. C'est la première qui a préparé la réunion du 2 avril, mais la seconde s'y est rendue en nombre, très résolue à y jouer un rôle. La réunion était présidée par M. Courrèges, secrétaire général de l'association des Amicales d'instituteurs. Des députés, venus là pour s'instruire, figuraient sur l'estrade, entre autres M. Chaigne, rapporteur de la loi sur le statut des fonctionnaires, MM. Dubief, Joseph Reinach, Steeg, Ferdinand Buisson, Paul Boncour, etc. C'était, on le voit, une belle assemblée, nous allions dire une assemblée

choisie; mais, au premier coup d'œil jeté sur la salle, on apercevait des élémens d'un autre ordre, des grévistes d'hier et de ces fonctionnaires qui sont plus réellement des ouvriers. M. Chardon, maître des requêtes au Conseil d'État, a pris le premier la parole, et, comprenant la nécessité pour lui de se rendre favorable tout son auditoire, il a fait entendre sur les députés et sur les ministres quelques vérités bien senties. « Quel que soit le député, s'est-il écrié, il ne doit pas être le maître de sa circonscription. » Les applaudissemens ont été unanimes. Ils l'ont été encore lorsque M. Chardon a dit que les ministres n'étant que les représentans d'un parti destinés à être remplacés par les représentans d'un autre, sans compter qu'ils changeaient eux-mêmes quelquefois d'opinion, ne devaient pas être omnipotens sur une administration qui était la chose commune de tous les citoyens, sans acception de partis, sans considération de personnes. C'est une idée fausse, d'après M. Chardon, de croire que le pouvoir est concentré entre les mains d'une douzaine de ministres. « Chaque employé de l'État, lorsqu'il exerce ses fonctions, devient lui-même le gouvernement. Ainsi, quand le président de la République chasse par un temps de neige et qu'un garde lui dresse procès-verbal, c'est bien le garde qui incarne l'autorité, de même que c'est le gardien de la paix lorsqu'il dresse une contravention contre le président du Conseil dont l'auto file à une vitesse trop rapide. » Ce sont là des hypothèses bien indiscrètes, bien hardies! Mais si les paroles de M. Chardon étaient peu révérencieuses, ses intentions étaient pures : il l'a prouvé en concluant que ces fonctionnaires, dépositaires de la puissance publique, avaient des devoirs à côté de leurs droits et que, en aucun cas, ils ne devaient se mettre en grève. Aussitôt interruptions violentes, cris, huées, tempête; la table qui servait de bureau a été à demi renversée; les carafes et les verres d'eau ont été se promener dans l'auditoire, et, pour une première fois, le président a déclaré la séance levée, ce qui ne l'a pas empêchée de continuer. On a entendu alors M. Grangier, postier révoqué, M. Nègre, instituteur révoqué, d'autres encore, généralement révoqués, eux aussi, mais dont le nom est moins notoire. Finalement les députés, qui décoraient l'estrade, ont été pris à partie. « Nous sommes dégoûtés du Parlement, leur criait-on. Le Parlement n'entend rien à nos affaires. A bas les quinze-mille! Vive la grève! Nous ne voulons pas du statut. Le droit commun nous suffit avec l'affiliation à la Confédération générale du Travail. » Bientôt le tumulte a été à son comble. Alors le citoyen Pataud, jouant des coudes, a fait son apparition sur l'estrade, au milieu de bravos frénétiques. La plu-

part des députés s'étaient déjà discrètement esquivés, et le président, M. Courrèges, s'est écrié pour la seconde fois : « La séance est levée. » « Vraiment? a répliqué M. Pataud; eh bien! camarades, nous allons en tenir une autre : la séance est ouverte. » Il n'a d'ailleurs pas abusé de la parole; il s'est borné à inviter les « camarades fonctionnaires » à se rendre à un grand meeting qui devait se tenir le surlendemain à l'Hippodrome, et a terminé par cette menace : « Si les fonctionnaires étaient de nouveau spoliés par la gent gouvernementale, les travailleurs organisés seraient tout prêts à les soutenir et à les défendre. Qu'ils comptent sur nous! » Et voilà à quoi a servi la tentative faite par les fonctionnaires en redingote qu'avait si bien représentés M. Chardon. Ils ont dû battre en retraite devant les fonctionnaires de deuxième et de troisième classe, en veston, en tunique de postiers, ou en bourgeron d'ouvriers : symbole, a-t-on dit, de tout un état social en voie d'évolution, première esquisse de mouvemens destinés à se répéter plus en grand, figuration encore inoffensive d'une pièce qui bientôt cessera de l'être.

Quant au meeting de l'Hippodrome, le 4 avril, il est sans précédent dans notre histoire. Dix mille personnes s'y pressaient, presque tous des ouvriers, qui ont écouté avec attention et applaudi avec enthousiasme leurs orateurs, ont voté toujours à l'unanimité, — une forêt de bras et de mains se levant à la fois, — et sont partis enfin comme ils étaient venus, dans un ordre parfait. On ne saurait nier que cette manifestation n'ait été imposante; mais elle a été encore plus inquiétante, si on songe aux discours qui ont été prononcés et aux votes qui ont été émis. Et sans doute on ne doit rien prendre au tragique, mais c'est à la condition de prendre tout cela très au sérieux. Il est possible que, dans le premier enivrement de leur force déchaînée, débordante, triomphante, les orateurs de l'Hippodrome se soient fait un secret plaisir d'épouvanter le bourgeois par des violences calculées; mais ces violences opèrent sur eux-mêmes et les élèvent à un degré d'exaltation d'où ils ne redescendent pas tous, ni tout de suite; et qui pourrait dire qu'il n'y a pas un immense danger dans ce dédain, dans ce mépris largement, grossièrement versés sur nos institutions et nos lois? Qui oserait dire qu'il n'y a pas quelque chose de grave dans le seul fait que de pareilles manifestations peuvent se produire impunément? Depuis quand est-il permis de pousser à la violation des lois, de jeter l'outrage et la menace à nos institutions et à leurs représentans, de préparer ouvertement la résistance par la force à l'action des pouvoirs publics si elle venait à se produire sous la forme d'une répression?

Tout cela, chez nous, se fait aujourd'hui couramment, à la condition, bien entendu, que ceux qui le font appartiennent à un certain parti et non pas à un autre. Ah! si des entreprises pareilles venaient de royalistes ou de bonapartistes, comme le gouvernement retrouverait vite le courage de se faire respecter! On crierait que le complot est évident, en attendant l'attentat, et on en trouverait facilement des preuves. On convoquerait la Haute Cour. On sauverait une fois de plus la République. On déploierait sa force contre des partis impuissans, avec la certitude que personne ne se mettrait en grève pour les venger. Mais quand on a affaire à l'armée de la Confédération générale du Travail, c'est autre chose. Le gouvernement devient aussitôt aveugle et sourd; il ne voit rien, il n'entend rien; hier il laissait tout faire, aujourd'hui il laisse tout dire. Comment serions-nous rassurés sur demain?

Le peuple assemblé aime les discours: on en a prononcé beaucoup au meeting de l'Hippodrome. Ils ont été mêlés de grosses facéties à l'adresse du parlement et des parlementaires: c'est aujourd'hui le refrain obligatoire des manifestations oratoires de ce genre. Malheureusement, les orateurs ne s'en sont pas tenus là; leurs coups ont porté plus haut. Plusieurs d'entre eux ont exprimé le regret que M. Clemenceau ne fût pas là pour les entendre: nous serions tenté, à notre tour, de regretter l'absence de M. Briand qui proclamait au Neubourg l'union indissoluble de la classe ouvrière et de la République. « La République, s'est écrié M. Janvion, c'est cela qui nous est égal! Il n'y a qu'une classe qui nous alarme, et ce n'est pas celle des réactionnaires, c'est celle des actionnaires. Nous n'avons pas à nous occuper de la forme du gouvernement. Si le syndicalisme est à la hauteur de sa tâche, il jettera à bas les deux Bastilles, le Parlement et l'État, et remettra aux travailleurs libres le soin de faire leurs affaires eux-mêmes. » Le Parlement, en effet, l'État sont des forces avec lesquelles il faut compter; dès lors, ce sont des ennemis. Mais il y a encore une autre institution qui gêne les ouvriers, et c'est la patrie elle-même, la patrie qui impose des devoirs à ses prétendus enfans et qui a besoin d'une armée pour la défendre. Il faut entendre en parler le citoyen Yvetot, secrétaire de la fédération des Bourses à la Confédération générale du Travail. L'antimilitarisme est la première condition de tout progrès; mais qu'on se rassure, l'armée est déjà travaillée et le sera bientôt davantage; quand elle l'aura été suffisamment, l'heure de l'antipatriotisme sera venue. « Le patriotisme, dit M. Yvetot, ne sert qu'à fanatiser les foules. On nous appellera les sans-patrie: cela est

risible. Notre patrie n'est-elle pas partout où nous avons des frères, c'est-à-dire des travailleurs qui souffrent? » Est-ce tout? M. Yvetot déclare encore que les fonctionnaires ne reculeront pas devant le sabotage, « lorsqu'on voudra les brimer. » Tous les moyens leur seront bons pour détruire et piétiner ce qui leur fera obstacle. La franc-maçonnerie elle-même, — le croirait-on? ne trouve pas grâce devant M. Janvion. « Il y a, dit-il, une garde qui veille autour de l'État : c'est le syndicat d'arrivistes qu'est la franc-maçonnerie. Ces macaques essaient d'attirer à eux nos meilleurs militans, mais nous saurons mettre un terme à cela. » Ce n'est pas bien sûr, car la franc-maçonnerie exerce une attraction presque aussi grande que la Confédération générale du Travail. Mais on le voit, le meeting de l'Hippodrome n'a rien respecté.

Au fond, tout porte ombrage aux syndicalistes, et ils craignent presque également que leurs troupes ne soient débauchées par le parlement ou par la franc-maçonnerie : de là leur colère jalouse contre eux. Les orateurs de l'Hippodrome ont repoussé en termes brutaux le statut qu'un projet de loi propose de donner aux fonctionnaires, et ils ont dit très franchement pourquoi : c'est parce qu'ils ont peur qu'on ne leur enlève par ce moyen une partie de leur armée de mécontens et de révoltés. Raison de plus, semble-t-il, pour que les Chambres votent le statut, bien que le sujet soit « délicat, » comme l'a dit M. Briand au Neubourg, et que, en somme, on ait recours à un mal pour en combattre un autre : tout ce qui affaiblit, en effet, l'autorité du gouvernement sur ses agens est un affaiblissement pour l'État lui-même. Mais il y a gouvernement et gouvernement, et, quand on a affaire à celui d'aujourd'hui, il faut bien lui enlever, ou diminuer entre ses mains un pouvoir dont il ne s'est sûrement pas servi dans l'intérêt de l'État. Seuls, les syndicats protestent, et il faut voir sur quel ton. M. Pataud, qui a l'éloquence familière et gouailleuse, a jeté à pleines mains l'outrage et le ridicule sur le Parlement, et a suscité par là ce qu'on appelle dans les assemblées une hilarité générale. On peut deviner ce qu'est une hilarité à laquelle 10 000 personnes prennent part. Donc, pas de statut pour les fonctionnaires; ils doivent être traités comme les autres salariés, afin de marcher avec eux; à tous la loi de 1884, c'est-à-dire le régime syndical, suffit. Mais il faut une force au syndicalisme : eh bien! ne l'a-t-il pas? N'a-t-il pas prouvé qu'il en avait une très efficace dans la grève? Le gouvernement, avec toute la sienne, n'a-t-il pas capitulé devant lui? Là est l'avenir pour tous les travailleurs. C'est du moins ce que les votes du meeting de l'Hippodrome

ont déclaré, et peut-être n'est-il pas exagéré de voir dans ces affirmations hardies l'annonce de temps nouveaux.

Beaucoup ont cru l'y voir en effet, et nous ne saurions dire s'ils ont raison ou s'ils se trompent, car cela dépendra de conditions qu'il est impossible de prévoir. La Révolution a donné à la société actuelle les principes sur lesquels elle vit depuis un siècle; mais, pour la première fois, la société paraît douter de la valeur de ces principes; elle se trouble; elle hésite à se défendre; elle a un gouvernement qui ne la défend pas, gêné qu'il est par le passé de quelques-uns de ses membres, et par le sentiment qu'il a d'une popularité incertaine et chancelante. Ce n'est pas seulement la société qui a vieilli et qui ressent son « premier accès de goutte; » le gouvernement est atteint du même mal, et par là nous n'entendons pas la République, mais le système qui y a prévalu depuis une dizaine d'années et les hommes qui représentent ce système, soit dans le Parlement, soit au ministère. Ces hommes viennent de donner l'exemple d'une grande défaillance, à laquelle on leur répond par une grande insolence. Si le gouvernement ne se réveille pas de sa torpeur et s'il laisse les forces syndicalistes s'organiser devant lui et contre lui, de deux choses l'une : ou nous aurons un jour une grande bataille, et le gouvernement la gagnera, quoiqu'il n'ait rien fait pour cela, ou la société actuelle périra comme a péri l'ancien régime. Et aujourd'hui, comme alors, l'histoire rejettera la responsabilité de la catastrophe sur un gouvernement qui, par défaut d'intelligence et de courage, n'aura su, quand il en était temps encore, ni se réformer lui-même, ni rien prévoir, ni rien empêcher.

Francis Charmes.

Le Directeur-Gérant,

Francis Charmes.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXIXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1er Mars.

Livraison du 15 Mars.

Livraison du 1er Avril.

Livraison du 15 Avril.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 49623